Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16449 – **7,50 F**

MARDI 16 DÉCEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ L'actualité des modèles théoriques
■ Immobilier : 2 pages d'annonces

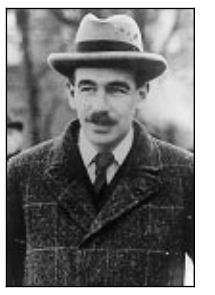

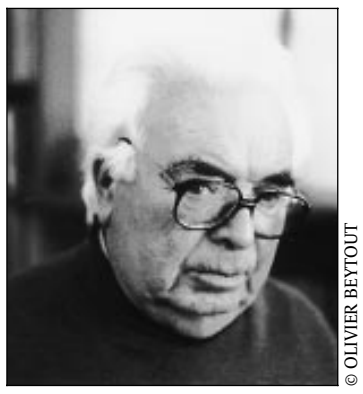

© OLIVIER BEYTOUT

L'ennemi des totalitarismes

DAVID ROUSSET, écrivain, résistant, déporté à Buchenwald, est mort samedi 13 décembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ce militant trotskiste avait publié, en 1946, *L'Univers concentrationnaire*, témoignage sur les camps de concentration nazis qui lui valut le prix Renaudot en 1947. Il avait dénoncé, deux ans plus tard, les camps de travail en Union soviétique et en Chine communiste. Après avoir exprimé son soutien aux étudiants de Mai 1968, il s'était fait élire député de l'Isère sous l'étiquette UDR, parmi les gaullistes de gauche.

Lire page 16

Les spécialistes de la toxicomanie réclament une dépénalisation de l'usage des drogues

Le ministre de l'intérieur exclut toute légalisation du cannabis

LES PROFESSIONNELS de la prise en charge des toxicomanes ont exigé, à l'issue des premières Rencontres nationales sur l'abus de drogues et la toxicomanie, organisées les 12 et 13 décembre au secrétariat d'Etat à la santé, une révision de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants. Cette loi prévoit des peines de prison et des amendes pour simple usage de drogue, quelle qu'en soit la nature. En 1996, près de 12 000 personnes ont été condamnés à ce titre.

Les médecins, les psychologues, les éducateurs et les magistrats quotidiennement confrontés aux consommateurs de drogues ont réclamé la dépénalisation de l'usage de tous les toxiques illicites (cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne...) visés par la loi. Jean-Pierre Changeux, président du Comité national d'éthique, a lui aussi considéré qu'il était *« indispensable et urgent de réexaminer la loi »*.

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a répondu que cette réforme n'était *« ni un tabou, ni un préalable »*, ajoutant que *« l'on peut agir, prévenir, soigner, sans attendre une révision de la loi de 1970 »*. Dimanche 14 décembre sur TF 1, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a estimé que *« cette loi a une signification sociale et permet aussi de remonter les réseaux »*. Il a exclu toute forme de légalisation du cannabis.

Dans un point de vue, Pierre-Yves Geoffard, économiste, critique la distinction légale entre les substances toxiques et estime qu'*« il faut ou toutes les interdire ou toutes les autoriser »*.

Lire pages 11 et 17

Bosnie : tous les secteurs tenus par l'OTAN abritent des criminels de guerre

LE MINISTRE FRANÇAIS des affaires étrangères, Hubert Védrine, devait recevoir, lundi 15 décembre, Louise Arbour, procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI). M. Védrine entendait demander des *« explications »* à la magistrate canadienne après ses déclarations au *Monde* où elle critiquait fermement le refus de Paris de laisser témoigner devant le TPI les généraux qui ont commandé les « casques bleus » en Bosnie. Louis Arbour affirmait aussi que les criminels de guerre *« se sentent en sécurité »* dans le secteur français de l'OTAN en Bosnie. En réalité, la Bosnie-Herzégovine demeure un refuge pour tous les criminels de guerre, quel que soit le secteur militaire de l'OTAN (américain, britannique, français).

Lire page 34

■ Immigration : le climat s'envenime

La discussion sur le regroupement familial à l'Assemblée, dimanche, a été émaillée de nombreux incidents. p. 6

■ Le poids de la crise asiatique

La crise financière en Asie pourrait réduire de 1 % la croissance prévue en 1998 dans les pays membres de l'OCDE. p. 2

■ Le « pas historique » de l'UE

A Luxembourg, les Quinze ont lancé l'opération d'extension à l'Est. Les négociations d'adhésion avec six pays s'ouvriront au printemps 1998. p. 4
et notre éditorial p. 20

■ Restos du cœur, treizième

Des problèmes d'approvisionnement marquent le début de la 13e campagne hivernale des « Restos ». p. 12

■ Régions : le choc des cultures

En écartant toute idée d'un *« Etat régionaliste »*, M. Chevènement s'éloigne des projets défendus par Mme Voynet. p. 14

■ La mort de Claude Roy

Le poète, romancier et journaliste s'est éteint samedi 13 décembre à l'âge de quatre-vingt-deux ans. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1216 - 7,50 F

Le prince en toc et le joaillier trop crédule

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Tout a commencé à la mi-novembre, dans l'euphorie d'un appel téléphonique adressé depuis Londres à Mosen Bosough, directeur de Bijan, l'une des bijouteries de Rodeo Drive, la plus célèbre rue marchande de Beverly Hills, à Los Angeles. Au bout du fil, le « prince » Abdulah se présente comme l'un des représentants du sultan de Brunei, considéré comme l'homme le plus riche du monde. L'interlocuteur souhaite acheter un collier de diamants de couleur pour son épouse. Seulement, bloqué dans la capitale britannique pour affaires, il réclame qu'on lui envoie un assortiment de bijoux pour l'aider dans son choix. Le joaillier accepte tout de suite, car ce businessman connaît son monde : Sa Majesté Hassanal Bolkiah, à la tête de ce micro-Etat pétrolier situé sur l'île de Bornéo, n'est pas un inconnu à Londres, où il possède une vingtaine de résidences somptueuses et le palace Dorchester.

Comme les assureurs exigent que les écrins soient accompagnés, Son Altesse dépêche son jet à Los Angeles pour convoyer le bijoutier muni d'une sacoche de cuir reliée à son poignet par une chaînette et contenant une soixantaine de pièces de joaillerie. Ce dernier est accueilli à sa descente d'avion par une Rolls-Royce bleue incroyablement étincelante qui le conduit à l'hôtel Churchill, où une suite lui a été réservée.

Deux jours plus tard, le directeur de la bijouterie Bijan est conduit au Sheraton Park Tour Hotel de Knightsbridge afin de rencontrer son richissime client. Là, un garde du corps policé le fait patienter à l'entrée de la tour. Surgit soudain un convoi de sept véhicules, une longue Daimler aux vitres noires suivie par six Mercedes. Le faquin de service sort de la Daimler, et déclare, tout confus, que le prince exige d'abord d'examiner les bijoux seul dans sa voiture. Etonné mais complaisant, Bosough remet la précieuse sacoche. La Daimler démarre en trombe. L'automobile sera retrouvée vide quelques heures plus tard au bord de la Tamise.

Butin de l'arnaque ? Plusieurs millions de livres. Pour impressionner sa victime, le faux prince n'a pas hésité à dépenser 150 000 livres pour louer un avion, une flotte de voitures, avec chauffeurs et gardes du corps à la clé. Affreusement snob et crédule, Bosough est accusé aujourd'hui par les assureurs du Lloyd's de négligence.

Plusieurs indices auraient dû en effet éveiller ses soupçons. Pourquoi le prétendu bras droit du sultan l'a-t-il installé au Churchill Hotel, point d'ancrage de la haute bourgeoisie du Proche-Orient, alors que le monarque s'est réservé pour son usage personnel tout un étage du Dorchester, l'un des établissements les plus cotés d'Europe ? Pourquoi vouloir résolument un joyau de Bijan alors que le frère du chef de l'Etat est propriétaire d'Asprey, fournisseur de la couronne d'Angleterre ? Pourquoi, enfin, ne pas avoir consulté le *Who's who*, qui ne comporte qu'un seul Abdulah, Frank de son prénom, ministre du commerce de l'île de Trinidad, dans les Caraïbes ? Suave, le détective chargé de l'enquête a confié à la presse : *« Ne soyez pas trop durs envers le joaillier. Visiblement, ce brave homme n'a pas osé contrarier un milliardaire excentrique. »*

Marc Roche

La comédie du penalty

TRAGEDIANTE ou *comediante* ? Le footballeur de Marseille Fabrizio Ravanelli hésite. Samedi 13 décembre, à Lens, l'avant-centre italien, « accroché » par un adversaire, s'est écroulé sans obtenir de penalty. Découragé par cette décision qui intervenait après l'affaire, le 9 novembre, du Parc des Princes – l'arbitre lui avait accordé un penalty contesté face au PSG, – Ravanelli a réclamé en vain son remplacement pour la suite de la partie . Comment juger de telles actions de jeu sans le recours à la vidéo ? Sur les 423 buts incrits en première division depuis le début de la saison, 32 l'ont été sur des penalties, dont certains douteux, comme celui qui a permis au PSG d'obtenir le match nul, dimanche, face à Metz.

Lire page 26

Staline ou Lénine ?

« PERVERSION... », *« monstruosité »* : les mots dont s'est servi Robert Hue, secrétaire national du PCF, au cours de la « Marche du siècle » du mercredi 3 décembre, pour rejeter le stalinisme, montrent que, dans son esprit, la cause est entendue.

Il n'a pas répondu avec la même netteté à la question de la responsabilité, dans cette tragique déviation, de Lénine, alors que la veille il avait dit sur RTL : *« Il y a eu, dans les conséquences de la Révolution bolchevique – immédiatement, d'ailleurs – des conséquences lourdes, y compris sous forme de terreur, qu'on ne peut pas accepter. »*

On comprend son hésitation à aller plus loin, puisque le PC, qui ne s'appelait pas encore « français », est né, avec trois ans de retard, de la révolution d'Octobre et que remettre celle-ci en cause amène logiquement à s'interroger sur la raison d'être d'un parti demeuré officiellement *« communiste »*.

Certes il s'est référé à la NEP, la nouvelle politique économique, qui, de 1921 à 1929, a autorisé un retour partiel aux pratiques du marché.

Mais le secrétaire national du PCF n'a pas rappelé que ce virage à 180 degrés, destiné de toute façon à n'être que temporaire, sanctionnait le dramatique échec du « communisme de guerre » : famine, typhus et choléra ravageaient le pays, provoquant un peu partout protestations et même émeutes. Que les marins de Cronstadt, dont le rôle avait été décisif en 1917, venaient de déclencher une révolte réprimée sans pitié. Que le congrès du parti russe avait interdit en cette même année 1921, à la demande de Lénine, le *« fractionnisme »*, permettant ainsi à Staline, intronisé secrétaire général en 1922, de couper court un an plus tard à la *« discussion démocratique »* en assurant qu'elle *« transformerait le parti en club où les gens bavarderaient sans cesse sans jamais prendre de décisions »*.

Lénine, victime d'attaques cérébrales successives, n'était plus en mesure de s'opposer à lui. Tout ce qu'il put faire, c'est adresser aux dirigeants une lettre, dont il ne fut tenu aucun compte, les mettant en garde contre Staline, dont il n'était pas sûr qu'il *« utiliserait avec assez de prudence les pouvoirs illimités »* dont il jouissait déjà, et aussi contre *« l'assurance excessive »* de Trotski et son *« engouement pour le côté purement administratif des choses »*.

Il n'allait pas jusqu'à proposer quelqu'un d'autre...

André Fontaine

Lire la suite page 20

Gigantisme bancaire

LUCIEN DOUROUX

POUR LE PATRON de la Caisse nationale de crédit agricole, l'organe central de la première banque française et de la quatrième au monde, la course à la taille dans le monde financier mène à des excès. La fusion spectaculaire entre l'Union de banques suisses et la Société de banque suisse n'est pas forcément, selon Lucien Douroux, un modèle à suivre.

Lire page 21

International	2	Finances/marchés	24
France	6	Aujourd'hui	25
Société	11	Météorologie - Jeux	28
Régions	14	Culture	29
Carnet	15	Guide	31
Horizons	16	Abonnements	32
Entreprises	21	Kiosque	32
Communication	23	Radio-Télévision	33

ASIE La crise financière asiatique donne un tour plus dramatique à l'élection présidentielle du jeudi 18 décembre en Corée du Sud, le scrutin le plus libre que le pays ait connu. Le candidat de l'opposition, Kim Dae-jung, pourrait, pour la première fois, l'emporter. ● KIM DAE-JUNG annonce qu'il veut avoir des « consultations supplémentaires » avec le Fonds monétaire international au sujet de l'accord – qu'il juge *« humiliant »* – conclu pour sortir le pays de la crise. Ce choc psychologique pourrait en dernier ressort favoriser le dirigeant du parti gouvernemental. ● L'ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, réunie en Malaisie, s'inquiète de la poursuite de la crise et lance un appel à l'aide aux grandes nations. ● SELON l'OCDE, la tourmente monétaire asiatique pourrait faire chuter d'un point la croissance mondiale en 1998.

La crise financière asiatique pèse sur l'élection présidentielle en Corée du Sud

La tourmente monétaire qui a frappé Séoul a placé les dossiers économiques au centre de la campagne. Mais le scrutin se jouera plus sur la personnalité des candidats que sur leurs programmes

SÉOUL
de notre envoyé spécial

L'opposant Kim Dae-jung, figure emblématique de la lutte pour la démocratie depuis trente ans, figurant en tête des sondages, l'élection présidentielle du jeudi 18 décembre semble devoir marquer un tournant dans l'histoire de la jeune démocratie sud-coréenne : une victoire de Kim Dae-jung représenterait le plus grand changement politique depuis la fondation de la République de Corée en 1948. Quel que soit le résultat, le taux de soutien qu'il a obtenu dans les sondages (35 %-38 %) est déjà en soi remarquable. La crise financière qui vient de conduire Séoul à demander l'assistance du Fonds monétaire international (FMI) a donné un tour encore plus crucial à ces élections. C'est non seulement un cycle politique qui s'achève, avec deux premières – des élections vraiment libres et un opposant qui a de bonnes chances de l'emporter –, mais aussi un cycle économique. Les mécanismes de la formidable expansion de la Corée qui, en quarante ans, a forcé les portes de la prospérité, sont grippés. La onzième puissance économique du monde est en situation de quasi-banqueroute.

L'« humiliation » mêlée de désillusion d'un pays fier d'être récemment entré au « club des riches » (l'OCDE) a projeté au centre de la campagne électorale l'avenir économique national, qui jusqu'à présent était un thème mineur. Car la crise financière a brutalement révélé que non seulement le système était corrompu par la collusion entre l'Etat, les grands groupes et les banques (ce que tout le monde savait) mais, plus gravement peut-être, qu'il était devenu inefficace.

Faire renaître la Corée, qui ne sera sans doute plus jamais le pays « battant » défonçant les records de croissance de ces vingt dernières années, est le grand défi auquel sera confronté le successeur du président sortant, Kim Young-sam. Les conditions dont le FMI a assorti son assistance impliquent des changements drastiques : l'abandon d'un capitalisme d'Etat sur le modèle du Japon. Mais on ne change pas de mode de développement comme de vêtement et le bouleversement du système – c'est-à-dire de réseaux d'intérêts solidement interdépendants – ne sera pas aisé. La médecine pour remédier au « mal coréen » suppose à la fois clairvoyance et volonté politique.

Le choc psychologique ressenti par l'opinion, dont une partie n'avait pas mesuré l'ampleur du désastre, va-t-il favoriser l'opposant Kim Dae-jung, qui pourrait bénéficier du ressentiment à l'égard du gouvernement jugé responsable de la débâcle et coupable d'avoir caché l'étendue du désastre au pays ? Ou bien, au contraire, suscitera-t-il une réaction frileuse favorisant le candidat du parti au pouvoir ?

LÉGITIMITÉ HISTORIQUE

Ces élections sont assurément les plus libres que la Corée ait connues. Les conglomérats *(chaebols),* qui mettaient par le passé des milliards de wons à la disposition des candidats gouvernementaux, se sont faits discrets depuis la condamnation pour corruption en 1996 des deux ex-présidents Chun Too-whan et Roh Tae-woo. Les coûteux meetings, dont l'assistance étaient généralement rémunérée, ont fait place aux débats télévisés. Mais si on sait tout sur la personnalité des candidats (de leurs capacités culinaires à leur romances prémaritales en passant par l'actrice avec laquelle ils voudraient tourner une scène intime), ils se sont pour l'instant tenus à des propos généraux sur l'économie. Des trois principaux candidats sur les sept en lice, aucun n'a le profil d'un économiste. Sur ce plan, ils préfèrent mettre en avant l'expert qui sera leur premier ministre éventuel.

De tous les candidats, Kim Dae-jung est le seul à avoir une légitimité historique : celle d'un homme qui s'est battu avec courage contre les dictatures. Kidnappé à Tokyo en 1973 par les sbires du général-président, Park Chung-hee, qui dirigea le pays de 1961 à 1979, il aurait été noyé en mer Jaune si Washington n'était pas intervenu. Après des années de résidence surveillée, il fut en 1980 condamné à mort par Chun Too-whan. A soixante-quatorze ans, le « vieux lion » de la politique coréenne se présente pour la quatrième fois à la présidentielle.

M. Kim ne joue plus la carte du radicalisme. Son alliance avec la vieille droite, incarnée par Kim Jong-il, ancien premier ministre de Park, s'inscrit dans ces retournements dont le jeu politique a le secret (Kim Jong-il ordonna son enlèvement...). Il a annoncé que son premier ministre serait un autre homme de Park Chung-hee : Park Tae-joon, le fondateur de l'aciérie de Pohang (Posco), l'un des barons de l'économie qui jouit encore d'un grand prestige. *« M. Kim prône la réconciliation de la modernisation et de la démocratie »*, commente M. Kim Sang-woo, député de son parti. Mais cette alliance suffira-t-elle à rassurer l'électorat conservateur pour lequel il passe encore pour un dangereux progressiste ?

Il a comme principal adversaire un ancien juge de la Cour suprême et ex-premier ministre, Lee Hoi-chang, candidat du parti gouvernemental. Le personnage n'est pas charismatique. Lorsqu'on apprit que ses fils avaient été exemptés de service militaire (l'un d'eux, en signe de repentance, est devenu travailleur bénévole dans une léproserie), sa popularité chuta. Elle est remontée et il talonne M. Kim. Le mandarin passe pour un homme droit. Cette réputation compensera-t-elle l'image corrompue du parti au pouvoir, qu'il a rebaptisé le « grand parti national » afin de se démarquer du passé comme du président sortant ? Beaucoup se demandent aussi s'il a assez de poigne pour tenir la dragée haute aux *chaebols,* condition *sine qua non* de la réforme de la machine économique.

RECHERCHE DE CONFIANCE

Le dernier des trois principaux prétendants, Rhee In-je, a quitté le parti gouvernemental lorsque celui-ci lui eut préféré M. Lee comme candidat. Il a pour lui une relative « fraîcheur » et se donne des allures de Park Chung-hee, jouant de la nostalgie qu'inspire à une partie de l'opinion la figure du dictateur assassiné en 1979 et considéré comme le « père » de la Corée moderne.

Bien qu'un net recul des animosités régionales témoigne d'une plus grande maturité politique, la campagne se joue encore largement sur des personnalités, plus que sur des programmes. Il est vrai qu'aujourd'hui, ce que les Coréens demandent peut-être le plus à leur président est d'être digne de confiance. Avec deux ex-chefs d'Etat en prison et un président sortant qui traîne bien des « casseroles » et risque de connaître le même sort, cette attente paraît légitime.

Philippe Pons

Kim Dae-jung, candidat de l'opposition

« J'entends avoir des consultations supplémentaires avec le FMI »

« Comment sortir la Corée de la crise économique ?

– Le recours au Fonds monétaire international était inévitable. Mais c'est humiliant pour le pays. Nous devons assurément honorer l'accord intervenu entre le FMI et Séoul. Et je m'y suis engagé. Mais si je suis élu, j'entends avoir des consultations supplémentaires avec le FMI sur des problèmes spécifiques afin de tenir compte de l'évolution de la situation économique au cours de l'année prochaine. Ramener la croissance à 3 % risque d'entraîner des effets très durs sur l'emploi.

» La seule solution pour l'économie sud-coréenne est de laisser jouer librement les lois du marché et de mettre fin à la collusion entre pouvoir politique et milieux d'affaires qui nous a précipités vers l'abîme. C'est la responsabilité du président sortant de ne pas avoir enrayé ce processus avant d'en arriver à l'extrémité du recours au FMI.

– La crise de la Corée du Nord et la famine qui s'y développe pèsent également sur l'avenir du Sud. Quelle sera votre première initiative sur cette question ?

– La politique à l'égard de Pyongyang a été le point le plus faible de la diplomatie de notre pays depuis des années. C'est Pyongyang qui a mené le jeu. J'ai trois messages pour la Corée du Nord. Tout d'abord, soyez certains que nous sommes déterminés à nous défendre mais que nous n'avons aucune attitude hostile à votre égard. Mais nous sommes prêts à reprendre le dialogue sur la base de l'accord de coexistence pacifique signé en 1991 et, pourquoi pas, en organisant un sommet entre les deux chefs d'Etat.

» C'est ce que j'appelle la "politique du soleil", qui permet à chacun de se débarrasser de ses habits idéologiques, pour communiquer.

– Votre alliance avec la droite et les hommes du régime de Park Chung-hee sonne comme un reniement de vos engagements précédents ?

– Après l'effondrement du mur de Berlin, les batailles idéologiques n'ont plus de sens. Nous devons faire converger les deux courants de fond de la Corée moderne : la modernisation qu'a initiée Park et la démocratie dont je fus l'un des défenseurs. Tel est le sens de cette alliance. »

Propos recueillis par Philippe Pons

REUSSIR SCIENCES PO

Entrée en première année

• Stage intensif d'été (bac+0/bac+1)
• Classes préparatoires annuelles (d'octobre à juin) ou semestrielles (mars à juin) "pilotes"

De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris plus de 60% d'admis aux IEP de Paris+Province+CUEP

IPESUP-PRÉPASUP

16, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
01 43 25 63 30 3615 IPESUP

Enseignement supérieur privé (2,23 F/mn)

L'Asie du Sud-Est lance un appel à l'aide au reste du monde

KUALA-LUMPUR
de notre envoyé spécial

Il faudra *« des années et des années de dur labeur »* mais *« nous devons rassurer le monde : nous allons mener à bien ce que nous avons entrepris de faire, quel qu'en soit le coût »* : cet engagement du premier ministre malaisien, Mahathir Mohammad, souligne à quel point la crise économique domine le sommet régional de l'ASEAN, réuni du dimanche 14 au mardi 16 décembre à Kuala-Lumpur. Les monnaies et les bourses poursuivent leur chute. Les potions du FMI en Thaïlande, en Indonésie et en Corée du Sud n'ont pas encore eu les effets escomptés. Face à l'incertitude, le doute commence à percer.

SOMMET INFORMEL

Pour avoir, pendant dix ans (1986-1995), emporté les palmes de la croissance, l'Asie du Sud-Est, qui a jeté en 1992 les fondements de sa propre zone de libre-échange, était devenue le symbole du succès des économies émergentes. Voilà six mois encore, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Asean (dont les neuf pays-membres comptent 500 millions d'habitants), pensait célébrer dans la quiétude son trentième anniversaire. Né en 1967, cet ancien club anti-communiste a réussi sa reconversion d'après-guerre froide. En ont témoigné, depuis 1991, sa contribution à la paix en Indochine, l'intégration successive du Vietnam, du Laos et de la Birmanie (aux côtés de Bruneï, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande) et, enfin, la tribune offerte à la discussion des différents problèmes régionaux.

La réunion de Kuala-Lumpur – un *« sommet informel »* Asean auquel participent, pour la première fois, la Chine, le Japon et la Corée du Sud – n'a pourtant rien d'une fête. Elle sera, certes, l'occasion d'avancer une *« vision pour l'an 2020 »* mais, ainsi que l'a rappelé un diplomate thaïlandais, *« vous ne pouvez pas parler d'un tel projet sans dire aux gens ce que vous faites en ce moment pour juguler la crise »*. Une crise dont la magnitude se dessine chaque jour davantage : depuis le 1er juillet, la roupie indonésienne a chuté, par rapport au dollar, de 52 %, le won coréen de 48 %, le baht thaïlandais de 42 %, le ringgit malaisien de 33 % et le peso philippin de 30 %. Et les 114 milliards de dollars réunis à ce jour par le FMI pour aider les trois pays les plus touchés, sur les douze présents, n'ont pas réussi à renverser la tendance.

L'idée d'inviter les grandes puissances à prendre davantage leurs responsabilités fait donc surface à Kuala-Lumpur sans attendre que la Chine soit, à son tour, emportée dans la spirale descendante. Dans ce contexte, les Chinois ne pouvaient que mettre un bémol à leurs différends avec une Asean qui, de son côté, souhaite faire de Pékin un allié dans la crise, en dépit de nettes réserves face aux revendications chinoises en mer de Chine du Sud.

Jugeant au passage les conditions du FMI *« trop dures »*, le premier ministre thaïlandais, Chuan Leekpai, aurait déjà évoqué, lors d'un entretien avec le Dr Mahathir, un appel à un engagement plus net des grandes puissances de ce monde. *« Un signal clair »* dans ce sens est attendu des Etats-Unis et de l'Europe, a résumé le porte-parole thaïlandais. Le président chinois, Jiang Zemin, et le premier ministre malaisien auraient, de leur côté, exprimé leur *« grave préoccupation »* en constatant que les aides du FMI ne résorbaient pas la crise. *« Personne ne suggère que le FMI doit se retirer »*, mais force est de *« constater que son action n'a pas amélioré la situation monétaire »*, a jugé Abdullah Badawi, chef de la diplomatie malaisienne.

La grogne commence ainsi à s'étendre. Il n'est pas question de revenir sur le cadre d'intervention élaboré à Manille, entériné par le sommet de l'APEC à Vancouver et conforté, dans la foulée, par les ministres des finances qui, début décembre dans la capitale malaisienne, ont opté pour un mécanisme régional de *« surveillance »*.

RESPONSABILITÉS OCCIDENTALES

Le sommet de Kuala-Lumpur, a résumé, dimanche, Domingo Siazon, secrétaire philippin aux affaires étrangères, doit envisager la mise en place d'un *« mécanisme monétaire »*, un renforcement du rôle de la Banque asiatique de développement et un accès facilité à des crédits étendus du FMI. Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a tenu, de son côté, à rappeler que toute aide nippone – on parle d'une assurance commerciale de 18 milliards de dollars au bénéfice des investissements privés – ne pourrait intervenir qu'en appui aux programmes d'austérité du FMI. Un sentiment commence à se généraliser : les créditeurs occidentaux ont également leur part de responsabilité dans une dette extérieure privée qui, dans le seul cas des pays assistés aujourd'hui par le FMI, s'élève à plus de 200 milliards de dollars. « Tigres » et « bébés tigres » asiatiques ont trop longtemps été flattés par ceux qui en avaient fait un puits d'investissements apparemment sans fond.

En outre, comme si un malheur ne venait jamais seul, le trentième anniversaire de l'Asean doit s'accommoder de l'absence du seul membre fondateur encore en fonction, le président Suharto, âgé de soixante-seize ans et retenu à domicile par une *« fatigue »* qui a secoué, la semaine dernière, la roupie indonésienne et la Bourse de Djakarta. Le problème non réglé de son éventuelle succession et des lenteurs dans l'application du plan du FMI ne contribuent guère à rétablir la confiance dans l'ensemble de la région.

Jean-Claude Pomonti

■ **La crise financière asiatique** a poussé le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, à demander une augmentation de 160 milliards de dollars du capital du fonds, selon des informations publiées, samedi 13 décembre, par le quotidien britannique *Financial Times.* M. Camdessus souhaiterait que le conseil d'administration du Fonds décide une augmentation du capital de 70 % à 80 %, plutôt que de 45 %, comme il a été décidé en septembre, à Hongkong. M. Camdessus a informé le conseil, qui doit en débattre mercredi, que les finances du FMI s'étaient détériorées depuis septembre, et ce, essentiellement, en raison du prêt de 21 milliards de dollars consenti à la Corée du Sud. – *(AFP.)*

Un coût de 1 % de croissance pour la zone OCDE

La crise financière en Asie pourrait réduire de *« près de 1 % en 1998 »* la croissance prévue dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), selon le dernier rapport de celle-ci sur les perspectives économiques. Au sein de l'Union européenne, la croissance devrait chuter de 0,3 point en 1997 et de 0,8 point en 1998. Pour le Japon, la perte serait respectivement de 0,6 point et 1,4 point, et pour les Etats-Unis le recul serait de 0,3 point et 0,7 point, indique le rapport.

L'OCDE précise que *« ces résultats doivent être interprétés avec la plus grande prudence en raison de la difficulté d'analyser les effets directs de la crise dans les pays d'Asie eux-mêmes »*. Selon l'organisation, il existe plusieurs sources d'incertitude. En particulier *« l'ampleur réelle des mesures d'ajustement interne mises en œuvre dans les pays en crise, dans un contexte de forte baisse des prix des actions* (...). »

Le Vatican et La Havane négocient âprement l'organisation du voyage du pape à Cuba

En signe de bonne volonté, Fidel Castro rétablit la fête de Noël

A cinq semaines de l'arrivée à Cuba de Jean Paul II, La Havane et le Vatican sont loin d'avoir réglé tous les détails du voyage pontifical. Alors que le chef de l'Etat cubain, pour cette année seulement, vient de faire du 25 décembre un jour férié, le Vatican se plaint des incertitudes qui planent sur les retransmissions télévisées et les moyens de transport mis à la disposition des fidèles désirant assister aux cérémonies.

CUBA fêtera officiellement Noël pour la première fois depuis 1968 a annoncé, dimanche 14 décembre, Fidel Castro qui s'exprimait à l'occasion de la clôture de la deuxième session du Parlement. Depuis vingt-huit ans, dans une île où vivent pourtant dix millions de chrétiens (sur un peu plus de onze millions d'habitants), les autorités avaient fait du 25 décembre un jour ouvrable comme un autre. Les arbres de Noël et les crèches y étaient interdits en dehors des églises et du domicile privé, ou réservés aux magasins et hôtels pour touristes et étrangers. Relayant des demandes adressées depuis longtemps par les Eglises locales, le pape en personne avait souhaité qu'à moins d'un mois de sa visite à Cuba, Fidel Castro fasse un geste. Le chef de l'Etat cubain vient de le faire, tout en précisant qu'il s'agissait là d'une mesure exceptionnelle.

C'est le mercredi 21 janvier que le pape doit arriver à La Havane. Son voyage dans l'île comportera des étapes à Santa-Clara (le 22), à Camaguey (le 23) et à Santiago (le 24). Chaque fin de journée, il rentrera à la nonciature apostolique à La Havane, où il présidera, dimanche 25, les derniers rassemblements, avant de reprendre la route de Rome le lundi 26. L'intervention de Jean Paul II, à propos de Noël, fait partie de l'ultime bras-de-fer que se livrent l'Eglise catholique et le régime cubain, à cinq semaines d'une visite sur laquelle planent encore de sérieuses incertitudes.

Toutes les assurances sont loin d'être données quant aux conditions de déplacement jusqu'aux lieux des cérémonies que le pape doit présider lors de son séjour. Dimanche, après plusieurs semaines de discussions entre les parties, Fidel Castro a assuré que la moitié des transports en commun seraient utilisés pour permettre aux croyants de se rendre aux grandes cérémonies publiques.

Mais l'Eglise locale demeure sceptique quant au nombre de fidèles qui pourront en bénéficier. A l'un des émissaires du Vatican reçus à La Havane, le ministre des affaires étrangères, Roberto Robaina, a déclaré que *« toutes les foules qui le désirent pourront se rendre sur place »*. Réaction de l'envoyé spécial du pape : *« Mais quelles foules ? Les vôtres ou les nôtres ? »* Le Vatican redoute en effet une récupération politique de ces cérémonies. Les accompagnateurs du pape au Nicaragua, en mars 1983, ont gardé un fâcheux souvenir de la messe de Managua, marquée par des manifestations de soutien au régime sandiniste. *« Nous ne sommes pas le Nicaragua »*, a t-il été répondu à l'émissaire de Rome.

La retransmission télévisée des célébrations religieuses fait aussi problème. Jusqu'à hier, la retransmission d'images télévisées n'étaient envisagées que dans les centres de presse, en circuit fermé, au bénéfice des seuls journalistes accrédités (plus de 2 000 demandes). Dimanche, Fidel Castro a précisé que les autorités ecclésiastiques pourraient s'exprimer à la télévision pour Noël, mais l'incertitude demeure pour les autres événements qui accompagneront le voyage papal. *« En vingt ans de pontificat et en quatre-vingts voyages, ce serait la première fois que des images du pape ne seraient pas retransmises aux populations à qui cette visite est principalement destinée »*, se plaint un officiel du Vatican qui espère encore un revirement des autorités.

UNE SITUATION « SURRÉALISTE »

L'*« ignorance totale »* dans laquelle les autorités politiques cubaines, à un mois de l'arrivée de Jean Paul II, tiennent le cardinal Jaime Lucas Ortega, archevêque de La Havane, inquiète également Rome. Comment organiser un voyage du pape dans un pays où le chef de l'Etat court-circuite ostensiblement le chef de l'Eglise, ne réservant ses audiences, amicales et souvent très longues, qu'aux seuls émissaires personnels du pape ? Cette situation, que le Vatican qualifie de *« surréaliste »*, illustre, une fois de plus, que les relations des régimes communistes ont toujours été plus faciles avec le Saint-Siège qu'avec les communautés religieuses locales.

L'Eglise cubaine se plaint ainsi d'autres entraves mises, par exemple, à l'impression du matériel de la visite ; ou encore de l'interdiction signifiée par endroit de toute exposition de la photo du pape ou de la Vierge de la Charité, « patronne » du pays. De l'Eglise à l'Etat, personne n'a pourtant intérêt à un affrontement, fait-on observer au Vatican. Grâce à la visite de Jean Paul II, les catholiques cubains vont sortir des *« catacombes »* et d'un isolement de plus de trois décennies. Quant à Fidel Castro, il ne peut pas ignorer que beaucoup de capitales étrangères font de cette visite un test pour juger de l'évolution du régime. Les ambassades en témoignent auprès de la secrétairerie d'Etat du Vatican.

Aussi le tableau n'est-il pas uniformément sombre. A l'autorisation de fêter Noël qui vient d'être donnée, l'Eglise se félicite de l'autorisation donnée à cinquante-sept prêtres et religieux étrangers d'entrer dans le pays juste avant le séjour du pape. Cet allègement d'une contrainte qui date de 1967 a mis un peu de baume au cœur d'un clergé cubain actuellement réduit à 240 prêtres, desservant une population de plusieurs millions de fidèles. Sur ce point, Fidel Castro a tenu parole. *« Combien vous faut-il de prêtres ? »*, demanda t-il en octobre à un envoyé du Vatican. *« La moitié de ceux qui sont sur la liste d'attente »*, lui fut-il répondu. Le chiffre de cinquante-sept correspondait exactement à ce nombre !

Il y a d'autres signes de bonne volonté. Des demandes d'assistance liturgique ou technique ont été adressées à Rome pour l'organisation des cérémonies. La RAI et Radio-Vatican se sont rendus sur place pour préparer la couverture médiatique de célébrations dont les autorités civiles ignorent tout. L'argument de Rome consiste à faire comprendre aux Cubains que tout incident serait attribué à *« une manipulation idéologique »* plus qu'à l'incompétence.

Henri Tincq

M. Nétanyahou refuse de céder aux pressions américaines

Pas de plan précis de redéploiement territorial

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Plus ou moins discrètement pressé depuis deux mois par la communauté internationale d'honorer enfin les accords conclus avec les Palestiniens, Benyamin Nétanyahou se rebiffe. Dans un communiqué publié quelques heures avant que son gouvernement ne débatte une nouvelle fois, dimanche 14 décembre – et en vain –, des régions qu'Israël entend conserver à l'intérieur des territoires palestiniens occupés, le premier ministre déclare : *« Nous n'allons pas perdre la tête pour plaire à tel ou tel. Les discussions concernant le statut définitif* [des territoires occupés] *sont capitales pour l'avenir du pays. Ce sont les citoyens d'Israël et non ceux des Etats-Unis ou de l'Europe qui devront vivre avec. »* Le cabinet appréciera *« ce que sont les besoins sécuritaires d'Israël, pour lesquels le gouvernement seul est responsable »*.

En clair, faisait-on savoir dans l'entourage de M. Nétanyahou, *« il est très douteux »* que le premier ministre, convoqué pour la quatrième fois en à peine un mois par la secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, jeudi 18 décembre à Paris, se présente devant elle avec un plan précis de redéploiement territorial *« crédible »*. Pas question non plus de discuter de *« l'arrêt de jeu »* réclamé par Mme Albright dans la politique de colonisation juive relancée par M. Nétanyahou.

Coïncidence ? Le chef du gouvernement national-religieux, qui semblait initialement près de se soumettre à la pression américaine, a pris connaissance, à la veille du week-end, du véritable rappel à l'ordre envoyé par la Conférence des présidents des organisations juives américaines au président Bill Clinton. Dans leur lettre, dont le *Jerusalem Post* reproduisait, dimanche, de larges extraits, les responsables juifs rappellent que *« l'histoire des négociations passées montre que les possibilités de succès sont plus grandes lorsque les Etats-Unis et Israël travaillent de concert »*. Oubliant que le processus de paix n'aurait jamais pu être lancé en 1991 sans la fermeté de George Bush et de son secrétaire d'Etat, James Baker, le président de la conférence, Mel Salberg, insiste : les divergences entre les deux gouvernements ne doivent pas être traitées *« dans l'arène publique »*...

Sitôt dit, sitôt fait, Martin Indyk, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, a contredit Yasser Arafat, qui évoquait, dimanche, en sa présence et face à la presse, *« les pressions américaines qui,* espérait-il, *vont continuer »*. *« Dans le vocabulaire américain, nous ne parlons pas de pressions,* l'interrompt M. Indyk. *Nous cherchons simplement à encourager les deux parties à avancer... »* Une heure plus tard, à Washington, un porte-parole du département d'Etat déclarait que *« personne ne parle de pressurer qui que ce soit. Les difficiles décisions à prendre devront l'être par les deux parties elles-mêmes »*.

GARDER TOUS LES POINTS D'EAU

Le gouvernement israélien, qui n'est pas parvenu, dimanche, à se mettre d'accord sur ce que sont *« les lignes rouges »* d'Israël dans les territoires palestiniens, devait à nouveau en débattre mardi. M. Nétanyahou ayant décidé – ce qui renverse complètement la logique « progressive » des accords d'Oslo – que ses ministres doivent décider des conditions du statut définitif des territoires, avant qu'il puisse honorer son engagement personnel de procéder à *« trois redéploiements supplémentaires »* en Cisjordanie occupée, l'ampleur du retrait militaire « intérimaire » n'a pas même été abordée. M. Nétanyahou a d'ailleurs fait savoir, la semaine dernière, qu'il n'était plus question de trois mais *« d'un seul »* et éventuel retrait.

« Nous devons d'abord décider ce qui est nécessaire à notre sécurité nationale et essentiel à notre survie », a résumé dimanche David Bar-Ilan, son porte-parole. Selon des fuites de presse concordantes, ce qui est *« essentiel »* à Israël représente *grosso modo* 70 % des territoires occupés pour Ariel Sharon et un peu moins de 60 % pour Itzhak Mordehaï. Respectivement titulaires des infrastructures nationales et de la défense, les deux ministres sont, avec David Lévy, chef de la diplomatie, et M. Nétanyahou lui-même, membres du comité chargé de mettre au point les exigences finales d'Israël.

D'accord sur l'essentiel, et notamment l'annexion à Israël des cent cinquante colonies juives et de tous les points d'eau situés dans les territoires occupés, MM. Sharon et Mordehaï ont décidé de proposer la mise en construction rapide d'une nouvelle autoroute qui traversera le territoire palestinien du nord au sud. Cette voie, dont le percement nécessitera de nouvelles et conséquentes expropriations de terres palestiniennes, et qui s'ajoutera aux trois autres routes du même type qui traversent la Cisjordanie d'est en ouest, demeurera *« sous la souveraineté d'Israël »*.

Patrice Claude

Les Etats-Unis affichent leur intérêt pour le continent africain

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT américaine, Madeleine Albright, est arrivée lundi 15 décembre à Harare, au Zimbabwe, où elle devait s'entretenir avec le président Robert Mugabe. Le Zimbabwe est la dernière étape de la tournée africaine de Mme Albright, qui s'est également rendue en Ethiopie (où se trouve le siège de l'Organisation de l'unité africaine), Ouganda, Rwanda, République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Angola et Afrique du Sud la semaine dernière. La secrétaire d'Etat devait quitter Harare dans l'après-midi pour se rendre à Bruxelles.

Trois ans après un retrait précipité et spectaculaire de Somalie, les Etats-Unis reprennent pied sur le continent africain, privilégiant la diplomatie et l'économie. Mme Albright a centré son voyage sur l'Afrique des Grands Lacs, déstabilisée depuis le génocide rwandais en 1994, où elle s'est fixé pour but de faire progresser les intérêts américains, la justice, le droit, l'intégration régionale, et d'approfondir les relations avec une nouvelle génération de dirigeants.

A Addis-Abeba, dans un discours devant les représentants de l'OUA, la secrétaire d'Etat a estimé qu'il était *« temps pour les Etats-Unis d'ouvrir un nouveau chapitre dans ses relations avec le continent »*. Elle a lancé l'idée d'un *« nouveau partenariat au bénéfice des Africains et des Américains »*, fondé sur *« la démocratie et la coopération économique »*, qui dépasserait *« le paternalisme d'antan »*.

« L'AFRIQUE EST IMPORTANTE »

« Les Etats-Unis et la communauté internationale n'ont pas toujours travaillé avec l'Afrique et les Africains aussi bien qu'ils auraient pu le faire », a-t-elle reconnu, estimant qu'il fallait désormais *« faire mieux parce que l'Afrique est importante, et qu'aujourd'hui aucune région n'est plus importante en Afrique que celle des Grands-Lacs »*. L'Afrique centrale peut *« déstabiliser la moitié du continent, encourager ou retarder la croissance économique de Kampala jusqu'au Cap »*, a-t-elle expliqué. Tirant les leçons des drames et des erreurs passés, Mme Albright a admis que *« nous, la communauté internationale, nous aurions dû nous montrer plus actifs dans les premiers temps des atrocités commises au Rwanda, en 1994 »*.

En Ouganda, Mme Albright a annoncé une aide américaine pour les populations du nord du pays en butte à la guérilla de l'Armée de libération du seigneur (LRA). Elle a dénoncé le soutien de Khartoum à ce mouvement et a promis le soutien des Etats-Unis *« au gouvernement ougandais dans ses efforts pour mettre fin à la violence du régime soudanais et améliorer la sécurité des Ougandais »*. Mme Albright a rencontré à Kampala les dirigeants de l'opposition soudanaise, dont John Garang, le chef l'Armée de libération des peuples soudanais (SPLA), dans le but de renforcer la pression américaine sur le régime de Khartoum. M. Garang a estimé que *« cette rencontre inédite »* allait envoyer *« un message très puissant »* au gouvernement soudanais.

En quittant Kinshasa, le secrétaire d'Etat a exprimé sa satisfaction d'avoir établi *« une excellente relation »* avec le président Laurent-Désiré Kabila. Elle a affirmé que la RDC était *« la clé de l'avenir de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est »*. Elle a promis au pays une aide de quelque 40 millions de dollars pour la reconstruction et s'est engagée à *« travailler avec le gouvernement congolais »*.

En Afrique du Sud, Mme Albright a affirmé que Washington et Pretoria étaient globalement sur *« la même longueur d'ondes »* et elle a rappelé combien le mouvement anti-apartheid avait été *« important »* pour les Américains. – *(AFP, Reuters.)*

La conférence de l'OUA n'a pas résolu la crise des Comores

ADDIS-ABEBA
de notre envoyé spécial

La Conférence internationale sur les Comores, qui s'est tenue du 10 au 13 décembre à Addis-Abeba (Ethiopie) à l'initiative de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), s'est achevée sans progrès significatifs sur les principaux contentieux : l'intégrité territoriale de la République fédérale islamique des Comores et l'instauration d'une période de transition pour élaborer une nouvelle Constitution. Indépendantistes et gouvernement fédéral se sont seulement entendus sur la tenue *« dans les plus brefs délais, d'une conférence inter-îles pour définir un nouveau cadre institutionnel répondant aux aspirations légitimes des Comoriens »*.

L'OUA a organisé cette rencontre pour tenter de résoudre la crise qui a éclaté en juillet à Anjouan, où les sécessionnistes ont progressivement pris le contrôle de l'île puis déclaré unilatéralement leur indépendance le 3 août, déclenchant aussitôt un mouvement similaire sur l'île voisine de Mohéli dont les habitants se plaignent aussi d'être marginalisés par le présent gouvernement. Pierre Yéré, médiateur de l'OUA pour les Comores, estime que cette conférence, qu'il qualifie de *« prise de contact »*, a permis l'ouverture d'un dialogue.

Mais les séparatistes anjouanais et ceux de Mohéli ont résisté aux pressions de leurs compatriotes et de la communauté internationale pour éviter de reconnaître l'intégrité territoriale des Comores. Ils attendent maintenant que *« l'île de Grande Comore déclare à son tour son indépendance »* afin de débattre à la prochaine conférence du futur des relations régionales des trois îles *« partageant un même destin »*.

LE RÔLE DE PARIS

De son côté, le gouvernement se dit également satisfait des résultats de cette réunion. Il a réussi à écarter les exigences de l'opposition sur la mise à l'écart du président Mohamed Taki (élu en mars 1996) et sur une période transitoire au cours de laquelle la Constitution – que l'actuel chef de l'Etat avait rendue plus centralisatrice il y a un an – aurait été revue dans le sens d'une plus large autonomie pour chaque île. Le gouvernement, comme les Anjouanais, ont réussi à maintenir le *statu quo*, conclut Abdoulmajid Youssouf, un responsable de l'opposition qui se dit *« très déçu par le maigre bilan de cette conférence »*.

Une république de trois îles

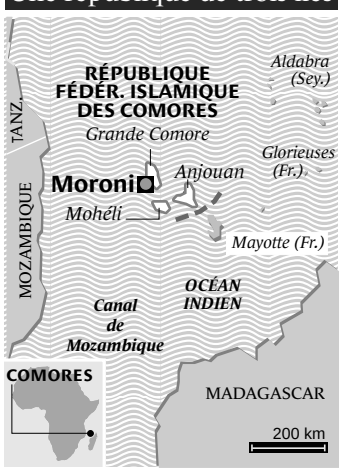

Le fait que la délégation anjouanaise a rejeté toute mesure d'apaisement (libération des prisonniers de guerre, amnistie générale, rétablissement des communications entre Grande-Comore et Anjouan) en dit long sur la persistance de la crise, malgré la réunion d'Addis-Abeba. Reste à savoir maintenant si Anjouan peut survivre économiquement alors que l'île n'a pratiquement pas d'autres ressources que l'argent de la diaspora anjouanaise.

D'aucuns vont jusqu'à préconiser un blocus total de l'île insurgée pour la contraindre à abandonner l'idée de sécession. Mais, pour ce faire, il faudrait que la France interdise toute liaison maritime entre Anjouan et Mayotte, la quatrième île de l'archipel, qui a choisi de rester française à l'indépendance des Comores, en 1975, permettant à la France de garder une présence militaire stratégique dans le canal du Mozambique.

Le rôle de Paris dans la dernière des nombreuses crises comoriennes a fait l'objet de spéculations dans les couloirs de la conférence. La majorité des délégués ont évoqué le sujet, estimant qu'*« Anjouan restera un problème tant que Mayotte n'aura pas réintégré les Comores »*. Force est de reconnaître que les Anjouanais détiennent un argument de poids en affirmant que *« l'intégrité territoriale des quatre îles des Comores telle que reconnue par l'ONU n'existe plus depuis le retrait de Mayotte »*.

Jean Hélène

IUA
INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
Membre et/ou accréditée de ACBSP – ECBE – WAUC
FLORIDE - MASSACHUSETTS - NEW YORK
MBA Master of Business Administration in International Management
■ Programme intensif de 12 mois.
■ Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés.
ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ Compatible avec vos activités professionnelles
■ 520 heures de formation intensive :
● 10 séminaires mensuels à PARIS
● Juillet et août aux USA
IUA, School of Management
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
International School of Management USA
Internet,http://www.iua.edu
IUA

Près de trois cents personnes ont reçu du sang contaminé en Irlande

PRÈS de trois cents personnes ont, en Irlande, reçu un produit sanguin élaboré à partir des dons d'une personne décédée d'une forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) due à la consommation de viande bovine contaminée par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). Le produit sanguin, fabriqué en Grande-Bretagne et commercialisé sous la marque Amerscam Pulmonate II, est utilisé pour certains diagnostics radiologiques d'affections pulmonaires. Les lots suspects ont été administrés à 268 patients dans 9 hôpitaux irlandais. Ils ont été retirés de la circulation le 26 novembre, après la découverte que *« l'un des donneurs de sang britanniques, dont le plasma* [avait] *été utilisé pour fabriquer le produit,* [avait] *développé ensuite la nouvelle variante de la MCJ »,* a indiqué, dimanche 14 décembre à Dublin, le ministère de la santé.

Selon le ministère, 320 doses ont été distribuées et 268 ont été utilisées avant la décision, *« par mesure de précaution »*, de retirer le produit. Le docteur Christopher Ludlam, un des responsables du traitement des hémophiles britanniques, exposait dans les colonnes de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* (du 6 décembre) toutes les craintes que l'on pouvait nourrir quant à la transmission de la maladie *via* les produits d'origine sanguine.

Le ministère, qui avait saisi, il y a quelques jours, un groupe d'experts sur la MCJ, a indiqué qu'il allait *« prochainement prendre des mesures vis-à-vis des personnes qui ont reçu ce produit, pour qu'elles soient informées de la manière la plus appropriée et la plus prudente »*. On ne sait encore si d'autres pays ont été concernés par des exportations similaires à partir de la Grande-Bretagne, où vingt-deux personnes sont décédées de la nouvelle forme de la MCJ. A la suite d'informations publiées par le *Sunday Telegraph*, les autorités sanitaires britanniques ont démenti, le 14 décembre, tout projet de plan national de détection pour tenter de déterminer l'ampleur de la contamination.

Jean-Yves Nau

L'Union européenne va s'élargir à l'Est

Les Quinze engageront des négociations au printemps 1998 avec cinq pays ex-communistes d'Europe centrale et orientale ainsi qu'avec Chypre. Selon Tony Blair, les six mois à venir seront « un grand moment pour l'Europe »

Lors de leur sommet, qui s'est achevé samedi 13 décembre à Luxembourg, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne ont lancé l'extension de la communauté à l'Est. Les négociations d'adhésion avec, dans un premier temps, six pays (Pologne, Hongrie, République tchèque, Estonie, Slovénie et Chypre) s'ouvriront au printemps 1998 dans le cadre de conférences intergouvernementales bilatérales. Les autres Etats candidats, moins bien préparés économiquement et politiquement, n'en seront pas exclus pour autant et seront invités à participer à une « conférence européenne ». La Turquie, restée à l'écart, a annoncé son intention de suspendre le dialogue politique avec Bruxelles. La Grande-Bretagne exercera, à compter de janvier 1998, la présidence de l'UE pour six mois. ***(Lire aussi notre éditorial page 20.)***

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

« Un pas historique » : c'est ainsi que la plupart des participants qualifiaient, dans la soirée du samedi 13 décembre, à l'issue du Conseil européen de Luxembourg, la décision des Quinze de lancer officiellement, au printemps 1998, avec onze pays, les négociations en vue du nouvel élargissement prévu de l'Union. La présence des chefs d'Etat et de gouvernement des onze pays candidats à l'adhésion, dont Vaclav Havel, le président tchèque, qui avait fait le déplacement en dépit de son état de santé, n'a malheureusement pas suffi à donner à l'événement la solennité qu'on aurait pu attendre.

La séance de travail officielle qui a réuni les Quinze et les « Onze » a été occultée par la bataille d'usure que la Grèce a menée jusqu'à la dernière minute sur la formulation des conclusions de la présidence européenne à propos de la Turquie. Il aura fallu une ultime séance de négociation en fin de sommet pour venir à bout des réticences d'Athènes sur l'invitation, pourtant très conditionnelle, faite à Ankara de participer à la Conférence européenne qui va être créée pour permettre un dialogue politique entre les Quinze et les pays candidats pendant la phase de pré-adhésion.

L'acharnement d'Athènes valait bien, il est vrai, la *« ténacité »* de Tony Blair, la veille, pour obtenir que la Grande-Bretagne puisse prendre part à toutes les délibérations concernant la gestion de la monnaie unique avant même d'abandonner la livre sterling. Faisant contre mauvaise fortune bon gré devant son demi-échec, usant admirablement de ses talents de tribun, le premier ministre britannique a été la vedette de la conférence de presse, samedi après midi, et a assuré qu'il entendait faire de la présidence britannique de l'Union, au premier semestre 1998, *« un grand moment pour l'Europe »*. Son combat pour défendre l'influence de Londres a permis aux Français de constater l'appui – y compris de l'Allemagne – dont ils bénéficiaient désormais, au sein de la future zone euro, quant à la nécessité d'une coordination étroite des politiques économiques des Etats-membres. Sur ce « Conseil de l'euro », Tony Blair les a en revanche obligés à accepter un texte moins précis qu'ils ne le souhaitaient. *« On ne mesure pas encore bien l'impact qu'aura sur nos économies le fait d'êtres dotées d'une monnaie unique. Il va falloir discuter de toute une série de questions qu'on n'envisage même pas aujourd'hui »*, a remarqué Lionel Jospin à l'issue du sommet.

« LA FIN DE LA GUERRE »

Les délégations des pays candidats ont quand même eu le temps de venir exposer, dans les salles de presse qui leur étaient réservées, leur satisfaction concernant l'accord intervenu sur la manière d'envisager les négociations d'élargissement. *« Pour un homme de ma génération, c'est véritablement la fin de la deuxième guerre mondiale »*, a déclaré avec émotion le ministre polonais des affaires étrangères, l'historien Bronislaw Geremek, ancienne figure de Solidarnosc. Les responsables des pays moins bien lotis, qui ont obtenu d'être finalement reconnus dès maintenant comme candidats à part entière, s'estimaient encouragés.

L'accord de Luxembourg prévoit que tous les candidats *« sont appelés à adhérer à l'UE sur la base des mêmes critères et qu'ils participent aux mêmes conditions au processus d'adhésion »*. Ce processus, *« de nature évolutive et inclusive »*, *« se déroulera par étapes, selon des rythmes propres à chaque Etat candidat, en fonction de son degré de préparation »*. Il sera lancé le 30 mars 1998, sous présidence britannique, par une réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze, des dix pays candidats d'Europe de l'Est et de Chypre. Pour les cinq pays considérés comme les plus avancés (Hongrie, Pologne, Estonie, République tchèque, Slovénie) ainsi que pour Chypre, des négociations seront entamées au printemps dans le cadre de conférences intergouvernementales bilatérales.

Pour tous, les Quinze se sont mis d'accord sur une stratégie de pré-adhésion prévoyant des interventions financières pour aider les gouvernements à intégrer l'acquit communautaire. Durant cette phase, un dialogue politique sera engagé au sein de la Conférence européenne, qui tiendra sa première réunion en mars 1998 à Londres. Aucun délai n'est fixé pour la durée des négociations. Le président Chirac a reconnu que lui-même et le chancelier Kohl avaient été *« un peu optimistes »* en prévoyant, il y a peu encore, que la Pologne pourrait entrer dans l'Union en l'an 2000... De nombreuses questions devront au préalable être également résolues entre les Quinze. Les Français ont obtenu que l'élargissement communautaire *« nécessite au préalable un renforcement et une amélioration du fonctionnement des institutions »*.

Henri de Bresson

La Turquie est « éligible » à l'adhésion

***LE CONSEIL EUROPÉEN** a confirmé dans son communiqué final, samedi 13 décembre à Luxembourg,* « l'éligibilité de la Turquie à l'adhésion à l'Union européenne. Elle sera jugée sur la base des mêmes critères que les autres Etats candidats. Les conditions politiques et économiques permettant d'envisager des négociations d'adhésion n'étant pas réunies, le Conseil européen considère qu'il importe toutefois de définir une stratégie pour préparer la Turquie à l'adhésion en la rapprochant de l'UE dans tous les domaines. (...)

VERBATIM

» Le renforcement des liens de la Turquie avec l'UE est aussi fonction de la poursuite des réformes politiques et économiques que cet Etat a engagées, notamment dans l'alignement des normes et des pratiques en matière de droits de l'homme sur celles en vigueur dans l'Union européenne ; du respect des minorités et de leur protection ; de l'établissement de relations satisfaisantes et stables entre la Grèce et la Turquie ; du règlement des différends, notamment par la voie judiciaire, en particulier via la Cour internationale de justice ; ainsi que de l'appui aux négociations menées sous l'égide de l'ONU en vue de parvenir à un règlement politique à Chypre. (...)

» L'adhésion de Chypre devrait bénéficier à toutes les communautés et concourir à la paix civile et à la réconciliation. Les négociations contribueront de manière positive à la recherche d'une solution politique au problème chypriote à travers des pourparlers sous l'égide des Nations unies, qui doivent se poursuivre en vue de la création d'une fédération bi-communautaire et bi-zonale. Dans ce contexte, le Conseil demande que la volonté du gouvernement de Chypre d'inclure des représentants de la communauté chypriote turque dans la délégation pour les négociations d'adhésion soit suivie d'effet. (...) »

Les Turcs ne cachent pas leur amertume et menacent de suspendre le dialogue avec Bruxelles

ISTANBUL
de notre correspondante

Furieuse d'avoir été « snobée » par les Européens au sommet de Luxembourg, la Turquie a annoncé son intention de suspendre le dialogue politique avec Bruxelles et réitéré sa menace d'accélérer l'« intégration partielle » de la partie nord de Chypre à la Turquie si l'UE entamait, comme prévu, ses pourparlers d'adhésion avec les Chypriotes grecs.

De ce sommet, la Turquie attendait des résultats concrets, à savoir son inscription sur la liste officielle des pays candidats à l'Union européenne. Mais, bien que les conclusions de la présidence fassent état de son *« éligibilité »* à l'adhésion, l'Europe n'a offert à la Turquie qu'un prix de consolation : une *« stratégie de rapprochement »* assortie, de plus, de conditions politiques qu'Ankara juge *« inacceptables »*. La Turquie estime que son adhésion à l'UE, en temps voulu – car elle admet avoir encore des progrès à faire dans de nombreux domaines – est un droit que lui avait octroyé l'accord d'Ankara, conclu en 1963.

Aux yeux des Turcs, les obstacles politiques placés sur leur chemin ne sont que des *« prétextes »* derrière lesquels se dissimule une méfiance due à leur religion musulmane.

L'UE, « CLUB CHRÉTIEN »

Les tergiversations des membres de l'UE, souvent qualifiée ici de « club chrétien », relèvent d'une *« mentalité et d'une approche erronée »*, a déclaré le premier ministre, Mesut Yilmaz, affirmant que la demande turque n'avait pas été examinée avec la même objectivité et bienveillance accordées aux autres candidats : *« La seule communauté européenne dans laquelle la Turquie n'aura pas sa place est une communauté qui se définit et s'impose des limites sur la base de la discrimination et de l'intolérance. »*

Ses espoirs déçus, la Turquie donne libre cours à sa rancœur, mais elle n'a pas pour autant brûlé tous les ponts. M. Yilmaz a affirmé que les accords existants, notamment l'union douanière, seraient maintenus. Malgré les turbulences politiques, les échanges commerciaux – plus de la moitié du commerce extérieur de la Turquie se fait avec l'UE – forment des liens solides. Cependant, en coulisse, il est déjà question d'un « embargo non déclaré » contre les consortiums européens lors de l'attribution de contrats gouvernementaux.

C'est sur la question de Chypre que les Turcs vont désormais durcir leur position. Alors que le président chypriote grec, Glafcos Clérides, voyait dans la perspective d'adhésion de Chypre un *« pas en avant historique »* qui *« sera bénéfique pour toutes les communautés de l'île et contribuera à une solution du problème »*, les commentaires émanant d'Ankara et de Lefkosa indiquent au contraire que la tension risque de monter dans la région. En acceptant d'ouvrir des pourparlers avec les autorités grecques chypriotes, l'UE a *« accepté que l'île est grecque »* et que les Turcs n'en sont qu'une *« minorité »*, a expliqué Rauf Denktash, le président de la « République turque de Chypre nord » (RTCN) qui n'est reconnue que par Ankara. *« C'est non seulement une insulte, mais une injustice. Nous ne participerons aux négociations que si nous sommes reconnus comme un Etat »*, a-t-il déclaré à la chaîne de télévision NTV.

Bien qu'il ne soit pas officiellement question pour la Turquie d'annexer la partie nord de l'île, l'« intégration partielle » qui, selon Mesut Yilmaz, sera accélérée *« dès avril »* si les négociations d'adhésion entre l'UE et Chypre ont lieu comme prévu, n'en est pas loin. Ankara rejette la responsabilité de cette situation sur les Européens qui, selon les Turcs, violent les accords internationaux de 1959-60 qui accordaient une égalité légale et politique aux deux communautés composant le gouvernement de Chypre. Le fait est que l'isolation politique et l'embargo économique auxquels a été soumise la RTCN, fondée en 1983, l'ont rendue totalement dépendante économiquement – et politiquement – de la Turquie.

Le risque d'une poussée islamiste a souvent été mentionné pour expliquer les enjeux de la décision européenne. En réalité, les Islamistes, qui n'attendaient pas grand-chose de l'Europe – la réaction de l'ancien premier ministre, Necmettin Erbakan, s'est d'ailleurs résumée à un *« je vous l'avais bien dit.. »* – ont moins de raison d'être déçus que les pro-Européens et tous ceux qui sont conscients du long chemin vers la démocratisation que la Turquie doit encore accomplir et qui espéraient que le soutien des Quinze faciliterait cette transformation. Ces derniers attachaient une importance particulière à l'étiquette européenne et ils se sentent trahis.

M. YILMAZ REÇU PAR M. CLINTON

La Turquie vit des jours difficiles : critiquée au sommet de Téhéran par les pays islamiques pour sa coopération avec Israël – au point que le président Süleyman Demirel avait choisi d'écourter son séjour –, elle est non seulement recalée à l'examen d'entrée de l'UE, auprès de laquelle elle avait officiellement déposé sa demande d'adhésion en 1987, mais se voit désormais imposer des préconditions pour obtenir le simple statut de candidate.

La Turquie affirme avoir d'autres solutions alternatives : elle parle d'un réchauffement des relations avec Moscou, de ses liens avec les républiques turcophones d'Asie centrale. Ankara tentera également de se rapprocher des Américains qui, eux, comptaient sur les Européens pour ancrer dans le camp occidental ce pays à l'importance stratégique et économique indéniable.

Mesut Yilmaz, qui rencontrera le président Bill Clinton à Washington, le 19 décembre, a d'ailleurs déclaré avoir reçu un message de l'administration américaine qui partageait *« sa déception »* face à la décision européenne. Aujourd'hui, les Turcs ne peuvent pas dissimuler leur amertume et leur sentiment d'isolement. Depuis plus de trente ans, l'Europe était un but prioritaire de la politique étrangère d'Ankara.

Nicole Pope

Qui fait le plus :

Intranet - COMPAQ - Études de devis - Maintenance sur site - Formation - Nikon - Hot Line - Windows NT - Apple - Intranetware - 22 Showrooms en France - HEWLETT PACKARD - Gestion de parc - 100 000 clients - Installations - Location évolutive - Ingénierie - 5 000 références en stock - EPSON - Conseil avant-vente - Internet - Logiciels - Microsoft - Réseaux - Appleshare - AGFA - Périphériques - Financement - TOSHIBA - Consommables - 50 techniciens - etc... etc...

...fait aussi des prix !

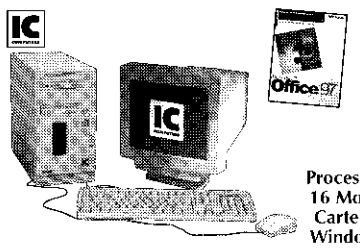

(Ref. ICP1010008 + CIB1400001)

10 359,54 FTTC
8590 FHT
ICP W-166MMX
Processeur Intel Pentium 166 MMX
16 Mo de DRAM EDO, DD 2,5 Go
Carte Video S3 Virge 4 Mo PCI 3D
Windows 95, MS Office 97 PME
Moniteur ADI 15" SVGA

12 047,94 FTTC
9990 FHT
ICC 4-200P
PPC 604e à 200 MHz
32 Mo de RAM, 512 Ko cache
DD 4 Go IDE, CD 24x
Mac Os 7.6, clavier, souris
(Ref. ICC1010010)

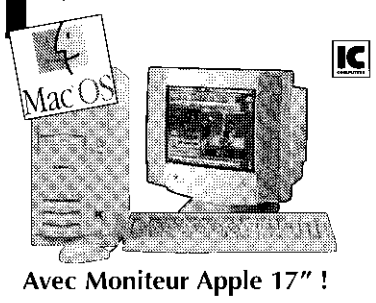

Avec Moniteur Apple 17" !

Prix Spécial pour paiement comptant. Offre valable jusqu'au 31 décembre 1997

IC

L'informatique au service des professionnels

IC Paris Beaubourg : ouvert le samedi - 75004 Paris - Tél. : 01 44 78 26 26 - IC Paris Micro Valley : 75015 Paris - Tél. : 01 40 58 00 00 IC Paris Vendôme : 75001 Paris - Tél. : 01 42 86 90 90 - IC Cergy 3 Fontaines : ouvert le samedi - Tél. : 01 34 35 18 28 - IC Evry 2 : ouvert le samedi - Tél. : 01 69 91 08 08 - IC Neuilly : ouvert le samedi - Tél. : 01 46 37 17 17- IC Saint-Quentin en Yvelines : ouvert le samedi Tél. : 01 39 44 72 72 - IC Avignon : Tél. : 04 90 82 22 22 - IC Aix en Provence : Tél. : 04 42 38 28 08 - IC Bordeaux : ouvert le samedi Tél. : 05 56 48 14 14 - IC Lyon : Tél. : 04 78 62 38 38 - Fax : 04 78 62 80 78 - IC Marseille : Tél. : 04 91 00 32 32 - IC Montpellier : Tél. : 04 67 15 94 94 - IC Nantes : Tél. : 02 40 47 08 62 - IC Rennes : Tél. : 02 99 67 21 00 - IC Reims : Tél. : 03 26 79 70 00 - IC Toulon : Tél. : 04 94 18 53 53 - IC Toulouse : Tél. : 05 61 25 62 32 - IC Tours : Tél. : 02 47 64 41 21.

Maaouiya Ould Taya réélu sans surprise chef de l'Etat mautinanien

NOUAKCHOTT. Face à une opposition qui avait appelé au boycottage du scrutin, le président sortant mauritanien, Maaouiya Ould Taya, cinquante-quatre ans, au pouvoir depuis treize ans, a été réélu sans surprise à la tête de l'Etat avec plus de 90 % des voix dès le premier tour de scrutin, vendredi 12 décembre.
Alors que le taux de participation a été inhabituellement élevé (près de 75 %), la principale surprise vient de son ancien ministre du Plan, Ch'bih Ould Cheikh Melainine, un nouveau venu sur la scène politique mauritanienne, qui *« talonne »* le président Ould Taya à Nouakchott et à Nouadhibou, capitale économique du pays. Les principaux griefs de l'opposition, qui a dénoncé une fraude électorale massive, portent sur le manque de fiabilité de l'Etat civil, difficile à établir dans un vaste pays de désert et de nomades, et qui permet les votes multiples. L'opposition a également contesté les taux de participation, notamment à Nouakchott, où les bureaux de vote paraissaient bien vides vendredi. – *(AFP.)*

Le président iranien veut « dialoguer » avec le « grand peuple américain »

TÉHÉRAN. Le président Mohamad Khatami a exprimé l'espoir, dimanche 14 décembre, de *« pouvoir dialoguer et parler avec le peuple américain dans un proche avenir. J'espère que cela ne prendra pas trop de temps »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Sans sombrer dans la rhétorique traditionnelle iranienne, M. Khatami a néanmoins indiqué que *« le premier pas vers un dialogue, c'est que les hommes politiques américains comprennent leur époque. Ils sont hors jeu, c'est là le grand problème »*, a-t-il dit, en faisant plusieurs allusions au *« grand peuple américain »*. Il a d'autre part affirmé que son pays souhaitait avoir des relations avec tous les pays, *« hormis le régime sioniste »*. Estimant que le processus de paix israélo-arabe *« n'aboutira pas à une paix juste »*, il a affirmé que Téhéran *« ne cherchera pas à imposer son point de vue aux autres »*. – *(AFP, Reuters.)*

Le premier ministre tchèque sortant est réélu à la tête de son parti

PRAGUE. Le premier ministre tchèque sortant, Vaclav Klaus, a été réélu dimanche 14 décembre, au congrès extraordinaire de Podebrady, à la tête du Parti démocratique civique (ODS). Il a recueilli 227 voix contre 72 pour son rival, l'ex-dissident Jan Ruml. Le congrès a donné un blanc-seing à la direction, sérail de fidèles, pour participer aux consultations sur la formation d'un nouveau cabinet et décider de l'entrée ou non de ministres ODS. Le président Vaclav Havel, qui comptait désigner un premier ministre dès lundi 15 décembre et le gouvernement dans la semaine, a *« regretté »* ne pas pouvoir tenir le calendrier qu'il s'était fixé. Selon le chef chrétien-démocrate Josef Lux, chargé de préparer la formation d'un cabinet, le victoire du programme de M. Klaus, opposé à tout compromis, *« représente un problème »*. – *(Corresp.)*

Retour au calme en Ulster après de violentes émeutes

LONDONDERRY (Irlande du Nord). Un calme précaire est revenu, dimanche 14 décembre à Londonderry, deuxième ville d'Irlande du Nord, après une nuit d'émeutes durant laquelle quelque 700 manifestants républicains ulcérés par une marche protestante ont harcelé des centaines de policiers. Selon la police, 6 personnes ont été blessées et 13 manifestants arrêtés.
Ces incidents, les plus graves observés dans la province britannique depuis la trêve décrétée en juillet par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), ne devraient pas remettre en cause la poursuite des négociations multipartites sur l'avenir de l'Ulster. Samedi 13 décembre, le chef du principal parti unioniste protestant, David Trimble, n'avait pas exclu de rencontrer en tête à tête le président du Sinn Fein, Gerry Adams. – *(AFP, Reuters.)*

Le président russe est apparu fatigué à la télévision

MOSCOU. Le président Boris Eltsine, hospitalisé depuis mercredi pour un *« refroidissement »*, est apparu dimanche 14 décembre sur les écrans de télévision, pâle, enroué, visiblement éprouvé par la maladie. La présidence avait convoqué à la maison de repos de Barvikha, près de Moscou, quelques journalistes russes triés sur le volet. Ils ont pu filmer et interroger le chef de l'Etat, qui remplissait son devoir d'électeur, à l'occasion d'un scrutin régional à Moscou. Boris Eltsine, qui doit rester au repos une douzaine de jours, a confirmé la version officielle de sa maladie : *« Je me sens plutôt pas bien (...) J'ai attrapé un virus, et le traitement dure comme d'habitude environ dix jours ». « On peut être tranquille pour la Russie, les événements sont sous contrôle, les informations arrivent (...) Je travaille quatre heures par jour »*, a-t-il ajouté. Le président russe (66 ans) a subi en novembre 1996 un quintuple pontage coronarien, consécutif à plusieurs attaques cardiaques. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : Abdelmoumen Belanes,** trente-huit ans, a entamé une grève de la faim illimitée depuis le 7 décembre, a-t-on appris dimanche 14 décembre. Torturé, interdit de visite de sa famille comme de ses avocats depuis plus d'un an, M. Belanes a comparu récemment pour *« avoir insulté et diffamé la presse tunisienne »*.

■ **IRAK : deux nouveaux gisements pétroliers** ont été découverts en Irak, a annoncé, dimanche 14 décembre, le directeur de la Compagnie pétrolière du Nord, Talal Achour Kanaan : le champ Ismaïl (au Nord) *« pourrait augmenter de manière importante les réserves pétrolières irakiennes »*, estimées officiellement à 112 milliards de barils ; L'autre gisement, *« contenant des quantités de pétrole et de gaz »* a été découvert dans le désert occidental, le premier dans cette zone. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : le président Bill Clinton** devrait se rendre le 21 ou le 22 décembre en Bosnie pour une visite aux troupes américaines et souligner la nécessité d'une présence des Etats-Unis dans la région, rapporte lundi 15 décembre le *Washington Post*. M. Clinton effectuerait une très courte visite à Sarajevo et Tuzla, quartier général des troupes américaines de la Force de stabiliation de l'OTAN (SFOR), précise le journal. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL : le premier ministre** Antonio Guterres, secrétaire général du Parti socialiste, a déclaré que le PS a remporté aux municipales de dimanche une *« victoire historique »*. Son score approche celui obtenu lors des législatives de 1995 (43 % des suffrages exprimés). Le PS contrôle dorénavant 127 mairies et 12 des 18 chefs-lieux de district. – *(AFP.)*

Des dizaines de milliers de personnes ont défilé contre la violence au Pays basque

Le dernier assassinat de l'ETA renvoie les partisans de lutte armée à leur isolement

Après l'assassinat, le 11 décembre à Irun, du conseiller municipal José-Luis Caso, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté, samedi 13 à Saint-Sébastien, contre la violence et pour la paix au Pays basque. Une autre manifestation devait avoir lieu lundi à Bilbao. Elle avait été convoquée avant l'assassinat de M. Caso par les syndicats nationalistes, qui demandent au pouvoir de sortir du blocage actuel.

SAINT-SÉBASTIEN
de notre envoyé spécial

« Ce pays est devenu fou. Les uns proclament une trêve que les autres n'acceptent pas. D'autres encore veulent que les gens se parlent. Et voilà un nouveau meurtre. Jamais on n'en sortira. » Pili et son mari José sont désarçonnés au sortir de la marche silencieuse qui, samedi 13 décembre, a traversé Saint-Sébastien pour protester contre le dernier attentat attribué à l'organisation séparatiste basque ETA : l'assassinat, l'avant-veille à Irun, d'un conseiller municipal du Partido popular (PP), la formation au pouvoir à Madrid.

Portant à bout de bras une banderole proclamant en langue basque *« Bakea orain eta betirako »* (La paix maintenant et pour toujours), les principaux dirigeants des partis politiques, à l'exception de ceux de la coalition indépendantiste Herri Batasuna (HB), ouvrent le cortège aux côtés de José-Antonio Ardanza, président du gouvernement autonome basque, et de Francisco Alvarez Cascos, vice-président du conseil espagnol. Derrière eux cinquante mille personnes, selon la police basque, en une foule où le jean côtoie la veste et le traditionnel béret. Pas un slogan, pas un cri de la plage d'Ondarreta à la place d'Anoeta. Et sans aucun discours, tous se disperseront devant la colombe de la paix, une statue symbolique à l'entrée de la ville.

Paradoxalement, une partie de ces personnes auraient normalement dû manifester le même jour, à la même heure, à Bilbao, ou au moins participer, le lundi 15 décembre, aux deux heures de grève initialement organisées par les syndicats majoritaires en Pays basque, ELA et LAB. Après la condamnation de vingt-trois dirigeants d'Herri Batasuna à sept ans de prison par le tribunal suprême de Madrid, beaucoup, en Pays basque, avaient en effet jugé cette sentence disproportionnée et peu propice à favoriser le dialogue. Avec la mort du conseiller municipal José-Luis Caso, la situation s'est complètement retournée.

A la recherche d'une troisième voie entre la violence de l'ETA et le refus de toute discussion actuellement prôné par le gouvernement de Madrid, les syndicats nationalistes ELA et LAB avaient ouvert un espace en proposant une manifestation et une simple grève de deux heures, lundi 15, avec pour thème *« La solution doit venir du plein développement de la démocratie »*, en référence aux divers blocages entre Madrid et le Pays basque. S'y étaient ralliées, outre HB, des personnalités nationalistes peu suspectes de radicalisme.

AU PIED DE LA COLOMBE

Une convergence s'amorçait en faveur de la décrispation et de la recherche de nouvelles solutions pour le Pays basque. C'était également l'occasion pour HB de sortir de l'isolement dans lequel elle est confinée. Cette perspective a tourné court avec l'assassinat d'Irun. On peut se demander pourquoi l'ETA a de nouveau tué. Pour « venger » la condamnation des dirigeants indépendantistes ? Pour exiger une négociation ou au moins le rapprochement des prisonniers basques de leur foyer ? *« A priori, je n'écarte pas les explications simples,* répondait, à l'issue de la manifestation de Saint-Sébastien, Xabier Arzallus, président du Parti nationaliste basque (PNV), la formation dominante au Pays basque espagnol. *Les gens de l'ETA sont des clandestins sans logistique qui n'ont pas toujours le recul pour apprécier les situations. En proie à des désaccords, ils ont pu opter pour la politique du pire : hier ils ont tué des militants socialistes, aujourd'hui des membres du PP, demain ce sera peut-être nous. »*

Au pied de la colombe de la paix, on n'excluait pas non plus que la troisième voie syndicale ne plaise guère à ETA. Si l'arrêt de travail prévu avait été un succès, il risquait de la marginaliser. L'organisation clandestine a repris l'initiative : après le meurtre de José-Luis Caso, la grève a été annulée et tous les acteurs du drame paraissent être revenus à leurs positions habituelles.

Michel Garicoix

PARIS AMSTERDAM

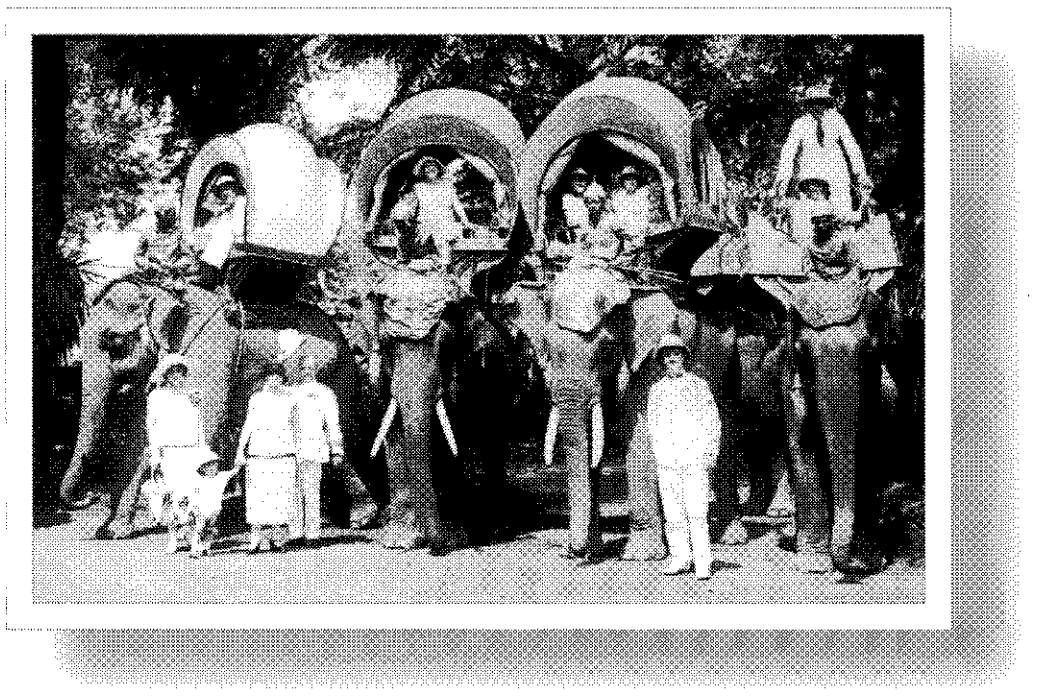

Déjà à l'époque, nous étions très actifs sur tous les continents...

Aujourd'hui, Robeco crée la Banque Robeco
et vous ouvre l'accès aux meilleures opportunités dans le monde entier.

Saviez-vous que Robeco est l'un des plus grands spécialistes de la gestion internationale depuis 70 ans ? Présent dans plus de 110 pays et 20 bourses dans le monde, Robeco gère 330 milliards d'actifs investis dans 25 pays, 8 devises, 400 entreprises, 260 immeubles et centres commerciaux de prestige. Au quotidien, nos analystes présents dans chaque partie du globe permettent à nos experts financiers d'intervenir sur les marchés en temps réel et de créer des solutions spécifiques adaptées aux investisseurs de chaque pays. Cette particularité confère à Robeco un positionnement unique sur le marché français depuis 1988, date de création de sa première maison de titres à Paris. Avec la Banque Robeco, ce sont aujourd'hui de nouvelles perspectives d'investissements qui s'ouvrent à vous. Un argument qui mérite réflexion lorsque l'on sait que vous pouvez également accéder directement à l'ensemble des valeurs de la place financière internationale dans le cadre d'enveloppes fiscales multiples. Pour en savoir plus sur tout ce que la Banque Robeco peut vous offrir, n'hésitez pas à contacter nos Conseillers Financiers : http://www.robeco.fr ou Numéro Indigo 0 803 345 345 (1,09 F TTC/min)

BANQUE ROBECO
INVESTISSEMENTS & PLACEMENTS

NOUS N'AVONS PAS FINI DE VOUS ÉTONNER

NEW YORK TOKYO

RCS Paris B 410 383 318 - JWT CONSUMER JJIMOI

PARLEMENT **Le débat sur le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, relatif à l'immigration, a donné lieu, dimanche 14 et lundi 15 décembre, dans la matinée, à des incidents entre le ministre de l'intérieur et les députés de l'opposition. L'article 17 du projet, qui porte sur le regroupement familial, n'avait toujours pas été adopté lundi matin, alors que le texte compte vingt-neuf articles au total. ● DEUX AFFRONTEMENTS ont mis aux prises le rapporteur du projet, Gérard Gouzes (PS) et Jean Tiberi (RPR), maire de Paris, d'une part, M. Chevènement et Pierre Lellouche, député (RPR) de Paris, d'autre part. ● LE PROJET ne touche qu'à des aspects marginaux du regroupement familial, droit instauré il y a vingt ans sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing et qui, du fait du tarissement de l'immigration, donne lieu à de moins en moins d'entrées sur le territoire.**

Regain de tension entre le gouvernement et la droite sur l'immigration

Le climat s'est fortement dégradé à l'Assemblée nationale dans le débat sur le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, sur lequel les députés devaient voter mardi 16 décembre. D'« accrochages » personnels en suspensions de séance, l'examen du texte a pris un retard important

LE *GENTLEMEN'S AGREEMENT* – selon l'expression du président du groupe UDF, François Bayrou, qui avait ainsi qualifié l'accord conclu entre le gouvernement et l'opposition sur l'organisation ds débats – a-t-il vécu ? Dimanche 14 décembre, la discussion sur le regroupement familial, émaillée d'incidents tout au long de la journée, a été interrompue dans le tumulte, le président de séance, Gilles de Robien (UDF), levant la séance à 1 heure du matin, lundi, après une série de suspensions et de rappels au règlement.

Le sujet du regroupement familial, qui a donné lieu à des interventions particulièrement « musclées » de la droite, pouvait certes se prêter à quelques débordements. *« C'est un article " trois étoiles ", qui vaut le voyage »*, avait ainsi prévenu François d'Aubert (UDF, Mayenne) en début d'après-midi. Sachant pertinemment que ce thème donnerait lieu à de longues discussions, le ministre de l'intérieur a demandé d'emblée, dimanche matin, le report de la discussion de plusieurs articles, pour en venir directement à l'article 17 du projet de loi. L'objectif du gouvernement, qui était de faire voter cette disposition dimanche soir afin d'aborder la question de l'asile lundi, n'a pas été atteint.

« DÉLUGE VERBAL »

En l'absence des députés Verts, qui avaient quitté l'hémicycle pour protester contre *« le mépris »* dans lequel le gouvernement les tient (*Le Monde* daté 14-15 décembre), rares ont été les points de discussion relevant de divergences au sein de la majorité plurielle. En début de matinée, les députés de la majorité ont adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement du représentant de la Gauche socialiste, Julien Dray (Essonne), exemptant de poursuites pénales pour aide au séjour irrégulier les associations de soutien aux droits des étrangers ; en fin de matinée, André Gerin (PCF, Rhône) a protesté, au nom de son groupe, contre l'organisation des débats : *« Si ça continue, nous sommes dans une situation où nous allons au mieux nous abstenir »*, a-t-il prévenu, sans pour autant faire allusion au peu de succès rencontré, jusqu'à présent, par les propositions des députés communistes. Pour le reste, les débats ont donné lieu à un affrontement droite-gauche classique, mais parfois violent. L'opposition s'est déchaînée contre l'article 17 du projet de loi, qui vise à assouplir les conditions mises au regroupement familial : le texte du gouvernement étend les possibilités de regroupement des enfants issus d'un premier mariage. Par ailleurs, aucun refus ne peut être opposé au demandeur qui dispose de ressources au moins égales au SMIC pour le seul motif de *« ressources insuffisantes »*. Le demandeur, enfin, doit prouver qu'il disposera d'un logement suffisant à l'arrivée de sa famille (alors que la loi en vigueur lui impose de disposer d'un logement suffisant au moment de la demande). Le projet supprime aussi la possibilité de retirer le titre de séjour d'un étranger au motif qu'il a fait venir sa famille en dehors de la procédure régulière. A l'initative de la commission des lois, les députés ont fait passer de deux ans à un an le délai de résidence requis pour faire venir sa famille.

« Si cet article était connu des Français, il susciterait probablement un soulèvement », a lancé d'emblée Pascal Clément (UDF-PR, Loire), provoquant ainsi des rires sur les bancs socialistes. Evoquant l'assouplissement pour les enfants issus d'un premier mariage, M. Clément a indiqué qu'*« il ne s'agit plus d'ouverture d'esprit, mais d'inconscience ou d'irresponsabilité ». « Tout cela traduit une volonté profonde de déstabilisation de la société française »*, a-t-il ajouté. *« Les cas de fraudes vont se multiplier et on assistera au regroupement de familles polygames »*, a lancé Pierre Lellouche (RPR, Paris). Intervenant au sujet de l'assouplissement des conditions de ressources, Didier Quentin (RPR, Charente-Maritime) a affirmé que le gouvernement souhaitait, *« par démagogie, par idéologie ou par calcul politicien, une plus grande paupérisation des populations étrangères ». « Le gouvernement va accroître le déficit de la branche famille de la Sécurité sociale »*, a affirmé quant à lui François d'Aubert (UDF, Mayenne), évoquant la venue en France d'enfants *« nés de la polygamie ou de mariages bidons »*.

Face à la violence de ces attaques, le ministre de l'intérieur a cherché à minimiser l'impact de ces mesures : évoquant *« un mouvement qui tend à s'amortir de lui-même, suite à l'arrêt de l'immigration de travail »*, le ministre a estimé que ces assouplissements étaient *« dictés par le sentiment d'humanité »* : *« Nous ne voulons pas qu'il y ait d'enfants abandonnés »*, a-t-il notamment affirmé. Les propos de la droite ont suscité également des réactions sur les bancs socialistes : *« Imaginez un Parlement d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie qui débattrait ainsi du regroupement familial de nos concitoyens (...). Regardez-vous dans un miroir et demandez-vous si ce que vous faites n'est pas honteux ! »*, a lancé Gérard Fuchs (PS, Seine-Maritime).

Interrompue à 18 heures, pour laisser au ministre le temps de rejoindre les studios de TF 1, où il doit participer à l'émission de Michel Field, *« Public »*, la séance reprend à 20 h 45, dans l'hémicycle, où la gauche se trouve nettement minoritaire. L'opposition en profite pour obtenir l'adoption – provisoire – d'un amendement qui réduit à néant l'assouplissement apporté par le projet de loi aux conditions de ressources et de logement des demandeurs de regroupement familial. Poussant leur avantage, les députés de l'opposition poursuivent leur bataille avec énergie. Pierre Cardo (UDF-DL, Yvelines) souhaite que pour *« protéger les familles elles-mêmes »*, l'administration puisse vérifier les conditions de logement du demandeur. *« On voit des gens accepter des conditions de logement extraordinairement difficiles. Nous risquons, pour faire plaisir aux gens, de permettre des regroupements qui mettront les familles dans des situations épouvantables »*, plaide le maire de Chanteloup-les-Vignes. Et d'autres députés de droite de dénoncer, une fois de plus, le *« laxisme militant »* du gouvernement et de sa majorité.

Manifestement agacé, M. Chevènement s'interroge : *« Que faire devant ce déluge verbal, ce procès d'intention permanent, ce débordement de fantasmes ? »* A un élu du Vaucluse, Thierry Marinani (RPR), il répond : *« Nous assistons à une sorte de crue torrentielle comme il s'en produit parfois dans votre pays et vous allez me faire croire que vous êtes à l'origine des inondations catastrophiques contre lesquelles ma mission est d'ailleurs de lutter et de vous prévenir. »*

Jean-Baptiste de Montvalon et Fabien Roland-Lévy

Les associations exemptées de poursuites

L'Assemblée nationale a adopté, dimanche 14 décembre, un amendement exemptant de poursuites pénales pour *« aide au séjour irrégulier »* les associations à but non lucratif *« qui apportent aide et conseils à un étranger »*. Présenté par Julien Dray (PS, Essonne), cet amendement avait reçu un avis défavorable du rapporteur, Gérard Gouzes (PS), et du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. L'un comme l'autre, ils avaient souligné qu'une proposition en tout point similaire avait déjà été repoussée par les députés. *« Ne créons pas de confusion supplémentaire ! »*, avait ajouté le ministre. Au passage, il avait remercié les députés présents la veille *« jusqu'à 7 h 30 »*. Le compliment n'a visiblement pas porté : refusant, pour une fois, de suivre le gouvernement, les députés socialistes ont joint leurs voix à celles des communistes pour faire passer l'amendement.

Incidents à répétition entre le ministre de l'intérieur et l'opposition

EST-CE L'EXASPÉRATION de voir les débats traîner en longueur, la volonté de répondre au discours parfois très musclé de la droite, ou le souci de ressouder la majorité plurielle, au moment d'entrer dans la dernière ligne droite de l'examen du texte ? Le ministre de l'intérieur et le rapporteur de la commission des lois ont été à l'origine d'incidents à répétition, dimanche 14 décembre, qui n'ont certes pas contribué à accélérer les débats.

« M. Le Chevallier [député Front national du Var] *n'est pas là, mais M. Lellouche le représente ! »*, lance Jean-Pierre Chevènement, en fin de matinée, à la suite d'une intervention du député RPR de Paris. Après avoir manifesté bruyamment son indignation, Pierre Lellouche demande au ministre s'il *« retire »* ses propos. *« Je ne retire rien du tout !* (...) *Je ne cherche qu'à aider la droite à rester républicaine ! »*, réplique M. Chevènement. *« Je ne vous respecte plus »*, s'exclame alors M. Lellouche, qui s'en prend, dès la reprise de la séance, à 15 heures, à un *« ministre totalitaire »*.

A 16 h 30, c'est au tour de Gérard Gouzes de mettre le feu aux poudres : se disant soucieux de *« détendre l'atmosphère »*, le rapporteur de la commission des lois, qui relève l'arrivée dans l'hémicycle du maire de Paris, *« suggère d'interroger M. Tiberi, qui est un spécialiste du regroupement familial et tribal sur les bureaux de vote de son arrondissement... »*. Tempête à droite : *« C'est honteux ! Vous êtes un voyou* (...), *un misérable ! »*, s'exclame M. Tiberi. Le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, menace d'exiger la réunion immédiate de la conférence des présidents. Tout rentre dans l'ordre après une suspension de séance de vingt minutes, M. Gouzes s'excusant auprès du maire de Paris, *« d'autant plus volontiers que les Corses sont français et que la Corse est une belle province de notre France »*.

A 22 h 30, M. Chevènement s'en prend à nouveau à M. Lellouche, qui vient d'observer que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne *« ont des législations qui excluent que l'immigration se branche sur les prestations sociales ». « En travaillant contre l'immigration, on travaille contre la France ! »*, s'exclame le ministre. *« J'ai lu Charles Maurras, qui expliquait que des gens qui n'avaient pas la même religion que nous – la religion catholique – étaient inassimilables ! Que les juifs, c'était l'anti-France ! Votre raisonnement est exactement le même ! »* s'écrie-t-il, déclenchant un tumulte sur les bancs de droite.

« MÊME FAÇON DE PENSER QUE MAURRAS »

Il est 23 h 20. Afin que *« le ministre revienne à la raison et se calme »*, M. Debré demande une suspension de séance, la première d'une série alternant rappels au règlement, invectives et proclamations d'indignation, qui ne prendront fin qu'à 1 heure du matin, lundi, lorsque Gilles de Robien (UDF), au « perchoir », finit par lever la séance. Auparavant, M. Lellouche demande des *« excuses publiques »* au ministre de l'intérieur pour ses propos. Ils constituent *« une insulte à la mémoire de nos pères et à l'ensemble des gaullistes »*, s'écrie le député de Paris, *« fier d'avoir servi un homme* [Jacques Chirac] *qui a demandé, le premier, que les Français regardent leur histoire en face, un homme qui n'avait pas pour ami M. Bousquet ! »*. Loin de s'exécuter, M. Chevènement développe une nouvelle fois sa comparaison *: « Oui, j'ai retrouvé, dans vos raisonnements et vos logiques, exactement la même façon de penser que chez Maurras. »*

Dans les couloirs, les députés de l'opposition affirment que les débats ne pourront reprendre si le ministre de l'intérieur ne fait pas un geste. M. de Robien tente, en vain, de trouver un arrangement. L'air sombre, le ministre de l'intérieur arpente la salle des pas perdus, répétant à ceux qu'il rencontre sa démonstration sur le dirigeant de l'Action française. Dans l'hémicycle, M. Debré, après une intervention de Georges Sarre (MDC, Paris) appuyant M. Chevènement, demande que la séance soit levée.

J.-B. de M. et F. R.-L.

Consacré par la droite en 1976, le regroupement familial n'a cessé d'être restreint depuis lors

SI LA BATAILLE parlementaire fait rage, tout particulièrement, à propos du regroupement familial, c'est sans doute parce que ce principe constitue le pivot des réalités françaises de l'immigration. Pivot historique : au milieu des années 70, la reconnaissance du droit des travailleurs immigrés à faire venir femme et enfants a transformé une immigration de main d'œuvre en immigration de peuplement, sans que cette mutation fondamentale résulte, d'ailleurs, d'une décision véritablement assumée. Pivot statistique aussi, puisque, depuis l'arrêt de l'immigration de travailleurs, en 1974, les familles constituent le principal contingent d'entrées légales (27 % en 1996). Pivot social et politique, enfin : la venue des familles est à la fois une source de frictions dans la société et la condition même de l'intégration.

Pourtant, au moment où, à l'Assemblée nationale, l'opposition choisit de concentrer ses attaques sur cet aspect secondaire du projet Chevènement et où, par contraste, la majorité semble faire assaut de largesses sur ce point, un coup d'œil rétrospectif suffit à rappeler une réalité politique largement plus nuancée. Depuis vingt ans, tous les gouvernements ont oscillé entre l'application d'un grand principe des droits de l'homme, le droit de vivre en famille, et la tentation d'interdire l'entrée aux femmes et enfants d'étrangers sous prétexte de maîtriser les flux migratoires. Ces mouvements de balancier traduisent les hésitations de la France à se reconnaître en tant que pays d'immigration.

PREMIER DURCISSEMENT EN 1984

1976 : en trente lignes anodines, un décret consacre un droit historique. Le conjoint et les enfants d'un immigré obtiennent le droit à un titre de séjour si ce dernier est régulièrement installé depuis un an, s'il dispose de ressources *« stables, suffisantes »* et d'un logement *« adapté »*. Le texte est signé du premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, et de quatre de ses ministres : Michel Durafour (travail), Michel Poniatowski (intérieur), Jean Sauvagnargues (affaires étrangères) et Simone Veil (santé). Il vise à réglementer la pratique courante de la régularisation sur place des familles qui continuent d'arriver en dépit de l'arrêt de l'immigration décidé en 1974.

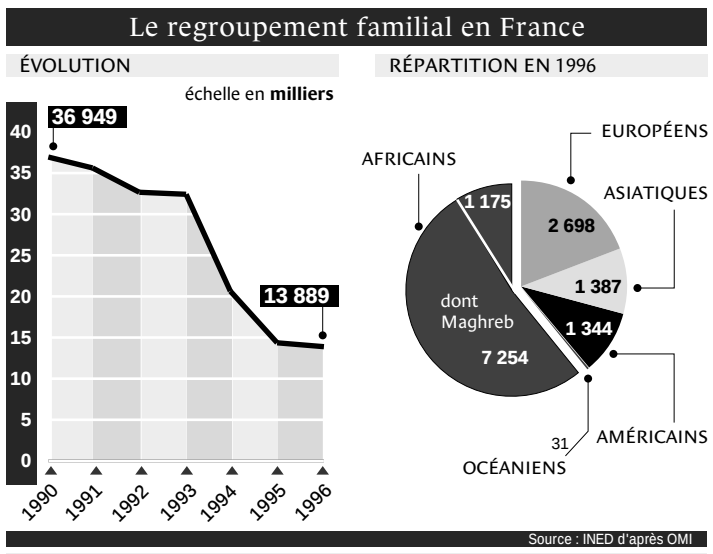

Le regroupement familial provient davantage d'Europe, d'Amérique ou d'Asie que d'Afrique noire. En 1996, l'Afrique « hors Maghreb » représentait 8,5 % du total des dossiers retenus.

Cependant, sitôt accordé ce droit, le gouvernement tente de le retirer : dès 1977, alors que décline le *« libéralisme avancé »* giscardien et qu'enfle le chômage, Raymond Barre signe un décret prévoyant de suspendre pour trois ans le regroupement familial. Le Conseil d'Etat, saisi par le Gisti (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), annule ce décret en 1978 et consacre le *« droit de mener une vie familiale normale »* comme un principe général du droit résultant du préambule de la Constitution de 1946. Cette affirmation de principe, confortée par la Convention européenne des droits de l'homme, qui affirme le droit de toute personne *« au respect de sa vie privée et familiale »*, sera le roc sur lequel buteront toutes les tentatives de restreindre le regroupement familial.

Proclamé par la droite, le droit des immigrés à vivre en famille sera rétréci d'abord par la gauche. En 1984, Georgina Dufoix interdit le regroupement lorsque les membres de la famille sont déjà présents sur le territoire ; elle exige une démarche effectuée dans le pays d'origine. Pourtant, les regroupements « sur place » continueront jusqu'à ce que la loi Pasqua de 1993 permette aux préfets de retirer le titre de séjour d'un étranger ayant fait venir sa famille hors procédure. Entre-temps, les gouvernements Rocard, Cresson et Bérégovoy nourriront avec constance le projet de resserrer les conditions de revenu et de logement et d'interdire les regroupements polygamiques. Charles Pasqua, lui, passera à l'acte et inclura dans la loi en les durcissant toutes les conditions réglementaires déjà exigées pour le regroupement. Le texte qui porte son nom permet aussi aux maires de donner leur avis sur les conditions du regroupement familial et prohibe la venue des enfants en plusieurs fois, ce qui rend les conditions matérielles encore plus difficiles à remplir.

LE FLUX NE PEUT QUE SE TARIR

Ces restrictions législatives, appuyées par des pratiques administratives de plus en plus restrictives, transforment le regroupement familial en peau de chagrin, nourrissant le flux des femmes et des enfants sans papiers. A Paris, le niveau des loyers rend impossible tout regroupement légal. Les allocations familiales prévisibles ne sont pas prises en compte pour le calcul des ressources du demandeur, et il peut suffire de 1 mètre carré manquant pour être recalé. De 37 000 personnes « rejoignantes » en 1990, le flux se réduit à 32 000 à la veille de la mise en œuvre de la loi Pasqua, et s'étrangle à moins de 14 000 en 1996 (source INED), la moitié d'entre elles étant constituée de Maghrébins, 20 % d'Européens, les 30 % restants se partageant presque également entre Américains, Asiatiques et Africains.

Mathématiquement, le flux des familles ne peut que se tarir, puisque le vivier de nouveaux immigrés n'augmente presque plus. Pourtant, même si, dans la réalité, il est réduit à son minimum historique, le regroupement familial reste un symbole qui nourrit la polémique.

Philippe Bernard

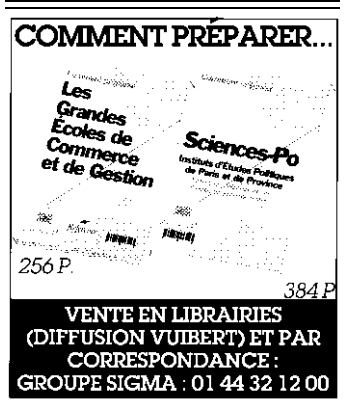

Pour vous aider à réussir
PRÉPARATIONS SEMESTRIELLES
■ GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE SESAME/ACCES (ESSCA) BAC 0 ADMISSIONS BAC +2, +3
■ SCIENCES PO 1ère & 2ème ANNÉES
■ SOUTIEN DROIT / SCIENCES ÉCO.
ISTH DEPUIS 1954
6, AV. LÉON HEUZEY 75016 PARIS
01 42 24 10 72
3615 ISTHES FAX 01 42 24 73 25
ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS

QUE SERAIT L'AUDACE SANS LA GRACE ?
SO PRETTY
SO PRETTY DE Cartier PARIS
PARFUM
ATELIERS ABC
Photo D. ISSERMANN
Cartier

M. Hue ne fait pas d'Amsterdam un motif de rupture avec le gouvernement

Le PCF lance une « contre-brochure » sur l'euro

EN MAI 1996, alors que les élections législatives étaient loin et que la mise en place de l'euro appartenait à la droite, Robert Hue avait réuni l'ensemble des partis communistes et ex-communistes d'Europe. Plus de 4 000 militants, espagnols, portugais et italiens étaient venus à Paris, avec leurs drapeaux rouges ; on avait chanté *Bandiera rossa.* Dimanche 14 décembre, à La Défense, le PCF a à nouveau réuni deux cents personnes sur l'Europe. A la tribune, au côté de Fausto Bertinotti – le très européen secrétaire général du Parti de la refondation communiste (PRC) italien – se trouvaient Henri Guaino, commissaire au Plan, un représentant du mouvement étudiant allemand et – une première pour le PCF – une responsable de Solidarnosc.

Simple changement de style ? *« Rien à voir,* renchérit Pierre Blotin, le numéro deux du PCF. *Il y a un an, c'était eurorébarbatif ; aujourd'hui, c'est euroconstructif. »* Martelé *« sans complexes »* par le secrétaire national, qui, après s'être rendu au Bundestag, doit clore sa tournée européenne, mardi, par une visite au Parlement européen de Strasbourg, l'adjectif donne le ton des priorités du PCF.

« Le traité de Maastricht a délimité un champ institutionnel et politique contraignant, renforcé par le pacte de stabilité adopté à Amsterdam. Je n'ignore pas cette réalité », a confirmé M. Hue. Dès lors, le débat sur l'euro devient *« une entreprise de longue haleine, qui ne s'enferme pas dans le calendrier institutionnel »* et ne doit pas buter sur les proches échéances. Une manière de préparer ses troupes à la ratification du traité d'Amsterdam au Parlement. Il a laissé entendre que ceux qui prédisent une crise européenne et le départ, à cette occasion, des ministres communistes se trompent.

M. Hue ne clôt pas pour autant le débat. Répondant à Lionel Jospin, qui, dans *Les Echos* du 9 décembre, déclarait que les autres conditions du passage à l'euro *« sont en passe d'être réunies »,* il a jugé que, *« pour le rôle de la Banque centrale européenne, les conditions visant à contrecarrer les effets de cette institution ne sont pas réunies ». « Je ne suis pas d'accord avec le premier ministre »,* a-t-il ajouté, mais *« je le dis, parce que c'est la façon de travailler de la gauche plurielle ».* M. Hue a rappelé la manifestation nationale *« pour un référendum sur le passage à la monnaie unique »,* le 18 janvier 1998, point d'orgue – point final ? – de pétitions lancées depuis plus d'un an par les fédérations. Au mot d'ordre initial s'en est ajouté un second : sont aussi appelés à manifester ceux qui souhaitent... *« la réorientation de la politique européenne ».*

Pour répondre à la « brochure de propagande » du gouvernement sur l'euro, le PCF a choisi de répliquer par une brochure intitulée *« Euro, quelques questions qu'il vaut mieux se poser avant »,* et dont M. Hue a proposé, sous les rires, qu'elle soit *« subventionnée »* par Matignon. Pas question, pourtant, de boycotter les documents ministériels, contrairement à ce que vient d'annoncer Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) et vice-président chargé des élections du Mouvement des citoyens, présidé par Jean-Pierre Chevènement...

Ariane Chemin

Les médecins de la CSMF proposent une mise en concurrence de la « Sécu » et des assureurs

M. Kessler, vice-président du CNPF et directeur général d'Axa-UAP, va dans le même sens

La Confédération des syndicats médicaux français a élaboré un projet où elle juge *« inévitable d'évoluer vers un système concurrentiel des organismes payeurs »* (caisses, mutuelles, assurances), à certaines conditions. Il est peu probable que ce projet soit approuvé par le gouvernement, qui a déjà refusé le projet d'expérimentation des *« sécurités sociales privées »* du groupe d'assurances Axa-UAP.

LE PLAN JUPPÉ sur la Sécurité sociale n'est pas satisfaisant, faites-moi des contre-propositions : c'est en ces termes que Martine Aubry s'était adressée aux syndicats médicaux, quelques semaines après sa nomination au ministère de l'emploi et de la solidarité. Le principal d'entre eux, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), l'a prise au mot et vient d'élaborer un contre-projet qui, une fois arrêté définitivement par les instances de la CSMF, servira de référence à cette organisation représentative des généralistes et des spécialistes.

Ce texte, examiné samedi 13 décembre par le conseil confédéral, porte sur de nombreux sujets : maîtrise des dépenses, formation continue... Il précise d'emblée que toute refonte du système doit s'inscrire *« dans le cadre d'une vraie politique de santé »* et que, sans les médecins, aucune réforme n'est possible. Ce projet a cependant ses limites, ses auteurs reconnaissant que les problème des outils à mettre en œuvre pour la régulation (informatique, dossier médical, codage et nomenclature des actes) *« n'ont pas été traités* (...), *car ils ne sont que des moyens et non des buts ».*

La CSMF réaffirme trois principes *« fondamentaux »* : maintien de la médecine libérale (liberté d'installation et de prescription, paiement à l'acte, etc.) ; égal accès aux soins de tous, notamment dans le cadre de l'assurance maladie universelle toujours en préparation ; respect du principe de solidarité et refus de *« systèmes type Etats-Unis ».* La CSMF croit, par ailleurs, en un *« mariage possible entre la logique budgétaire et la logique médicale »,* et juge *« logique que le Parlement se prononce sur l'allocation globale »* des dépenses d'assurance-maladie.

La première démarche doit consister à évaluer les besoins de la population, ce que le gouvernement va faire, en 1998, en révisant les schémas régionaux d'organisation sanitaire, mais aussi l'état de santé de la population, l'offre de soins, l'efficacité et la rentabilité du système et la prédominance de telle ou telle maladie dans chaque région.

Mais le cœur du projet de la CSMF porte sur une réforme de la gestion de l'assurance-maladie, dont l'exclusivité revient aujourd'hui aux régimes obligatoires de Sécurité sociale.

« Afin de rendre plus efficace le système et de diminuer les frais de gestion des organismes, prévoit-il, *il apparaît inévitable d'évoluer vers un système concurrentiel des organismes payeurs »,* qu'il s'agisse de la « Sécu », des assureurs ou des mutuelles.

Elle y met cependant quelques conditions : obligation pour les assurés de cotiser, cahier des charges identique pour tous les opérateurs, non-sélection des risques, prise en charge au premier franc, conventionnement collectif et non individuel des médecins. Est-ce un hasard : au lendemain de l'examen de ce projet par le conseil de la CSMF, Denis Kessler, vice-président du CNPF et directeur général de l'assureur Axa-UAP, déclarait sur Europe 1 qu'il ne *« voyait pas pourquoi »* il ne pourrait pas déposer le projet de « Sécu » privée que son groupe a élaboré, notamment avec la CSMF. Un texte que Mme Aubry avait implicitement rejeté dès le mois de septembre, estimant qu'il remettait en cause un système fondé sur la solidarité.

Jean-Michel Bezat

Mme Notat met en garde le CNPF contre une « radicalisation »

NICOLE NOTAT a déclaré, dimanche 15 décembre, qu'elle ne comprenait pas pourquoi les chefs d'entreprise sont à ce point *« arc-boutés »* contre la réduction du temps de travail. Avant l'élection, le 16 décembre, d'Ernest-Antoine Seillière à la présidence du CNPF, la secrétaire générale de la CFDT a mis en garde le patronat contre une *« radicalisation »* sur ce thème. *« Les salariés n'accepteront pas longtemps d'être les otages d'une radicalisation entre le gouvernement et le patronat »,* a-t-elle estimé, lors du Grand Jury RTL-*Le Monde.*

« Je veux simplement rappeler au CNPF, a affirmé Mme Notat, *que, s'il lui tombe sur la figure cette loi, c'est peut-être qu'il n'a pas assez occupé dans de bonnes conditions le terrain contractuel. » « Je sens un patronat dérouté, qui sait souvent dire ce qu'il ne veut pas »,* a-t-elle ajouté, mais *« ne sait pas dire ce qu'il veut de positif ».*

Mme Notat s'est dite aussi *« étonnée »* et même *« déçue »* de l'*« unanimisme un peu troublant »* de la droite contre la réduction du temps de travail, *« alors qu'hier ils ont voté une loi, devenue célèbre, la loi Robien, qui a finalement été la première loi d'un gouvernement à ouvrir la voie à une réduction du temps de travail à 35 heures ou 32 heures ».* Tout comme Marc Blondel, qui a déclaré sur France 2 qu'il *« était d'accord pour qu'on travaille six jours sur sept, si les salariés en ont l'usufruit »,* la secrétaire générale de la CFDT a souligné qu'elle n'était pas opposée à une plus grande flexibilité de l'organisation du travail dans les entreprises. *« Nous ne sommes absolument pas effarouchés de discuter de l'organisation du travail, c'est l'intérêt des salariés, pour réduire leur précarité »,* a-t-elle expliqué. *« La précarité en moins, la réduction du temps de travail en plus et l'emploi au bout, c'est le triplé gagnant »,* a-t-elle conclu sur le sujet.

Mme Notat a précisé que son syndicat n'avait pas *« d'opposition de principe »* aux fonds de pension ou à l'épargne-retraite, sorte de *« 3e étage »* qui *« garantit pour tout le monde »* le régime de retraite général et le régime complémentaire. La CFDT est attachée à *« la pérennité du système par répartition, le régime général, qui est le minimum, le 1er étage »,* et au *« 2e étage, les régimes complémentaires ». « Le projet du gouvernement se heurterait à toutes les organisations syndicales, s'il revenait à modifier structurellement le système par répartition »,* a-t-elle ajouté. Au sujet des régimes spéciaux de retraite, estimant que *« c'est l'intérêt de tout le monde d'anticiper les problèmes à temps »,* elle a demandé au gouvernement *« de faire un peu de pédagogie ».*

Vous souvenez vous de la dernière fois où votre patron vous a augmenté de 50 % ?

Le réseau Opel reprend votre voiture Argus* + 50 % pour l'achat d'une Astra neuve super équipée.

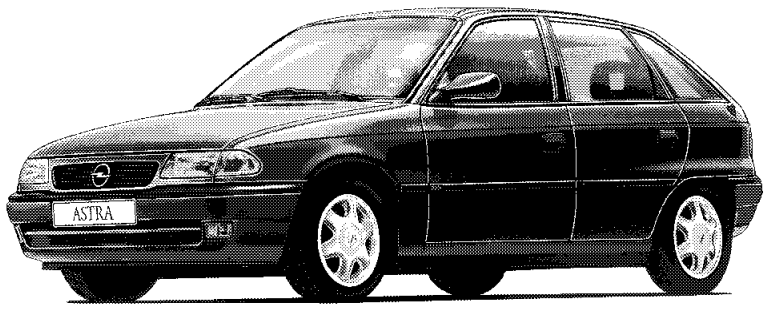

*Jusqu'au 31 décembre, pour l'achat d'une Astra neuve AM 98, le réseau Opel** reprend votre ancienne voiture aux cours et conditions générales Argus (déduction faite des kilomètres excédentaires, frais de remise en état et 15 % pour frais et charges professionnels) majorés de 50 %. Cette offre est non cumulable, réservée aux particuliers et uniquement sur véhicules en stock. Elle ne s'applique que sur les véhicules AM 94 et antérieures, d'une cylindrée et d'une puissance fiscale égales ou inférieures à celles du véhicule acheté. **Concessionnaires participant à l'opération. Modèle présenté avec jantes d'un design différent.

FRANCE 98 COUPE DU MONDE VOITURE OFFICIELLE

3615 OPEL 1,29 F/mn

OPEL

McCANN

La droite conserve ses sièges de député en Meurthe-et-Moselle et dans le Haut-Rhin

Les candidats du Front national avaient été éliminés au premier tour

Le second tour des élections législatives provoquées, en Meurthe-et-Moselle et dans le Haut-Rhin, par l'annulation des scrutins de juin a confirmé, dimanche 14 décembre, les résultats invalidés : François Guillaume (RPR), à Lunéville, et Jean-Jacques Weber (UDF-FD), à Mulhouse, retrouvent facilement leurs sièges, dans des circonscriptions où les candidats du Front national avaient été éliminés au premier tour.

NANCY et MULHOUSE
de nos correspondants

La droite remporte les deux premières élections législatives partielles organisées depuis les scrutins de mai et juin. A Lunéville, dans la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle, le RPR François Guillaume, ancien ministre de l'agriculture, l'emporte sur le socialiste Michel Closse, maire de Lunéville. Dans la 6e circonscription du Haut-Rhin, Jean-Jacques Weber (UDF-FD), président du conseil général, bat le socialiste Joseph Spiegel, maire de Kingersheim.

Dans les deux cas, les électeurs ont confirmé leur choix du mois de juin, tandis que la gauche n'est pas parvenue à mobiliser son camp. Dans les deux cas également, les voix des électeurs du Front national se sont bien reportées à droite.

M. Guillaume est mieux réélu qu'il n'avait été élu. En juin, il avait devancé de 9 voix seulement son adversaire socialiste, M. Closse, auteur du recours qui a provoqué l'annulation du scrutin. Compte tenu du faible écart de voix, le Conseil constitutionnel a jugé que les 14 bulletins excédentaires trouvés dans les urnes créaient une *« incertitude »* sur le résultat. Cette fois, l'ancien ministre de l'agriculture creuse l'écart : il retrouve son siège de député avec 3 353 voix d'avance sur son adversaire.

Cette victoire fait suite à une campagne centrée sur les thèmes de l'insécurité et de l'immigration. M. Guillaume avait repris à son compte une large partie du discours de Jean-Claude Bardet, candidat du Front national et proche de Bruno Mégret. M. Bardet, qui s'est dit *« débordé sur sa droite par l'imposture Guillaume »*, n'avait pas donné de consigne de vote mais, selon toute vraisemblance, son électorat s'est massivement reporté sur le candidat RPR. Le surcroît de participation, de l'ordre de quatre points, n'a pas profité à M. Closse.

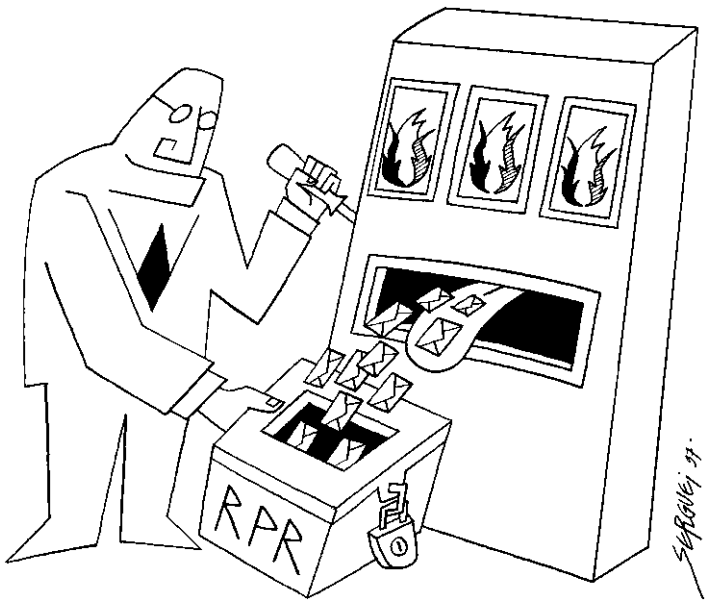

Le maire de Lunéville a pris l'avantage dans des cantons tenus par la gauche, à Damelevières, Blainville-sur-l'Eau et Dombasle, mais il est battu à Saint-Nicolas-de-Port. L'échec le plus cuisant est son score à Lunéville : son léger avantage du premier tour s'est évanoui, et M. Guillaume le devance de 529 voix. M. Guillaume continue de dominer la partie rurale de la circonscription, qui fournit la moitié de l'électorat.

Dans le Haut-Rhin, le Conseil constitutionnel avait annulé l'élection de M. Weber pour *« pression sur les électeurs »*. M. Weber, qui l'avait emporté, en juin, avec 651 voix d'avance, accroît très nettement son avantage puisqu'il obtient, cette fois, 4 660 voix de plus que M. Spiegel. Au premier tour, 2 395 voix séparaient les deux hommes. Largement en tête dans son canton d'Illzach, M. Weber l'emporte aussi dans le canton de Mulhouse-Nord, enlevé à la gauche, le 28 septembre, par Gérard Freulet (FN), candidat au premier tour de la législative partielle. M. Weber obtient 2 394 voix (54,40 %) dans ce canton où le candidat d'extrême droite avait totalisé, au premier tour, 1 800 voix (36,67 %). Conseiller général de Wittenheim, M. Spiegel arrive de justesse en tête dans son canton.

Pour M. Weber, qui doit comparaître devant le tribunal correctionnel de Colmar le 15 janvier pour, notamment, abus de confiance et travail clandestin, cette victoire était importante avant les élections cantonales : la présidence du conseil général aurait pu lui être contestée par certains de ses amis du RPR.

Intérim et Lucien Naegelen

MEURTHE-ET-MOSELLE
4e circonscription (Lunéville, second tour).
I., 73 398 ; V., 35 625 ; A., 51,46 % ; E., 33 727.
François Guillaume, RPR, d.s., 18 540 (54,97 %)... *ÉLU*
Michel Closse, PS, m. de Lunéville, 15 187 (45,02 %).

[7 décembre 1997 : I., 73 400 ; V., 32 678 ; A., 55,48 % ; E., 31 662 ; François Guillaume, 12 599 (39,79 %) ; Michel Closse, 11 014 (34,78 %) ; Jean-Claude Bardet, FN, c. r., 5 042 (15,92 %) ; Geneviève Heilliette, LO, 1 743 (5,50 %) ; Michel Claire, MEI, 926 (2,92 %) ; Lionel Langard, div., 338 (1,06 %).

1er juin 1997 : I., 73 632 ; V., 51 902 ; A., 29,51 % ; E., 47 858 ; François Guillaume, RPR, d., 23 935 (50,01 %) ; Michel Closse, PS, m., 23 923 (49,98 %).]

HAUT-RHIN
6e circonscription (Illzach, second tour)
I., 68 278 ; V., 29 495 ; A., 56,80 % ; E., 28 102.
Jean-Jacques Weber, UDF-FD, pr. c. g., m. de Sausheim, 16 381 (58,29 %)...*ÉLU*
Joseph Spiegel, PS, m. de Kingersheim, 11 721 (41,70 %).

[7 décembre 1997 : I., 68 282 ; V., 29 486 ; A., 56,81 % ; E., 28 901 ; Jean-Jacques Weber, 11 554 (39,97 %) ; Joseph Spiegel, 9 159 (31,69 %) ; Gérard Freulet, FN, c. r., c. g., 6 479 (22,41 %) ; Michel Breuzard, GE, 755 (2,61 %) ; Eric Morel, PC, 466 (1,61 %) ; Aimé Sensé, LO, 441 (1,52 %) ; Karl Goschescheck, rég., 47 (0,16 %).

1er juin 1997 : I., 68 467 ; V., 48 676 ; A., 28,90 % ; E., 47 158 ; Jean-Jacques Weber, UDF-FD, m., 19 566 (41,49 %) ; Joseph Spiegel, PS, m., 18 915 (40,11 %) ; Aldo Zasio, FN, c. m., 8 677 (18,40 %).]

Le RPR se met en marche pour les élections régionales

SÉRÉNITÉ, confiance, résolution ... Philippe Séguin veut rompre avec le pessimisme qui, jusque dans les rangs du RPR, accompagne la préparation des élections régionales du 15 mars. *« Qu'on en finisse, une fois pour toutes, avec les prudences des uns, le catastrophisme de certains autres »*, a-t-il lancé, samedi 13 décembre, devant le conseil national du RPR, en invoquant, à l'appui de ses propos et par anticipation, les résultats des élections législatives partielles de Meurthe-et-Moselle et du Haut-Rhin.

En termes comptables, le député des Vosges a détaillé la tâche de la commission des investitures : 18 journées de travail, 20 réunions plénières, audition de 487 compagnons. Chargé des élections au sein de l'équipe de transition du mouvement néo-gaulliste, Eric Raoult a rencontré lui-même 998 personnes depuis les assises de juillet. A deux jours d'une nouvelle réunion de négociations avec l'UDF, la direction du RPR a, en tout cas, reçu la caution du « parlement » du parti pour son choix de 93 « premiers de listes » (ceux-ci seront, en effet, soit têtes de liste, soit numéro deux derrière un candidat UDF).

Selon les pointages du RPR, celui-ci conduirait les listes aux élections régionales dans 43 départements, en comptant ceux d'outre-mer, et l'incertitude demeure dans 7 autres sur la place exacte de son chef de file : les Pyrénées-Atlantiques (Jean Gougy), l'Allier (Pierre-André Périssol), la Nièvre (Simone Rignault), le Finistère (Hélène Tanguy), l'Ille-et-Vilaine (Yves Thibault de Silguy), l'Ariège (Paul-Louis Maurat) et le Val-d'Oise (Nelly Olin).

Enfin, 7 départements seulement restent réservés :

- l'Indre-et-Loire, où le choix entre le député Philippe Briand et l'ancien ministre Bernard Debré dépend de la présidence du conseil régional du Centre ; le RPR, qui se voit contesté dans quatre régions (*Le Monde* daté 14-15 décembre), fait ici pression sur le plus proche collaborateur de François Léotard, Renaud Donnedieu de Vabres, candidat à la succession de Maurice Dousset (UDF-DL) ;
- l'Hérault, en raison de querelles internes au RPR, entre l'ancien député René Couveinhes et le maire de Castelnau-le-Lez, Jean-Pierre Grand ; en tout état de cause, le RPR accepte bon gré, mal gré, la candidature comme tête de liste du président sortant, Jacques Blanc (UDF-DL) ;
- la Meurthe-et-Moselle, occultée jusqu'ici en raison de l'élection législative partielle de Lunéville ; en réalité, François Guillaume, fort de sa réélection dimanche, se pose en concurrent de l'ancien député Gérard Léonard ;
- l'Eure, où Jean-Louis Debré, qui souhaite se consacrer entièrement à sa fonction de président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, refuse de conduire la liste ; auquel cas l'UDF, animée par Ladislas Poniatowski, conteste la tête de liste à Françoise Charpentier, conseillère générale ;
- la Seine-Maritime, où le président sortant du conseil régional de Haute-Normandie, Antoine Rufenacht (RPR), réserve son attitude en fonction de ce qui se passera dans l'Eure ;
- la Loire-Atlantique, principal département des Pays de la Loire, qui sert de verrou par rapport à la succession d'Olivier Guichard, convoitée à la fois par Hervé de Charette (UDF-PPDF) et François Fillon (RPR). Cette succession est aussi fonction de la candidature éventuelle de l'ancien ministre Jean Arthuis (UDF-FD) en Mayenne et de l'accord qui devrait intervenir avec le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers ;
- le Rhône, où le RPR conteste au président sortant du conseil régional Rhône-Alpes, Charles Millon (UDF), l'appel aux candidatures qu'il a lancé hors des structures partisanes ; les divisions qui règnent au sein de la fédération RPR du Rhône et la préparation de « l'après-Raymond Barre » à la mairie de Lyon expliquent aussi ce blocage.

Au total, le RPR estime à 50 % le taux de renouvellement de ses « premiers de liste », parmi lesquels dix-neuf femmes. La moyenne d'âge des nouveaux élus baisserait de dix à douze ans par rapport aux sortants. Ces estimations restent, toutefois, soumises au résultat final des négociations dans l'opposition, le RPR prévoyant des listes concurrentes dans une douzaine de départements.

Jean-Louis Saux

Edouard Balladur et la cohabitation

L'« inventeur » de la cohabitation, Edouard Balladur, s'est plaint, une nouvelle fois, dimanche 14 décembre, au « Club de la presse d'Europe 1 », de la répétition de cette forme d'exercice du pouvoir. *« C'est la troisième fois en onze ans, et, si cela dure, cela fera neuf années de cohabitation depuis 1986 jusqu'en 2002 »*, a compté l'ancien premier ministre. Jugeant que *« c'est quand même beaucoup »*, il a affirmé : *« Si l'on ne veut pas s'en accommoder, il n'y a qu'une seule solution, c'est de changer nos institutions, c'est-à-dire de réfléchir à ce que pourrait être un régime présidentiel. Je suis en train d'y réfléchir personnellement. »* Dans l'entretien qu'il avait accordé au *Monde* (du 10 décembre), Philippe Séguin déclarait que *« la cohabitation est un régime détestable »* et accusait Lionel Jospin de chercher à *« tirer parti »* de l'affaiblissement du président de la République. Pour autant, le président du RPR avait estimé que les Français ne sont pas prêts à accepter un régime présidentiel de type américain.

Le député Bernard Seux (PS) remporte l'élection municipale de Béthune

Un revers pour l'ancien maire Jacques Mellick

ARRAS
de notre correspondant

Le député socialiste Bernard Seux a remporté, dimanche 14 décembre, l'élection municipale partielle de Béthune, à la tête d'une liste de la gauche « plurielle » PS, PC, Verts. Avec 42,09 %, il devance le maire sortant Claude Lagache (33,47 %), homme lige de Jacques Mellick, investi par la fédération du Parti socialiste, tandis que le RPR Jacques Pomart recueille 24,44 %. Cette victoire de M. Seux constitue en fait le premier échec réel de Jacques Mellick, ancien député et ancien maire de Béthune qui, inéligible jusqu'en 2001, avait imposé au PS son candidat, Claude Lagache.

Aux élections municipales de juin 1995, Jacques Mellick, pourtant condamné à une peine d'inéligibilité pour subornation de témoin dans l'affaire VA-OM, avait, en effet, été réélu maire, bénéficiant à l'époque de l'effet suspensif de l'appel.

Condamné par la suite à une nouvelle peine d'inéligibilité pour faux témoignage, il avait été déchu de ses mandats en février 1996. Après la victoire, en décembre 1996, du socialiste dissident Guy Lengagne, ancien ministre aujourd'hui député, sur le candidat officiel du PS à l'élection municipale de Boulogne-sur-Mer, la ville de Béthune est le deuxième bastion socialiste ravi par un maire PS en dissidence.

SOUTIENS SOLIDES

Le cas de Jacques Mellick pose problème à la nouvelle équipe de la fédération socialiste du Pas-de-Calais que dirige depuis peu Serge Janquin, député et maire de Bruay-Labuissière. Jacques Mellick, s'il n'est plus trésorier de la fédération du Pas-de-Calais depuis le renouvellement qui est intervenu en novembre, dispose encore, au sein du Parti socialiste, de solides soutiens qui ne vont pas manquer de demander l'exclusion de Bernard Seux du parti pour ne pas avoir respecté ses règles en se présentant contre un candidat investi.

Yves Jouannic

PAS-DE-CALAIS
Béthune (second tour)
I., 19 471 ; V., 11 145 ; A., 42,76 % ; E., 10 806.
Liste divers gauche conduite par Bernard Seux, d., (PS diss.), 4 548 (42,08 %), 25 sièges ; liste PS conduite par Claude Lagache, m. s., (PS), 3 617 (33,47 %), 6 sièges ; liste d'union de la droite de Jacques Pomart (RPR), 2 641 (24,44 %), 4 sièges.

[7 décembre 1997 : I., 19 471 ; V., 10 283 ; A., 47,18 % ; E., 9 926. Div. g. (Seux, PS diss.), 3 785 (38,13 %) ; PS (Lagache), 3 023 (30,45 %) ; Un. d. (Pomart, RPR), 2 493 (25,11 %) ; FN (Puccinelli), 625 (6,29 %).

18 juin 1995 : I., 25 717 ; V., 17 988 ; A., 30,05 % ; E., 17 306. PS (Mellick, d., m.), 8 076 (46,66 %) ; UD (Deprez, div. d.), 5 567 (32,16 %) ; PC (Tobo), 1 985 (11,47 %) ; DG (Dorfin, div. g.), 1 678 (9,69 %).]

Deux élections cantonales partielles

EURE
Canton de Beaumesnil (second tour)
I., 3 353 ; V., 1 816 ; A., 45,84 % ; E., 1 729.
Marc Vampa, UDF, adj. m. de La Barre-en-Ouche, 1 029 (59,51 %) ...*ÉLU*
Bernadette Roux, PS, m. de Beaumesnil, 700 (40,48 %).

[Marc Vampa (UDF) conserve à la majorité UDF-RPR du conseil général le canton de Beaumesnil, rendu vacant par le décès de Jacques Prévost (UDF). Le candidat divers droite François Dorgère, qui pouvait se maintenir, s'était désisté en sa faveur.

7 décembre 1997 : I., 3 353 ; V., 1 820 ; A., 45,72 % ; E., 1 794. Marc Vampa, 724 (40,35 %) ; Bernadette Roux, 411 (22,91 %) ; François Dorgère, div. d., 407 (22,68 %) ; Yves Boissard, FN, 149 (8,30 %) ; Georges Morin, PC, 55 (3,06 %) ; Jean-Pierre Louette, div. d., 48 (2,67 %).]

LOIRE
Canton de Saint-Héand (premier tour)
I., 18 498 ; V., 6 306 ; A., 65,91 % ; E., 6 216.
Bernard Philibert, UDF, m. de Saint-Héand, 2 415 (38,85 %) ; Bernard Fayolle, PS, m. de Sorbiers, 1 560 (25,09 %) ; Marc de Peyrecave, FN, 922 (14,83 %) ; Marie-Ève Maret, div. d. sout. GE, 594 (9,55 %) ; Annie Trapeaux, Verts sout. PC, 549 (8,83 %) ; Frédéric Gioia, MEI, 176 (2,83 %)... *BALLOTTAGE.*

[Bernard Philibert (UDF) arrive en tête du premier tour de cette élection, destinée à pourvoir au remplacement de François Mathieu (UDF-rad.), décédé. Il apparaît bien placé pour lui succéder. Le score de M. Philibert, en baisse par rapport à celui de François Mathieu, s'explique en partie par la présence d'une candidate divers droite soutenue par Génération écologie. Le FN recule à peine. En progression de 7 points par rapport à 1992, le candidat du PS ne paraît pas en mesure de menacer M. Philibert. La candidate des Verts recule de près de 7 points.

22 mars 1992 : I., 17 480 ; V., 12 731 ; A., 27,16 % ; E., 12 314. François Mathieu, UDF-rad., 5 920 (48,07 %) ; Benoît Lauras, PS, 2 035 (16,52 %) ; Annie Trapeaux, Verts, 1 926 (15,64 %) ; Serge d'Aversa, FN, 1 902 (15,44 %) ; Maryse Le Caro, PC, 531 (4,31 %).]

DÉPÊCHES

■ **COHABITATION : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen**, rejoint Philippe Séguin dans sa critique de la cohabitation. Invité, dimanche 14 décembre, de l'émission « Polémiques », sur France 2, M. Le Pen s'est dit *« d'accord pour une fois »* avec le président du RPR, M. Séguin, *« quand il critique la pérennité de ce système »*. Cela l'*« étonnerait »* que la cohabitation dure cinq ans, et la crise pourrait venir *« d'un côté ou de l'autre »*.

■ **PARIS : Jean Tiberi (RPR), maire de Paris, a demandé au procureur de Paris** d'engager des vérifications sur la réalité des emplois occupés par son adversaire socialiste Lyne Cohen-Solal de janvier à septembre 1992 (elle était membre du cabinet de Pierre Mauroy à Lille et rédactrice en chef de l'hebdomadaire du PS, *Vendredi),* ainsi que sur les indemnités de chômage qu'elle a perçues en 1997, tout en occupant un emploi à temps partiel d'assistante de sénateur.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le plafond mensuel de la Sécurité sociale passera au 1er janvier** de 13 720 francs à 14 090 francs, soit une hausse de 2,7 %, a indiqué, vendredi 12 décembre, le ministère de l'emploi et de la solidarité. Ce plafond sert au calcul des cotisations sociales et des retraites de base du régime général.

OFFRE MULTIMÉDIA À 12 490 FHT, TOUTES OPTIONS COMPRISES.

MICRO-ORDINATEUR MULTIMÉDIA DELL DIMENSION® XPS D233

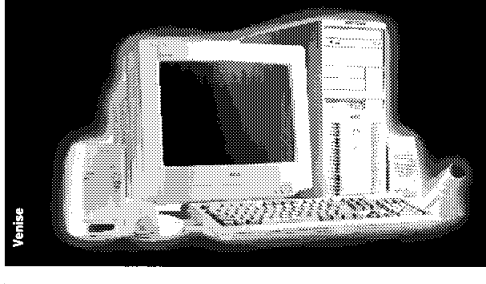

MMX™ intel inside pentium® II PROCESSOR

PROCESSEUR PENTIUM® II À 233 MHz
• Chipset Intel 82440LX AGP
• 512 Ko de mémoire cache intégrée au processeur
• 32 Mo de SDRAM
• 6,4 Go de disque dur Ultra DMA 33
• Moniteur 17" D1028-L (15,9" visible)
• Lecteur de CD-ROM 14/32x
• Carte son d'upgrade AWE64 ISA et micro
• Carte vidéo STB nVidia Riva 128 bits 3D AGP avec 4 Mo de mémoire vidéo
• Enceintes stéréo amplifiées et caisson de basses ACS 45
• Carte Modem-Fax interne US Robotics Sportster 56 000 bps*
• Microsoft® Windows® 95
• Microsoft® Office 97 Edition PME

12 490 FHT
15 062,94 FTTC
Services et garanties DELL

* Carte Modem-Fax incluse pour toute commande avant le 23 / 12 / 1997

DELL®
Pour bénéficier de cette offre, appelez aujourd'hui
01 47 62 71 68
www.dell.fr

Les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées. MMX est une marque d'Intel Corporation. Offre soumise aux conditions générales de vente et de services Dell.

(Publicité)

"Les Journées Mondiales de la Jeunesse qui viennent de se dérouler à Paris ont su mobiliser un million de personnes. Quant à nos comptes, ils sont aujourd'hui équilibrés grâce au soutien de milliers de donateurs.
A ceux-ci et à ceux-là, merci. Ce succès est aussi, me semble-t-il, dû à l'action de nombreux jeunes catholiques qui ont eu le courage de se mettre au service des JMJ, abandonnant ainsi l'emploi qui était le leur auparavant. Ce sont ces jeunes, aujourd'hui à la recherche d'un travail, que je souhaiterais vous présenter dans l'espoir que vous puissiez les aider dans leur démarche. N'hésitez pas à les joindre ou à me contacter directement.
D'avance, merci".

Mgr Michel DUBOST
Président de l'Association des XIIes Journées Mondiales de la Jeunesse.

Métiers de la communication

Attaché de presse et relations publiques expérimenté, 38 ans, mobile, cherche poste dans service communication, en entreprise, collectivité locale, agence, événements, etc.
Tél. : 01 42 71 48 59

JF, 24 ans, DEA Sorbonne, spécialiste de l'histoire contemporaine et de l'histoire d'entreprise, vous propose de **valoriser votre image** en exploitant les atouts culturels et historiques de votre entreprise dans sa politique de communication.
Tél. : 01 40 72 72 10

33 ans, 10 ans d'expérience, responsable organisations, voyages culturels, événements recherche poste **conduite de projet,** de préférence dans les secteurs de **l'action culturelle, de la presse, de l'édition ou de l'aide humanitaire.** Organisée, curieuse et créative. Formation histoire de l'art.
Tél. : 01 46 67 36 47

JF, 25 ans, adjointe du secrétaire général des JMJ, expérience dans des groupes de publicité et de marketing de proximité, sens et goût du contact, cherche **poste de chef de pub et/ou chargée de communication.**
Tél. : 02 32 08 63 98

Jeune femme, 25 ans, recherche poste d'**attachée de presse** ou chargée de communication dans l'événementiel. Formation : Deug de droit, licence d'information et de communication Paris II (Assas). Dernière expérience : attachée de presse JMJ 97.
Tél. : 01 42 57 85 12

F, 38 ans, expérience : formation, **communication,** orientation de carrières, recherche **poste entreprise** ou **organisme associatif.** Diplôme psychologie + école de commerce. Possibilité temps partiel.
Tél. : 01 42 24 69 37

JH, 25 ans, propose toutes prestations de services dans les domaines de :
• la conception et la réalisation **d'outils multimédia,**
• la rédaction et la réalisation de documents informatifs et publicitaires,
• la conception d'événements.
Tél. : 01 69 30 29 29

JF, 29 ans, **responsable éditoriale,** trois années d'expérience, recherche poste dans maison d'édition ou service communication toute entreprise. Formation : mastère management de l'édition, ESCP.
Tél. : 01 44 40 43 70

JF, 24 ans, formation journaliste. Expérience de **chargée de communication/** Rel. presse JMJ 97. Anglais courant (1 an aux E.-U.), qualités relationnelles offre mi-temps en presse spécialisée ou générale.
Tél. : 01 42 22 84 15

Métiers de l'administration, de la gestion et des ressources humaines

JF, 26 ans, études de philosophie et formation d'attachée de direction à la CCIP, recherche poste d'**assistante auprès d'un responsable d'édition, de communication ou de ressources humaines.**
Tél. : 01 45 84 86 72

JF, 37 ans, 10 ans d'expérience assistanat de direction haut niveau et relations publiques. Anglais, allemand courants plus connaissance russe, bureautique. Recherche poste **assistante de direction générale ou relations publiques/ communication.**
Tél. : 01 46 57 34 32

JF, 25 ans, recherche **poste assistante contrôle de gestion** secteur grande consommation. Formation bac + 4 école supérieure de gestion, option finance. Stage audit procédures comptables ; anglais courant. Word/Excel/Access.
Tél. : 01 45 79 28 20

Responsable comptabilité et paie cherche poste similaire. Elle mettrait son enthousiasme au service d'une entreprise dynamique. Sérieuse, rigoureuse, esprit d'équipe.
Tél. : 01 45 49 24 03

JF, 35 ans, Sciences Po, expérience secteur culturel et artistique, administration, communication, production. Recherche : poste d'**assistante d'édition presse,** médias.
Tél. : 01 45 83 26 50

Secrétaire/assistante de direction, bilingue anglais, 56 ans, sténo 2 langues, Word 6 + Excel 5, cherche poste Paris/banlieue ouest. Temps partiel envisageable.
Tél. : 01 34 93 46 59

Assistante de direction, 27 ans, 3 ans d'expérience en communication/relations publiques (agence + organisation des JMJ 97), recherche poste d'**assistante de direction** en entreprise ou en agence (communication, édition, audiovisuel ou ressources humaines). Maîtrise information et communication.
Tél. : 01 53 28 18 20

JF, 26 ans, 2 ans d'expérience (contrôle gestion JMJ), anglais des affaires, recherche poste de **contrôleur de gestion.** Formation ECCIP et Sciences Sociales.
Tél. : 01 47 34 45 15

JH, 28 ans, DEA droit social, sens contacts, dynamisme intellectuel, 2 ans d'expérience dans la rédaction d'études juridiques pour RH, recherche **poste ressources humaines ou communication.**
Tél. : 01 40 56 30 34

JH, 26 ans, bac + 5 gestion, anglais, informatique, recherche **poste ressources humaines ou contrôle de gestion.** Expériences : La Redoute : gestion, audit interne, JMJ 97 : recrutement, formation, plannings des 8 000 volontaires.
Tél. : 03 20 94 42 41

Ingénieur, 32 ans, met son dynamisme de **manager de projets et responsable développement** à votre disposition. Enthousiaste et rigoureux, aime convaincre, animer, organiser, innover. Ile-de-France et Est/Sud-Est.
Tél. : 01 42 05 68 36

Métiers de la logistique

JH, 23 ans, bac professionnel MSMA (95/96), BEP et CAP MSMA (93/94), engagé dans le secteur associatif, recherche **poste à mi-temps,** agglomération lilloise, pour financer formation en cours.
Tél. : 03 20 01 58 30

Jeune diplômé, 27 ans, DESS transport logistique, anglais et italien courants, recherche poste France et étranger dans secteurs : **logistique, approvisionnements, achats, transports,** pour échanges internationaux. Esprit synthétique, expérience transport et enseignement.
Tél. : 01 42 80 43 04

JH, 23 ans, recherche **poste de technicien de maintenance.** Formation : BTS maintenance industrielle et spécialisation en analyse vibratoire. Dégagé des obligations militaires.
Tél. : 06 07 40 74 47

Ingénieur logisticien, débutant, 26 ans, recherche poste opérationnel/fonctionnel (distribution, stockage...). Formation : école d'ingénieurs de Tours + mastère logistique ESSEC. Expérience : transports routiers en relais N. Dentressangle, logistique des volontaires JMJ 97.
Tél. : 01 45 45 43 20.

JF, 26 ans, débutante, cherche poste en **Recherche et Développement dans l'Industrie Chimique.** Docteur en chimie appliquée.
Tél. : 01 30 71 56 31.

Métiers du marketing et fonctions commerciales

Cadre marketing, 30 ans, ESC, responsable produits dérivés JMJ, expérience produits grande distribution, autonome, rigoureux, qualités relationnelles, offre **compétences marketing,** sens de l'organisation et du service, intérêt pour la logistique.
Tél. : 01 47 66 26 79.

H, 33 ans, **ingénieur** de formation, 8 ans d'expérience (ingénieur commercial grands comptes, responsable d'équipe commerciale, responsable marketing, membre de la direction des JMJ) cherche **responsabilité marketing/développement et/ou commerciale,** secteur agroalimentaire de préférence, **international souhaité.**
Tél. : 01 42 57 86 26 / 06 81 38 98 93

Homme de terrain, totalement mobile, anglais courant, 25 ans, formation bac + 4 commerce et agriculture, se passionnerait pour poste **commercial, technique** ou d'exploitation lié aux **métiers de l'environnement et/ou de la logistique.**
Tél. : 01 43 06 86 57

Cadre marketing, 45 ans, 15 ans d'expérience en grande consommation. Fonction recherchée : **toute direction marketing/ventes.**
Tél. : 06 08 16 89 10

JH, 23 ans, recherche poste d'**assistant marketing** dans domaines communication, événementiel. Formation marketing en alternance à ISEG-Co. Expériences professionnelles : GDF, Cie Corporate, JMJ, Bayard Presse. Ile-de-France de préférence.
Tél. : 01 45 90 37 25

H, 33 ans, ICN, recherche **poste marketing-communication.** Responsable marketing direct (5 millions de contacts postaux) et financement JMJ. Expérience de 5 ans, chef de produits grand public en distribution spécialisée.
Tél. : 01 44 70 00 58

Métiers du droit et de l'économie

Jeune économiste, 26 ans, magistère d'économie du développement international (DEA + DESS), offre compétences pour poste d'**économiste de marché, risque - pays, études sectorielles, analyse de projets** de développement international. Expérience : BNP. Mobilité totale.
Tél. : 06 80 64 26 27

DROGUES **Environ trois cents professionnels travaillant dans le champ de la toxicomanie se sont réunis, vendredi 12 et samedi 13 décembre, au secrétariat à la santé, à Paris. Enterrant leurs querelles passées, ils ont demandé une révision de la loi de 1970 sur les stupéfiants. ● POUR BERNARD KOUCHNER, secrétaire d'Etat à la santé, la *« question de la loi n'est ni un tabou ni un préalable ». « L'on peut agir, prévenir, soigner, sans attendre une modification de la loi de 1970 »*, a-t-il estimé. ● LES POLITIQUES fondées sur l'échange de seringues, la délivrance de produits de substitution à l'héroïne et l'accès aux soins sans exigence d'abstinence ont donné des résultats positifs. La mortalité par surdose s'est infléchie de près de 20 % par an depuis 1995 et le partage de seringues ne concerne plus que 13 % des usagers, contre 48 % en 1988. *(Lire aussi page 17.)***

Les professionnels de la toxicomanie exigent une révision de la loi de 1970

Les participants aux Rencontres nationales sur l'abus de drogues, qui ont eu lieu à Paris, souhaitent la dépénalisation de l'usage de tous les stupéfiants. M. Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a estimé qu'une modification du cadre légal n'était « ni un tabou ni un préalable »

C'EST à une grande réconciliation que l'on a pu assister, vendredi 12 et samedi 13 décembre, au secrétariat d'Etat à la santé. Quelque trois cents professionnels travaillant dans le domaine de la toxicomanie ont enterré leurs querelles passées, formulant une série de propositions consensuelles, au premier rang desquelles figure la révision de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants.

A l'opposition post-soixante-huitarde entre les approches psychanalytique et médicamenteuse dans la prise en charge des toxicomanes, avait succédé, ces dernières années, un conflit entre les partisans de la réduction des risques sanitaires et sociaux liés à l'abus de drogues, issus pour la plupart du mouvement humanitaire, et les intervenants du dispositif traditionnel, dit *« spécialisé »*. Les épidémies de sida et d'hépatites ont finalement eu raison de ces clivages idéologiques, et les ennemis d'hier ont eux-mêmes proposé, le 30 juin, l'organisation de cette rencontre.

Insistant sur la nécessité d'une *« stratégie globale et individuelle d'accompagnement des personnes toxicomanes »*, le docteur Joël Ménard, directeur général de la santé, a tout d'abord dressé un bilan encourageant de la nouvelle politique fondée sur les échanges de seringues, la délivrance de traitements de substitution à l'héroïne et l'accès aux soins sans exigence d'abstinence. 6 500 héroïnomanes sont actuellement traités avec de la méthadone, contre 52 en 1993, et 38 800 avec le Subutex (l'ancien Temgésic, qui était prescrit de façon illégale). La France compte aujourd'hui 227 centres spécialisés (dont 112 délivrent de la méthadone), contre 133 en 1993, et 50 réseaux associant médecins de ville et hospitaliers ont été créés. En 1996, plus de 15 millions de seringues ont été achetées ou distribuées, dont près de 14 millions en pharmacie, et les « lieux de contact » (boutiques, sleep-in) ont vu passer environ 20 000 personnes.

Résultat : la mortalité par surdose s'est infléchie de près de 20 % par an depuis deux ans, le partage de seringues ne concerne plus que 13 % des usagers de drogue par voie intraveineuse (contre 21 % en 1995, 33 % en 1990 et 48 % en 1988), et le nombre des contaminations par le sida a considérablement chuté dans cette population (moins 36 % de nouveaux cas entre le premier et le second semestre 1996).

UN « FREIN À L'INSERTION »

Les participants à ces premières Rencontres nationales sur l'abus de drogues et la toxicomanie – Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a souhaité qu'elles aient désormais lieu chaque année – ont défini plusieurs dizaines de recommandations visant à pérenniser les dispositifs de prise en charge, améliorer la cohérence entre les différents ministères concernés (santé, intérieur, justice, éducation nationale, jeunesse et sports) et entre les administrations locales et nationales, garantir la gratuité et l'accès aux soins, ainsi que la continuité et le suivi des traitements, y compris en prison, développer la prise en charge des familles, et associer les toxicomanes à la prévention.

Sur les quinze groupes de travail constitués pour l'occasion, dix ont proposé une modification du cadre légal. Parce qu'ils jugent nécessaire de *« dépasser le clivage entre produit licite et illicite »*, parce que *« la répression aggrave l'exclusion et génère un frein à l'insertion »*, parce que *« la clandestinité rend toute prévention impossible »* et qu'un discours gradué sur les dangers des produits expose à une *« sanction pour prosélytisme »*, les professionnels ont demandé une *« dépénalisation de l'usage »* de tous les toxiques visés par la loi de 1970.

« L'armée française a été réformée, la Sécurité sociale bouleversée, les lois sur l'immigration changent tous les six mois, mais la loi de 1970 reste en l'état ! », a lancé en écho le professeur Roger Henrion, président du collège scientifique de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Le débat est *« rigoureusement le même qu'il y a vingt ans »* et *« provoque chaque fois les mêmes petites phrases indigentes »*, a-t-il déploré, rappelant qu'en 1978 le rapport de Monique Pelletier avait mis à bas la *« théorie de l'escalade »* des drogues « douces » vers les drogues « dures ». Depuis, deux circulaires du garde des sceaux, la première en 1978 et la seconde en 1984, ont enjoint aux parquets de ne plus poursuivre les personnes en possession de petites quantités de cannabis. Les pratiques judiciaires varient aujourd'hui du tout au tout.

UN « CLIVAGE OBSOLÈTE »

Parmi les avis éclairés transmis aux pouvoirs publics, le rapport de Catherine Trautmann qualifiait déjà, en 1989, la distinction entre drogues licites et illicites de *« clivage obsolète »*. En novembre 1994, le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé jugeait que la classification légale entre les différentes substances psychotropes *« ne repose sur aucune base scientifique cohérente »* et préconisait une *« troisième voie »* entre répression et légalisation. Jean-Pierre Changeux, président du Comité national d'éthique, a d'ailleurs souligné lors des Rencontres qu'il était *« indispensable et urgent de réexaminer la loi »*.

En décembre 1994, le comité de la consultation nationale dite « Balladur » des jeunes avait proposé une dépénalisation expérimentale de l'usage du cannabis pendant dix-huit mois. En février 1995, une commission nommée par Simone Veil, alors ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et présidée par le professeur Henrion, s'était, elle aussi, prononcée, à une voix de majorité, en faveur d'une expérimentation de la suppression des peines de prison pour les fumeurs de cannabis.

« La question de la loi n'est ni un tabou, ni un prélable », a expliqué Bernard Kouchner en clôture des Rencontres, ajoutant que s'il avait senti *« une évolution »* dans les mentalités, *« cela ne signifiait pas qu'il y ait une majorité au Parlement »*. Les opinions sur la question débordent, en effet, largement l'axe droite-gauche et la majorité plurielle, elle-même, a du mal à s'entendre. *« L'on peut agir, prévenir, soigner, sans attendre une révision de la loi de 1970 »*, a assuré M. Kouchner, précisant, à toutes fins utiles, que *« ce n'est pas le ministre de la santé seul qui change la loi »* et que *« sans le premier ministre et le président de la République, il ne peut pas y avoir beaucoup d'avancées »*. Le docteur Patrick Aeberhard, président du comité d'organisation des Rencontres, a confié, pour sa part, que la modification de la loi n'était *« pas une priorité »* et que les Français pouvaient, à l'instar des Suisses, *« aménager les pratiques et procéder pas à pas »* dans le cadre légal existant.

M. Kouchner a finalement assuré que les propositions des Rencontres seront *« discutées pour le plan triennal de la Mission interministérielle à la lutte contre la drogue et la toxicomanie 1998-2000 »*. Il a aussi annoncé qu'il avait saisi l'Agence du médicament en vue d'expérimenter *« la distribution médicale surveillée d'héroïne »* et qu'il avait demandé au professeur Bernard Rocques, directeur de l'unité de pharmacochimie moléculaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, de lui remettre, dans trois ou quatre mois, un rapport sur *« la dangerosité des toxiques légaux et illégaux et leur toxicité aiguë et chronique »*.

« Nous ne pouvons rester le seul pays à dire des bêtises sur ce sujet et à manquer de bases scientifiques sérieuses », a commenté le secrétaire d'Etat à la santé, faisant ainsi implicitement référence à un rapport alarmant de l'Académie des sciences publié en mars. *« Le contrôle de la nature et des concentrations en THC* [principe actif du cannabis] *des produits qui circulent représente, sans aucun doute, une urgence sanitaire »*, écrivaient alors les académiciens.

Invité, dimanche, de l'émission « Public » sur TF 1, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a exclu toute forme de légalisation du cannabis. *« Il n'est jamais sain qu'une loi ne s'applique pas. Il faut quand même voir que l'existence de cette loi a une signification sociale et permet aussi de remonter les réseaux* (...). *Donc, ce n'est pas totalement inutile »*, a-t-il affirmé.

Laurence Folléa

56 144 usagers interpellés en 1996

Selon l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, les infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS) ont donné lieu, en 1996, à 77 640 interpellations, dont 56 144 usagers, 13 084 usagers-revendeurs, 7 079 trafiquants locaux et 1 333 trafiquants internationaux. L'usage et l'usage-revente de stupéfiants ont représenté 89,17 % du total des arrestations. Le cannabis était en cause dans 51 043 interpellations pour usage ou usage-revente, suivi de loin par l'héroïne (14 618 interpellations), la cocaïne ou le crack (1 658) et l'ecstasy (1 179).

Toutes drogues confondues, 22 388 condamnations ont été prononcées pour ILS en 1995, dont 24 307 pour détention-acquisition, 11 771 pour usage, 11 769 pour cession et offre, 8 489 pour transports, 4 478 pour trafic et 278 pour aide à l'usage. Enfin, 11 693 incarcérations pour ILS ont été effectués en 1996, dont 7 718 pour trafic, 976 pour cession et offre et 845 pour usage. Au ministère de la justice, on précise que les peines de prison ferme pour usage ne sont généralement prononcés qu'en cas de défaut de présentation de la personne mise en cause ou de récidive.

Trois hypothèses pour modifier le cadre légal

La loi du 31 décembre 1970 (article L. 628 du code de la santé publique) dispose : *« Seront punis d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 25 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, ceux qui auront, de manière illicite, fait usage de l'une des substances ou plantes classées comme stupéfiants. »*
L'article L. 630 prévoit des peines de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende pour punir *« le fait de provoquer au délit prévu à l'article L. 628 »* et de présenter des produits stupéfiants *« sous un jour favorable »*.

● **La libéralisation de l'usage de stupéfiants** : elle signifierait que la consommation reste illégale, mais tolérée. Les textes en vigueur ne seraient ni abrogés ni modifiés, mais en quelque sorte « mis en sommeil ».

● **La dépénalisation de l'usage de stupéfiants :** elle impliquerait que l'usage ne soit plus passible de sanctions pénales, donc de peines de prison. Dans les deux cas de figure – libéralisation ou dépénalisation –, l'achat et le trafic resteraient illicites. Certains plaident pour un système contraventionnel (des procès-verbaux dressés à l'encontre des usagers), d'autres envisagent de fixer des seuils quantitatifs correspondant, d'une part, à la consommation pour usage personnel et, d'autre part, à la détention pour trafic.

● **La légalisation des stupéfiants illicites** : elle signifierait leur mise en vente libre, au même titre que l'alcool et le tabac. La production et la commercialisation seraient contrôlées et gérées par un monopole d'Etat, la distribution médicale de certains produits serait permise, mais l'incitation à la consommation resterait prohibée (théorie dite du *« commerce passif »*).

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDE OLIEVENSTEIN

1 En tant que directeur médical du Centre Marmottan, quelle est votre position dans le débat sur la révision de la législation sur les stupéfiants ?

Il y a des choses que je souhaite voir absolument maintenues dans la loi, notamment les articles assurant le volontariat, l'anonymat et la gratuité des soins apportés aux toxicomanes. Ces principes sont actuellement détournés par la substitution, puisque les toxicomanes doivent décliner leur identité, que le carnet à souches *[obligatoire pour la prescription de stupéfiants]* est nominal. Certains de mes confrères veulent réviser la loi au nom d'un meilleur suivi des personnes, avec tous les risques de contrôle social que cela comporte.

Ensuite, je suis pour la légalisation du cannabis. La dépénalisation seule laisserait en place le réseau des dealers, développerait une économie parallèle, ferait du lucre et de l'argent un des objectifs de vie notamment des classes les plus pauvres. Légaliser permettrait de casser l'appareil économique du trafic de stupéfiants, de fixer un pourcentage de delta 9-tétrahydrocannabinol *[le principe actif du cannabis]* et de punir sévèrement ceux qui vendent des produits différents. Cela permettrait de « limiter la casse » en présentant un produit bien défini, réservé aux majeurs ou aux grands mineurs. J'aimerais aussi voir supprimer le fait que l'usage personnel soit un délit et je suis donc pour la dépénalisation de l'usage de toutes les drogues.

2 Que répondez-vous à ceux qui s'inquiètent du « signal » qu'une telle mesure pourrait adresser à la jeunesse ?

La répression a été un échec. Il y a dix ans, il y avait 20 000 toxicomanes et une centaine de milliers d'usagers de drogues. Aujourd'hui, nous en sommes officiellement à 260 000 et à plusieurs millions d'usagers. Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais je considère que pour la République, il est dangereux que les jeunes rentrent dans l'âge adulte en transgressant une loi.

3 Comment avez-vous interprété les propos de Bernard Kouchner lorsqu'il s'est dit favorable à la prescription médicale d'héroïne et de cannabis ?

Je suis pour une politique expérimentale d'utilisation des opiacés, à condition qu'elle soit contrôlée, qu'on la définisse et qu'elle ne soit pas une fin en soi. Mais je trouve scandaleux qu'il annonce les conclusions des Rencontres nationales avant même d'avoir réuni les gens. J'ai d'ailleurs refusé d'y participer, parce que tout était verrouillé à l'avance.

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDE BARTOLONE

1 Comment expliquez-vous, en tant que député (PS) de Seine-Saint-Denis, l'absence de message politique sur les toxicomanies ?

Ce n'est pas un problème droite-gauche. Le débat est piégé parce que, depuis des années, deux visions différentes s'opposent : celle du ministère de l'intérieur et celle du ministère de la santé. S'il n'y a pas de ligne au Parti socialiste, c'est qu'il n'existe pas une réponse binaire. Je suis très satisfait de ces Rencontres car, s'il existe une nécessité dans la société française, c'est bien celle des lieux de parole. Nous sommes face à un peuple qui se veut trop cartésien, enfermé dans les notions de bien et de mal.

2 Quelle est votre position personnelle sur la législation en vigueur ?

Le problème du cannabis m'énerve un peu. Nous ne sommes plus dans une situation post-soixante-huitarde monomaniaque. Le phénomène croissant et inquiétant est celui des polytoxicomanies. Nous n'avons pas en face de nous des gens qui fument ou pas du cannabis, mais des gens qui à 14 heures fument un joint, à 17 heures boivent une bière alcoolisée et qui, le soir, prennent un ecstasy. S'il est vrai que dépénaliser ferait plaisir au ministère de l'intérieur, qui verrait ainsi baisser les chiffres de la délinquance, je ne veux pas adresser aux jeunes un message qui leur dirait *« allez-y, vous ne risquez plus rien »*. Il faut une multiplicité d'intervenants capables de leur donner une information sur la dépendance, les problèmes somatiques et médicaux, et même, à la limite, sur la qualité des produits.

3 Une loi qui est transgressée par des millions de Français peut-elle rester crédible aux yeux des jeunes ?

Ce n'est pas une réponse pour l'Etat républicain de dire *« la loi n'est pas respectée, donc on la change »*. Le seul discours sur la loi ne suffit pas. Après les invectives de l'opposition qui ont suivi les déclarations de Dominique Voynet [ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, favorable à la légalisation du cannabis], j'ai immédiatement organisé une audition des professeurs Roger Henrion et Philippe Parquet devant la commission des affaires culturelles. Lorsque nous leur avons demandé ce que devait, selon eux, faire le législateur, ils ont été très mal à l'aise pour nous répondre. Face à des consommations complexes, la réponse sera complexe. Et la première réponse, c'est de débattre.

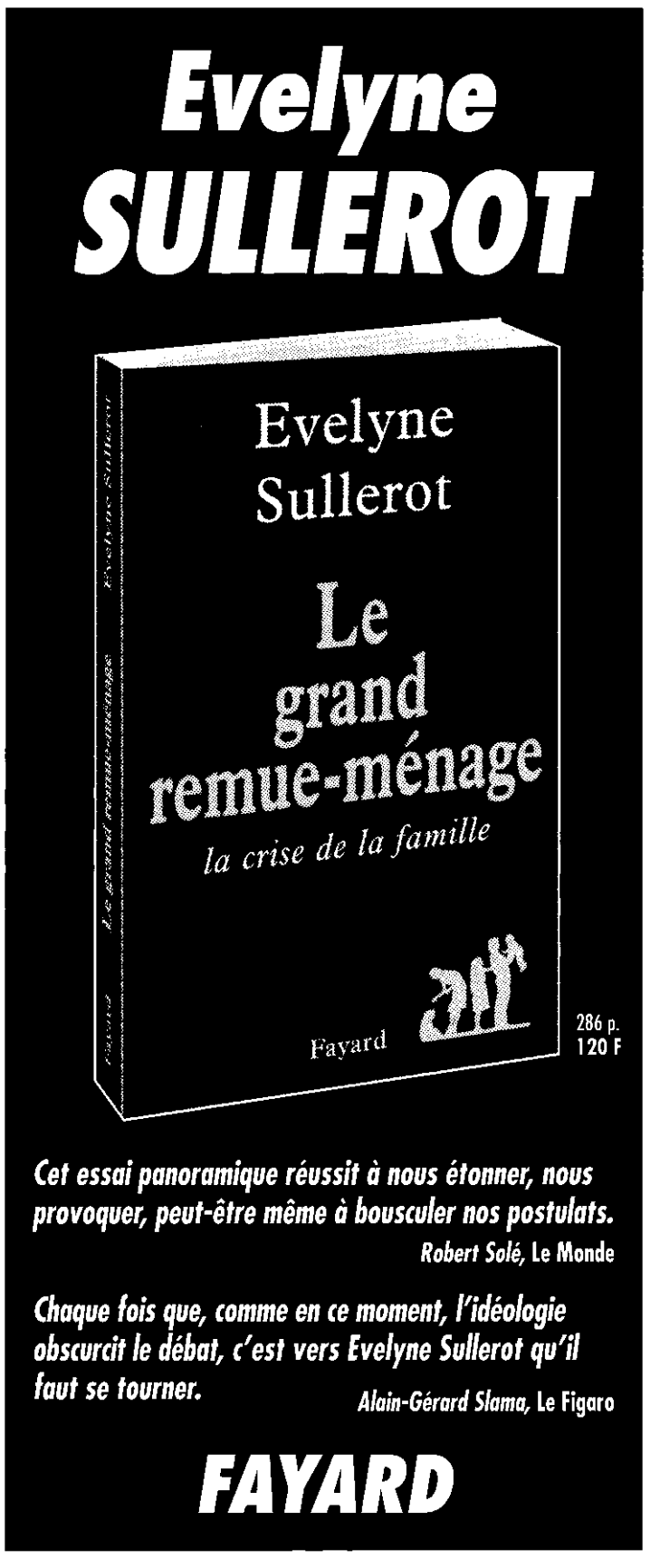

Les Restos du cœur font face à des problèmes d'approvisionnement

Forte de ses 1 600 centres de distribution de repas destinés aux plus démunis, l'organisation créée par Coluche en 1985 lance sa nouvelle campagne hivernale. Elle envisage de diversifier ses actions en s'occupant davantage d'insertion

Les Restaurants du cœur ont ouvert leur treizième campagne hivernale, lundi 15 décembre. Ces trois mois de distribution de nourriture pour les plus démunis demeurent le temps fort de l'association, qui fonctionne maintenant toute l'année. Pour faire face à des besoins croissants, les Restos, aussi bien que les banques alimentaires, ont mis en place des circuits de collecte et de distribution sophistiqués. En dépit de réglementations parfois tatillonnes, une organisation aujourd'hui bien rodée a permis en treize ans d'accroître la quantité et la qualité des 500 000 repas distribués chaque jour. Cette année, la baisse de la part française des surplus européens – qui assurent plus du quart de l'approvisionnement des Restaurants du cœur – du fait de l'entrée du Royaume-Uni dans le système, a provoqué une chute du budget de plus de 15 millions de francs. Marie Dumas, l'actuelle présidente des Restos, explique que cette *« grosse machine »* va devoir *« diversifier de plus en plus ses actions, notamment en direction de l'insertion »*.

DEPUIS une semaine, le vieil entrepôt de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) vibre de l'habituelle frénésie des jours d'avant-campagne. Les camions se succèdent pour livrer les produits commandés aux fournisseurs. Les manutentionnaires en contrat emploi-solidarité se pressent pour assembler boîtes de conserve, cartons et sacs de riz, en partance pour l'un des 120 centres de distribution desservis en Ile-de-France. Les camionnettes mises à disposition par les communes commencent à affluer pour récupérer les premières livraisons. Au milieu de cette agitation ordonnée, le téléphone de Pierre Chaignon, responsable de l'entrepôt, ne cesse de sonner.

Une fois, c'est l'entreprise qui doit fournir des oranges pour le jour de Noël qui appelle pour mettre au point les détails de la livraison. Une minute plus tard, un centre de distribution de l'Essonne demande des précisions sur la quantité supplémentaire de nourriture qu'il a reçue, ce jour « de réserve » qu'il est censé conserver pour faire face à une évolution imprévue du nombre de ses bénéficiaires. Ferme avec les fournisseurs – *« Ce n'est pas parce que nous sommes les Restos du cœur qu'ils se sentent autorisés à nous envoyer de la mauvaise qualité »* –, patient avec les centres distributeurs, Pierre Chaignon a une plaisanterie pour chacun. Douze campagnes hivernales ont appris à l'ancien responsable des stocks d'un chocolatier industriel qu'après les hoquets des premiers jours la mécanique des Restos du cœur finit invariablement par prendre son régime de croisière. En aval de son entrepôt, le plus important des 98 en France, se trouvent les centres de distribution – 1 600 sur l'ensemble du territoire –, auxquels il envoie chaque semaine la quantité exacte de nourriture qui correspond à leur « quota », c'est-à-dire le nombre de bénéficiaires recensés en fin de campagne de l'année précédente. En amont, ce sont les approvisionnements nationaux, le domaine de Claude Beaurin.

QUALITÉ ET DIVERSITÉ

Celui-ci a fait figurer cette année dans les guides qu'il envoie à chaque centre de distribution un comparatif entre les produits fournis pour la deuxième campagne de 1986-1987 et pour celle qui s'ouvre lundi 15 décembre. Histoire de faire taire quelques récriminations en montrant le chemin parcouru. A l'époque, un bénéficiaire recevait sur les trois mois 64 kilos de nourriture sous forme d'une quinzaine de produits en grosses quantités. Onze ans plus tard, il a droit à 73 kilos composés par plus de quarante marchandises. Cet essor de la quantité, de la qualité et de la diversité n'a eu lieu que grâce à la mise en place d'une organisation de plus en plus en plus rigoureuse que Claude Beaurin porte bénévolement à bout de bras depuis douze ans.

Pour l'ancien responsable des achats de plusieurs groupes agro-alimentaires, une campagne hivernale commence à se préparer plus de six mois auparavant. Au début de l'été, Claude Beaurin ébauche le « menu » – la quantité et la nature de la nourriture que recevra chaque bénéficiaire durant trois mois – sous la forme d'un repas complet quotidien avec plat protidique, légume d'accompagnement, fromage et dessert. Pour cela, il croise deux paramètres vitaux : les « quotas » que chaque association départementale a fait remonter et le budget prévisionnel que les Restos peuvent consacrer aux achats de marchandises. Le tout doit tenir dans une limite à peine supérieure à 4 francs par repas et par jour.

Cette année, une mauvaise surprise est venue modifier ces comptes. La baisse de la part française des surplus européens, qui assurent plus du quart de l'approvisionnement des Restos, a provoqué une chute du budget de 15 millions de francs. Ce déclin, qui handicape toutes les associations françaises, s'explique par une révision des critères pour chaque pays consécutive à l'entrée du Royaume-Uni dans le système. Claude Beaurin peste également contre l'obligation imposée depuis 1996 par le gouvernement de passer par des offices d'Etat pour négocier la transformation des denrées obtenues. Les produits de retrait de la Communauté européenne ne sont en effet pas directement utilisables par les associations. Ils doivent être échangés contre des marchandises aptes à la consommation immédiate : quartiers de bovins contre hamburgers ou bœuf en gelée, poudre de lait contre fromages, orge ou blé contre pâtes et couscous. *« Les offices négocient ces échanges avec les industries sans forcément rechercher le moindre coût, comme nous le faisions auparavant »*, explique Claude Beaurin.

Dans son bureau du siège parisien des Restos, il demeure en revanche entièrement libre de négocier à sa guise les achats, qui assurent 60 % de l'approvisionnement de la campagne. En juillet, les appels d'offres sont lancés auprès des entreprises de l'agro-alimentaire sur les différentes quantités définies par le menu. *« Durant la campagne, nous ne pouvons pas nous permettre la moindre rupture de stock. Nous cherchons donc à nous assurer d'au moins deux sources d'approvisionnement, pour pallier les éventuels incidents chez un fournisseur. »*

Une fois le budget entériné, septembre et octobre sont les mois les plus durs : ceux des négociations avec les fournisseurs. *« Pour les industriels, nous sommes devenus un gros marché comme un autre,* explique Claude Beaurin. *Il m'arrive de jouer sur l'identité de l'association pour arracher quelques centimes de rabais. D'autres fois, ce sont les entreprises qui me disent qu'elles vont faire un effort parce que nous sommes les Restos. Mais je n'écoute pas trop ces discours. Je préfère voir leur traduction dans les faits, notamment dans les facilités de transport qui nous sont accordées. »*

« MANQUE À ACHETER »

Une fois le marché conclu, les commandes sont passées sans attendre, pour que les entrepôts puissent commencer à se remplir dès le mois de novembre. Les denrées sèches transitent par une plate-forme unique dans la région parisienne. Les produits périssables sont acheminés plus tardivement, directement des entreprises vers les entrepôts. L'objectif est que soient stockées au début de la campagne les marchandises correspondant à la première tranche de sept semaines. Début février, la deuxième tranche d'approvisionnement sera modulée selon les évolutions du nombre de bénéficiaires constatées dans chaque département.

Le « manque à acheter » occasionné par la baisse des surplus européens a conduit Claude Beaurin à partir pour la première fois sur la base de treize semaines de campagne, contre quatorze habituellement. Mais cela n'inquiète pas outre mesure le responsable national des approvisionnements : *« L'expérience montre que les centres de distribution parviennent toujours localement à assurer une semaine supplémentaire avec leurs propres moyens. Le contrat est que nous leur fournissons 80 % de la campagne, avec les retraits européens et les achats, et qu'ils doivent assurer les 20 % restants grâce aux dons locaux des entreprises ou des grandes surfaces. »*

C'est dans ce domaine des dons locaux que les Restaurants du cœur peuvent entrer en concurrence avec l'autre poids lourd du secteur : les banques alimentaires. Créées, pour les premières, au même moment que les Restos, elles jouent le rôle de centrales d'approvisionnement pour la grande majorité des associations françaises, tout en refusant de recourir aux achats. Pour Bernard Dandrel, fondateur de la première structure et président de la Fédération française des banques alimentaires, c'est une question de principe : *« Nous cherchons à la fois à lutter contre la faim et le gaspillage,* explique-t-il. *Nous vivons dans une société de surproduction qui engendre d'énormes surplus. Nous avons donc cherché à insérer dans ce circuit marchand notre logique non marchande de partage et de don. »*

Jérôme Fenoglio

Les trois principaux distributeurs

● **Les banques alimentaires :** au nombre de 71 en France, elles ont fourni de la nourriture à 3 800 associations en 1996. Cela représente 42 120 tonnes, soit environ 82 millions de repas pour une valeur estimée à 650 millions de francs. Les sources d'approvisionnement se répartissent entre les dons du secteur agroalimentaire (35 %), de la grande distribution (13 %), les pouvoirs publics, Etat et CEE (41 %) et les collectes auprès du public (11 %).

● **Les Restaurants du cœur :** les 1 860 centres et antennes ont distribué, du 1er mai 1996 au 30 avril 1997, 61 millions de repas pour 541 000 bénéficiaires accueillis par 31 000 bénévoles. 377 000 donateurs ont donné 137 millions de francs. Pour 100 francs du budget, 77 ont été consacrés à l'aide alimentaire, 9,59 à l'insertion, 4,10 pour le logement, 0,25 pour les Relais du cœur, 6,49 pour les frais de fonctionnement. Les 44 000 tonnes de nourriture distribuée proviennent à 60 % des achats, 27 % de la CEE, 13 % des approvisionnements locaux.

● **Le Secours populaire :** sur les 20 000 tonnes distribuées en 1996 sous forme de colis ou de libre-services, 2 % proviennent des achats, 32 % de la CEE, 34 % des dons et des collectes, 31 % de l'horticulture et des fruits de retrait. Environ 950 000 personnes ont bénéficié de cette aide alimentaire.

Marie Dumas, la grand-mère des Restos

PORTRAIT

Dans l'ombre des icônes du show-business, elle est la garante de l'esprit de l'organisation

« C'EST ELLE, Marie Dumas », glisse-t-on à l'accueil du 8, rue d'Athènes, le nouveau siège parisien des Restos du cœur. Dans les locaux d'une association à la si grande visibilité médiatique, la précaution pourrait paraître superflue. Elle ne l'est pas. Le visage qui se précise dans le couloir ne figure pas parmi ces icônes du show-business que le grand public identifie immédiatement, comme ces « enfoirés » qui apportent chaque année leur notoriété à la cause.

La petite dame qui s'avance ne tient pas à cette popularité. Elle tend d'emblée une feuille rappelant les principales données de la campagne hivernale 1996-1997, comme si les contours de sa personnalité étaient contenus dans cette liste de chiffres. Comme si son portrait devait se fondre dans celui, collectif, de la *« grande famille »* qu'elle préside depuis 1993.

Intarissable sur les Restos, elle livre à grand-peine les éléments qui expliquent comment l'épouse d'un directeur de la Banque de France s'est retrouvée à la tête de cette folie organisée qui distribue chaque jour plus de 500 000 repas aux démunis.

Il y a eu le choc de l'injustice sociale éprouvé à travers la scolarité de l'un de ses trois enfants. Celui-ci s'était retrouvé par erreur dans l'une de ces classes poubelles où l'on relègue les élèves issus de milieux défavorisés, jusqu'à ce que le directeur s'avise de la profession de son père et propose un changement à Marie Dumas. *« J'ai refusé,* explique-t-elle encore indignée, *même si je ne suis pas très sûre qu'il faille faire supporter les conséquences de ses engagements à ses enfants. »*

Depuis, Marie Dumas se bat pour que les trajectoires des individus ne soient pas entièrement déterminées par leur lieu de naissance. Elle s'est engagée en tant que parent d'élève, mais aussi au sein de l'église Saint-Merri, où elle a participé à l'accueil du peuple misérable qui se concentre aux alentours de Beaubourg. Au cours des années 80, avec l'essor de ce que l'on appelle la « nouvelle pauvreté», ces relégués se sont retrouvés de plus en plus nombreux.

En 1985, cette montée régulière de la misère donnera l'idée à Coluche de distribuer de la nourriture à ceux qui ne peuvent s'en procurer. Lorsqu'il va voir Henri Nallet, alors ministre de l'agriculture, pour s'enquérir des stocks de la Communauté européenne, l'acteur lui explique également que son association aura besoin d'hommes en mesure de la gérer.

Le ministre lui conseille de faire appel à Paul Houdart, un militant associatif, ancien cadre dirigeant de Lesieur. Celui-ci acceptera l'offre de Coluche, tout en proposant en retour de se lancer dans l'aventure avec quelques-unes des personnes qu'il côtoie à Saint-Merri : Jacques Mariette, Francis Bour et Marie Dumas.

Ceux-là formeront, avec quelques autres, l'ossature de l'organisation discrète et efficace des Restaurants du cœur. Sous la gouaille généreuse de Coluche, la chair de l'association, ils assemblent un squelette solide qui permettra aux Restos de tenir debout bien après la mort de leur créateur. *« Paul Houdart amenait ses capacités de gestionnaire et son souci des plus paumés,* dit aujourd'hui Marie Dumas. *Coluche, c'était le poil à gratter et le sens de la provocation. Cela convenait bien à mon tempérament anticonformiste et un peu rebelle. »*

MEURTRIE

Ce tempérament la conduira parfois à renâcler face au règlement indispensable à la marche de l'association. Ainsi se dit-elle encore meurtrie par les barèmes qu'il a fallu mettre en place, lorsque les Restos se sont rendu compte qu'ils ne pourraient nourrir tout le monde. *« Si ça ne tenait qu'à moi, on n'en aurait pas fait. La première année, j'ai essayé au maximum de retarder les contrôles. J'avais demandé à l'imprimeur de ne pas sortir tout de suite les formulaires d'inscription. Mais c'était inévitable, ne serait-ce que pour se montrer juste envers les gens. »*

Parmi le quatuor des origines, les trois septuagénaires se sont au fil des ans davantage consacrés aux activités qui prenaient de l'essor au sein des Restos : Francis Bour s'est attaché aux actions d'insertion des Relais du cœur ; Jacques Mariette supervise l'hôtel social qui accueillera prochainement à Paris des jeunes en difficulté pour des périodes de six mois ; Paul Houdart a quitté la présidence dès 1993, pour s'occuper de la Péniche du cœur. C'est Marie Dumas, aujourd'hui âgée de soixante-trois ans, qui a été appelée à lui succéder : *« Les pères fondateurs se sont dit que c'est moi qui pourrais faire le lien entre l'équipe du départ et les nouveaux bénévoles. »*

« DURER, SANS S'INSTALLER »

La grand-mère de huit petits-enfants a découvert les heures de pointe du métro pour venir quatre jours par semaine serrer bénévolement les boulons d'une organisation où le nombre de salariés est réduit au minimum. C'est elle qui vérifie qu'aucun dérapage ne viendra écorner la bonne image de l'association. C'est elle qui se porte *« garante de l'unité et de l'esprit des Restos »*. C'est elle qui insiste sur la formation des bénévoles, pour que ceux-ci ne se contentent pas de distribuer de la nourriture.

« Donner à manger, c'est facile et gratifiant, explique-t-elle. *Mais il faut surtout développer la qualité d'écoute. »* Et Marie Dumas d'ajouter : *« Nous ne sommes pas une institution, mais nous sommes devenus une grosse machine. Nous allons être amenés à diversifier de plus en plus nos actions, notamment en direction de l'insertion, parce que nous nous sommes très vite rendu compte que l'on ne peut nourrir les gens sans s'occuper de leurs autres besoins. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de notre identité. Il faudra arriver à mettre en place une structure qui dure, sans s'installer. »*

J. Fe.

La mère d'une commerçante enlevée en Corse lance un appel aux ravisseurs

UNE SEMAINE après l'enlèvement d'une commerçante, âgée de cinquante-trois ans, à son domicile d'Ajaccio (Corse-du-Sud), les ravisseurs gardaient le silence, lundi matin 15 décembre. La veille, la mère d'Yveline Bensoussan avait lancé un appel lors d'une conférence de presse. *« Je vous en supplie,* avait déclaré Jacqueline Buvat. *Donnez-nous au moins des nouvelles, dites-nous si elle est en bonne santé ! Je ne comprends pas pourquoi on s'en prend à ma fille, elle n'a jamais rien fait. »*

Yveline Bensoussan, installée en Corse avec sa famille depuis quelques mois, a été enlevée le 8 décembre par trois hommes armés et encagoulés. Son mari, Paul Bensoussan, a été laissé seul dans la villa, les yeux recouverts par du sparadrap. Un message était accroché au revers de sa veste : *« Ne pas prévenir la police, restez près du téléphone. »* Les ravisseurs ont exigé qu'il prépare 600 000 francs en billets de 500 francs pour le mercredi suivant, mais ils n'ont pas donné suite à cette démarche.

BILLETS REPÉRABLES

Paul Bensoussan, propriétaire d'un magasin de vêtements dans le centre-ville, a eu le sentiment d'être en présence de *« professionnels »*. Les enquêteurs notent toutefois que les malfaiteurs ont utilisé un simple pistolet d'alarme pour tirer un coup de semonce. Ils jugent peu habituel que des « professionnels » réclament de grosses coupures, facilement repérables par les numéros des billets.

Une information judiciaire a été ouverte, samedi 13 décembre, sur cet enlèvement, premier du genre en Corse.

200 magistrats demandent une meilleure entraide judiciaire en Europe

Réunis à Bruxelles, ils veulent renforcer la lutte contre la corruption

Réunis à Bruxelles, vendredi 12 et samedi 13 décembre, deux cents magistrats de tous pays ont poursuivi la réflexion lancée le 1er octobre 1996 par l'Appel de Genève. Pour lutter contre la corruption et la délinquance financière, ils souhaitent que l'entraide judiciaire soit facilitée et l'indépendance des juges renforcée.

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Imaginez une Europe judiciaire unifiée, dans laquelle les juges, indépendants des pouvoirs nationaux et internationaux, auraient les moyens de communiquer librement, pourraient franchir les frontières sans entraves pour enquêter à l'étranger et disposeraient de moyens humains et matériels pour poursuivre efficacement les délinquants économiques et financiers. Tel est, en substance, le message adressé aux hommes politiques européens par deux cents magistrats de tous pays, réunis à Bruxelles, vendredi 12 et samedi 13 décembre (*Le Monde* daté 14-15 décembre).

Poursuivant la réflexion entamée par l'Appel de Genève, lancé le 1er octobre 1996 par septs magistrats européens, ces professionnels du droit, confrontés quotidiennement à des difficultés pour mener à bien leurs investigations, ont adopté une série de recommandations propres à améliorer la lutte internationale contre la corruption et la délinquance financière.

Parce que la criminalité organisée, qu'elle se structure en mafia ou qu'elle soit le fait de cols blancs, est de plus en plus *« opaque et mouvante »*, les magistrats ont demandé la création d'un observatoire international de la criminalité destiné à créer une véritable culture judiciaire pour les juges européens. Ils estiment également nécessaire de pouvoir accéder directement *« aux informations dont disposent les organismes de police, y compris au plan international – Interpol et Europol –, ainsi qu'à celles relatives aux opérations suspectes dénoncées par les institutions financières »*.

Face aux multiples obstacles provenant des différences de législations entre les pays, ils demandent l'harmonisation et la simplification de certaines grandes incriminations – comme le blanchiment, la corruption et les délits fiscaux – et réclament la suppression du secret bancaire. Les magistrats souhaitent que le principe de la *« double incrimination »*, qui subordonne l'entraide judiciaire entre deux pays au fait que l'infraction visée existe dans l'un comme dans l'autre, soit supprimé. Procureur du roi en Belgique, Benoît Dejemeppe a en effet rappelé que *« les comportements délictueux ne sont pas toujours qualifiés de la même façon dans tous les pays »*, ce qui empêche le bon fonctionnement des poursuites : le délit français d'abus de biens sociaux, par exemple, n'existe pas en Suisse.

RETARD TECHNOLOGIQUE

Mais les magistrats se sont surtout attachés aux moyens propres à faciliter l'aboutissement des enquêtes à caractère international. Aujourd'hui, les commissions rogatoires internationales – les mandats délivrés par un juge à un juge étranger pour qu'il procède en son nom à des actes d'instruction – passent par les parquets généraux ou la voie diplomatique et mettent plusieurs mois avant d'être exécutées et de revenir sur le bureau du juge qui les a lancées. Ainsi, à Milan, sur les six cent cinquante commissions rogatoires lancées en 1992 vers vingt-huit pays différents, seules deux cent douze sont aujourd'hui revenues, soit seulement un tiers. Les participants au congrès de Bruxelles demandent donc que ces procédures soient transmises directement de juge à juge, et que les magistrats puissent enquêter librement à l'étranger en fonction de leur législation propre.

Parce que les *« initiatives judiciaires menacent des proches du pouvoir ou des personnes influentes dans la sphère économique »*, les magistrats réunis à Bruxelles réclament des garanties d'indépendance pour tous les juges européens. De même, ils demandent la généralisation de pools de magistrats financiers, en rappelant que cette organisation du travail a réussi à faire échec à la Mafia italienne et permis l'opération *Manu pulite*. Ces groupes de magistrats devront être assistés de brigades détachées de la police judiciaire et d'experts comptables et économiques. En effet, les magistrats réclament un contrôle plus direct de la police judiciaire afin d'éviter que policiers, gendarmes et magistrats travaillent en ordre dispersé, comme ce fut longtemps le cas en Belgique avant l'arrestation de Marc Dutroux.

Enfin, les magistrats demandent à pouvoir communiquer librement entre eux et réclament un accès aux nouvelles technologies, afin de lutter à armes égales avec la délinquance organisée. C'est qu'en cette matière comme en d'autres, l'Europe judiciaire a accumulé un retard considérable, comme l'ont fait remarquer les magistrats non européens présents au congrès de Bruxelles. *« Le crime organisé est devenu aujourd'hui plus mobile et plus fluide, il s'est dématérialisé,* a ainsi expliqué un juge de Montréal, Denis Laliberté. *L'enjeu pour vous, magistrats européens, c'est de pouvoir lui faire face en étant partout et nulle part, libérés des contraintes matérielles qui vous pèsent aujourd'hui. »*

Cécile Prieur

L'enterrement d'un lycéen de Saint-Priest a rassemblé 400 personnes

PRÈS de quatre cents personnes ont assisté, dans la matinée du samedi 13 décembre, à l'enterrement de Jean-Marc Gueneley, dix-huit ans, au cimetière de Saint-Priest (Rhône), dans la banlieue de Lyon. Les élèves et les enseignants du lycée où étudiait Jean-Marc s'étaient donné rendez-vous devant les portes de l'établissement avant de se rendre, en groupe, au cimetière voisin. Le 5 décembre, près de cinq mille personnes avaient déjà défilé en silence dans les rues de Saint-Priest, à la mémoire du jeune lycéen, mort la veille.

Le dimanche 30 novembre, alors qu'il rentrait d'une compétition de judo, il avait été pris à partie, à Vénissieux, par trois jeunes de dix-sept, seize et quinze ans, qui voulaient le racketter. L'un d'eux, du haut de ses 2,03 mètres, lui avait décoché un coup de pied au visage. Sa tête avait heurté l'angle d'un banc, et Jean-Marc avait plongé dans un profond comas avant de décéder.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un des assassins présumés de la députée (PR) Yann Piat,** Lucien Ferri, désire obtenir une confrontation avec José Murtas, ancien conseiller municipal de Hyères (Var), avant l'ouverture du procès en mars, a indiqué, samedi 13 décembre, son avocat, Me Henri Juramy. Dans une lettre au président de la cour d'assises du Var chargé d'un complément d'information, son client, qui avait dans un premier temps avoué avoir tiré sur Yann Piat avant de se rétracter, affirme vouloir *« lever certaines zones d'ombre »*.

■ **MAFIA : un homme de trente-deux ans, soupçonné d'appartenir à la mafia calabraise,** la N'Dranghetta, recherché en Italie depuis 1994, a été interpellé, samedi 13 décembre, près d'Antibes (Alpes-Maritimes). Natale Rosmini, considéré comme responsable de sept assassinats dans son pays, devrait être remis prochainement aux autorités de son pays.

■ **ACCIDENT : un randonneur à ski est décédé,** samedi 13 décembre, après avoir été emporté par une coulée de neige sur le glacier de la Pendant, près de Chamonix (Haute-Savoie). La victime skiait, en compagnie de trois autres personnes, sur un domaine non balisé.

■ **POLICE : les policiers municipaux de Salon-de-Provence ont lancé**, samedi 13 décembre, une campagne de pétitions contre le projet Chevènement de désarmer les polices municipales (*Le Monde* du 9 décembre). Soutenus par leur maire, André Vallet (PRV-Parti radical valoisien), ils indiquent dans leur texte : *« Demain nous ne pourrons plus effectuer des patrouilles de nuit, intervenir en flagrant délit, répondre à vos appels, bénéficier du port d'arme. »*

■ **VIOLENCE : un jeune homme a été grièvement blessé d'une balle en pleine tête,** au cours d'une dispute à la sortie d'une boîte de nuit, dimanche 14 décembre à la Défense (Hauts-de-Seine). Selon les premiers éléments de l'enquête, une dispute aurait éclaté entre deux jeunes femmes appartenant à deux groupes rivaux qui sortaient vers 6 heures du matin du Midnight, une boîte de nuit de la Défense.

■ **LECTURE : Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire,** a évoqué, lors d'un colloque organisé samedi 13 décembre à Paris, les grandes lignes du plan lecture qu'elle souhaite instituer à l'école. *« C'est dès la maternelle qu'il faut prendre le mal de l'échec de la lecture à la racine* (...) *et effectuer un travail de réflexion et d'identification du trouble du langage »*, a-t-elle indiqué. La ministre envisage de favoriser les animations autour du livre de jeunesse, en fournissant des guides de lecture pour chaque classe et en généralisant des ateliers d'écriture.

Internationale des Artistes Contre le Racisme

JOURNEE POUR LA DEFENSE du DROIT d'ASILE dans le MONDE

Vendredi 19 Décembre - Grand Amphithéatre de la Sorbonne

9.30 - 18.00

* KATE ALLEN	British Refugee Council
* BARBARA BRECHT-SCHALL	
* ESTHER BRUNSTEIN	Survivante du ghetto de Lodz & Auschwitz, Belsen
* NOEL COPIN	Reporters Sans Frontières
* ALAIN CORNEAU	Cinéaste
* KETI DOLIDZE	Toumanishvili Théatre, Géorgie
* MICHEL FRIEDMAN	Conseil Central des Juifs d'Allemagne
* SERGEI KOVALYEV	Association Memorial, Russie
* ANNETTE MULLER	Survivante de la Rafle du Vél d'Hiv, Paris 1942
* EMIR NUHANOVIC	Directeur de l'Orchestre Philharmonique de Sarajevo (B.H.)
* LOLA ONIBUYO	Campagne pour sauver Abdul Onibuyo (UK)
* XIAO QIANG	Droits de l'Homme en Chine - (USA)
* VANESSA REDGRAVE	
* ARNOLD ROSBERG	Conseil Central des Sinti et Rom allemands
* LEON SCHWARTZENBERG	Comité des 121 noms difficiles à prononcer
* MARTA SANTOS-PAIS	UNICEF

En plus : des représentants de Sans-Papiers de Lille et de St Bernard, Amnesty international USA, Womens Commission for Refugee Woman and Children (IRC)

PLACES GRATUITES

20.00 - 22.00

"UNE PLANETE SANS VISA"

avec
VANESSA REDGRAVE KIKA MARKHAM
ARIEL DORFMAN
KEMAL MONTENO RADE SERBEDZIJA
et
"CALICHE"
La musique des peuples indigènes des Andes

Le soir sera présenté pour la première fois
"MA MAISON EST EN FEU"
Court-métrage réalisé par Ariel & Rodrigo Dorfman

PLACE 100 F - 170 F - 25 ans 70 F

Billets en vente sur place. Pour réserver des places, ou soutenir l'association, envoyez un chèque libellé à l'ordre de :
"L.SCHWARTZENBERG LA JOURNEE DU 19 DECEMBRE"
L. Schwartzenberg / V. Redgrave
c/o Merchant Ivory Productions, 18 rue Montmartre - 75001 PARIS
(précisez le nombre de places souhaitées)

JE SERAI PRESENT LE JOUR ..... JE SOUTIENS..... JE VIENS LE SOIR..... JE REGLE.....

NOM..... ORGANISATION.....

ADRESSE.....

....TEL..... FAX.....

*Informations : Professeur L. Schwartzenberg Tél: 01 39 62 07 46 Fax: 01 34 93 03 51 * Vanessa Redgrave Tél: 01 40 26 25 49 Fax: 01 40 26 16 95*

M. Chevènement s'inquiète des projets de Mme Voynet

Alors que les Verts prônent l'Europe des régions, le fondateur du MDC a de nouveau écarté toute idée d'Etat « régionaliste » lors d'un colloque à Lyon. Ce choc des cultures a compliqué la préparation du comité interministériel sur l'aménagement et le développement du territoire

LYON
de notre envoyé spécial

Le consensus esquissé au cours des deuxièmes assises de la décentralisation – organisées par l'Institut de la décentralisation et réunies à Lyon les 11 et 12 décembre –, autour d'une refonte de la carte administrative et de la création d'un droit à l'expérimentation, a été partiellement rompu par Jean-Pierre Chevènement (retenu à l'Assemblée nationale par le débat sur l'immigration et dont le discours a été lu par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer). Le ministre de l'intérieur a défendu une vision républicaine de la décentralisation, plus stricte et moins ouverte que celle des partisans d'un rapprochement avec le *« droit commun de l'Europe démocratique »*, selon une formule de Pierre Joxe.

Le premier président de la Cour des comptes estime en effet que l'Europe contraindra la France à faire évoluer le cadre de la décentralisation : l'ancien ministre de l'intérieur s'est déclaré *« convaincu »* que la *« carte administrative française sera revue dans le sens d'un regroupement »*, que *« le cumul des mandats disparaîtra »* et que *« le contrôle interne des collectivités locales sera renforcé »*. Une unanimité presque totale s'est opérée sur ce canevas de propositions. Dans l'euphorie de ces débats restés très policés, le sénateur et président (UDF-FD) du conseil général du Bas-Rhin, Daniel Hoeffel, a même déclaré qu'*« une majorité de sénateurs saura se montrer ouverte et favorable à une limitation du cumul des mandats »*, dans la mesure où il s'agirait d'interdire le cumul de fonctions exécutives et législatives.

Président (UDF-FD) du conseil général d'Ille-et-Vilaine, Pierre Méhaignerie réclame, lui, une révision rapide de la Constitution pour assurer aux collectivités un *« droit à l'expérimentation »*. Ce droit *« à la diversité »* a été revendiqué également par Charles Millon, président (UDF-DL) de Rhône-Alpes, séduit par la *« décentralisation asymétrique »* à l'espagnole ou à l'anglaise, et favorable à une séparation des pouvoirs exécutif et délibératif au niveau régional. Partisan du mandat unique, Jean-Paul Alduy, maire (UDF-FD) de Perpignan, revendique, pour sa part, l'élection au suffrage universel de pouvoirs d'agglomération dont les ressources proviendraient d'une taxe professionnelle d'agglomération. La Communauté urbaine de Lyon (Courly), que préside le maire de Lyon, Raymond Barre, devrait délibérer en 1999 sur le principe d'une telle taxe. Au-delà, l'ancien premier ministre se prononce pour une simplification du paysage administratif et pour une *« nécessaire complémentarité de l'action de l'Etat et des collectivités locales »*.

Député (PS) de l'Aisne et maire de Vervins, Jean-Pierre Balligand a plaidé, au nom de l'Institut de la décentralisation qu'il préside, pour un *« renouveau de la politique d'aménagement du territoire »*. Constatant que *« la France des clochers a plus bougé ces dernières années que la France urbaine »*, il propose, pour réduire la *« fracture territoriale »*, de substituer à une *« logique de répartition des équipements et de macro-aménagement »*, une logique *« plus décentralisée et plus différenciée de développement des territoires. »*

« Nous devons refaire de l'échelon régional le niveau stratégique de l'aménagement et du développement du territoire en concertation avec l'Etat en amont, avec les communautés de communes, les agglomérations et les " pays " en aval », observe M. Balligand, favorable à une réorganisation *« subsidiaire »* de la décentralisation, dans laquelle *« l'Etat joue pleinement son rôle, et seulement son rôle »*. De son côté, tout en affirmant que la décentralisation est un *« atout pour la République »*, Jean-Pierre Chevènement s'est dit favorable une *« articulation étroite »* entre la politique de l'Etat – qui reste la *« colonne vertébrale du système républicain »* – et celle des collectivités décentralisées.

« RISQUES CENTRIFUGES »

Récusant implicitement tout droit à l'expérimentation, il se refuse à une *« application inégale de la loi sur le territoire »* et s'affirme opposé aux *« visions prospectives d'un Etat régionaliste ou fédéral »*, qui *« ne correspondent ni à l'histoire de la République ni à son avenir »* et *« comportent des risques centrifuges »*, en contradiction, selon lui, avec les principes de citoyenneté et de solidarité.

Ecartant toute *« réorganisation territoriale brutale »* à court terme, attaché au principe de *« non-tutelle »* d'une collectivité sur les autres, et n'imaginant pas la *« disparition d'un niveau* [de collectivité] *ou d'un autre »*, M. Chevènement entend favoriser seulement un *« nouvel équilibre des territoires »*, empreint de davantage de démocratie, de solidarité institutionnelle et de justice financière, à travers la réforme de l'intercommunalité. Le ministre de l'intérieur, qui prépare un projet de loi, affirme que le financement de l'intercommunalité sera assuré *« dans le cadre d'une redéfinition des relations financières de l'Etat et des collectivités »*.

M. Chevènement souhaite encourager la constitution de *« groupements d'agglomération »* dotés d'une taxe professionnelle unique. Ces groupements d'agglomération et les communautés de communes pourraient constituer à terme les deux formes de base de l'intercommunalité, pas seulement de gestion mais *« bâtie sur un projet »*. Les groupements de communes pourraient bénéficier d'une dotation globale de fonctionnement *« autonome »*, mais, prévient le ministre de l'intérieur, *« suffisamment limitée pour ne pas peser sur les dotations réservées aux communes. »*

Vincent Charbonnier

Les cinq orientations de M. Zuccarelli

Lors de son intervention, Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, a défini cinq orientations pour rénover le cadre d'action des collectivités territoriales : clarification des compétences, tout particulièrement dans le domaine des interventions économiques ; organisation territoriale reposant sur une plus grande solidarité locale ; adaptation du statut de la fonction publique territoriale ; instauration de nouvelles relations financières avec l'Etat basées sur une réforme de la fiscalité locale engagée dès 1998 ; enfin, renforcement de la démocratie locale.

Un débat délicat

LE COMITÉ interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), réuni lundi 15 décembre à Paris, ne devait pas être suivi de la traditionnelle conférence de presse « dans la foulée ». Initialement prévue à 16 h 30, celle-ci a été décalée. Lionel Jospin, qui préside le Ciadt, a souhaité que toute communication publique soit reportée, probablement au mardi matin : en compagnie de Dominique Voynet, il devrait alors s'exprimer devant les journalistes.

Officiellement, comme de coutume dans de telles circonstances, des raisons d'agenda ou la nécessité de prendre le temps de la réflexion sont mises en avant. En fait, les arbitrages semblent plus longs et délicats que prévu. Après une séance d'arbitrages jeudi soir, une nouvelle réunion interministérielle a eu lieu vendredi, et la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, de retour de Kyoto, devait avoir un ultime entretien avec le chef du gouvernement lundi matin. Un débat entre les ministres pourrait avoir lieu pendant le Ciadt lui-même : en effet, au-delà de certaines mesures techniques ou financières, la discussion porte plus sur le fond même de la future loi d'orientation et d'aménagement du territoire (Loadt), destinée à réviser la loi Pasqua de 1995, que sur les mesures territoriales en faveur du Massif central, du Pays basque ou de plusieurs bassins d'emplois *(Le Monde* du 13 décembre).

Le différend public entre Dominique Voynet et Jean-Pierre Chevènement – qui est par ailleurs en désaccord avec les députés Verts à propos de son projet sur l'immigration – n'est pas étranger à ce retard. Par Sénat interposé, les deux ministres ont récemment polémiqué : Jean-Pierre Chevènement avait affirmé que son futur projet de loi sur la coopération intercommunale serait discuté avant le projet de Loadt, ce qui était contraire à un arbitrage rendu à Matignon le 4 novembre.

Cet arbitrage faisait de Mme Voynet le « chef de file » dans l'équipe ministérielle pour toutes ces questions. En outre, le ministre de l'intérieur MDC avait souligné qu'il convenait de garder la plus grande *« prudence »* vis-à-vis des nouvelles structures des « pays », alors que sa collègue Vert veut renforcer leur rôle. Quelques jours après, Mme Voynet, à la même tribune du palais du Luxembourg, avait répliqué à M. Chevènement, présumé *« distrait »* lors de son intervention, en rétablissant le calendrier et l'ordre de préséance prévus.

Matignon s'est empressé de donner raison à Mme Voynet, en faisant savoir qu'il n'y avait pas lieu de revenir sur l'arbitrage du 4 novembre. Mais on admet, parmi les conseillers de M. Jospin, qu'avec son *« rappel au règlement »* – selon une formule de son entourage –, M. Chevènement, ministre chargé des collectivités locales, avait aussi le souci que les responsabilités des élus locaux soient précisées non pas dans la Loadt, dont ce n'est pas la vocation, mais dans le projet qu'il prépare à cet effet.

L'ARBRE ET LA FORÊT

En fait, cette querelle de voisinage n'est, semble-t-il, que l'arbre qui cache la forêt. L'harmonisation entre les positions de Dominique Voynet, dont le mouvement a toujours défendu l'Europe des régions, et celles de Jean-Pierre Chevènement, qui vient de réaffirmer à Lyon son credo républicain et son opposition à toute idée d'un *« Etat régionaliste »*, est forcément difficile. L'entourage de M. Chevènement affirme que le débat entre les deux ministres porte avant tout sur *« l'approche générale du sujet »* et devrait par conséquent être porté devant le Ciadt, qui regroupe de nombreux ministres. De leur côté, les conseillers de Mme Voynet se retranchent derrière l'autorité du premier ministre et les arbitrages rendus.

Le Ciadt de lundi est-il à même de trancher une telle discussion ? Il serait, en tout cas, délicat pour le gouvernement de mettre un tel débat sur la place publique, à quelques mois des élections régionales et cantonales. Quant à Lionel Jospin, qui sait le poids de Dominique Voynet dans sa majorité plurielle, il n'est pas lui-même un passionné de la décentralisation, comme pouvait l'être Michel Rocard. L'un de ses proches résume son approche du sujet, en indiquant en substance : si on lui explique qu'approfondir la décentralisation serait un gage d'efficacité, dans tel ou tel domaine, il le fera, mais pas juste pour *« faire plus de décentralisation »*.

Jean-Louis Andreani

■ **ARIÈGE : Près d'un millier de personnes se sont rassemblés, dimanche 14 décembre, à Artigat (Ariège),** à l'appel d'un *« collectif anti-THT Arize-Lèse-Volvestre »*, pour protester contre l'éventuel passage dans la vallée de la Lèze, au nord du département, d'une ligne à très haute tension (deux fois 400 000 volts) à destination de l'Espagne. EDF doit trouver un nouveau tracé après l'annulation par le gouvernement d'Alain Juppé, en 1996, d'un projet prévoyant le passage de la ligne par la vallée du Louron (Hautes-Pyrénées).

DISPARITIONS

Giovanni Alberto Agnelli

Un jeune homme réservé devenu l'héritier désigné de l'empire Fiat

GIOVANNI ALBERTO AGNELLI était encore dans les tribunes du stade de Turin, mercredi dernier, pour soutenir la Juventus. Fidèle *tifoso*, il n'avait pas voulu rater le match capital contre Manchester et la qualification de la « Juve » pour le tour final de la Coupe d'Europe des clubs champions de football. Trois jours plus tard, samedi 13 décembre, l'héritier de l'empire Agnelli est mort à trente-trois ans, victime d'une forme rare du cancer du péritoine. Ce sarcome avait commencé à se manifester au mois d'avril. Par souci de clarté, « Giovannino » l'avait annoncé à la presse en même temps que la future naissance de sa fille, née le 15 septembre : *« Le traitement ne sera pas quelque chose de rapide, mais je devrais me rétablir complètement pour la fin de l'été. »* Fin août, « Giovanni III », successeur désigné de la dynastie, est rentré de New York, où il était soigné, pour retrouver Avery Frances Howe, une riche Américaine épousée en novembre 1996. Déjà, il savait que la maladie ne lui offrirait guère de rémission.

« Non ce l'ha fatta » (« il n'y est pas arrivé »), comme disent les Italiens. La disparition du dauphin du plus important groupe industriel de la Péninsule a provoqué une immense émotion dans le pays. Sa mort va inévitablement relancer les questions sur la succession de l'empire Fiat. Le patron actuel, Cesare Romiti, doit en principe quitter ses fonctions en juin prochain, lorsqu'il atteindra soixante-quinze ans. Tout le monde savait déjà que Giovanni junior ne pourrait pas reprendre les rênes mais, désormais, le champ est libre pour la bataille de succession.

Giovanni Agnelli, aujourd'hui président d'honneur, avait lui-même désigné son neveu, fils de son frère Umberto, comme son héritier en juillet 1995. Le destin semblait tracé pour ce fils bien né qui, durant sa courte vie, a peu fait parler de lui sinon comme étant un bon parti pour les filles à marier. *« On m'a appris que l'on doit figurer dans le journal seulement en deux occasions : lors de la naissance et le jour de la mort »*, avait-il un jour expliqué pour illustrer sa discrétion et sa volonté d'apparaître comme quelqu'un de tout à fait ordinaire. A tel point qu'il travaillera, pendant deux mois, comme simple ouvrier sous le pseudonyme de « Giovanni Rossi » dans une filiale de Fiat. C'est ainsi que « Giovannino » avait commencé sa carrière, par le bas, avant de devenir, au début de 1995, président de Piaggio, le fabricant de scooters, la firme de sa mère.

Tout le temps, il a voulu être comme les autres, refusant de se démarquer : *« Le nom que je porte n'est pas un passeport suffisant pour exprimer des opinions définitives. »* Cette quête de l'anonymat, de la normalité, il la rechercha au collège San Giuseppe de Turin avant de la trouver malgré lui, aux Etats-Unis, comme élève du collège militaire de Chattanooga, dans le Tennessee, puis comme étudiant à la Brown University de Providence (Rhode Island), à la suite de la séparation de ses parents.

« ÊTRE ET NE PAS PARAÎTRE »

Ses études terminées, son service militaire accompli chez les parachutistes, sa soif de voyage à peine assouvie, il avait commencé son apprentissage de manager d'entreprise en relançant la fameuse Vespa. Sa façon de faire, son comportement, sa réserve avaient plu à son oncle Giovanni Agnelli. Lorsque ce dernier lui fit la proposition de reprendre bientôt le gouvernail, la réponse de Giovannino fut la même que celle que lui-même avait faite cinquante ans auparavant, quand il avait été placé dans la même situation : *« Je ne me sens pas prêt. » « Je lui ai donc mis un pied dans la porte et lui ai demandé de se préparer »*, avait alors annoncé l'*avvocato*. Pourquoi lui ? *« C'était une personne de qualité, mais par-dessus tout émergeait en lui quelque chose de solide et de vrai qui allait à l'encontre du monde d'aujourd'hui où tout est comédie et apparence. Etre et ne pas paraître, cela était vraiment sa qualité principale »*, a dit de lui Giovanni Agnelli en guise d'adieu.

Michel Bôle-Richard

■ **CLAUDE ROY,** écrivain, est mort samedi 13 décembre, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (*lire page 29*).

■ **DAVID ROUSSET,** écrivain et ancien député gaulliste de gauche, est mort samedi 13 décembre, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (*lire page 16*).

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Hervé Bolot a été nommé ambassadeur au Congo, en remplacement de Raymond Césaire, qui part à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 14 décembre.

[Né le 24 janvier 1945 à Casablanca (Maroc), Hervé Bolot est docteur en géographie. Il a été enseignant avant d'être admis au concours pour le recrutement de secrétaires adjoints des affaires étrangères en 1976. Il a été en poste à Vienne (1977-1981), à Harare (1985-1988), à New York (1988-1992) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. De juin 1995 à juin 1997, Hervé Bolot a été conseiller diplomatique au cabinet de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur.]

POLICE

Philippe Melchior, inspecteur général de l'administration, a été nommé à la tête de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi), un organisme de réflexion qui dépend du ministère de l'intérieur. Il remplace à ce poste le préfet Marcel Leclerc.

[Né le 11 juin 1944 à Sedan (Ardennes), Philippe Melchior est diplômé en droit public et ancien élève de l'ENA (1970-1972). Il a exercé dans plusieurs préfectures de 1976 à 1985. En juin 1986, Philippe Melchior a réintégré l'inspection générale de l'administration, avant de devenir, en octobre 1988, PDG de la Sofremi, une société qui dépend du ministère de l'intérieur, jusqu'en mars 1993, où il a rejoint à nouveau l'IGA.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Catherine BEUVE-MÉRY,
Olivier LAIR,
et **Simon**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marion,

le 29 novembre 1997, à Paris.

– Pour notre plus grande joie,

Samson,

le petit frère de
Constance et de **Claire,**
est né le 20 novembre 1997.

Caroline et **Pierre-Ollivier COHEN,**
26, rue Saussier-Leroy,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

– Très bon anniversaire,

Franck BERTRAND.

Toujours avec toi, toujours dans l'attente.

Olivia et **Sonia**

Tél. à Paris : 01-47-64-37-12.
Fax à Peshawar (Pakistan) : 92-91-840-379.

– Broadway.

16 décembre 1979,

Rachel.

« Un beau matin, on vient au monde le monde n'en sait rien... »

Décès

– Mlle Sylvie Collardet,
sa fille,
Mme France Collardet,
sa sœur,
Les familles Simmler, Hétier et Clerc,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean COLLARDET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 11 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux sera célébré le mardi 16 décembre 1997, à 14 h 30, en l'église Saint-Thibauld, avenue J.-F.-Kennedy, à Marly-le-Roi (Yvelines).

L'inhumation se fera au cimetière ancien de Montgeron (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes.

8, allée des Cèdres,
Grandchamp,
78230 Le Pecq.

– Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Emile BASS,
née **Madeleine DOUBINGER,**

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 11 décembre 1997.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 18 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Maurice de Strasbourg.

De la part de
Odile, François, Pierre, Geneviève, Bernard,
ses enfants,
de leurs conjoints
et de ses petits-enfants.

Ils rappellent à votre souvenir son époux,

M. Emile BAAS,
agrégé de philosophie,
ancien vice-président
de la paroisse universitaire
et des Semaines sociales de France,

décédé en 1984,

son fils,

Dominique,
(† 1994),

et sa sœur,

Jeanne DOUBINGER,
(† 1994).

2A, rue Massenet,
67000 Strasbourg.

– Bernard et Odile Durand,
Monique et André Bienvenu,
Geneviève Durand,
Jean Marie Durand,
Andrew et Dominique Goldberg,
Jean-François et Véronique Bienvenu,
Philippe et Véronique Zaccomer,
Emmanuelle Bienvenu,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Denyse DURAND,
née **CARRÉ,**

survenu le 12 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerber, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Coye-la-Forêt (Oise), dans le caveau de famille.

– Mme Alain Perlès,
Mme Paul Ziza,
Le docteur et Mme Christian Perlès,
Marie-Claude et Alain Mayer,
Dominique et Jean-Marc Ziza,
Patricia et Hervé Arditty,
Véronique et Jean-Marc Simandoux,
Corinne et Jean-Pierre de La Rocque,
Elisabeth et Pascal Astagneau,
et leurs enfants,
M. Raymond Schmitt,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain PERLÈS,

survenu le 7 décembre 1997.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au Mouvement pour les Villages d'Enfants, 28, rue de Lisbonne, Paris-8e.

18, rue Jean-Mermoz,
75008 Paris.

– Jean-Pierre Pinatton,
Les associés,
Et l'ensemble du personnel
du Groupe Pinatton,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur ami et associé

Alain PERLÈS,

le 7 décembre 1997,
et se joignent à la peine de sa famille.

69, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

– M. Emmanuel Hottinger,
Les membres du conseil d'administration de GAP Conseil,
Et l'ensemble des collaborateurs de HR Gestion et GAP Conseil,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain PERLÈS,
leur ami,
fondateur de GAP Conseil,

et se joignent à la peine de sa famille.

26, rue Notre-Dame-des-Victoires,
75002 Paris.

Hommage

– Guy Paillotin, président des conseils d'administration de l'INRA et du CIRAD,
Paul Vialle, directeur général de l'INRA,
Bernard Bachelier, directeur général du CIRAD,
vous prient d'assister ou de vous unir par la pensée à la cérémonie qui sera célébrée, le 17 décembre 1997, à 12 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8e, à la mémoire de

Jacques POLY,
président-directeur général honoraire
de l'INRA, président fondateur
du CIRAD,

décédé le 20 novembre 1997 et dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Vouzon (Loir-et-Cher).

Cet hommage aura lieu en présence de Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, et de Charles Josselin, secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 16 décembre 1996,

Guy LAGNEAU

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a trois ans, le 16 décembre 1994,

Syma SEKULA,
née **KESTENBERG,**

me quittait.

Annie,
sa fille,
rappelle son souvenir.

Colloques

Colloque international
transdisciplinaire
« Dérives et mutations du lieu. Passages. Situations du sujet et modernités. »

Paris, Palais du Luxembourg, du 14 au 17 janvier 1998, organisé par :

L'Araps (Association Rencontres antropologie psychanalyse et recherches sur les processus de socialisation) **et la revue *PTAH*.**

Renseignements et inscriptions :
Araps/M. Cadoret,
8, rue de Bièvre,
75005 Paris.
Tél. : 01-43-25-28-90.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu.** Lisez la Bible dans le texte ou parlez israélien en dix séances. Stages express individuels du professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Conférence**
Philippe Lacoue-Labarthe : **« *Métaphrasis.* Hölderlin et la tragédie ».**
18 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Séminaires**
Pierre-Damien Huyghe et Pierre Jullien : **« Art et mécanique ».**
18 décembre et 16 janvier, 18 heures-20 heures, Ecole nationale d'ingénieurs, Ile du Sauley, Metz.

Jacques Rancière : **« L'idée esthétique ».**
20 décembre et 10 janvier, 10 heures-12 heures, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Stéphane Arguillère : **« Atelier de traduction : introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine ».**
17 décembre et 7 janvier, 17 heures-19 heures, annexe de la Ve section de l'EPHE, bât. Crous, 29, rue Daviel, Paris.

Jacob Rogozinski : **« La question de l'ego ».**
17 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Michael Wetzel : **« Langue et nation. Comment parler en Europe ? »**
17 et 18 décembre, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Jullien : **« Sagesse ou philosophie, ou pouvait-on se passer de la vérité ? »**
18 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Bernard Andrieu : **« Corps et génétique contemporaine ».**
17 décembre et 7 janvier, 19 heures-21 heures, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Lucien Vinciguerra et Jehanne Dautrey : **« Voyages dans les plis de la représentation ».**
16 décembre, 13 et 20 janvier, 18 h 30-20 h 30, Espace Jussieu, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Autour du *Monde*
LCI
Le samedi à 12h10 et à 16h10
Le dimanche à 12h10 et à 23h10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30

■

De l'actualité à l'Histoire
La chaîne HISTOIRE
Les vendredi à 21 h, samedi à 13 h
mardi à 23 h, mercredi à 19 h
et jeudi à 17 heures

■

Le Grand Débat
FRANCE CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois
à 21 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12h45 (heure de Paris)

CARNET DU MONDE

Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96**
01-42-17-38-42

Manière de voir
Le bimestriel édité par
LE MONDE diplomatique

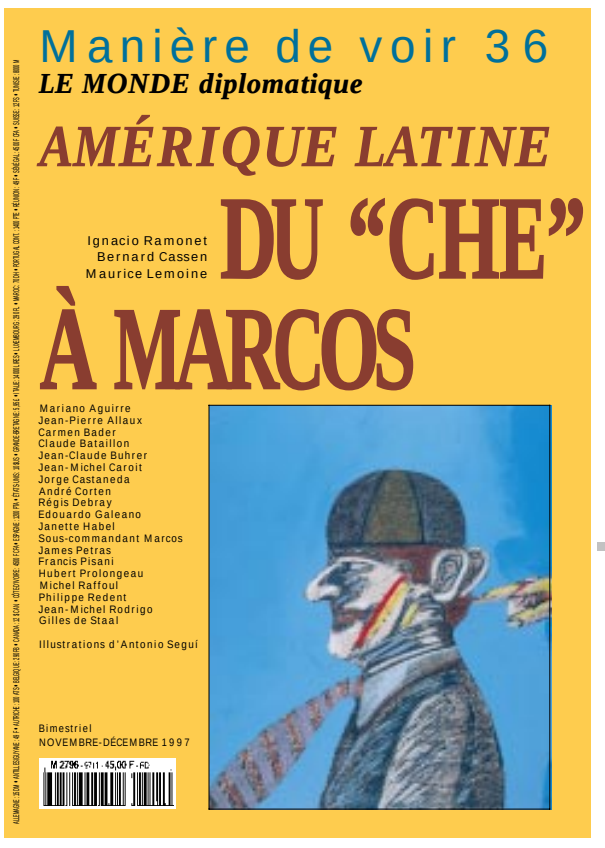

Un continent en quête d'une voie nouvelle

Au sommaire

■ Du « Che » à Marcos, par **Ignacio Ramonet.** ■ Le « Che » contre le mythe, par **Janette Habel.** ■ Cuba : la révolution à l'épreuve du pouvoir (1973), par **Philippe Redent.** ■ Salvador Allende, ou l'espoir brisé (1973), par **Jean-Claude Buhrer.** ■ Nicaragua : une « modération » radicale (1979), par **Régis Debray.** ■ Les leçons d'une défaite au Nicaragua (1990), par **Jorge Castaneda.** ■ Tout changer pour que rien ne change à Cuba (1990), par **Francis Pisani.** ■ Panama : de « justes causes » en attente de solutions... (1991), par **Jean-Michel Caroit.** ■ L'espérance du droit en Haïti (1991), par **Jean-Pierre Allaux.** ■ Le président Aristide sous haute surveillance (1994), par **Christophe Wargny.** ■ Cuba à l'heure des grandes réformes (1995), par **Janette Habel.** ■ L'Initiative pour les Amériques fait des inquiets (1991), par **Jean-Michel Caroit.** ■ S'enrichir en dépouillant l'Etat (1993), par **James Petras.** ■ Investissements pervers (1994), par **James Petras.** ■ Argentine : quand l'argent fait la loi (1993), par **Bernard Cassen.** ■ Au Chili, les dividendes de l'impunité (1995), par **Bernard Cassen.** ■ La fin des illusions au Mexique (1995), par **Francis Pisani.** ■ Paroles pour oublier l'oubli (1993), par **Eduardo Galeano.** ■ Forces armées contre « favelas » (1995), par **Gilles de Staal.** ■ Sécurité sous cloche à Sao Paulo (1996), par **Michel Raffoul.** ■ Le Venezuela vers la guerre sociale ?, par **Ignacio Ramonet.** ■ Bolivie : des mines d'étain aux champs de coca (1994), par **Carmen Bader** et **Jean-Michel Rodrigo.** ■ Colombie : violences dans les rues et dans les têtes (1993), par **Hubert Prolongeau.** ■ Narcotrafic, l'alibi de Washington (1997), par **Mariano Aguirre.** ■ Ces prêtres qu'on assassine (1990), par **Maurice Lemoine.** ■ Le combat du Vatican contre le pluralisme (1996), par **André Corten.** ■ Emotion du pauvre au Brésil (1996), par **André Corten.** ■ Les convulsions de la modernité (1993), par **Claude Bataillon.** ■ Les bidonvilles de Lima ou la rage de vivre (1993), par **Carmen Bader** et **Jean-Michel Rodrigo.** ■ La révolte très politique des Indiens d'Equateur (1994), par **Maurice Lemoine.** ■ La 4e guerre mondiale a commencé (1997), par **le sous-commandant Marcos.** ■ « Dans le marché tout, hors du marché rien... », par **Maurice Lemoine.**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F

David Rousset, l'un de ces « fous qui veulent changer le monde »

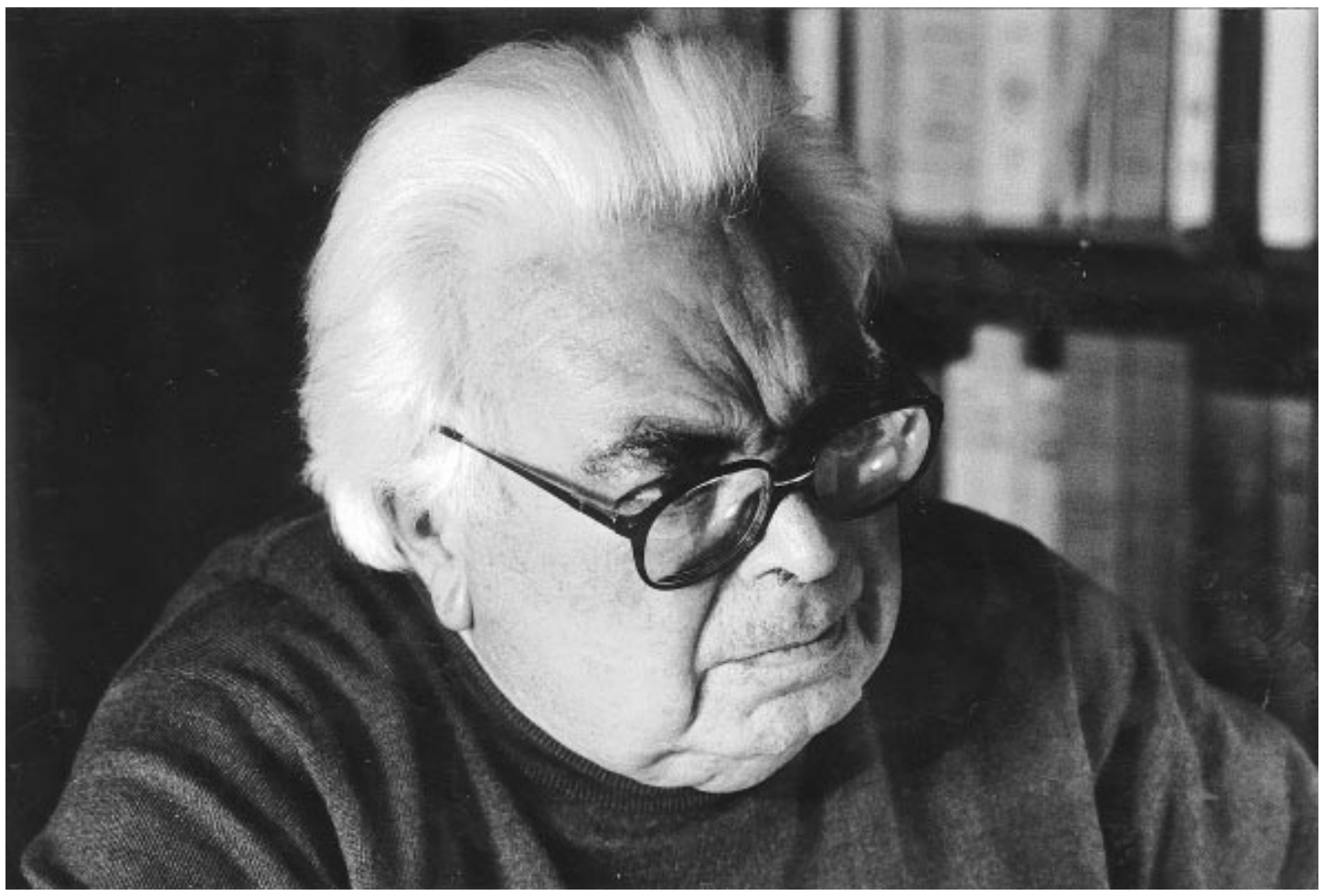

Journaliste, écrivain, résistant, déporté, militant trotskiste, député gaulliste de gauche, l'auteur de « L'Univers concentrationnaire » est mort samedi 13 décembre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans

TÉMOIN de ce qu'il fut le premier à désigner du nom d'univers concentrationnaire, David Rousset avait compris que le devoir de témoignage ne se limite pas au devoir de mémoire et inclut la nécessité de lutter pour que le cri *« Plus jamais ça ! »* ne reste pas une formule incantatoire. Il lutta contre le silence couvrant ce qui, dans le monde, continuait à participer de la même barbarie et, à certaines heures, il le paya cher.

Lorsqu'il est arrêté par la Gestapo, en octobre 1943, ce fils d'un pasteur protestant de la Loire a déjà un passé de militant, socialiste puis trotskiste, dans les luttes politiques des années 30 (il préférait parler de *« luttes sociales »*). Dès 1940, engagé dans des réseaux de résistance syndicalistes, il a mis en pratique le mot d'ordre héroïque, souvent suicidaire, des trotskistes : travailler, par la propagande clandestine, à la désintégration de l'armée allemande.

C'est un agonisant qui, en avril 1945, est libéré du camp de Buchenwald par les troupes américaines. *« Un vieil enfant ridé, un petit tas d'os »*, écrira son ami Maurice Nadeau. Pourtant, dès décembre de la même année, il donne à la *Revue internationale* le premier chapitre de *L'Univers concentrationnaire*, qui, publié en 1946, remporte le prix Renaudot : au-delà du récit individuel, avec son cortège d'atrocités, il analyse le système d'extermination nazi – en le définissant non comme une aberration monstrueuse due aux conséquences extrêmes de la guerre, mais comme une partie intégrante de la société, produit de son idéologie, pièce essentielle de son économie.

Dans la préface à sa récente réédition, Emile Copfermann souligne comment, *« presque de manière clinique, dans un style concentré, direct »*, David Rousset montre que *« cette société d'exclus aux valeurs inversées* (...) *découle d'une conception sociale où* (...) *l'organisation du travail se calque jusqu'à l'absurde sur l'économie de toute entreprise normale »*. Un an plus tard, il achève un roman de 800 pages, *Les Jours de notre mort*. Il y a pensé dès le camp : *« Ensemble, nous mettions debout un livre, un livre que je devais écrire, la liberté revenue, si la mort ne passait pas avant... Nous étions les cobayes et nous observions. »* Immense chœur qui mêle fraternellement les voix des vivants et celles des morts : les jours de « notre » mort, ce sont ceux où, en la personne des déportés, notre humanité entière a été en péril. L'auteur annonce l'interrogation de Robert Antelme sur *« l'espèce humaine »*, et de Primo Levi : *« Considérez si c'est un homme... »*

DAVID ROUSSET ne fait pas de différence de nature entre camps de concentration et d'extermination. Pour lui, tous s'inscrivent dans la logique d'une société qui refuse à certains individus la condition d'êtres humains : leur finalité est la même. A Auschwitz, la société nazie se débarrasse par les chambres à gaz, comme d'animaux nuisibles, des races qu'elle considère d'emblée comme inférieures. A Buchenwald, s'agissant d'ennemis politiques, donc d'humains dévoyés et irrécupérables, elle pratique d'abord leur déshumanisation, visant à les ramener, eux aussi, au niveau d'animaux avant la liquidation finale : les détenus le savent, qui disent que l'on ne sort du camp que par le crématoire.

Les pages les plus cruelles du livre sont peut-être celles où David Rousset décrit comment les SS, en en faisant *« la société la plus totalitaire encore réalisée »*, ont conduit les antifascistes détenus à *« créer, dans l'illégalité, une société antagonique, mais également totalitaire »*. A Buchenwald, les politiques – essentiellement des communistes – ont pu, par une lutte à mort, prendre les places subalternes qui, ailleurs, revenaient aux droits communs. Le but est louable : *« préserver les meilleurs »*. Mais, s'interroge un personnage du roman, *« dire qu'il faut préserver les meilleurs n'est pas répondre. Car enfin ils sont les meilleurs en fonction de quelles tables de la loi ? »*. David Rousset dut sa survie, entre autres, au fait qu'il sut cacher à l'appareil clandestin qu'il était trotskiste – ce qui à l'époque, pour les communistes bon teint, se prononçait *« hitléro-trotskiste »*. Sinon, envoyé aux carrières, il serait vite mort d'épuisement.

L'ancien déporté David Rousset, qui se définit comme *« un militant à l'échelle du monde »*, reprend le combat politique en fondant, aux côtés d'André Breton, de Jean-Paul Sartre et d'Albert Camus, le Rassemblement démocratique révolutionnaire (RDR), pôle d'extrême gauche qui veut échapper à l'hégémonie stalinienne. En cette fin des années 40 où la guerre froide entre les deux blocs menace chaque jour de dégénérer en troisième guerre mondiale, la question de la paix prime tout. Mais, pour David Rousset, elle ne peut être abordée lucidement si l'on ne fait pas la lumière sur la nature des sociétés en conflit. L'univers concentrationnaire nazi a été éliminé, mais il en existe d'autres.

Prenant la relève des accusations clamées dans le désert, au cours des années 30, par un Victor Serge ou un Boris Souvarine, il dénonce l'univers concentrationnaire soviétique. En novembre 1949, il lance un appel à ses anciens camarades déportés. Citant deux articles du Code soviétique du travail correctif, il écrit : *« Institution imposante dans l'Etat* (...), *l'Administration centrale des camps, le "Goulag", avec ses multiples services, est un des plus grands trusts économiques de l'URSS* (...). *Une fois encore, le concentrationnaire nourrit son gardien. La SS n'était arrivée à cette éminente fonction sociale qu'aux toutes dernières étapes de son existence. »* Il demande la constitution d'une commission d'enquête. Trente-trois anciens déportés accepteront d'en faire partie, parmi lesquels Louis Martin-Chauffier, Rémy Roure, Edmond Michelet, Charles Richet, Germaine Tillion, rejoints par des représentants d'autres pays.

La réponse du Parti communiste français est donnée dans *Les Lettres françaises* par Pierre Daix, lui aussi ancien déporté. David Rousset y est traité de *« falsificateur »*, d'instrument de l'*« entreprise publique de préparation à la guerre antisoviétique »*. Le procès qui s'ensuit sert de tribune aux deux parties. Comme lors de l'affaire Kravchenko toute récente, *Les Lettres françaises* sont condamnées. Mais le matraquage du Parti communiste français porte ses fruits : en ces temps où un quart des Français votent pour lui en toute sincérité, parce qu'ils voient dans son programme la seule solution à l'injustice de leur société, beaucoup d'esprits qui se veulent pourtant indépendants refusent de s'associer à ce qu'ils considèrent comme une opération anticommuniste. Singulière accusation contre un homme qui, toute sa vie, refusera l'amalgame entre le projet communiste des bolcheviks et sa défiguration ultérieure. Claude Bourdet dans *Combat,* Jean-Paul Sartre dans *Les Temps modernes* prennent leurs distances : leur argument majeur est que la commission, focalisant sur l'Union soviétique, ne tient pas compte des dictatures qui sévissent dans le camp opposé. Autre argument qui porte : ses travaux sont en partie financés par les syndicats américains.

> « Institution imposante dans l'Etat, le Goulag, avec ses multiples services, est un des plus grands trusts économiques de l'URSS. Une fois encore, le concentrationnaire nourrit son gardien. »

Vu avec le recul du temps, l'énorme travail accompli par la Commission internationale contre le régime concentrationnaire cerne la vérité de façon exemplaire. Après ses premières audiences publiques à Bruxelles, en 1951, elle publie un *Livre blanc sur les camps soviétiques* où tout est déjà dit et défini. En ce sens, les révélations d'Alexandre Soljenitsyne, vingt ans plus tard, ne « révéleront » rien... sauf à ceux qui n'ont pas lu ce dossier. Mais elle publie aussi, parmi bien d'autres, des documents sur les camps de l'Espagne franquiste et sur la Grèce. Et c'est encore un membre de la commission, Germaine Tillion, qui est appelé, dès 1954, à enquêter sur la répression en Algérie.

POURSUIVANT un itinéraire qui l'a mené à être un « gaulliste de gauche », puis à démissionner spectaculairement de l'UDR, David Rousset a toujours voulu voir une raison d'espérer dans ce que, au camp, il appelait *« l'humanité concrète »*. *« Nous sommes avec les étudiants* (...). *Ils ont fait ce que nous recherchions : ils ont rassemblé une Europe révolutionnaire unifiée de la Sibérie à l'Atlantique »*, n'hésitait pas à écrire, en mai 1968, ce gaulliste atypique, avant d'être élu en juin député de l'Isère et de siéger aux côtés de gaullistes conservateurs qu'il ne cessera de pourfendre. En novembre 1971, il justifiait ainsi sa démission de l'UDR, dans une lettre à Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre : *« Il est de bon ton, aujourd'hui, d'opposer les sages aux chimériques. Qui, en 1940, était le sage, qui le chimérique ? En toute évidence, la sagesse était du côté de Pétain* (...). *Si la Résistance a eu raison dans sa folie, ce n'est point parce que la victoire des armes lui a été favorable. Aurions-nous été vaincus que notre folie serait encore la raison. Pourquoi en adviendrait-il autrement aujourd'hui ? Entre les satisfaits, les prudents, les raisonnables et le camp des fous qui veulent changer le monde, je suis résolument de cette folle sagesse-là. Il est possible, évidemment, que le monde ne change pas. Ce sera tant pis pour lui. »*

Décidément, l'un de ces *« fous qui veulent changer le monde »*, David Rousset n'a jamais relâché sa vigilance sur la persistance des systèmes concentrationnaires. En 1980, préfaçant les récits d'un jeune militant torturé dans les prisons de la dictature argentine, il rappelait que témoigner est un acte fondamental de solidarité : pas seulement envers les autres emprisonnés, mais envers tous ceux qui ont la chance de rester libres. Pour les aider à préserver l'avenir. Le livre s'appelait *Malgré tout.*

François Maspero
Photo : Olivier Beytout.

« Les astres morts poursuivent leur course »

Dans son ouvrage L'Univers concentrationnaire, *publié en 1946, David Rousset écrit :*

L'univers concentrationnaire se referme sur lui-même. Il continue maintenant à vivre dans le monde comme un astre mort chargé de cadavres.

(...) Les hommes normaux ne savent pas que tout est possible. Même si les témoignages forcent leur intelligence à admettre, leurs muscles ne croient pas. Les concentrationnaires savent. Le combattant qui a été des mois durant dans la zone de feu a fait connaissance de la mort. La mort habitait parmi les concentrationnaires toutes les heures de leur existence. Elle leur a montré tous ses visages. Ils ont touché tous ses dépouillements. Ils ont vécu l'inquiétude comme une obsession partout présente. Ils ont su l'humiliation des coups, la faiblesse du corps sous le fouet. Ils ont jugé les ravages de la faim. Ils ont cheminé des années durant dans le fantastique décor de toutes les dignités ruinées. Ils sont séparés des autres par une expérience impossible à transmettre.

(...) La décomposition d'une société, de toutes les classes, dans la puanteur des valeurs détruites, leur est devenue sensible, réalité immédiate comme une ombre menaçante profilée sur toute la planète solidaire. Le mal est incommensurable aux triomphes militaires. Il est la gangrène de tout un système économique et social. Il contamine encore par au-delà des décombres.

(...) Peu de concentrationnaires sont revenus, et moins encore sains. Combien sont des cadavres vivants qui ne peuvent plus que le repos et le sommeil !

(...) L'existence des camps est un avertissement. La société allemande, en raison à la fois de la puissance de sa structure économique et de l'âpreté de la crise qui l'a défaite, a connu une décomposition encore exceptionnelle dans la conjoncture actuelle du monde. Mais il serait facile de montrer que les traits les plus caractéristiques et de la mentalité SS et de soubassements sociaux se retrouvent dans bien d'autres secteurs de la société mondiale. Toutefois, moins accusés et, certes, sans commune mesure avec les développements connus dans le grand Reich. Mais ce n'est qu'une question de circonstances. Ce serait une duperie, et criminelle, que de prétendre qu'il est impossible aux autres peuples de faire une expérience analogue pour des raisons d'opposition de nature.

L'Allemagne a interprété avec l'originalité propre à son histoire la crise qui l'a conduite à l'univers concentrationnaire. Mais l'existence et le mécanisme de cette crise tiennent aux fondements économiques et sociaux du capitalisme et de l'impérialisme. Sous une figuration nouvelle, des effets analogues peuvent demain encore apparaître. Il s'agit, en conséquence, d'une bataille très précise à mener. Le bilan concentrationnaire est à cet égard un merveilleux arsenal de guerre. Les antifascistes allemands internés depuis plus de dix ans doivent être de précieux compagnons de lutte.

Son œuvre

- *L'Univers concentrationnaire*, Editions du Pavois, 1946 ; Editions de Minuit, 1965 ; Hachette Pluriel, 1993.
- *Les Jours de notre mort*, Editions du Pavois, 1947 ; 10-18, 1974 ; Ramsay, 1988.
- *Le pitre ne rit pas*, Editions du Pavois, 1948 ; Christian Bourgois, 1979.
- *Entretiens sur la politique* (en collaboration avec Gérard Rosenthal et Jean-Paul Sartre), Gallimard, 1949.
- *Pour la vérité sur les camps de concentration* (en collaboration avec Théo Bernard et Gérard Rosenthal), Editions du Pavois, 1951 ; Ramsay, 1990.
- *La Société éclatée. De la première à la seconde révolution mondiale*, Grasset, 1973.
- *Sur la guerre. Sommes-nous en danger de guerre nucléaire ?*, Ramsay, 1987.

Drogues : contraindre ou inciter ?

par Pierre-Yves Geoffard

LE débat actuel sur la politique française en matière de drogue est étonnamment étriqué. On parle de légaliser le cannabis, peut-être à l'essai, peut-être seulement la consommation, peut-être pas la vente. On parle peu de légaliser l'ecstasy, la cocaïne ou l'héroïne. On n'évoque jamais l'interdiction du tabac. On n'entend personne remarquer que la consommation de psychotropes, loin d'être interdite, est encouragée. Pourtant, toutes ces questions sont liées et amènent à la suivante : faut-il réguler la consommation de drogues par la contrainte ou par l'incitation ?

La politique française est actuellement totalement incohérente : interdiction du marché de certaines drogues (cannabis, cocaïne amphétamines, opiacés) ; taxation du prix pour d'autres (alcool, tabac) ; subvention généreuse du prix, enfin, pour les médicaments psychotropes. Où est la logique de santé publique ?

Une politique incitative (ou plutôt « désincitative ») de contrôle de l'usage des drogues, que celles-ci soient actuellement légales ou illégales, reposerait sur l'information des consommateurs, le contrôle de la qualité à travers la réglementation de la vente et l'action sur les prix : outre le mérite de la cohérence, elle gagnerait sans doute en efficacité.

En effet, quelles sont les conditions sous lesquelles une politique incitative est la plus efficace ? Essentiellement une seule : que l'individu soit mieux à même que la société de juger de son propre bien-être. Cela suppose donc un individu « rationnel », c'est-à-dire autonome dans ses choix, responsable de ses actes et informé des conséquences de ses décisions. Dans le cas de la consommation de drogues, ces conditions sont-elles vérifiées ?

La question n'est pas idéologique ; elle est empirique. Pour estimer le degré d'autonomie et de responsabilité du consommateur, la méthode économique, simple en théorie, consiste à évaluer dans quelle mesure les individus modifient leur consommation en fonction du prix auquel ils font face. La mesure d'une élasticité positive de la demande indique que l'individu retire une utilité de la consommation du bien, mais que cette utilité n'est pas infinie puisque, si le prix du bien augmente, l'individu arbitre ses choix, et reporte une partie de ses ressources vers l'achat d'autres biens. Notons que le prix doit intégrer l'ensemble des coûts liés à la consommation, et en particulier les risques que celle-ci fait peser sur la santé de l'individu.

Or de quelles évaluations dispose-t-on ?

Tout d'abord, il faut remarquer que la consommation de psychotropes, drogues légales délivrées en pharmacie, prescrites par un médecin, et subventionnées par l'assurance-maladie, est particulièrement élevée, notamment en France (trois à quatre fois plus élevée que dans les autres pays européens). C'est une première indication, mais elle est insuffisante. Des résultats plus complets concernent la consommation de tabac ou d'alcool, pour laquelle toutes les études montrent qu'effectivement, lorsque le prix augmente (le plus souvent sous l'effet de taxes), la consommation diminue.

En ce qui concerne les drogues illicites, la demande est évidemment plus difficile à estimer. Remarquons d'ailleurs qu'en France la loi de 1970 complique sérieusement la tâche de ceux qui cherchent à comprendre le comportement des consommateurs de telles drogues, comme elle interdit aussi en principe de chercher à évaluer de manière objective les effets de la prise de drogue sur la santé et notamment les interactions avec les médicaments.

Mais plusieurs études existent, surtout aux Etats-Unis. Presque toutes montrent une élasticité positive de la demande de cocaïne, ou même d'héroïne. Une autre indication de rationalité est fournie en France, où le taux de contamination par le VIH chez les usagers de drogues injectables a connu une brutale diminution dès que la vente des seringues a été autorisée : même un consommateur d'héroïne choisit une réduction des risques si cette option lui est offerte à faible coût.

Ainsi, les analyses empiriques montrent que l'usager de drogues arbitre entre sa consommation de drogues et celle d'autres biens. Cela est vrai de l'alcool, du tabac, des médicaments en général, mais aussi des drogues dites « douces » comme des drogues les plus « dures ».

Même les consommateurs réguliers des drogues les plus addictives, comme le tabac ou l'héroïne, restent « rationnels » et adaptent leur demande aux changements de prix ou de risque.

> Si on estime que, d'un point de vue de santé publique, il faut réduire la consommation de drogues, alors le même traitement devrait être réservé au tabac, aux psychotropes et aux autres drogues : il faut, ou toutes les interdire, ou toutes les autoriser

Une politique incitative est donc possible. Serait-elle plus efficace que la politique actuelle ? Tout d'abord, il faut le rappeler, la situation actuelle ne répond à aucune logique, ni économique ni de santé publique, puisque certaines drogues sont interdites, d'autres taxées, d'autres enfin subventionnées, sans qu'on puisse forcément comprendre ce qui justifie ce traitement différencié.

Si on estime que, d'un point de vue de santé publique, il faut réduire la consommation de drogues, alors le même traitement devrait être réservé au tabac, aux psychotropes et aux autres drogues : il faut ou toutes les interdire ou toutes les autoriser.

Mais interdire la consommation ou la vente d'un bien est le plus souvent illusoire : si des individus souhaitent consommer un bien que d'autres individus sont disposés à vendre, le marché est plus fort que la loi : l'échange continue, dans des conditions occultes. Cette noirceur du marché nourrit le crime et multiplie les problèmes indirects, comme l'a montré l'histoire de la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis entre 1920 et 1933. Bien loin de supprimer la consommation, la prohibition a grandement bénéficié au crime organisé, le coût le plus élevé étant supporté par les consommateurs de produits frelatés, souvent toxiques. Le parallèle avec le marché des drogues dures est saisissant : mais qui tire les conclusions de ce parallèle ?

Autoriser la consommation et la vente de toutes les drogues aurait plusieurs effets positifs. Cela permettrait d'abord d'étudier plus précisément les effets de la prise de drogues sur la santé des usagers, et de mieux comprendre les déterminants de la consommation.

Ces conditions sont nécessaires à la définition d'une politique de santé publique incitative, dont tout laisse penser qu'elle serait plus efficace : les actions pourraient alors se concentrer sur des mesures de prévention et d'information objectives. La qualité des drogues pourrait être vérifiée (la plupart des morts par surdose sont causées par les produits avec lesquels l'héroïne est « coupée ») ; enfin, la régulation de la demande pourrait passer par l'action sur le prix et un contrôle de la vente.

Admettre que la plupart des individus sont rationnels, y compris dans leur usage de drogues, c'est reconnaître qu'il est illusoire d'attendre d'une politique d'information sur les dangers liés à la prise de drogues un arrêt total de la consommation : ce serait supposer que les usagers ne tirent aucune utilité de cette consommation, hypothèse bien peu vraisemblable. Mais cela ne veut pas du tout dire qu'en la matière on pourrait laisser faire le marché sans aucune intervention publique.

Au-delà de l'information de l'ensemble de la population, il convient de protéger certains individus particulièrement vulnérables, notamment les enfants, de choix qu'ils pourraient ensuite regretter. S'il faut aussi contrôler la qualité des substances consommées, il est enfin et surtout nécessaire d'agir à la source de la consommation de drogues et de traiter le mal-être qui peut conduire à la demande de drogues.

Toutes ces mesures sont possibles et plus efficaces dans le cadre d'un marché ouvertement régulé que dans le cadre d'une prohibition illusoire.

Pierre-Yves Geoffard *est chargé de recherches au CNRS, Département et laboratoire d'économie théorique et appliquée (Delta).*

L'argent de l'Europe et les régions

par Jean-Pierre Raffarin

EN matière d'aménagement du territoire, la France n'est-elle pas en passe de se tromper de débat ? Depuis quelque temps, Dominique Voynet affiche son ambition de revoir rapidement la loi d'orientation sur le développement du territoire de 1995 pour y insuffler, dit-elle, la notion de *« développement durable »*.

Cette initiative est sans doute très utile, si elle en fait une de ses priorités. Pourtant, la ministre le sait certainement, la vraie bataille pour l'avenir de nos territoires se joue en ce moment moins à Paris, avec les textes qu'elle prépare, qu'à Bruxelles ou à Luxembourg.

Là se discutent le recadrage des interventions communautaires et la redistribution des fonds européens pour la période 2000-2006. Avec une question clairement posée : comment la réforme de la politique régionale européenne et celle de la politique agricole commune (les deux principales interventions de Bruxelles) doivent-elles évoluer dans la perspective de l'élargissement des frontières de l'Union à quelques-unes des jeunes démocraties de l'Europe centrale et orientale, dans le courant de la prochaine décennie ?

> Les fonds européens sont essentiels pour nos régions. Qui, aujourd'hui, connaît la position de la France dans ce débat ? Personne, en dehors de quelques cénacles gouvernementaux

C'est à ce défi que doivent répondre aujourd'hui les Etats européens. Pour la France, l'enjeu des discussions est beaucoup plus important que le silence du gouvernement actuel ne pourrait le laisser penser. D'un côté, il est de notre devoir d'accueillir les nouveaux entrants dans l'Union comme nous avons accueilli, en d'autres temps, l'Espagne et le Portugal, c'est-à-dire en les aidant à surmonter des retards de développement qui étaient bien supérieurs aux nôtres. Mais, d'un autre côté, à l'heure où les contraintes budgétaires de l'Etat le poussent à se désengager de plus en plus de l'action territoriale, les fonds européens sont essentiels pour nos régions.

Sait-on que les fonds structurels, qui permettent, entre autres, d'aider les territoires les plus en retard et ceux qui rencontrent des difficultés de reconversion, ont apporté à eux seuls près de 100 milliards de francs à notre pays depuis 1993 ? Peut-on rester silencieux face à une réforme qui engage sur l'ensemble du territoire européen plus de 1 800 milliards de francs ? Pour une région française de taille moyenne comme Poitou-Charentes, l'apport de Bruxelles représente tous les cinq ans l'équivalent d'un sixième budget régional.

On ne compte plus, dans la plupart de nos régions, les projets locaux de développement qui n'ont été menés que grâce à l'Europe : infrastructures de développement, instituts de formation ou programmes d'aide aux entreprises. Tous les élus des régions d'industries en déclin savent parfaitement que sans l'aide européenne, souvent supérieure à ce que peut apporter l'Etat, beaucoup de projets de reconversion seraient restés lettre morte.

Face à ces enjeux, où est le débat ? Les échéances sont pourtant proches. La Commission européenne a rendu publiques, en juillet dernier, ses propositions de réforme. Les quatre principales sont : la simplification des procédures actuelles, leur décentralisation à l'échelon régional, l'ajustement des fonds structurels sur 35 à 40 % de la population de l'Union (contre 51 % aujourd'hui) et le financement d'une part importante du développement rural par l'intermédiaire de la PAC.

C'est sur cette base qu'ont eu lieu les discussions entre Etats, avant le Conseil européen de Luxembourg. Mais, qui, aujourd'hui, connaît la position de la France dans ce débat ? Personne, en dehors de quelques cénacles gouvernementaux.

Comment, au niveau national, surmonter la dispersion du dossier entre plusieurs ministères et plusieurs administrations (Europe, décentralisation, aménagement du territoire, agriculture...) ? La France est-elle prête à soutenir le projet de l'Arc atlantique pour la nouvelle initiative communautaire ?

Sur le terrain, ce sont les élus locaux qui portent le développement local, montent les projets et les mènent à bien. Mais existe-t-il ne serait-ce qu'une commission de travail qui les associerait à une réflexion sur l'avenir de la politique régionale européenne ? Aucune.

Ce réflexe, jacobin par excellence, m'étonne dans une France largement décentralisée. Il serait sain et normal que le Parlement soit saisi de cette question. Le gouvernement doit rapidement prendre l'initiative d'organiser un débat devant la représentation nationale pour exposer, dans la transparence, le point de vue qu'il défend dans les instances européennes. Qu'a-t-il à craindre d'une telle initiative ? Il ne peut qu'enrichir ses idées en les confrontant à celles des praticiens de l'aménagement du territoire qui composent l'écrasante majorité des parlementaires

Au moment où l'élargissement va déplacer le centre de gravité de l'Union européenne vers l'Est, la France doit obtenir de ses partenaires que le critère de la « périphéricité » soit retenu dans l'attribution des aides européennes. Pour les régions littorales, qu'elles soient atlantiques ou méditerranéennes, en France, il est vital de poursuivre l'effort financier pour tenter de compenser l'éloignement et les difficultés de liaison avec le centre de l'Europe, c'est-à-dire le cœur économique du continent. La France ne peut accepter que les régions excentrées, si on ne vient pas les aider à combler le handicap, deviennent les nouveaux pauvres de l'Europe. Dans ce débat, notre pays a des alliés, en Grande-Bretagne, en Irlande, dans les pays du Sud ou dans les régions baltiques.

La France peut aujourd'hui porter ce projet et le faire partager. C'est maintenant qu'il faut en parler. Demain, il sera trop tard.

Jean-Pierre Raffarin, *ancien ministre, est sénateur (UDF-DL) de la Vienne, président de la région Poitou-Charentes.*

Assurer l'indépendance du Plan

par André Grjebine

ACTUELLEMENT, le Commissariat général du Plan traverse une crise. Elle n'est que la dernière manifestation d'une évolution qui a conduit progressivement à son quasi-effacement. Ce déclin est d'autant plus préoccupant que la France se distingue déjà d'autres pays occidentaux (Etats-Unis et Allemagne entre autres) par la faiblesse et le conformisme des organismes chargés d'élaborer des options de politique économique. Certes, le Commissariat du Plan n'a jamais été autonome. Il fut néanmoins un temps où des débats féconds entre partenaires sociaux eurent lieu dans son enceinte. Il n'en est plus ainsi depuis longtemps.

La question aujourd'hui est moins de savoir s'il convient de remplacer M. Guaino, proche de M. Séguin, par un partisan plus résolu de la *« pensée unique »* prédominante à gauche comme à droite. Elle est plutôt de se demander si l'unique moyen de sauver le Plan n'est pas de le transformer de fond en comble afin d'en faire un organisme indépendant des pouvoirs publics, quels qu'ils soient.

Pour assurer son indépendance, on pourrait imaginer de faire administrer le nouveau Plan par des personnalités nommées par les présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat, voire par les organismes socioprofessionnels (syndicats et patronat). Elles seraient nommées pour une durée déterminée et inamovibles. Le Commissaire au Plan serait choisi parmi elles.

La nécessité d'élargir le débat conduit à penser qu'il serait souhaitable que ce conseil d'administration comprenne aussi des experts étrangers. Ils seraient choisis en raison de l'intérêt de leurs recherches en matière de politique économique appliquée, éventuellement de leur expérience en tant que conseillers d'un gouvernement ou des responsabilités directes qu'ils auraient eux-mêmes assumées. Par-delà leur apport personnel, ils seraient des traits d'union avec des centres comparables travaillant à l'étranger.

Ce nouveau Plan aurait pour mission d'étudier des scénarios de politiques économiques afin d'enrichir le débat public et d'alimenter le gouvernement, les partis politiques et plus généralement l'ensemble des décideurs en propositions nouvelles non partisanes et approfondies.

La *« coupure »* si souvent dénoncée entre la recherche et l'action a pour conséquence que les recherches théoriques sont rarement orientées en fonction des exigences de l'action. Réciproquement, les mesures de politique économique ne sont généralement pas élaborées en tenant compte des recherches théoriques, ni même bien souvent des résultats obtenus à l'étranger.

A quelques exceptions près, les universités ne s'intéressent guère à l'élaboration des politiques économiques et répugnent à formuler des recommandations en la matière. La réflexion sur la politique économique demeure ainsi pour une grande part l'apanage de l'administration. Or ses structures ne la prédisposent guère à prendre en considération des mesures qui sortent par trop de l'orthodoxie dominante.

De plus, le système fortement compartimenté et hiérarchisé qui caractérise l'administration et la recherche françaises ne favorise guère la collaboration d'esprits indépendants qui peuvent susciter des projets novateurs et des institutions susceptibles de les développer.

> La lutte contre la pensée unique ne se décrète pas lors de campagnes électorales. Elle s'organise progressivement

Enfin, même en matière d'études, la marge de manœuvre des administrations est généralement limitée par les décisions déjà prises par les pouvoirs publics et la politique suivie.

Les recherches du nouveau Plan se situeraient en amont du processus administratif de préparation des décisions. Il lui appartiendrait de jouer un rôle d'« éclaireur » chargé d'explorer le terrain, de rechercher des voies nouvelles, de mettre en évidence les choix qui s'offrent aux pouvoirs publics. Ses travaux pourraient s'ordonner selon quatre lignes directrices.

1.– Une réflexion sur les fondements théoriques qui sous-tendent les politiques économiques susceptibles de réduire le chômage sans attiser l'inflation ni déséquilibrer le commerce extérieur.

2.– Une étude des politiques économiques mises en œuvre dans les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats.

3.– Une étude de la « transposabilité » de telles mesures dans le cadre français. Il s'agirait notamment de tester un scénario ou une mesure particulière, à l'aide de modèles économétriques et donc avec le concours d'organismes comme l'Insee, la direction de la prévision, l'OFCE ou le Cepii.

4.– L'organisation de débats publics visant en même temps à susciter une réflexion plus large sur certaines mesures et à observer les réactions que celles-ci suscitent.

La lutte contre la pensée unique ne se décrète pas lors de campagnes électorales. Elle s'organise progressivement. La transformation de l'organisme moribond qu'est aujourd'hui le Commissariat du Plan pourrait constituer une étape importante dans un processus de rénovation et d'enrichissement de la réflexion sur les politiques économiques.

André Grjebine *est économiste au Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques (CERI).*

AU COURRIER DU « MONDE »

JUGER SOUS VICHY

Le Monde a publié, le 1er octobre, un entretien avec Henri Hajdenberg, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), à propos de la déclaration de repentance de l'Eglise catholique de France. M. Hajdenberg y exprime le souhait que l'examen de conscience auquel vient de procéder l'Eglise serve de modèle aux grands corps de l'Etat, qui ont eu des responsabilités sous le régime du maréchal Pétain, notamment les magistrats et les conseillers d'Etat, et déplore qu'aucun *« colloque historique sérieux »* n'ait été consacré au comportement de ces corps. Aussi m'est-il apparu nécessaire de rappeler que l'Ecole nationale de la magistrature a organisé à Bordeaux, le 29 novembre 1993, un colloque sur le thème « Juger sous Vichy » qui a notamment mis en lumière les responsabilités des magistrats de l'ordre judiciaire et du Conseil d'Etat dans l'application des lois antijuives du régime de Vichy. Les actes de ce colloque ont été publiés en 1994 par la revue *Le Genre humain* (Le Seuil).

Dominique Main, directeur de l'Ecole nationale de la magistrature, Bordeaux

Un dialogue sur l'avenir de la démocratie

Alain Touraine : « Ce qui définit aujourd'hui la gauche, c'est de se placer du point de vue des acteurs »
Michael Walzer : « La culture politique de la démocratie semble avoir du mal à se transmettre »

LA DEUXIÈME séance des *Entretiens du XXIe siècle,* organisés par l'Unité d'analyse et de prévision de l'Unesco, a été consacrée, jeudi 13 novembre, à la question « Quelle démocratie pour le futur ? ». Les deux intervenants étaient le sociologue français Alain Touraine et le philosophe américain Michael Walzer, et le modérateur du débat était l'historien et africaniste Elikia M'Bokolo.

Alain Touraine : « Les régimes autoritaires ont reculé. Il y a une dizaine d'années, de très bons politologues et sociologues des deux Amériques ont écrit une série de livres sur la fin des régimes autoritaires en Amérique latine, mais ils avaient la grande prudence de ne pas appeler cela l'entrée dans la démocratie. On peut dire en effet qu'il y a eu recul des régimes autoritaires mais qu'il n'y a pas progrès de la démocratie, puisqu'on trouve soit le chaos, soit la domination de quelques élites. Au-delà d'une définition formelle de la démocratie, à savoir le libre choix à intervalles réguliers des dirigeants par l'ensemble des citoyens, interrogeons-nous sur ce qu'on peut considérer comme les trois exigences de l'idée de démocratie. D'abord, le fait qu'il existe des limites au pouvoir d'Etat et donc des règles du jeu. On ne peut pas nier que cet aspect-là ait progressé. Dans beaucoup de pays, à l'imitation des Etats-Unis, qui furent les premiers à l'utiliser, un système de contrôle de la constitutionnalité des lois a été mis en place. Deuxième élément, le fait que la démocratie soit représentative. Les conclusions sont ici beaucoup plus négatives. Je considère qu'il s'est établi une distance, une absence de relation claire, entre les représentés et leurs représentants. J'ajoute aussi, pour reprendre un thème que Michael Walzer a évoqué aussi souvent que moi, que dans nos pays occidentaux, pour ne parler que d'eux, une proportion importante de la population, entre un quart et un tiers, est formée de gens qu'on peut appeler exclus, c'est-à-dire des gens qui ne sont pas représentables parce qu'ils sont éliminés de la vie sociale. Le troisième thème présent dans l'idée de démocratie est celui de la citoyenneté. Ce thème-là est le plus profondément en crise. Nous nous définissons de moins en moins par ce que nous faisons, et de plus en plus par ce que nous sommes, par le sexe, l'âge, l'ethnie, la nationalité, la religion, etc.

» Entre le monde globalisé de l'économie et cette fragmentation culturelle, les institutions sociales et avant tout politiques perdent de leur importance. Tout le monde connaît la plaisanterie qui dit que l'Etat national est trop grand pour les petits problèmes et trop petit pour les grands. C'est une plaisanterie triste, parce que, si c'était tout à fait vrai, cela voudrait dire que les institutions politiques, qui sont essentiellement au niveau local et au niveau national, n'auraient plus de prise sur nos réalités.

» J'estime donc qu'il y a un affaiblissement des institutions démocratiques. J'en tire immédiatement une conclusion qui ne sera pas négative ; la démocratie ne peut plus être définie d'abord en termes institutionnels. La seule force qui puisse permettre de rapprocher le monde technico-économique et le monde du sens et de la culture, c'est la volonté de chacun de constituer un projet de vie, de construire sa souveraineté personnelle.

» Je diffère de Michael Walzer en ceci que je pense que le problème de la démocratie n'est pas un problème de répartition des biens, mais un problème de droits. Nous sommes partis de l'affirmation de nos droits civiques qui sont universels, comme l'ont proclamé les déclarations américaine et française de la fin du XVIIIe siècle. Avec la révolution capitaliste du XIXe siècle, on a souhaité dépasser cette affirmation générale des droits civiques et passer à la défense des droits sociaux. Mais certains n'ont pas fait ce pas, en particulier les républicains français, à la fin du XIXe siècle, qui ont tenu à en rester aux droits civiques. D'autres, au contraire, ont voulu défendre les travailleurs en oubliant l'universalisme, en réclamant l'avènement d'une société prolétarienne et la dictature du prolétariat. Heureusement d'autres encore, en particulier nos voisins anglais, ont affirmé qu'il fallait étendre le champ de la démocratie, et cela a amené le Welfare State, l'Etat-providence, que nous avons connu en Europe et dans d'autres parties du monde.

DESSIN : PATRICK LESTIENNE

» J'estime que la place centrale qui a été occupée par la défense des droits civiques puis par celle des droits sociaux est aujourd'hui occupée par la défense des droits culturels. Cela pour deux raisons principales. La première est que, pour employer la vieille expression d'Adorno, nous vivons au milieu des industries culturelles en pleine expansion. La production de biens symboliques est plus importante aujourd'hui que celle de biens matériels. La production de masse atteint aujourd'hui notre personnalité et notre culture. Il nous faut donc combiner l'unité du monde économique avec la diversité des cultures. Ce problème me paraît être au cœur même du débat démocratique aujourd'hui. La démocratie représente plus directement que dans le passé la subordination de l'organisation sociale à un principe non social, celui de la liberté humaine. Je ne pense pas que la définition de la démocratie soit d'assurer une juste répartition des biens. A la fin du siècle que nous avons vécu, la meilleure définition de la démocratie est de s'opposer à l'intolérable.

– Michael Walzer : Je ne pense pas avoir de divergence fondamentale avec Alain Touraine. Mais je continue à penser que la démocratie exige qu'ait lieu une certaine forme de répartition des biens.

» Dans la plus grande partie du monde, aujourd'hui, la démocratie est le seul régime politique légitime. Il faut au moins préserver les apparences. Mais la culture démocratique, elle, est beaucoup plus rare. Elle est absente de certaines parties du monde, et elle a parfois du mal à se maintenir même dans les pays où les pratiques démocratiques sont le mieux enracinées : acceptation du pluralisme, droits de l'opposition, système organisé pour remplacer les dirigeants, liberté d'association et de presse...

Cette culture démocratique est en difficulté chez elle. Je vais parler essentiellement de mon pays, les Etats-Unis. Je vais énumérer les tendances que l'on a pu constater. Tout d'abord la transformation des organisations politiques et des campagnes électorales en raison du rôle acquis par la télévision. Celle-ci rend inutile une organisation politique articulée. Lorsque nous nous mobilisions contre la guerre du Vietnam, à la fin des années 60, non seulement nous manifestions dans la rue, nous brûlions nos feuilles de route, mais aussi nous allions dans les sections de quartier du Parti démocrate pour réclamer la fin de cette guerre. Nous nous efforcions d'y convaincre les militants chargés de choisir les délégués aux conventions du parti. Trente ans plus tard, ces sections de quartier n'existent plus.

On peut participer à une campagne, on peut signer des pétitions, mais on ne s'inscrit plus au Parti démocrate. Il ne reste plus qu'un tout petit groupe de gens qui rédigent des discours, qui sont des spécialistes des relations publiques et que l'on voit au journal télévisé du soir. Cela suffit à faire une campagne électorale. Il n'y a plus besoin de militants locaux. Les associations, qui constituent la trame de la société civile, semblent d'autre part être sur le déclin. Elles ont de moins en moins de membres. Les locaux ferment. Les gens ne vont plus aux réunions. Il n'y a plus de militants pour le travail de terrain. Un expert en sciences politiques a récemment étudié sur une longue période une quarantaine d'organisations américaines, syndicats, Eglises, associations d'enseignants ou de parents, et dans tous ces groupes on s'aperçoit que la courbe est descendante. Il en est de même pour les gens qui lisent les journaux. Ceux-ci sont de moins en moins nombreux. La société civile est de plus en plus composée d'organisations d'une nature bien différente, qui sont uniquement formées de quelques salariés, des professionnels payés pour aller faire du lobby à Washington. Pour être membre, il suffit de payer sa cotisation. On ne vous demande rien de plus. Ce sont des organisations très puissantes, des groupes de pression, mais qui n'existent que par les fonds qu'elles collectent et par leur siège à Washington.

» Le pire symptôme de cette évolution est le déclin des syndicats, qui n'a toujours pas été enrayé. Or les syndicats sont peut-être l'endroit le plus important pour l'apprentissage des pratiques démocratiques par les travailleurs américains. Vient ensuite le déclin des courants traditionnels dans les confessions protestantes, catholique et juive. Ceux-ci, qui s'étaient depuis longtemps adaptés à la vie démocratique, perdent des fidèles au profit des évangélistes ou des fondamentalistes. On assiste également à la montée en puissance des *« groupes identitaires »*. Je suis un défenseur du pluralisme culturel aux Etats-Unis parce que j'estime qu'il s'agit d'une condition nécessaire à l'existence d'une société égalitaire et démocratique. Je crois qu'il faut permettre aux groupes minoritaires opprimés d'apparaître au grand jour. Mais dans notre société les groupes les plus faibles, qui ne parviennent pas à rassembler suffisamment de fonds ni à créer des institutions assez fortes, ont recours à une gesticulation qui est finalement de nature violente. On appelle parfois cela du multiculturalisme, bien à tort à mon avis. Il s'agit en fait d'uniculturalisme et de séparatisme, comme on le voit dans le cas de l'afrocentrisme aux Etats-Unis.

» Une grande partie de la culture politique de la démocratie semble avoir du mal à se transmettre, les parents éprouvant des difficultés à faire passer ces valeurs à leurs propres enfants. On n'a pas réussi à mettre au point les cérémonies, les célébrations historiques, ni même les chansons susceptibles d'entraîner une adhésion profonde, non seulement intellectuelle mais émotionnelle, aux valeurs démocratiques.

– Alain Touraine : A mon sens, la démocratie de demain se définira de plus en plus par le respect du droit de chacun à se constituer en tant que sujet. La démocratie est la politique du sujet. Cela implique une autre conséquence : la création et la défense de la démocratie ne s'opèrent que dans le conflit. Cette volonté d'être un sujet, d'être libre et créateur, se heurte en effet à deux immenses difficultés : la domination des marchés et le danger que représente le communautarisme.

» Ce que nous a expliqué en détail Michael Walzer, c'est bien le déclin des instruments, et donc aussi bien des institutions de la démocratie. Or il me semble que, dans cette situation, sa propre conception se trouve mise en danger. Lui-même l'a indiqué, il a dit appartenir à un pays où il existe une corrélation forte entre classe et « race ». Pourquoi ne pas ajouter, en ce qui concerne en tout cas des pays européens comme la France, une forte corrélation entre classe et sexe ? Je dirai, sans vouloir être paradoxal, que plus nous sommes dans ce monde ouvert, changeant, moins les contrôles institutionnels, religieux, culturels sont forts, et plus il y a une forte tendance à la combinaison des différents ordres d'inégalité.

» Je ne crois pas que le monde entier parle de démocratie. Si vous regardez aujourd'hui le monde, et en particulier les nouveaux pays industriels et les économies émergentes, vous voyez que, comme à la fin du XIXe siècle dans le cas de l'Allemagne ou du Japon, se combinent libéralisme économique, autoritarisme politique et nationalisme culturel. Donc je dirai qu'il y a toujours eu une affirmation violente de positions non démocratiques, et, après tout, notre tradition européenne et nord-américaine, au début de notre période démocratique, a été fondamentalement antidémocratique : les tenants de l'esprit whig, les auteurs des *Federalist Papers* (textes fondateurs de la Constitution américaine, rédigés par des personnalités telles que James Madison, Alexander Hamilton ou John Jay, NDLR), ou Guizot ou Tocqueville ne sont pas à mon sens des démocrates. Ce sont des individus qui croient que les gens éclairés doivent pouvoir librement diriger la société sans tenir compte des privilèges, lesquels doivent être supprimés.

– Michael Walzer : Il y a des intellectuels travaillistes, en Grande-Bretagne, qui parlent d'une nouvelle politique qui dépasserait l'opposition entre la gauche et la droite. Je dois avouer que je ne sais pas en quoi peut consister un tel dépassement. C'est une vision qui n'est pas la mienne. Il n'y a pas à mon avis d'avenir pour une politique démocratique sans une opposition résolue à l'autoritarisme sous toutes ses formes.

– Alain Touraine : Je crois absolument avec Michael Walzer qu'il n'y a pas de défense de la démocratie sans une organisation et une polarisation du débat politique. Autrement dit, il n'y a pas de démocratie sans une définition de la droite et de la gauche, puisque ces mots, tels qu'ils ont été inventés en France, veulent dire la relation entre le social et le politique. La définition de la droite et de la gauche est aujourd'hui claire. La droite est celle qui dit : la logique du système, la logique du marché, de la technologie, de la communication et de l'information doit l'emporter. Au contraire, ce qui définit aujourd'hui la gauche, c'est de se placer du point de vue des acteurs. La situation est, d'une certaine manière, renversée par rapport au siècle passé, lorsqu'on disait que la droite était individualiste et la gauche collectiviste. Je pense que c'est aujourd'hui exactement le contraire.

Page préparée par Dominique Dhombres

Les Entretiens du XXIe siècle de l'Unesco

En prologue au débat entre MM. Touraine et Walzer, Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, a rappelé que les *Entretiens du XXIe siècle* visaient à *« mieux préparer le siècle qui vient, grâce à des échanges entre scientifiques et intellectuels de renom, décideurs et personnalités internationales »*.

Parmi les menaces qui pèsent sur la démocratie, M. Mayor a cité *« la croissance des inégalités ; la rupture du contrat social, au sein même des sociétés ou de l'Etat nation ; l'exclusion et la marginalisation des individus, de catégories sociales entières, voire de peuples ou de cultures ancestrales ; l'apartheid social et l'apartheid urbain, qui gagnent du terrain ; la corruption et les organisations mafieuses, qui prospèrent lorsque se délitent le lien social et les fondements de l'éthique collective »*.

Un philosophe américain de gauche

NÉ EN 1935, Michael Walzer est un des principaux représentants du courant de gauche dans la philosophie américaine, lequel a connu ses heures de gloire au moment de la lutte contre la guerre au Vietnam. Professeur à l'Institute for Advanced Studies de l'université de Princeton, codirecteur de la revue *Dissent,* Michael Walzer est l'auteur de nombreux ouvrages de philosophie politique mettant l'accent sur la nécessité de la justice sociale. Deux d'entre eux viennent d'être traduits en français : *Sphères de justice,* au Seuil, et *Pluralisme et démocratie,* aux éditions Esprit.

Michael Walzer se distingue nettement de John Rawls, auteur en 1971 d'une *Théorie de la justice*, dont la traduction a paru au Seuil en 1987. L'un et l'autre affirment que la supériorité du régime démocratique ne fait aucun doute. Mais John Rawls part d'un *« contrat »* originel, passé entre des individus pris comme des êtres abstraits, pour fonder la société. Michael Walzer estime au contraire qu'il ne saurait y avoir un principe unique de justice, mais une série de principes appliqués aux différentes *« sphères »* de la vie sociale. A chacune de ces sphères (l'économie, la politique, les loisirs, la famille, la religion) correspond un *« bien »* déterminé, par exemple l'argent, le pouvoir, etc. Pour que la société fonctionne de manière conforme à la justice, il est essentiel que ceux qui dominent une de ces sphères ne puissent étendre leur mainmise sur la sphère voisine et s'emparer de son *« bien »*. Il faut donc par exemple que ceux qui règnent sur le marché ne soient pas aussi ceux qui contrôlent la vie politique. Michael Walzer rejette toute idée d'un bouleversement de la société par la violence, mais estime que le problème central de la démocratie est celui de la distribution des biens. Resté fidèle aux idéaux de la gauche, Michael Walzer propose ainsi, dans *Sphères de justice,* ce qu'il appelle un *« socialisme démocratique décentralisé »*.

MICHAEL WALZER ALAIN TOURAINE

Un sociologue engagé dans le siècle

NÉ EN 1925, Alain Touraine est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm et agrégé d'histoire. Il travaille d'abord au CNRS et crée en 1956 le Centre de recherche de sociologie du travail de l'université du Chili.

Docteur ès lettres en 1965, il enseigne de 1966 à 1969 à l'université de Nanterre. Il est, depuis 1960, directeur d'étude à l'Ecole pratique des hautes études, devenue depuis l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Alain Touraine a fondé en 1958 le Laboratoire de sociologie industrielle, appelé depuis 1970 le Centre d'études des mouvements sociaux.

Il a également fondé en 1981 le Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, dont il a laissé la direction en 1993 à Michel Wieviorka.

Alain Touraine a été président de la Société française de sociologie de 1968 à 1970 et vice-président de l'Association internationale de sociologie de 1974 à 1978.

Il a appartenu à de nombreuses commissions officielles telles que la Commission de réforme des universités (1966-1968) ou la Commission de réflexion sur la nationalité (1987).

Il fait actuellement partie de la commission, dirigée par Jacques Attali, à laquelle Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a confié une mission d'étude sur l'enseignement supérieur.

L'œuvre d'Alain Touraine est très abondante, depuis la parution en 1955 de *L'Evolution du travail ouvrier aux usines Renault.* On peut citer *Sociologie de l'action* (Seuil, 1965), *Le Mouvement de mai ou le Communisme utopique* (Seuil, 1968), *La Société post-industrielle* (Denoël-Gonthier, 1969), *Pour la sociologie* (Seuil, 1974), *La Parole et le Sang* (Odile Jacob, 1988), *Critique de la modernité (*Fayard, 1992) et *Qu'est-ce-que la démocratie ?* (Fayard, 1994).

9
CE QUI EST 9, C'EST
UNE COMPAGNIE DE TÉLÉCOM QUI S'ADAPTE
À VOUS ET PAS L'INVERSE.
Ogilvy
Quoi de 9 ?
Ce qui est 9, c'est 9 Télécom, un nouvel opérateur 100% à votre écoute. Ce qui est 9, c'est qu'on vous écoutera avant de vous faire des offres, pour vous proposer le téléphone qui correspond à vos besoins.
Ce qui est 9, c'est que nous ferons tout pour que le mot "réclamation" disparaisse du vocabulaire des télécoms.
Pour savoir ce qui est 9, appelez le
N°VERT 0 800 299 299
Telecom
Vous écouter c'est 9
www.9telecom.com

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Europe manque de souffle

UNE nouvelle fois, l'Europe aura manqué de cette grandeur, de ce souffle politique dont on souhaiterait qu'elle fasse preuve dans les grands moments de son histoire. Le sommet de Luxembourg, qui s'est tenu les 12 et 13 décembre, était censé marquer une nouvelle étape capitale dans l'évolution du continent. Il devait ouvrir la voie à une Europe rompant définitivement avec les divisions de Yalta, pour envisager l'avenir d'un continent unifié jusqu'aux frontières de la Russie et de l'Ukraine.

Cette nouvelle Europe, chacun le pressent déjà, pourra fonctionner à condition qu'au-delà des intérêts nationaux, émerge progressivement dans l'Union européenne un sentiment d'appartenance à un projet commun, économique mais aussi politique. A condition aussi que chaque Européen découvre que cette Union peut lui apporter un plus pour la défense de ses intérêts, pour la prise en compte de ses préoccupations en matière d'emploi ou de sécurité.

Rien ne serait pire que de voir les nouveaux venus d'Europe centrale et orientale, à peine sortis des affres de la domination soviétique, envisager leur participation à l'Union comme un simple moyen de venir à bout de leurs retards économiques et sociaux, sans se soucier de vision politique.

Partis pour Luxembourg afin de prendre part à une grande cérémonie de retrouvailles, les chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays ont été confrontés au spectacle un peu dérisoire de ces marchandages dont les Quinze ont le secret. Incapable d'arrêter à l'égard d'Ankara une stratégie cohérente avec leurs engagements antérieurs, les Européens ont laissé le conflit gréco-turc gâcher la fête. Le lancement de l'élargissement pouvait espérer mieux qu'une crise avec la Turquie.

Tony Blair, le premier ministre britannique, qui va assumer à partir de janvier la présidence de l'Union, a promis samedi à Luxembourg qu'il essayerait de réparer les pots cassés. Il entend bien en tout cas confirmer aux Européens son intention de refaire jouer à la Grande-Bretagne un rôle de premier plan sur le continent.

En se lançant dans une bataille, déplacée dans ces circonstances, pour obtenir une petite place dans la gestion de la future monnaie unique, à laquelle Londres ne participera pas dans l'immédiat, le premier ministre britannique a pourtant raté une occasion de justifier sa légitime ambition. En ressoudant contre lui une alliance franco-allemande plutôt mise à mal ces derniers mois, il a forcé un compromis un peu boîteux sur la coordination des politiques économiques européennes.

Personne – et c'est une victoire pour Lionel Jospin – ne conteste plus la nécessité de cette coordination. Mais, dans ce domaine comme dans d'autres, les Européens vont devoir encore déployer beaucoup d'efforts pour préciser leurs ambitions s'ils ne veulent pas risquer d'enterrer l'Europe avec l'élargissement.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : **Thomas Ferenczi**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le manifeste des radicaux

LA « TROISIÈME FORCE » passe lentement du plan des concepts à celui des réalités. Chaque jour ses promoteurs la font quelque peu avancer. Un comité provisoire existe, qui réunit des représentants d'organisations syndicales, de la SFIO, du MRP, de la Jeune République et, à titre personnel, du Rassemblement des gauches.

Encore que l'un des rédacteurs du prochain manifeste soit l'un des siens – M. Edgar Faure, député –, le Parti radical ne participe pas en tant que tel aux entretiens. Et l'UDSR se tient dans une même réserve. Ces deux partis sont en fait à la jointure de la « troisième force » et du RPF. Il importe à leur unité de ne pas choisir.

Une organisation paritaire est prévue tant sur le plan national que sur le plan local. La « troisième force » ne veut donc être la chose d'aucun parti mais de tous ceux qui se reconnaîtront en elle. Quant à son manifeste, M. Guy Mollet a pu en définir l'esprit dans son discours du 30 octobre, qui fut parfois regardé comme son acte de naissance – avant que l'échec de M. Léon Blum ne parût en sonner le glas sur le plan parlementaire.

Le premier tract de la « troisième force » s'adresse aux *« travailleurs libérés de l'emprise stalinienne »*. Le fait n'est pas de circonstance. Tous les partis et tous les rassemblements sont fortement convaincus que la bataille se gagnera ou se perdra sur le terrain social. Tous se promettent et promettent d'apporter la vraie solution au seul problème qui, selon eux, importe, celui de la justice sociale.

Jacques Fauvet
(16 décembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**

Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC** ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, **01-44-08-78-30**

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Controverse sur le traitement du sida en Afrique

PRÉVENIR ou guérir ? Moins d'une semaine après la spectaculaire initiative lancée par Jacques Chirac à Abidjan visant à la création par les pays riches d'un *« fonds international de solidarité thérapeutique »* pour les malades du sida des pays pauvres (*Le Monde* du 9 décembre), les premières oppositions à ce projet humaniste ont commencé à se manifester.

C'est notamment le cas de la Banque mondiale, dont les représentants présents à la conférence d'Abidjan ont, sans nuance, dénoncé les dangers inhérents à la proposition française. C'est également le cas des responsables de la coopération sanitaire avec l'Afrique au sein de l'Union européenne, qui, pour être plus silencieux, ne semblent nullement enclins à participer activement à un projet qui aurait notamment pour conséquence d'amplifier l'œuvre d'Onusida, programme commun des Nations unies pour la lutte contre cette pandémie.

Sous les acclamations des Africains participant à la conférence d'Abidjan, le président de la République française et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont dit que l'on ne pouvait soigner les malades du sida des pays riches et se borner à prévenir la transmission de la maladie virale dans les pays pauvres.

PAS DE POLITIQUE SANITAIRE

Et c'est précisément ce que contestent les experts de la Banque mondiale qui font valoir en substance que les ressources dont disposent les pays africains les plus touchés ne leur permettent pas de proposer un arsenal thérapeutique efficace à leurs malades. Ils ajoutent que toute nouvelle dépense consentie au chapitre du sida nuirait immanquablement aux malades souffrant d'autres affections et que, paradoxalement, il serait en définitive contraire à l'équité que de permettre aux sidéens africains de bénéficier des mêmes possibilités de traitement que les malades occidentaux.

Pour la Banque mondiale, les réalités économiques et épidémiologiques font que l'essentiel des investissements à faire en Afrique en matière de lutte contre le sida doivent l'être dans le champ de la prévention et tout particulièrement auprès des personnes les plus à risque, comme les prostituées. Les soins, quant à eux, devraient se limiter à une prise en charge « compassionnelle », plus ou moins associée au traitement des infections opportunistes qui caractérisent le sida.

« Nous estimons, pour notre part, que, dans les pays africains les plus touchés par l'épidémie de sida, il faut traiter ce qui est traitable et prévenir ce qui peut l'être, a expliqué à Abidjan Mead Over, auteur avec Martha Ainsworth d'un récent rapport de la Banque mondiale consacré à cette maladie. *Il est clair pour nous que c'est aux gouvernements de ces pays que revient la responsabilité d'informer et de prévenir la diffusion du VIH sur leur territoire. »*

Ces mêmes experts ajoutent que la vérité impose de dire que, dans cette région du monde où vivent plus de 20 millions de personnes infectées par le VIH, les pouvoirs publics n'ont pas su, en dix ans, organiser la plus élémentaire des politiques sanitaires réunissant un accès facile aux préservatifs, à quelques médicaments essentiels et une modification des comportements sexuels à risque.

Pourquoi et comment dans un tel contexte, ajoutent-ils, faudrait-il dès maintenant commencer à introduire sur ce continent les très coûteuses nouvelles thérapies antirétrovirales ? Pour M. Over, on peut en Afrique estimer entre 350 et 490 dollars (de 2 100 à 2 950 francs environ) le coût annuel du traitement des maladies opportunistes en Afrique, démarche qui permettrait de prolonger l'espérance de vie *« de un à quatre ans »*. Le prix annuel d'une trithérapie dépasse, quant à lui, les 13 000 dollars (78 000 francs) en Thaïlande et 23 000 dollars (138 000 francs) en Grande-Bretagne.

« ÉCONOMIQUEMENT CORRECT »

Face au froid constat des économistes, la France parviendra-t-elle à faire entendre une autre voix, celle de la solidarité et de l'espoir ? *« C'est parce que c'est impossible que nous réussirons ! »*, a déclaré M. Kouchner à Abidjan. Dénonçant *« l'économiquement correct »*, le professeur Marc Gentilini, président de la Croix-Rouge et proche du président de la république, a évoqué le *« véritable camp de concentration »* que constituaient les douze pays africains qui, avec 3 % de la population mondiale, représentent près de 55 % des séropositifs de la planète. Face au fléau, les actions rationnelles ne sont selon lui qu'un *« délit de fuite »*.

« Non seulement il y a ici non-assistance à personne en danger, mais nous assistons dans l'indifférence générale ou presque à un génocide médical programmé, a dénoncé, à Abidjan, le professeur Gentilini. *A la tribune de ce congrès international, je veux dénoncer à l'avance un « crime contre l'humanité » que les générations futures nous reprocheront tragiquement et dont je ne veux pas être complice. »*

Jean-Yves Nau

Les gens *par Kerleroux*

Staline, ou Lénine ?

Suite de la première page

Reste que, aussi longtemps qu'il a exercé le pouvoir, il a accepté la discussion, mettant aux voix ses décisions et n'hésitant pas le cas échéant à s'incliner devant un vote hostile.

En déduire que c'était un démocrate bon teint serait cependant un total contresens. Que les instances dirigeantes du parti procèdent à des échanges de vues avant de trancher, soit. Mais surtout que le parti n'oublie pas qu'en tant qu'*avant-garde du prolétariat,* il lui revient d'exercer, au nom de ce dernier, *la dictature* au sens propre du terme.

Aussi bien la constituante élue *après* la révolution, conformément aux promesses des bolcheviks, a-t-elle été dispersée *manu militari*, dès sa première séance, pour cette raison simple que leurs adversaires sociaux-révolutionnaires y détenaient une large majorité. De même la *« terreur rouge »* a-t-elle commencé bien avant la date du 2 septembre 1918, qui a vu, au lendemain d'un attentat où Lénine avait été grièvement blessé, sa proclamation officielle.

Lui-même a recommandé d'y recourir dans les semaines qui ont suivi Octobre, disant que la révolution avait besoin de son Fouquier-Tinville – l'accusateur public des Jacobins – et chargeant le Polonais Djerzinski de créer, avec la Tchéka, une police politique aux pouvoirs illimités.

Trotski n'était pas en reste qui, dès décembre 1917, annonçait que *« la terreur va prendre des formes très violentes »*, célébrant la guillotine, *« qui a pour avantage reconnu celui de raccourcir un homme d'une tête »*. Devenu le chef de l'Armée rouge, il jugera naturel que le commandement place ses soldats *« devant le choix d'une mort possible à l'avant ou d'une mort certaine à l'arrière »*. On n'en finirait pas de citer des propos de cette veine ni de décompter les massacres auxquels ils ont conduit.

PREMIÈRES VIOLENCES

Il faut certes tenir compte du climat de l'époque. Comme l'écrit Nicolas Werth dans *le Livre noir du communisme*, la violence n'avait pas attendu l'arrivée des bolcheviks au pouvoir pour se déchaîner. Les morts de la guerre se comptaient par millions. Des mutineries, durement réprimées, s'étaient produites dans tous les camps. Des centaines de grands propriétaires fonciers russes avaient été massacrés par leurs paysans en colère. Prisonniers de l'esprit de caste, les Blancs, pendant la guerre civile, ont trop souvent multiplié les exactions et traité leurs hommes comme des serfs.

Il faut tenir compte aussi du poids d'une histoire nationale toute imprégnée, depuis le début du millénaire, d'une forte odeur de sang : des deux fondateurs de la nation, Ivan IV avait bien mérité son surnom de *« terrible »*, et Pierre le Grand n'avait pas hésité, entre autres, à faire torturer et exécuter son fils unique, coupable de nourrir des sympathies pour les *« vieux croyants »*, les intégristes de l'époque.

D'où sans doute ce qu'Andreï Gratchev (*L'Exception russe. Staline est-il mort* ? éd. du Rocher) appelle *« la foi séculaire du Russe dans la force insurmontable du Mal, ce qui est peut-être sa seule foi véritable »*. C'est cette résignation que Lénine s'est employé à éradiquer, persuadé qu'il était que la victoire du prolétariat, ce nouveau messie, assurerait rapidement l'avènement du paradis sur Terre.

« En Russie, où la nécessité de souffrir est prônée comme une panacée de l'âme, a pu dire de lui son ami l'écrivain Maxime Gorki, *je n'ai connu personne qui ait haï et méprisé la douleur et les souffrances des hommes avec autant de force et de profondeur... Il croyait inébranlablement que le malheur n'est pas le fondement irrémédiable de la vie, mais une souillure que les hommes peuvent et doivent rejeter. »*

Arraché à une existence douillette, à l'âge de seize ans, par la mort subite de son père et la pendaison de son frère aîné, qui avait voulu assassiner le tsar, il avait pris en haine les classes aisées, coupables d'avoir totalement laissé tomber sa mère et lui-même. Il en avait conclu à la nécessité de ce radicalisme sans faille qui l'avait fait se dresser, en 1902, avec ses *« bolcheviks »* contre le « révisionnisme » des mencheviks et autres « renégats » du marxisme.

Le ralliement de la grande majorité des sociaux-démocrates des deux camps, en 1914, à « l'union sacrée » avait achevé de le convaincre de leur trahison. Ce n'est pas l'écrasement des « spartakistes » de Berlin par le socialiste Noske, au début de 1919, qui allait le faire changer d'avis. Contre de tels ennemis, contre leurs agents conscients ou inconscients, tous les coups étaient légitimes.

« IL FAUT FRAPPER... »

Il lui fallait pour ce faire se méfier de tout le monde et, pour commencer, de lui-même. *« Il retenait son âme par les ailes »*, dit encore Gorki, à qui l'on doit à son propos une anecdote qui donne le frisson : Lénine venait d'entendre l'*Appassionata* de Beethoven : *« Je ne peux écouter souvent la musique*, dit-il, *j'ai envie de dire de gentilles sottises, de caresser la tête des gens qui, vivant dans cet enfer de boue, peuvent créer une telle beauté. Or, aujourd'hui, il ne faut caresser personne, on aurait la main mordue ; il faut frapper, frapper les têtes sans pitié, bien qu'en principe nous soyions contre toute violence exercée sur les individus. Oui... le devoir est extrêmement difficile. »*

Staline n'a pas connu de tels scrupules, et le bonheur des autres était le dernier de ses soucis. Elevé à la dure par un père alcoolique et une mère dévote qui, travaillant chez un pope, avait réussi à le faire admettre au séminaire, d'où il devait vite être chassé, il y avait surtout appris, au témoignage de sa fille, *« l'hypocrisie, le double jeu, la bigoterie, l'intolérance caractéristiques d'un grand nombre de ces messieurs du clergé »*. Il ne se cachait pas, dans les poèmes qu'il lui arrivait alors d'écrire, de *« préférer le mensonge terrestre à la vérité céleste »*.

Personnage shakespearien, cruel, grossier, totalement amoral, pathologiquement méfiant, ne reculant devant rien pour éliminer ses adversaires déclarés ou virtuels, dont il surestimait facilement la rationalité, la détermination et le cynisme, il n'a cessé de mêler la perspicacité – étayée sur une mémoire et une fourberie phénoménales –, à l'aveuglement le plus obstiné.

LES DEUX FACES

Le chef de guerre ayant fait oublier son pacte scélérat avec Hitler, il a fasciné ses interlocuteurs occidentaux, y compris, un bref moment, Churchill. Roosevelt, quant à lui, l'imaginait ingénument en train de se muer en une sorte de *« gentleman chrétien »* ! Kissinger voit en lui à la fois un *« monstre »* et le *« Richelieu de notre époque »*. Jean Laloy, qui servit d'interprète à de Gaulle lorsque celui-ci rendit visite, en décembre 1944, au guide génial, a brossé de lui, en 1952, un pénétrant portrait, concluant qu'il donnait *« en tout l'impression d'avoir deux faces : l'une éclairée, rassurante, que chacun peut observer, l'autre comme un halo, obscure, terrible. Et l'univers se querelle pour savoir quelle est la vraie »*.

L'univers ne se querelle plus à ce sujet. La vraie face était la *« terrible »*. Quels que soient les crimes des fondateurs du communisme réel, ils pâlissent devant ceux de l'homme en qui Aragon prétendait voir rien de moins que *« le plus grand philosophe de tous les temps »*.

Aussi bien ses statues ont-elles totalement disparu de l'ex-Union soviétique, alors que celles de Lénine sont partout toujours en place. Reste tout de même à savoir si, comme le suggère Andreï Gratchev déjà cité, les nombreux Russes qui votent communiste aujourd'hui ne se sentent pas plus proches du tyran qui avait fait de leur pays une puissance respectée que du prophète d'une révolution mondiale à laquelle personne ne croit plus.

André Fontaine

RECTIFICATIF

PRUD'HOMALES

Des coquilles ont faussé l'évaluation des pertes d'électeurs (par rapport au scrutin de 1992) subies aux élections prud'homales par de grandes organisations syndicales (*Le Monde* du 12 décembre). Elles se sont élevées à 112 062 (et non 152 062) pour FO, 88 922 (et non 88 749) pour la CFE-CGC et 61 006 (et non 61 026) pour la CFDT.

FINANCE **Lucien Douroux, directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA), la première banque française et la quatrième du monde, connaît bien les fusions bancaires. Il a notamment voulu et mené en 1996 la prise de contrôle d'Indosuez. ● M. DOUROUX considère que la course à la taille et à la puissance dans le monde bancaire, illustrée par la fusion entre l'Union de banques suisses et la Société de banque suisse, devient aujourd'hui dangereuse car les prix sont trop élevés. ● EN DÉPIT de l'acquisition d'Indosuez, le Crédit agricole ne se considère pas comme un acteur global sur le marché bancaire international. ● LE DIRECTEUR général de la CNCA ne croit pas à la réduction de la durée du travail pour créer des emplois. Elle entraînera, selon lui, une réduction des horaires d'ouverture à la clientèle et ne créera aucune embauche.**

La course à la taille entre les groupes bancaires conduit à des excès

Dans un entretien au « Monde », Lucien Douroux, le directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole, souligne les dangers de la volonté de puissance des grands groupes bancaires

« L'Union de banques suisses et la Société de banque suisse viennent d'annoncer leur fusion. Pensez-vous que ce type de rapprochement pour former des groupes bancaires géants devienne la règle ?

– Aujourd'hui, les deux mots-clés qui montrent l'évolution du système financier sont : mondialisation et déréglementation. Certains veulent devenir des acteurs mondiaux, des « global players ». Cela se traduit par une course à la taille et une course à la puissance.

» La course à la taille peut permettre d'obtenir des économies d'échelle. Mais, à un moment donné, elle se transforme en course à la puissance entre les compétiteurs et peut être dangereuse. Je crains qu'elle ne pousse certains à faire des bêtises en payant des prix trop élevés. Cela ne concerne pas l'opération suisse, puisqu'il s'agit d'une opération de fusion, payée en actions.

– Le Crédit agricole a-t-il l'ambition d'être un acteur global, un « global player » ?

– Nous avons fait un pas important vers l'international et la clientèle de grandes entreprises, avec la prise de contrôle d'Indosuez et les restructurations auxquelles nous avons procédé ensuite. Mais nous sommes lucides. Nous ne nous ne considérons pas pour autant comme un « global player », présent et actif sur l'ensemble de la planète.

– Préférez-vous vous tenir à l'écart du mouvement de concentration ?

– Le Crédit agricole ne pourra pas s'en tenir à regarder passer les trains. Ne serait-ce que parce que le passage à l'euro va entraîner un vrai changement de dimension pour les banques : avec une part de marché de 20 % en France, nous ne pèserons plus que 3 % ou 3,5 % dans une Europe à 360 millions d'habitants. Nous pourrons donc être amenés à faire des opérations de croissance externe. Mais il ne faudra pas tout faire à la fois. Nul n'a les moyens, par exemple, d'acheter des banques commerciales dans toute l'Europe. En ce qui nous concerne, nous avons fait un investissement important en Italie, où nous aurons 30 % du groupe Cariplo-Ambroveneto. Nous pouvons peut-être imaginer une opération du même type dans un autre pays. Mais il faudra aussi explorer les voies de partenariat ou de participations croisées.

> Le passage à l'euro va entraîner un vrai changement de dimension pour les banques

– En France, sur la banque de proximité, le Crédit agricole peut-il être un pôle de concentration ?

– La banque de proximité recouvre plusieurs métiers. Pour certains segments de clientèle ou de métiers, comme le crédit à la consommation, rien n'interdit d'imaginer des opérations de croissance externe. Si la Banque Sofinco était à vendre demain, ce n'est un secret pour personne que nous serions intéressés. Mais nous ne sommes pas candidats au rachat du CIC, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises.

– Quelles conséquences peut avoir l'arrivée de l'euro sur la concurrence en matière bancaire ?

– Globalement, le secteur financier français est techniquement compétitif. Il a une productivité correcte, même plutôt bonne par rapport à ses voisins européens. Son handicap, c'est qu'il vit avec des marges financières faibles et une sous-facturation des services du fait de la concurrence.

» Celle-ci est déjà si vigoureuse en France en ce qui concerne la banque de proximité, que je ne vois pas comment les marges pourraient être encore plus faibles après le passage à l'euro. Aussi, si l'euro entraîne, par exemple, la disparition de l'exception française en matière de non-rémunération des dépôts et de non-facturation des comptes-chèques, il faudra trouver un nouvel équilibre et nous souhaitons qu'il se rapproche de celui existant dans les pays voisins. Pour les grandes entreprises, l'euro ne changera pas grand-chose, car les relations se situent déjà dans un cadre de concurrence mondiale. En revanche, le passage à l'euro génère des coûts d'adaptation importants pour les banques.

– Comment expliquez-vous que la concurrence soit si forte en France ?

– Elle résulte de la surcapacité bancaire. Il y a trop de banques dans ce pays. Il faut souhaiter la mise en œuvre d'une nouvelle politique bancaire pour poursuivre les privatisations et accepter enfin que les banques mal gérées cessent leur activité et disparaissent.

– Vous visez le Crédit lyonnais ?

– Non. Le Crédit lyonnais était trop gros pour que l'on puisse le laisser aller au dépôt de bilan. L'actionnaire devait faire son devoir, mais un actionnaire privé aurait procédé à des cessions d'actifs plus importantes.

– Cela suppose-t-il également une politique particulière pour les Caisses d'épargne et La Poste ?

– Je fais une distinction très claire entre les Caisses d'épargne et La Poste. Les Caisses d'épargne forment un ensemble bancaire, qu'il n'est plus question de remettre en question et je suis simplement partisan de faire évoluer leur statut – pourquoi pas vers un statut coopératif si elles le souhaitent – en accompagnant cette normalisation d'une banalisation du Livret A pour qu'il y ait égalité de concurrence entre les grands réseaux. En ce qui concerne La Poste, j'ai une position différente : je considère que les services financiers doivent être strictement cantonnés et en aucun cas développés. Parce que La Poste est un établissement public et qu'elle a un monopole du courrier. Nous nous opposons à la confusion des genres entre services concurrentiels et monopole. Qu'il y ait une comptabilité analytique détaillée ou que l'on crée une banque postale ne peut d'ailleurs rien changer. La question serait toujours : au service de qui sont les 17 000 guichets de La Poste et à quel prix ? La Poste doit rester dans son secteur. A moins qu'elle ne soit privatisée...

– La prise de contrôle d'établissements français par des groupes étrangers va-t-elle renforcer la concurrence et doit-elle être freinée par l'Etat ?

– On ne peut pas vouloir une chose et son contraire, dire qu'on est dans une période de construction européenne et refuser par principe qu'une entreprise française passe sous contrôle d'un groupe étranger, a fortiori européen. Cela dit, nul n'est tenu d'être naïf ou imprévoyant. Je constate avec regret que l'Etat qui était propriétaire de la quasi-totalité des banques et des assurances dans le passé, a mis en œuvre un processus de déréglementation financière extrêmement fort, beaucoup plus fort que ce qui s'est fait en Allemagne, sans prendre aucune mesure pour restructurer le secteur. Je trouve qu'il y a eu là un manque de prospective dont nous supportons les conséquences aujourd'hui.

– Que pensez-vous des 35 heures ?

– Les questions d'emploi sont au cœur de nos préoccupations. Nous avons réalisé de nombreuses fusions de caisses régionales, puisque nous sommes passés de 94 à 56, toujours en garantissant l'emploi. Il en a été de même lorsque nous avons racheté Indosuez et procédé aux regroupements d'activités. J'ajoute que, depuis plusieurs années, le groupe Crédit agricole développe un programme d'apprentissage avec plus de 1 000 jeunes par an.

» Mais dans une activité concurrentielle, nous ne pouvons oublier l'objectif de compétitivité. Dans le secteur bancaire, les charges salariales représentent 55 % à 60 % des charges d'exploitation. Plus de la moitié du personnel travaille dans les agences. Dans une agence de six à sept personnes, réduire le temps de travail de l'ordre de 10 % ne permet pas d'embaucher une personne supplémentaire. La conséquence en sera une réduction des horaires d'ouverture à la clientèle et cela ne créera aucun emploi. La réduction de la durée du travail pour créer des emplois, je crains donc que ce soit une réédition de « la grande illusion » !

– Le Crédit agricole n'est-il pas devenu trop gros pour rester dynamique ?

– Nos performances démontrent le contraire. Sur le plan commercial, 1997 sera encore une bonne année. Nous avons continué à améliorer légèrement nos parts de marché, qui sont déjà de 21,7 % en collecte d'épargne et de 16,8 % en crédit.

» La croissance des encours de crédits sera ainsi de 3 % à 3,5 % pour l'année 1997. Notre résultat net au premier semestre a été de 4,6 milliards de francs et le second semestre devrait être dans le prolongement du premier.

– La crise en Asie a-t-elle beaucoup touché Crédit agricole-Indosuez ?

– Je crois que la crise en Asie sera plus forte et les ajustements plus longs que beaucoup l'ont cru au départ. Mais après une période de difficulté, ces pays repartiront. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Indosuez est implantée depuis une centaine d'années en Asie, ce qui lui a donne une bonne connaissance de cette zone et donc limite les risques. En outre, avec des fonds propres limités dans les années passées, les équipes ont fait preuve de sélectivité dans les crédits.

– Vous allez quitter la Caisse nationale de Crédit agricole en juin 1999. Comment se présente votre succession ?

– Les choses se feront sereinement et tranquillement, le moment venu. »

Propos recueillis par Sophie Fay et Eric Leser

Le blanchiment d'argent sale secoue les milieux financiers néerlandais

AMSTERDAM
de notre correspondant

L'affaire de blanchiment d'argent qui éclabousse depuis fin octobre les milieux économiques aux Pays-Bas est sans précédent. Cette « Boursgate », comme l'ont appelée les médias, a conduit à l'interpellation d'une quinzaine de personnes soupçonnées de blanchiment d'argent, délit d'initiés, faux, faux en écritures, recel, escroquerie, corruption active et fraude fiscale. La justice cherche entre autres à identifier les détenteurs d'une soixantaines de comptes numérotés qui auraient permis de blanchir de l'argent issu non seulement du trafic de drogue, mais également d'un trafic d'armes. La presse néerlandaise évoque les noms de quelques grands trafiquants de haschisch ou de délinquants de haut vol.

Les suspects figurent parmi le gotha de la vie économique du pays : Han Vermeulen, directeur de la maison de courtage Leemhuis & Van Loon, ancien « courtier de l'année », qui a occupé des responsabilités au siège de la Bourse ; Adri Strating, ancien associé de Vermeulen et fondateur de NIB Strating. Intermédiaire boursier, il pourrait être l'un des principaux animateurs du réseau de blanchiment et de fraudes. André Baar, PDG de NMB-Amstelland, société cotée spécialisée dans la construction, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards de florins ; le directeur de Holland Casino ; un dirigeant du fonds de retraite de Philips..., et puis Dirk De Groot. Ce Néerlandais, qui réside en Suisse, a échangé sa libération contre sa collaboration à l'enquête. A la tête de plusieurs sociétés, au Liechtenstein et en Suisse, De Groot aurait la clé de la plupart des identités qui se cachent derrière les comptes numérotés retrouvés chez les courtiers d'Amsterdam. Face à la presse, Dirk De Groot a plaidé non coupable.

PHASE FINALE

Certains des inculpés sont en garde à vue, d'autres ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire, d'autres encore ont trouvé des arrangements provisoires avec la justice, en versant d'importantes sommes d'argent. Ce dernier cas est celui de la banque Bangert en Pontier, qui devrait d'ailleurs changer de nom dans le courant du mois, pour devenir Friesland Bank Securities, son nom initial évoquant désormais le scandale. C'est le cas également du président du conseil d'administration de Holland Casino's, organisme administré par des personnalités nommées par l'Etat et disposant du monopole de la gestion des établissements de jeux aux Pays-Bas. Dès sa mise en cause, M. Theo van Keulen a versé à la justice l'intégralité du contenu de son compte numéroté, soit 1,75 million de florins (5,25 millions de francs).

L'enquête est entrée dans sa phase finale, a déclaré, samedi 13 décembre, M. Stol, directeur de la future banque Friesland, en annonçant la découverte par la justice de quelque 40 comptes codés suspects dans la banque Bangert en Pontier, dont le président a démissionné fin novembre.

Des décennies de fonctionnement basé sur l'« autorégulation » plutôt que sur des règles strictes ont favorisé la fraude et les abus à la Bourse des Pays-Bas. Ces dernières années, des organes de régulation ont bien été créés, mais leurs moyens sont restés restreints. La STE, équivalent de la COB, n'était qu'un petit chien de garde. *« Il faut en faire un Cerbère »,* affirme Hella Voûte-Droste, députée libéral. C'est également la position du ministre des finances, Gerrit Zalm, également libéral.

Ainsi, la loi existante sur délit d'initiés sera précisée, durcie et étendue aux produits dérivés. Les membres des directoires et des conseils de surveillance des sociétés cotées seront obligés de rapporter toutes les transactions de leurs propres titres. Le Parlement devrait bientôt examiner un texte visant à renforcer les pouvoirs de la STE. Une « note sur l'intégrité » devrait lui permettre de mettre à l'amende les individus coupables de délit d'initié.

De son côté, la Bourse vient de rendre public un certain nombre de propositions. Il s'agit notamment d'introduire un système de licences, délivrées individuellement aux courtiers. En outre, l'organe propose de publier régulièrement la liste des *« transactions inhabituelles »,* qui pourraient révéler des transactions douteuses. *« Nous voulons restaurer la confiance du public en lui donnant clairement le signal que nous ouvrons l'œil »,* indique-t-on à la direction de la Bourse.

Alain Franco

Vivre l'esprit plus libre, c'est choisir pour votre entreprise le bon système de protection sociale. *Le GROUPE MALAKOFF est un spécialiste de la retraite, de la prévoyance et de l'épargne. Des représentants des entreprises et de leurs salariés sont associés à sa gestion. Son réseau commercial met en permanence ses compétences à votre disposition. Depuis plus de cent ans, le GROUPE MALAKOFF évolue pour vous proposer une offre de qualité adaptée à vos besoins et vous apporter le conseil que vous attendez. Quels que soient la taille de votre entreprise et son secteur d'activité, nous trouverons ensemble les solutions qui répondent le mieux à vos exigences.*

GROUPE MALAKOFF
Retraite Prévoyance Epargne

L'esprit est plus libre.

Siège social : 15, avenue du Centre, 78281 St Quentin Yvelines Cedex

Rhône-Poulenc réorganise sa filiale chimie Rhodia avant son entrée en Bourse

Le français renforce sa présence industrielle dans le nylon

Le numéro deux mondial des spécialités chimiques poursuit, dans les plastiques, le désengagements du polyester pour se renforcer sur les polyamides (nylon). Le groupe a acquis deux filiales détenues paritairement avec l'italien Fiat. Ce recentrage intervient avant la création juridique officielle Rhodia le 1er janvier. Cette société entrera ensuite en Bourse, sa maison mère Rhône-Poulenc se concentrant sur la santé.

AVANT de mettre Rhodia en Bourse au printemps 1998, pour se concentrer sur la santé, Rhône-Poulenc accélère la réorganisation de sa filiale spécialités chimiques. Lundi 15 décembre, le groupe a annoncé simultanément le désengagement partiel dans le polyester en Amérique du Sud et la prise de contrôle intégrale des activités polyamides (nylon) de deux sociétés, Nyltech et Novalis, détenues jusqu'alors en commun avec l'italien Fiat. Ces opérations, dont le montant des transactions n'a pas été communiqué, entrent dans la stratégie du chimiste français qui consiste à se désengager de la chimie de commodités pour se concentrer sur les activités à haute valeur ajoutée, en sélectionnant, là encore, les secteurs les plus rentables.

Ce rencentrage conduit le groupe à se séparer de nombreuses activités. L'année dernière, il annonçait un programme de 10 milliards de francs de cessions sur deux ans. En douze mois, il effectuait plus de la moitié de son objectif (7 milliards de francs) mais rallongeait son calendrier initial en décidant de réaliser au total plus de 10 milliards avant fin 1998. Sur les neuf premiers mois de l'année, le programme a atteint 1,7 milliard de francs. Ce montant ne comprend pas la vente au mois d'octobre de l'activité oxyde de titane (1 milliard de francs de chiffre d'affaires) à l'américain Millenium Chemicals. Rhône-Poulenc vient d'y ajouter la cession à l'allemand Schmalvach-Lubeca, leader mondial de la production de bouteilles plastiques PET, de ses activités injection-soufflage réalisées par sa filiale brésilienne Braspet (63 millions de dollards de chiffre d'affaires). Ce désengagement suit celui annoncé en novembre des activités non tissés Bidim de Rhodia Ster au britannique BBA Overseas.

« Dans le polyester, on peut difficilement survivre si on n'est pas le leader mondial » expliquait lundi 15 décembre Jean-Pierre Tirouflet, le président de Rhodia en commentant le retrait progressif de ce secteur en Europe et désormais en Amérique du Sud. Dans cette activité, les surcapacités sont telles, notamment en Asie, que le moindre excès de production provoque une chute des prix. La situation est totalement inverse dans les polyamides, c'est-à-dire le nylon, qui dépend beaucoup des innovations technologiques. *« Dans ce domaine nous maîtrisons l'ensemble de la filière. C'est une activité très rentable et en progression dans des marchés comme l'automobile qui utilisent de plus en plus de plastique »* ajoutait M. Tirouflet en présentant le rachat des deux filiales communes détenues jusqu'alors avec Fiat. Lors de la grande crise de la chimie au début des années 90, les producteurs avaient engagé un mouvement de regroupement. Avec la SNIA (groupe Fiat), Rhône-Poulenc constituait trois sociétés communes, Nyltech, Novalis et Nylstar. Les deux premières, spécialisées dans les plastiques et fibres polyamides pour des applications techniques et industrielles, sont aujourd'hui entièrement reprises par Rhodia, tandis que la troisième, opérant dans le fil textile, reste détenue paritairement par les deux actionnaires.

COTATION RAPIDE

L'intégration de Nyltech dans Rhodia renforce le groupe dans sa position de deuxième producteur mondial de nylon avec le PA 66, utilisé par l'industrie automobile. Le nouvel ensemble réalisera 2 milliards de francs de chiffre d'affaires avec des usines en Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud et en Asie. L'intégration de Novalis, permet au français de devenir numéro un mondial des fibres techniques (filtrations, abrasifs, papeterie) et leader européen de la fibre polyamide avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs.

Au sein de Rhodia, les fibres et polymères sont désormais la deuxième activité de la société avec 8 milliards de francs sur les 36 milliards de chiffre d'affaires global. Le programme de désengagement devrait continuer dans les prochains mois, avant que la firme n'entre en Bourse. *« Nous souhaitons nous faire coter le plus rapidement possible, au cours du premier semestre »* rappelait Jean-Pierre Tirouflet. Le groupe veut sans doute profiter de l'engouement des analystes financiers pour les spécialités chimiques, un secteur qu'ils ont appris à découvrir depuis deux ans, avec l'arrivée en Bourse des leaders du secteur dans le cadre de la réorganisation des groupes chimistes. Rhodia, dans sa configuration actuelle, se classe au deuxième rang mondial, encadré par deux Suisses Clariant (40 milliards de francs de chiffre d'affaires) et Ciba spécialités chimiques (30 milliards), arrivés récemment sur le marché boursier.

Dominique Gallois

Carrefour est pris au piège de sa mondialisation

CARREFOUR a annoncé, lundi 15 décembre, la prise de contrôle d'une petite chaîne de huit hypermarchés au Brésil, Eldorado. Cette opération permettra au groupe français, premier distributeur dans ce pays, d'y renforcer ses positions, en portant à 58 le nombre de ses magasins, au moment où une nouvelle période d'incertitude économique ébranle ce pays. Une façon de répliquer aux Cassandre qui voient dans la crise qui balaie l'Asie et, dans une moindre mesure, l'Amérique du Sud un piège pour le distributeur, qui s'est lancé dans une mondialisation à marche forcée.

Le groupe, qui exploite trois cents magasins dans dix-sept pays, en a ouvert trente en 1996 et trente-quatre en 1997. Il prévoyait d'inaugurer quarante nouveaux hypermarchés en 1998, dont dix en Amérique du Sud et vingt-deux en Asie. Après dix années de présence à Taiwan, où il exploite dix-huit grandes surfaces, les deux cibles de prédilection du distributeur sont désormais la Thaïlande et la Corée du Sud, les deux pays les plus touchés par la crise actuelle.

D'ores et déjà, Carrefour reconnaît qu'il devra revoir à la baisse son programme de développement en Thaïlande, où cinq nouveaux magasins devaient s'ajouter l'an prochain aux six existants. Les sept ouvertures prévues en Corée du Sud ne sont, en revanche, pour l'instant pas remises en cause. Carrefour estime être encore en phase d'investissement dans cette région du monde, où il ne réalise que 5 % de son chiffre d'affaires. Il a prévu d'y dépenser plus de 20 milliards de francs entre 1995 et 2 000 et reste serein face aux turbulences actuelles : *« Nous avons déjà connu des crises du même type, l'hyperinflation en Argentine et au Brésil, la crise du peso mexicain »*, souligne un porte-parole.

L'Amérique du Sud, où Carrefour est présent depuis deux décennies, est devenue ces dernières années la poule aux œufs d'or du groupe. En 1996, il y réalisait 20 % de son chiffre d'affaires consolidé, mais 33 % de son résultat net, avec 1,1 milliard de francs. Mais *« la volatilité des résultats dégagés par le groupe en Amérique latine devrait s'accroître fortement en 1998 et 1999 »*, estime une étude de Deutsche Morgan Grenfell, publiée le 12 décembre.

3 MILLIARDS DANS CORA

Le groupe pourrait bien être pris à revers, à court, voire à moyen terme, par son choix stratégique d'une internationalisation forcenée. Et ce, alors que ses deux places fortes traditionnelles, la France et l'Espagne, marquent le pas. En France, pour la deuxième année consécutive, bloqué par la loi Raffarin sur l'équipement commercial, le groupe n'a ouvert aucun magasin. Sa tentative de contourner cette législation par la croissance externe en s'invitant dans le capital de Cora à la faveur de dissensions familiales, n'a, pour l'instant, pas abouti. Le président et premier actionnaire de Cora, Philippe Bouriez, multiplie les accords avec d'autres distributeurs, et fait du retrait de Carrefour un *« préalable »* à toute discussion. Le groupe dirigé par Daniel Bernard a ainsi immobilisé plus de 3 milliards de francs dans ce qu'il appelle désormais *« un investissement à long terme »*...

L'Espagne, longtemps deuxième marché de Carrefour après la France, n'a toujours pas enrayé le déclin entamé en 1992. Pour la première fois, en 1996, Pryca, la filiale espagnole du groupe, a généré moins de profits que celle du Brésil : 658 millions de francs contre 788 millions. Au cours des neuf premiers mois de 1997, son résultat net est encore en baisse de 15,9 %, à 504 millions de francs. Carrefour a nommé, à la tête de Pryca, Georges Plassat, l'ex-PDG du groupe Casino. Cela laisse augurer une reprise en main énergique, qui devrait se traduire par une nouvelle baisse de la rentabilité à court terme, au profit de la reconquête de parts de marché.

Si les dirigeants de Carrefour affectent la plus grande sérénité, La Bourse, elle, a anticipé de façon spectaculaire un retournement de tendance. Le titre Carrefour, jusque là l'un des plus prisés sur la place de Paris, a subi une sévère correction. L'action, qui culminait à 4 412 francs le 26 juin, était tombée à 2 900 francs vendredi 12 décembre. Après avoir habitué les analystes à une hausse annuelle des résultats de plus de 20 %, Carrefour devrait afficher en 1997 et 1998 un taux de progression de ses profits de « seulement » 15 %...

Pascal Galinier

La concurrence dans le téléphone doit bénéficier aussi aux particuliers

LA PERSPECTIVE de l'ouverture totale à la concurrence du marché français du téléphone au 1er janvier 1998 a, jusqu'à présent, mobilisé les énergies dans une seule direction : l'offre. Il fallait définir les conditions (juridiques, techniques, financières) de la cohabitation entre un opérateur historique appelé à rester encore quelque temps dominant, France Télécom, et ses futurs concurrents, Cegetel (groupe Générale des eaux), 9 Telecom (filiale de Bouygues), Siris, Omnicom, etc.

A deux semaines de cette libéralisation du téléphone, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), le gendarme de la concurrence, a jugé qu'il était temps aussi de donner la parole aux consommateurs. Une conférence-débat était organisée à cet effet lundi 15 décembre. A cette occasion, relayée par certaines associations consuméristes, l'ART devait interpeler les opérateurs sur la façon dont ils entendent faire profiter tout autant les ménages que les entreprises des bienfaits supposés de la concurrence. Notamment en matière de baisses des tarifs.

Cette interpellation a été motivée par l'analyse du comportement de France Télécom. Avec l'imminence de la concurrence, l'opérateur a procédé à de forts réaménagements de ses tarifs. Mais ceux-ci ont avant tout bénéficié aux entreprises. Selon les chiffres présentés lundi 15 décembre par l'ART, les baisses de tarifs ont été de 2,1 % par an pour les ménages et de 3,7 % par an pour les entreprises sur la période 1991-1994.

Après des baisses de 3,7 % pour les ménages et de 5,4 % pour les entreprises en 1995, le différentiel d'évolution se creuse à partir de l'année suivante : – 3,3 % en 1996 et – 2,3 % en 1997 pour les premiers, contre respectivement – 7,2 % et – 10,9 % pour les secondes. Les entreprises n'ont d'ailleurs pas toutes été logées à la même enseigne. *« Les grandes en ont plus profité que les moyennes et les petites »*, souligne-t-on à l'ART.

L'Autorité et les associations de consommateurs nourrissent manifestement quelques inquiétudes sur de possibles distorsions sur la façon dont seront, à l'avenir, traités les particuliers. Selon leurs lieux de résidence notamment. L'ART devait profiter de la conférence-débat pour suggérer la mise en place d'un nouveau système d'analyse de l'évolution des tarifs : celui-ci distinguerait par exemple clientèles urbaines et rurales. *« Nous sommes pour ce type d'affinement de l'analyse. Il faut regarder avec les opérateurs ce qui est techniquement réalisable »*, indique-t-on à l'ART.

Philippe Le Cœur

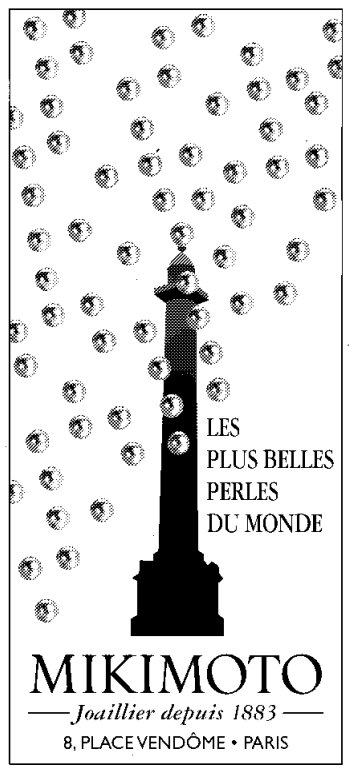

L'impossible succession de Giovanni Agnelli à la tête de Fiat

L'héritier désigné vient de mourir à 33 ans

LA SUCCESSION de Giovanni Agnelli à la tête de Fiat se trouve une fois encore retardée. « L'Avvocato », qui avait hésité vingt ans avant de prendre le pouvoir – il avait délaissé la direction de l'empire familial au profit de la *dolce vita* jusqu'à l'âge de quarante-deux ans –, se voit contraint par le destin de proroger son départ en retraite. La mort d'un cancer, à trentre-trois ans, de son neveu et dauphin désigné, Giovanni Alberto Agnelli *(lire page 15)*, (baptisé « Giovannino » pour le distinguer de son oncle « Gianni »), remet en cause le schéma de succession patiemment élaboré.

Depuis le 28 février 1996, tout semblait enfin être réglé. Ce jour-là, Gianni Agnelli, soixante-dix-sept ans aujourd'hui, devenait président honoraire de Fiat. Il cédait la présidence opérationnelle du groupe à son fidèle bras droit Cesare Romiti (74 ans), qui avait lui-même fait monter à la direction générale l'administrateur délégué de la branche automobile, Paolo Cantarella (53 ans). Ce dernier devait préparer le jeune Giovanni Alberto, déjà expérimenté par ses responsabilités à la tête de Piaggio, à succéder un jour à son oncle.

Le groupe Fiat, encore contrôlé à hauteur de 36 % par la famille Agnelli, devrait désormais connaître une période de « régence », comme dans les années 50, après la disparition de son fondateur, Giovanni « le sénateur » (grand-père de Gianni).

Le tandem Romiti-Cantarella devrait être conforté à la tête de l'entreprise turinoise. Il bénéficie du soutien de la Mediobanca, la très influente banque d'affaires milanaise, actionnaire de Fiat, et dont M. Romiti est issu. Mais M. Romiti sera touché par la limite d'âge (75 ans) en juin 1998. Or, pour lui succéder à la présidence du groupe, aucun héritier n'apparaît suffisamment expérimenté pour prendre les rênes. Giovannino laisse certes un jeune frère, Andrea, vingt-trois ans, mais celui-ci est encore étudiant en sciences économiques à l'université de Milan. Les connaisseurs de la dynastie piémontaise évoquent aussi le petit-fils de Gianni, John Jacob Elkann, vingt-deux ans, le fils de sa fille Margherita, ou encore Eduardo Teodorani, trente-deux ans, autre neveu de Gianni qui travaille chez Fiat.

Cette vacance de la famille pourrait profiter à Umberto Agnelli, le frère cadet de Gianni, qui n'a que soixante-trois ans. Pour autant qu'il ait l'envie de succéder à la fois à son frère et à... son fils défunt. Actuellement en charge des holdings familiales diversifiées, l'IFI et l'IFIL, Umberto fut à deux reprises, par le passé, intronisé par Gianni comme son dauphin. La première, au début des années 70, lorsque Umberto tenta de succéder au manager de l'époque, Carlo De Benedetti. L'expérience tourna court.

La deuxième tentative eut lieu en 1993, lorsque l'Avvocato annonça *urbi et orbi* qu'il se retirait au profit de son frère. Mais le groupe Fiat était alors en pleine crise et Cesare Romiti n'eut aucun mal à évincer le cadet des Agnelli, tandis que son mentor Mediobanca imposait à la famille piémontaise l'entrée de nouveaux actionnaires au capital de Fiat, notamment les assurances Generali, la Deutsche Bank et Alcatel-Alsthom (qui en est depuis ressorti).

P. Ga.

Bouygues et Bolloré concluent un pacte d'actionnaires

UNE SEMAINE à peine après l'entrée inattendue de Vincent Bolloré dans le capital de Bouygues, les deux groupes ont signé, dimanche 14 décembre, un pacte d'actionnaires pour renforcer leur alliance (*Le Monde* des 14 et 15 décembre). Vincent Bolloré et Martin Bouygues ont décidé de créer ensemble une société en participation. Celle-ci regroupera les 14,8 % du capital de Bouygues, jusqu'alors détenus par la holding familiale SCDM, propriété de Martin Bouygues et de son frère Olivier, et les 10 % environ du capital acquis dernièrement par Vincent Bolloré.

Cette nouvelle société commune aura une durée de cinq ans, renouvelable cinq ans. Les partenaires se donnent un droit de préemption réciproque sur leurs actions, valable trois ans après l'expiration de l'accord. Enfin, Vincent Bolloré disposera de trois administrateurs au sein du conseil du groupe Bouygues.

Cet accord, signé rapidement, met un terme à la fragilité du capital de Bouygues : le groupe n'est plus opéable. La nouvelle société détiendra environ 25 % du capital et 30 % des droits de vote. Avec Mme Bouygues, la mère de Martin et Olivier, qui ne participe pas au pacte, et les salariés, le capital sera contrôlé à hauteur de 35 % environ et de 43 % des droits de vote. Sans parler du soutien tacite du Consortium de réalisation (6,3 % du capital), qui ne peut jamais prendre part à des opérations hostiles.

Même si M. Bolloré répète que sa prise de participation dans Bouygues est *« un investissement amical et à long terme »*, sa décision d'accepter de se lier les mains dans le groupe de BTP pendant cinq ans est un peu surprenante : il a engagé toute sa trésorerie disponible dans cette opération, privant son propre groupe de moyens pour se développer. Son engagement, toutefois, lui permet d'être assuré qu'aucune évolution chez Bouygues ne se passera sans lui. Le premier acte de la pièce est achevé. Désormais, Vincent Bolloré et Martin Bouygues vont apprendre à se connaître et à guetter la faute éventuelle de l'autre.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **WARBURG : la banque d'affaires londonienne a fait une offre d'achat** de 500 millions de livres (4,9 milliards de francs) à la prestigieuse maison d'enchères britannique Christie's, selon le *Times* du lundi 15 décembre.

■ **BNP : la banque est candidate au rachat du CIC**, a annoncé son président, Michel Pébereau, samedi 13 décembre, à Radio Classique. Les autres candidats sont le CCF, la Société générale, ABN Amro et la Générale de banque. Les offres fermes devront être remises le 23 février.

■ **ALCATEL : le groupe français** veut porter de 51 % à 100 % sa part dans la société Alcatel Data Networks, créée en 1993 avec l'opérateur américain Sprint, pour avoir une totale liberté de manœuvre sur le marché des équipements pour les réseaux de transmission de données, en pleine explosion sous l'effet d'Internet.

■ **OLIVETTI : le groupe italien** a transféré ses parts dans les sociétés Omnitel et Infostrada (téléphonie mobile et fixe) à la holding OliMan, dont l'allemand Mannesmann a acquis, le 12 décembre, 25 % du capital.

■ **DAIMLER-BENZ : le constructeur automobile** allemand a affirmé à l'hebdomadaire allemand *Focus*, paru le 13 décembre, recevoir 250 commandes par jour pour sa Classe A.

■ **BANQUES CORÉENNES : le ministre sud-coréen des finances**, Lim Chang-Yuel, a annoncé, lundi 15 décembre, que *« le gouvernement va chercher activement les moyens de vendre à des institutions financières étrangères, soit la Korea First Bank, soit la SeoulBank »*, deux des cinq plus grandes banques commerciales du pays, qui croulent sous les encours douteux.

Le congrès du Livre CGT confirme les fortes divisions du syndicat

Les ouvriers CGT de la presse parisienne veulent réformer leurs structures et s'ouvrir à d'autres catégories pour stopper l'hémorragie des adhérents. Une partie des syndiqués ont refusé de siéger au congrès

LE XIIe CONGRÈS du Syndicat général du livre (SGL), qui a eu lieu les 12 et 13 décembre à Paris, a été marqué par l'absence de plusieurs catégories : rotativistes, agents des messageries de Paris diffusion presse (PDP) et salariés de Routage expédition communication (REC), qui représentent un quart des effectifs du SGL. En dissidence depuis plusieurs années, les rotativistes et leurs alliés ont franchi un nouveau pas vers la séparation en refusant de siéger au congrès et en demandant un rapprochement avec le Syndicat des correcteurs.

Cette crise, qui couvait depuis plusieurs années – notamment depuis la contestation qui a conduit le responsable de la section des rotativistes, Roland Bingler, à quitter ses fonctions à la tête du Syndicat du livre parisien en 1993, – a éclaté cette année avec la création d'une coordination entre les catégories dissidentes. L'attitude des rotativistes avait valu une réponse ferme de la fédération et de la confédération : *« Toutes recherches en dehors des structures actuelles du SGL, et donc de la CGT, seraient vaines et ne conduiraient qu'à aggraver une situation déjà fortement préoccupante »*.

Ces déchirements internes – largement appuyés sur des conflits personnels entre dirigeants – s'expliquent dans la mesure où le Syndicat du livre, jadis tout-puissant, est en perte de vitesse. Les chiffres sont éloquents : 75 000 adhérents pour la FILPAC il y a vingt-cinq ans, un peu plus de 20 000 aujourd'hui ; 4 000 adhérents au SGL contre 25 000 un quart de siècle auparavant. Le syndicat gère cette spirale du déclin sans avoir su renouveler ses troupes et son discours. Dans le même temps, l'évolution technologique condamne de nombreux métiers. Aujourd'hui, chacun critique le manque d'ouverture et d'audace de ses opposants. La fédération et le SGL stigmatisent le *« repli catégoriel »* des rotativistes, tandis que Roland Bingler dénonce le propre *« manque d'ouverture »* de ces structures.

VOLONTÉ DE TRANSFORMATION

Deux lignes de fractures s'opposent : ceux, comme les correcteurs et les rotativistes, qui défendent la *« spécificité des métiers »* comme fondement de l'organisation syndicale, et ceux, comme la fédération et le SGL, qui estiment qu'il faut, ainsi que l'indique Daniel Légerot, réélu samedi secrétaire général du SGL, *« rompre avec le fonctionnement ultra-catégoriel »*.

Ce XIIe congrès, qualifié par l'un des secrétaires, Marc Norguez, de *« congrès de la dernière chance »*, voulait marquer cette volonté de transformation. Symboliquement, le SGL change de nom pour devenir le Syndicat général du livre et de la communication écrite, dans le but de s'adresser aux salariés de la presse, du labeur, de l'édition, mais aussi du multimédia. Dans la résolution votée à la quasi-unanimité, le SGL appelle à un rapprochement avec la Chambre typographique, qui serait la préfiguration d'un syndicat des industries graphiques de la région parisienne. Le Livre veut également *« s'ouvrir à d'autres catégories »*, explique Marc Norguez. Le syndicat doit rencontrer l'ensemble des syndicats CGT (typographes, correcteurs, cadres, journalistes), voire d'autres, comme le Syndicat national des journalistes (SNJ autonome). En signe d'ouverture, Daniel Légerot précise que *« les rotativistes ont toute leur place dans cette nouvelle structure »*.

Un nouveau bureau a été mis en place, avec Daniel Légerot, comme secrétaire général, Christian Guillaumie (presse), Gérard Douhard (labeur), Marc Norguez (organisation) et Jean Bélier (secrétaire administratif). Deux représentants de quatre nouveaux groupes catégoriels (*« la préparation dans toute son évolution, notamment vers le multimédia ; l'impression ; la finition et la distibution ; la maintenance »*) compléteront le bureau. *« Les champs d'intervention de ces secteurs doivent être envisagés sous un angle beaucoup plus large que ne se définissent aujourd'hui ceux des catégories, en presse particulièrement »*, note le syndicat.

« On s'est fixé un délai maximum de dix-huit mois pour mettre en place une nouvelle équipe », explique Daniel Légerot, dont le mandat, comme celui de Christian Guillaumie, est d'un an et demi. Enfin, le rôle des délégués dans les entreprises sera nettement renforcé. *« C'est une véritable révolution culturelle »*, conclut Daniel Légerot.

Les rotativistes et leurs alliés sont peu convaincus par ces réformes : *« On va rentrer dans l'an 2000*, explique Roland Bingler, *tous les bouleversements sont en train de se produire dans la presse. On ne peut pas calquer des méthodes anciennes. Il n'est pas question de quitter la CGT. Si en voulant une identité de métier et en parlant haut et fort on risque l'exclusion, ça devient dramatique. »*

Ces divisions profondes, si elles affaiblissent le syndicat, ont aussi des répercussions sur les journaux eux-mêmes. L'organisation syndicale a eu du mal à maîtriser les deux longs et durs conflits de l'été 1997, aux NMPP et à *Midi libre*. Enfin, de nombreux conflits qui avaient leur origine dans ces querelles internes au Syndicat du livre CGT ont entraîné la non-parution des quotidiens.

Alain Salles

Une structure complexe

● **Le Comité intersyndical du livre parisien CGT** (CILP, baptisé « Comité inter ») regroupe les ouvriers et cadres du Livre CGT de la capitale. Il représente 6 000 salariés. Le Comité inter regroupe le Syndicat général du livre (SGL), la Chambre syndicale typographique, le Syndicat des correcteurs et celui des cadres.

● **Le SGL** se compose des imprimeurs-rotativistes, des photograveurs, des électro-mécaniciens, des auxiliaires de presse, des ouvriers des départs-poste, des agents des Messageries (NMPP) employés dans la presse parisienne, ainsi que des ouvriers et cadres des imprimeries de labeur (presse magazine). Il rassemble plus de 4 000 syndiqués. Les rotativistes, les agents des messageries de Paris diffusion presse (PDP) et les salariés de Routage expédition communication (REC) n'ont pas participé au congrès du SGL et demandent leur rattachement au Syndicat des correcteurs.

● **La Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication** (FILPAC-CGT), dont le secrétaire généralest Michel Muller, rassemble 20 000 salariés, répartis dans toute la France. La FILPAC Ile-de-France, à laquelle sont rattachés les syndicats parisiens, compte 8 000 membres.

A Paris, France 3 reprend le travail dans la colère

XAVIER GOUYOU BEAUCHAMPS, PDG de France Télévision, a dû écourter son week-end pour recevoir, dimanche 14 décembre dans la soirée, les grévistes de la rédaction nationale et de la station Ile-de-France-Centre de France 3. Après une heure de discussion, les journalistes CGC ont annoncé qu'ils signaient le protocole d'accord, ceux de la CGT réservant leur réponse jusqu'à lundi.

Alors que, dans la plupart des régions, le travail a repris au cours du week-end, la colère des personnels de la région parisienne est restée intacte. Ils contestent la manière dont s'était déroulée la consultation des personnels dans la soirée de vendredi à samedi avant la signature du protocole d'accord (*Le Monde* daté 14-15 décembre). *« L'enquête que nous avons menée auprès des régions montrent que la consultation a été faite auprès d'assemblées générales peu représentatives et sur un texte qui n'était pas le texte définitif. En outre, toutes les régions n'avaient pas donné leur réponse »*, explique Jean-Paul Gérouard, qui ajoute que plusieurs motions de protestations sont arrivées à la rédaction nationale.

Les explications ont été très dures entre les grévistes franciliens et les négociateurs, accusés de *« trahison »*. Les désaccords portent sur plusieurs points, notamment sur les salaires. La chèreté de la vie en Ile-de-France fait que les personnels de cette région sont plus que les autres concernés par le rattrapage avec les rémunérations de France 2. Et ils sont d'autant plus vigilants que les plans précédents n'ont pas été appliqués jusqu'au bout. *« Nous ne voulons pas un rapprochement, mais un alignement. Par ailleurs, l'échéance prévue sur trois ans minimum n'est pas assez précise »*, explique un gréviste.

UN QUESTIONNAIRE AUX RÉGIONS

Le personnel francilien critique aussi le système informatique Antarès : c'est, selon eux, *« un système de gestion des embauches qui organise la précarité »*. Sur le temps de travail, ils estiment que la semaine de quatre jours ne peut pas être une *« expérimentation »*, puisqu'elle consiste à appliquer la durée légale du travail. D'assemblée générale en assemblée générale, les grévistes de Paris et d'Ile-de-France ont maintenu la mobilisation durant le week-end. Mais ils devaient reprendre le travail dans la journée de lundi, ne serait-ce qu'en raison de la fin du préavis de grève déposé par les organisations syndicales.

Pour maintenir la pression, ils ont décidé de s'adresser aux régions en leur envoyant un questionnaire sur la manière dont s'est déroulée la consultation sur le protocole d'accord. A la fin de la semaine, ils veulent organiser une audioconférence pour permettre à tout France 3 de *« regarder la réalité »*.

Enfin, ils demandent à intervenir dans les différentes commissions et groupes de travail prévus pour l'application du protocole d'accord. Des négociations s'ouvriront en effet sur la durée du travail le 1er janvier, sur la définition de la méthode de rapprochement des salaires entre France 2 et France 3 le 8 janvier, sur les nouvelles technologies dans le courant du mois, puis sur la situation de l'emploi avant le 15 février.

Le plan stratégique, qui devra être communiqué au comité central d'entreprise (CCE) avant le 15 avril 1998, devra avoir, selon Catherine Trautmann, munistre de la culture et de la communication, interrogée dans le *Journal du dimanche*, le 14 décembre, *« trois objectifs : clarifier le devenir de France 3, introduire plus de transparence et permettre une évaluation des résultats »*.

Françoise Chirot

Une télévision privée joue la carte de l'information au Qatar

DOHA
de notre envoyé spécial

C'est, en quelque sorte, le dernier salon où l'on parle, de tout, et surtout de tout ce qui est proscrit ailleurs. En tout juste un an d'existence, la chaîne privée qatarie Al Jezira (« L'île ») s'est forgé une solide notoriété dans le Golfe. Diffusée par le satellite Arabsat II, qui assure la couverture du monde arabe et d'une large partie de l'Europe, la chaîne s'est spécialisée dans l'information tous azimuts. Elle émet actuellement douze heures par jour, avec l'ambition de parvenir à terme à une diffusion en continu.

Al Jezira a officiellement le statut de chaîne privée, même si elle fonctionne à partir d'une subvention de l'Etat et même si le président de son conseil d'administration, cheikh Hamad Ben Thamer El Thani, est membre de la famille de l'émir du Qatar. *« L'argent avancé doit nous permettre de travailler pendant cinq ans. Ensuite, nous devrons trouver notre financement par la publicité »*, explique son directeur, Mohammed Jasim El Ali. *« Il ne s'agit pas de sommes considérables, c'est tout à fait à notre portée »*, assure-t-il.

En dépit de ce lien indiscutable avec l'Etat, la chaîne a su faire la preuve d'une indépendance rare dans la région. Elle est devenue autre chose qu'une manière de « danseuse » pour un régime cossu, assis sur d'énormes réserves gazières. Bien sûr, Al Jezira respecte la « ligne rouge » que constitue la famille régnante et la personne de l'émir, mais, pour le reste, tout, ou presque, est possible. Les deux émissions de débats qui rythment les journaux télévisés, « Direction opposée » et « Plus qu'une opinion », ont régulièrement défrayé la chronique souvent morne de l'audiovisuel arabe.

PREUVE D'INDÉPENDANCE

Le Qatar et sa politique extérieure ne sont pas épargnés par les intervenants, responsables politiques, analystes ou journalistes qui prennent la parole pour l'occasion. Un débat sur l'Irak et sur son avenir, animé par le rédacteur en chef du quotidien arabe *Al Qods*, édité à Londres, et par son homologue koweïtien du quotidien *As Siyassa*, a même provoqué une crise diplomatique entre Doha et les autorités du Koweït, lesquelles ont officiellement protesté contre l'émission. La chaîne a rompu en effet un dogme jusqu'alors en vigueur dans les pays du Golfe : ne jamais interférer, ne serait-ce que par l'information, dans les affaires intérieures des pays qui composent le Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Ahmed Sheikh, qui travaille sur Al Jezira en qualité de producteur, assure que le ton adopté par la chaîne a contribué à modifier celui des autres chaînes. *« Aujourd'hui, nos rivaux de MBC* – l'une des toutes premières chaînes arabes, financée par des fonds saoudiens – *font des efforts »*, assure-t-il, tout en guidant le visiteur dans des locaux ultramodernes occupés par les journalistes d'une chaîne où le numérique règne en maître. Comme de nombreux journalistes, présentateurs et producteurs employés par la chaîne qatarie, Ahmed Sheikh, un Palestinien originaire de Naplouse, est un transfuge de la BBC. La chaîne a en effet profité de la rupture du contrat qui liait la chaîne britannique au bouquet de programmes arabes Orbit pour s'attacher les services de professionnels reconnus.

Entre les chaînes officielles arabes et les canaux débridés libanais, où les émissions de divertissement fracassent allègrement les dogmes rigoristes en vigueur dans le monde arabe, la chaîne qatarie peut occuper un créneau pour l'instant vacant en profitant de la politique d'ouverture engagée par l'émir du Qatar, cheikh Hamad, depuis son arrivée au pouvoir, en 1995. Mais elle devra faire durablement la preuve de son indépendance, à moins d'être rapidement réduite au bras médiatique de la diplomatie de Doha.

Gilles Paris

Grève des 350 enquêteurs de l'institut Ipsos-Interview

ALORS QU'IPSOS ACCÉLÈRE SON INTERNATIONALISATION après qu'une part de son capital – 37 % – a été rachetée par François Pinault et William Butler (*Le Monde* du 12 décembre), la filiale française du groupe, Ipsos-Interview, est bloquée par une grève totale des enquêteurs et chefs d'équipe des centres de Paris, Lyon et Bordeaux. Quelque 350 enquêteurs, tous vacataires, ont cessé de réaliser tout travail par téléphone et dans la rue depuis le 8 décembre après le refus de la direction de maintenir les salaires à 47 francs brut de l'heure. Une baisse de 7 francs, initialement applicable aux seules nouvelles recrues, a été en fait appliquée à tous les personnels, depuis février à Lyon, depuis juillet à Bordeaux. Après une rencontre infructueuse de plus de sept heures, vendredi 12 décembre, entre les représentants des grévistes et la direction, les enquêteurs envisageaient de manifester, mardi 16 décembre, à Paris.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : les groupes allemands Kirch et Bertelsmann** vont suspendre la commercialisation, considérée comme illégale par la Commission européenne, de leur décodeur numérique, annonce l'hebdomadaire *Focus* du lundi 15 décembre. La Commission considère que cette commercialisation relève de la politique du fait accompli, alors que l'Union européenne n'a pas donné son aval à l'accord entre les deux groupes sur la télévision numérique.

■ **Thomas Kirch, fils du magnat allemand de l'audiovisuel Leo Kirch,** a fondé sa propre holding. Dotée d'un capital de 25 millions de marks – environ 838 millions de francs –, selon la revue spécialisée *New Business*, elle regroupe ses intérêts dans les télévisions locales TV Munich et TV Berlin, la chaîne privée Pro Sieben AG, le canal d'achat HOT ainsi que dans des radios. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : la Commission européenne a décidé d'ouvrir une enquête** *« en profondeur »* sur la récente fusion entre l'éditeur anglo-néerlandais Reed Elsevier et le néerlandais Wolters Kluwer, qui devrait donner naissance au premier ensemble d'édition et de presse professionnelles (*Le Monde* du 14 octobre). La Commission dispose de quatre mois pour statuer sur cette fusion. – *(AFP.)*

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 15 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,28 %
CAC 40 : **2838,12**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	967	963	− 0,41	+ 0,52
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	915	....	+ 12,26
Renault (T.P.)	1794	1784	− 0,55	+ 11,50
Rhone Poulenc(T.P)	2260	2251	− 0,39	+ 19,09
Saint Gobain(T.P.)	1272	....	....	+ 0,39
Thomson S.A (T.P)	920	920	....	− 10,24
Accor	1077	1085	+ 0,74	+ 65,14
AGF-Ass.Gen.France	325,20	325,50	+ 0,09	+ 94,32
Air Liquide	890	889	− 0,11	+ 9,75
Alcatel Alsthom	727	731	+ 0,55	+ 75,38
Atos (ex.Axime) CA	765	746	− 2,48	+ 24,33
Axa	452,50	452,30	− 0,04	+ 37,06
Bail Investis.	810	805	− 0,61	+ 8,63
Bancaire (Cie)	1010	1010	....	+ 68,88
Bazar Hot. Ville	540	544	+ 0,74	+ 22,55
Bertrand Faure	385,40	....	....	+ 90,69
BIC	397,10	408,90	+ 2,97	+ 5,11
BIS	490	490	....	− 8,06
B.N.P.	336	326,20	− 2,91	+ 62,45
Bollore Techno.	745	760	+ 2,01	+ 33,33
Bongrain	2510	2470	− 1,59	+ 23,06
Bouygues	713	685	− 3,92	+ 27,32
Bouygues Offs.	261,50	260	− 0,57	+ 95,48
Bull#	64,65	63,95	− 1,08	+ 100,15
Canal +	960	980	+ 2,08	− 14,48
Cap Gemini	468	474	+ 1,28	+ 88,91
Carbone Lorraine	1805	1766	− 2,16	+ 79,83
Carrefour	2900	2949	+ 1,68	− 12,64
Casino Guichard	328	330,10	+ 0,64	+ 36,63
Casino Guich.ADP	252,50	251,90	− 0,23	+ 32,57
Castorama Dub.(Li)	700	688	− 1,71	− 22,95
C.C.F.	428	421,60	− 1,49	+ 75,66
Cegid (Ly)	627	624	− 0,47	+ 5,05
Cerus Europ.Reun	35,35	35,05	− 0,84	+ 8,78
Cetelem	858	851	− 0,81	+ 41,83
CGIP	1970	1930	− 2,03	+ 34,87
Chargeurs	332	331	− 0,30	+ 28,79
Christian Dalloz	750	752	+ 0,26	+ 22
Christian Dior	598	601	+ 0,50	− 28,19
Ciments Francais	236,90	230,50	− 2,70	+ 58,96
Cipe France Ly #	179,80	....	....	− 12,62
Clarins	434,90	433,80	− 0,25	− 36,66
Club Mediterranee	400	395	− 1,25	+ 17,28
Coflexip	658	656	− 0,30	+ 138,54
Colas	906	922	+ 1,76	+ 22,93
Comptoir Entrep.	12,65	12,80	+ 1,18	+ 33,33
Comptoirs Mod.	2880	2880	....	+ 2,85
CPR	459,50	460	+ 0,10	+ 11,16
Cred.Fon.France	86,20	86	− 0,23	+ 27,40
Credit Lyonnais CI	310	310	....	+ 133,08
Cred.Nat.Natexis	355,20	363,30	+ 2,28	+ 21,58
CS Signaux(CSEE)	183,80	182	− 0,97	− 22,52
Damart	3831	3870	+ 1,01	− 6,74
Danone	1060	1065	+ 0,47	+ 47,30
Dassault-Aviation	1305	1340	+ 2,68	+ 14,52
Dassault Electro	599	601	+ 0,33	+ 35,05
Dassault Systemes	180	184,50	+ 2,50	+ 54,19
De Dietrich	266,10	266,10	....	+ 36,11
Deveaux(Ly)#	687	687	....	− 4,58
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	45	....	+ 3,44
Dexia France	659	665	+ 0,91	+ 47,12
DMC (Dollfus Mi)	102	102	....	− 18,91
Dynaction	152,20	152	− 0,13	+ 24,48
Eaux (Gle des)	755	758	+ 0,39	+ 18,59
Eiffage	250	254	+ 1,60	+ 23,90
Elf Aquitaine	641	634	− 1,09	+ 34,23
Eramet	218	219	+ 0,45	− 19,48
Eridania Beghin	923	926	+ 0,32	+ 10,89
Essilor Intl	1715	1705	− 0,58	+ 8,25
Essilor Intl.ADP	1624	1600	− 1,47	+ 23,07
Esso	478	474	− 0,83	− 10,90
Eurafrance	2440	2420	− 0,81	+ 7,93
Euro Disney	7,10	7,05	− 0,70	− 31,55
Europe 1	1150	1150	....	+ 4,54
Eurotunnel	5,85	5,85	....	− 14,59
Fimalac SA	450,50	450	− 0,11	− 6,63
Finextel	107,10	107	− 0,09	+ 33,41
Fives-Lille	345	346	+ 0,28	− 29,38
France Telecom	211,10	211,20	+ 0,04	....
Fromageries Bel	4350	4300	− 1,14	+ 0,04
Galeries Lafayette	2714	2700	− 0,51	+ 46,26
GAN ex.dt sous.	135,90	136	+ 0,07	+ 39,87
Gascogne (B)	465	469	+ 0,86	+ 2,62
Gaumont #	394,40	393,90	− 0,12	− 8,39
Gaz et Eaux	2510	2495	− 0,59	+ 23,73
Geophysique	778	770	− 1,02	+ 113,88
G.F.C.	525	525	....	+ 11,82
Groupe Andre S.A.	602	600	− 0,33	+ 50,37
Groupe GTM	421	421	....	+ 75,41
Gr.Zannier (Ly) #	136,10	136,10	....	+ 16,12
Guilbert	815	813	− 0,24	− 19,90
Guyenne Gascogne	1819	1830	+ 0,60	− 11,38
Hachette Fili.Med.	1192	1200	+ 0,67	+ 3,89
Havas	399	401,10	+ 0,52	+ 10,19
Havas Advertising	786	779	− 0,89	+ 35,47
Imetal	740	730	− 1,35	− 4,69
Immeubl.France	350	350	....	+ 14,37
Infogrames Enter.	900	897	− 0,33	+ 49,50
Ingenico	117,60	118,90	+ 1,10	+ 36,66
Interbail	162	160,20	− 1,11	− 29,39
Intertechnique	1300	1326	+ 2	+ 71,09
ISIS	662	660	− 0,30	....
Jean Lefebvre	340	340	....	+ 25,69
Klepierre	775	772	− 0,38	+ 11,23
Labinal	1500	1495	− 0,33	+ 50,85
Lafarge	369,90	370,60	+ 0,18	+ 19,04
Lagardere	193,90	194,40	+ 0,25	+ 36,51
Lapeyre	334	333	− 0,29	+ 11,74
Lebon	270	280	+ 3,70	+ 63,64
Legrand	1131	1168	+ 3,27	+ 32,12
Legrand ADP	754	770	+ 2,12	+ 34,14
Legris indust.	204,80	204	− 0,39	− 6,63
Locindus	755	755	....	− 1,43
L'Oreal	2116	2138	+ 1,03	+ 9,41
LVMH Moet Hen.	968	978	+ 1,03	− 32,50
Marine Wendel	647	650	+ 0,46	+ 36,55
Metaleurop	54,75	54,45	− 0,54	+ 29,18
Metrologie Inter.	14	14	....	− 10,31
Michelin	294	293	− 0,34	+ 4,60
Moulinex #	140	142	+ 1,42	+ 25,74
Nord-Est	118	118	....	− 8,59
Nordon (Ny)	387	381	− 1,55	+ 3,81
NRJ #	830	820	− 1,20	+ 24,62
Olipar	67	....	....	− 18,98
Paribas	506	505	− 0,19	+ 43,91
Pathe	1095	1060	− 3,19	− 15,20
Pechiney	223	228,90	+ 2,64	+ 5,28
Pernod-Ricard	325,80	326,10	+ 0,09	+ 13,62
Peugeot	649	651	+ 0,30	+ 11,47
Pinault-Print.Red	3011	3020	+ 0,29	+ 46,74
Plastic Omn.(Ly)	705	707	+ 0,28	+ 68,33
Primagaz	478,90	480	+ 0,22	− 21,44
Promodes	2220	2236	+ 0,72	+ 52,62
Publicis #	504	510	+ 1,19	+ 12,83
Remy Cointreau	91	91	....	− 38,09
Renault	165	165,10	+ 0,06	+ 48,07
Rexel	1726	1739	+ 0,75	+ 10,41
Rhone Poulenc A.	256,50	256,50	....	+ 44,99
Rochette (La)	25	24,90	− 0,40	− 3,67
Rue Imperiale(Ly)	5030	5050	+ 0,39	− 0,98
Sade (Ny)	194,50	194,50	....	+ 3,56
Sagem SA	2650	2649	− 0,03	− 15,36
Saint-Gobain	802	805	+ 0,37	+ 9,67
Salomon (Ly)	515	515	....	+ 15,73
Salvepar (Ny)	470	475	+ 1,06	+ 18,63
Sanofi	594	601	+ 1,17	+ 16,47
Sat	1655	1661	+ 0,36	+ 7,50
Saupiquet (Ns)	561	580	+ 3,38	− 20,54
Schneider SA	310,10	317,50	+ 2,38	+ 32,34
SCOR	290	291	+ 0,34	+ 59,45
S.E.B.	800	799	− 0,12	− 21,43
Sefimeg CA	320	320	....	− 14,89
SEITA	225	226,20	+ 0,53	+ 4,23
Selectibanque	67,80	67,60	− 0,29	− 7,39
SFIM	1000	1000	....	− 2,91
SGE	151,50	151	− 0,33	+ 34,82
Sidel	386,20	392	+ 1,50	+ 9,80
Silic CA	820	812	− 0,97	+ 9,28
Simco	420,40	421	+ 0,14	− 7,06
S.I.T.A	1082	1102	+ 1,84	+ 0,18
Skis Rossignol	109	109	....	− 24,14
Societe Generale	841	852	+ 1,30	+ 51,87
Sodexho Alliance	3175	3220	+ 1,41	+ 13,34
Sommer-Allibert	213	212,80	− 0,09	+ 37,29
Sophia	228	231	+ 1,31	+ 21,57
Spir Communic. #	360	363	+ 0,83	− 26,50
Strafor Facom	370	375,80	+ 1,56	− 2,13
Suez Lyon.des Eaux	634	633	− 0,15	+ 31,08
Synthelabo	750	760	+ 1,33	+ 35,47
Technip	645	645	....	+ 32,44
Thomson-CSF	174	176,50	+ 1,43	+ 4,87
Total	597	598	+ 0,16	+ 41,70
UIF	392	395	+ 0,76	− 6,72
UIS	200	200,20	+ 0,10	+ 14,40
Unibail	590	580	− 1,69	+ 12,40
Union Assur.Fdal	735	726	− 1,22	+ 13,43
Usinor	80,45	81,45	+ 1,24	+ 7,88
Valeo	380,30	385	+ 1,23	+ 20,31
Vallourec	344	349,50	+ 1,59	+ 27,09
Via Banque	174,50	175,80	+ 0,74	+ 2,20
Worms & Cie	448	437,50	− 2,34	+ 39,10
Zodiac ex.dt divid	1330	1367	+ 2,78	− 13,80
Elf Gabon	■ 1002	1022	+ 1,99	− 22,86

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	120,20	120,20	....	+ 40,61
Adecco S.A.	1587	1571	− 1	+ 19,64
Adidas AG #	872	865	− 0,80	+ 92,30
American Express	510	513	+ 0,58	+ 67,10
Anglo American #	237	233,50	− 1,47	− 17,49
Amgold #	198,10	203,50	+ 2,72	− 47,82
Arjo Wiggins App.	16,45	....	....	+ 5,44
A.T.T. #	343	342,20	− 0,23	+ 57,63
Banco Santander #	180,30	180,60	+ 0,16	+ 62,42
Barrick Gold #	■ 97,65	98,10	+ 0,46	− 33,93
B.A.S.F. #	204,50	207,20	+ 1,32	+ 3,65
Bayer #	209	209,10	+ 0,04	− 0,90
Cordiant PLC	● 4,62	....	....	+ 10
Crown Cork ord.#	291,80	291	− 0,27	+ 0,34
Crown Cork PF CV#	270	270	....	+ 4,65
Daimler Benz #	405,60	410,70	+ 1,25	+ 13,91
De Beers #	115,90	116,20	+ 0,25	− 22,53
Deutsche Bank #	422	410,40	− 2,74	+ 70
Dresdner Bank	270,70	270	− 0,25	+ 75,21
Driefontein #	37,85	38,95	+ 2,90	− 29,18
Du Pont Nemours #	371	363,90	− 1,91	+ 48,22
Eastman Kodak #	327	323	− 1,22	− 24,83
East Rand #	1,30	1,30	....	− 27,37
Echo Bay Mines #	13,70	13,70	....	− 60,34
Electrolux #	444,90	435	− 2,22	+ 67,59
Ericsson #	220	217	− 1,36	+ 34,78
Ford Motor #	280	280	....	+ 66,66
Freegold #	21,70	21,60	− 0,46	− 45,45
Gencor act.regr.	9	9	....	....
General Elect. #	436,70	428,60	− 1,85	+ 64,84
General Motors #	376,50	371,40	− 1,35	+ 27,62
Gle Belgique #	542	536	− 1,10	+ 33,96
Grd Metropolitan	56,20	56,05	− 0,26	+ 40,12
Guinness Plc #	57,90	56,60	− 2,24	+ 41,50
Hanson PLC reg.	28	28	....	....
Harmony Gold #	12,85	13	+ 1,16	− 68,21
Hitachi #	43	43,20	+ 0,46	− 10
Hoechst #	206,60	214	+ 3,58	− 12,22
I.B.M #	600	596	− 0,66	+ 49
I.C.I #	92	90	− 2,17	+ 40,62
Ito Yokado #	272	275,80	+ 1,39	+ 19,44
Kingfisher plc #	83	82,50	− 0,60	+ 48,64
Matsushita #	83,70	81	− 3,22	− 3,05
Mc Donald's #	273,50	275	+ 0,54	+ 15,06
Merck and Co #	603	622	+ 3,15	+ 47,39
Mitsubishi Corp.#	45,30	45,50	+ 0,44	− 13,82
Mobil Corporat.#	431	432	+ 0,23	+ 33,95
Morgan J.P. #	686	692	+ 0,87	+ 32,31
Nestle SA Nom. #	8490	8600	+ 1,29	+ 54,39
Nipp. MeatPacker #	69,50	....	....	+ 6,92
Nokia A	410	416,90	+ 1,68	+ 38,50
Norsk Hydro #	307,70	310	+ 0,74	+ 11,15
Petrofina #	2284	2210	− 3,23	+ 34,34
Philip Morris #	266	268,90	+ 1,09	+ 33,91
Philips N.V #	362,90	337,80	− 6,91	+ 61,62
Placer Dome Inc #	■ 64,70	65,10	+ 0,61	− 45,34
Procter Gamble #	467	478	+ 2,35	+ 66,55
Quilvest	305	312,90	+ 2,59	+ 8,83
Randfontein #	7,25	7,35	+ 1,37	− 72,77
Rio Tinto PLC #	71	71	....	− 12,56
Royal Dutch #	312,80	317,60	+ 1,53	+ 41,94
Sega Enterprises	118	....	....	− 39,17
Saint-Helena #	18,50	17,60	− 4,86	− 41,33
Schlumberger #	484,50	474	− 2,16	+ 77,19
SGS Thomson Micro.	333,30	328	− 1,59	− 10,62
Shell Transport #	41,70	42,15	+ 1,07	+ 37,56
Siemens #	342,30	350	+ 2,24	+ 45,28
Sony Corp. #	511	500	− 2,15	+ 47,05
Sumitomo Bank #	67,50	67,05	− 0,66	− 7,51
T.D.K #	438,60	424,20	− 3,28	+ 24,76
Telefonica #	171,40	174	+ 1,51	+ 42,04
Toshiba #	24,05	23,70	− 1,45	− 25,82
Unilever act.Div.#	351	355,10	+ 1,16	+ 55,91
United Technol. #	431,60	436,10	+ 1,04	+ 22,84
Vaal Reefs #	196,90	195,80	− 0,55	− 42,24
Volkswagen A.G #	3263	3230	− 1,01	+ 48,84
Volvo (act.B) #	161,50	161,50	....	+ 58,76
Western Deep #	89,30	91,10	+ 2,01	− 43,06
Yamanouchi #	133,60	....	....	+ 27,23
Zambia Copper	12,95	12,90	− 0,38	+ 111,47

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

LUNDI 15 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	....	1,085 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	107,40	2,984
CEPME 9% 92-06 TSR	....	4,389
CFD 9,7% 90-03 CB	120,95	8,398
CFD 8,6% 92-05 CB	119,75	7,328
CFF 10% 88-98 CA#	104,66	1,562 d
CFF 10,25%90-01CB#	114,65	7,807
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,12	4,974
CLF 9%88-93/98 CA#	100,64	7,890
CNA 9% 4/92-07	124,23	5,622 d
CRH 8,6% 92/94-03	116,10	4,053 o
CRH 8,5% 10/87-88#	104,80	6,707
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,59	7,210
EDF 8,6% 92-04 #	117,75	5,961
Finansder 9%91-06#	124,20	0,542 d
Finansd.8,6%92-02#	113,49	7,658
Floral9,75% 90-99#	107,84	3,927
OAT 88-98 TME CA#	....	4,382 d
OAT 9/85-98 TRA	....	1,002 d
OAT 9,50%88-98 CA#	102,83	4,581
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	3,008
OAT 8,125% 89-99 #	105,45	4,608
OAT 8,50%90/00 CA#	....	6,171
OAT 85/00 TRA CA#	102,35	1,454
OAT 10%5/85-00 CA#	112,56	5,616 ↑
OAT 89-01 TME CA#	....	4,382 d
OAT 10% 90-01 ecu	114,92	8,082 d
OAT 7,5%7/86-01CA#	....	3
OAT 8,5% 91-02 ecu	....	6,474
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,01	0,536 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	134,34	1,258
OAT.8,50%92-23 CA#	....	5,519
SNCF 8,8% 87-94CA	105,06	7,691
Suez Lyon.Eaux 90	970	....

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		39,10	38,50
Baccarat (Ny)	◆	475	475
Bains C.Monaco		500	500
Bque Transatlantl.	◆	171,50	171,50
B.N.P.Intercont.		875	840
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	358,90	358,90
Champex (Ny)	◆	23,85	23,85
CIC Un.Euro.CIP		490	475
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2055	2055
Generali Fce Assur	◆	1290	1290
Continental Ass.Ly.	◆	518	518
Darblay	◆	545	545
Didot Bottin	◆	734	734
Eaux Bassin Vichy	◆	2893	2893
Ecia		1098	1095
Ent.Mag. Paris	◆	1151	1151
Fichet Bauche	◆	36	36
Fidei		31	30,50
Finalens	◆	275	275
F.I.P.P.	◆	328,90	328,90
Fonciere (Cie)	◆	585	585
Fonc. Lyonnaise #		704	697
Foncina #	◆	490	490
Francarep	◆	275,10	275,10
France S.A	■	1155	1195
From. Paul-Renard	◆	950	950
Gevelot	◆	1201	1201
G.T.I (Transport)	◆	183	183
Immobail		147	142,50
Immobanque	◆	600	600
Locamion (Ly)	◆	478	478
Lucia	◆	58	58
Monoprix	◆	300	300
Metal Deploye	◆	331	331
Mors	◆	5,30	5,30
Navigation (Nle)	◆	136	136
Optorg	◆	359	359
Paluel-Marmont	◆	520	520
Exa.Clairefont(Ny)	◆	800	800
Parfinance	◆	258	258
Paris Orleans	◆	262	262
Promodes (CI)	◆	1760	1760
PSB Industries Ly		505	486,20
Rougier #		298	300
Saga		160	160
S.I.P.H.	◆	320	320
Sofragi	◆	4502	4502
Taittinger		3380	3305
Tour Eiffel	◆	280	280
Vicat		500	500
Caves Roquefort	◆	1850	1850
Elyo	◆	322	322
Finaxa		350,40	350
Gaillard (M)	◆	1551	1551
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	150	150
Gd Moul.Strasbourg	◆	1761	1761
Hotel Lutetia	◆	385	385
Hotels Deauville	◆	525	525
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	485	485
L.Bouillet (Ly)	◆	304	304

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

LUNDI 15 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	44,75	44,75
AFE #		512	515
Aigle #		317	316
Albert S.A (Ns)	◆	143	143
Altran Techno. #		1740	1750
Arkopharma#		300	303
Montaignes P.Gest.	◆	2000	2000
Assystem #		185,20	186,20
Bque Picardie (Li)	◆	715	715
Bque Tarneaud(B)#	◆	320	320
Bque Vernes	◆	178	178
Beneteau #	◆	979	979
B I M P	◆	106	106
Boiron#(Ly)		323	318
Boisset (Ly) #	◆	351,50	351,50
But S.A.		270,10	274
Cardif SA	◆	1120	1120
C.E.E #		71,50	71,50
CFPI #	◆	390	390
Change Bourse (M)		230	230
CNIM CA#		167	182
Codetour	◆	356	356
Comp.Euro.Tele-CET		261	267
Conflandey #	◆	290	290
C.A. Hte Normandie		310	310
C.A. Paris IDF		767	764
C.A.Ille & Vilaine		300	300
C.A.Loire Atl.Ns #	◆	278	278
C.A.Pas de Calais		538	535
C.A.du Nord#(Li)		499	499
C.A. Oise CCI	◆	315	315
C.A. Somme CCI		303	304
C.A.Toulouse (B)	◆	430	430
Devanlay	◆	595	595
Devernois (Ly)	◆	565	565
Ducros Serv.Rapide	◆	48	48
Emin-Leydier (Ly)#		351	350
Europ.Extinc.(Ly)		396	393
Expand s.a	◆	705	705
Factorem	◆	640	640
Faiveley #		186,20	186,20
Finacor		50,55	51
Fininfo	◆	711	711
Fructivie	◆	676	676
Gautier France #		255	260
Gel 2000		47,40	47
GEODIS #	◆	314,50	314,50
GFI Industries #		1160	1175
Girodet (Ly) #	◆	24,40	26,85
GLM S.A.	◆	255	255
Grandoptic.Photo #		961	971
Gpe Guillin # Ly	◆	205	205
Kindy #		160	162
Guerbet		206	206
Hermes internat.1#		410	410
Hurel Dubois	◆	645	645
ICBT Groupe #		195,20	196
I.C.C.	◆	139,60	139,60
ICOM Informatique	◆	500	500
Idianova	◆	62,50	62,50
Int. Computer #	◆	41	41
IPBM	◆	60	60
M6-Metropole TV		620	595
Manitou #		715	723
Manutan		459	457,90
Marie Brizard #		509	500
Maxi-Livres/Profr#		33,10	32
Mecelec (Ly)	◆	54	54
MGI Coutier #		243	243
Monneret Jouet Ly#	◆	168,90	168,90
Naf-Naf #		76,10	81,80
Norbert Dentres.#		736	736
NSC Groupe Ny	◆	780	780
Onet #		902	920
Paul Predault #	◆	121	121
P.C.W.	19	....	
Petit Boy #	◆	80	80
Phyto-Lierac #		218	216,10
Pochet		730	712
Poujoulat Ets (Ns)	◆	215	215
Radiall #		620	630
Robertet #		1019	1020
Rouleau-Guichard	◆	225	225
Securidev #		89,90	90
Smoby (Ly)#		505	507
Sofco (Ly)	◆	8,15	8,15
Sofibus	◆	370	370
Sogeparc (Fin)		402,90	400
Sopra #		628	632
Steph.Kelian #	◆	65,10	65,10
Sylea		557	550
Teisseire-France	◆	155	155
TF1		605	605
Thermador Hol. #		290,20	292
Trouvay Cauvin #		90,35	91,50
Unilog		800	791
Union Fin.France		572	572
Viel et Cie #		149,50	153
Vilmorin et Cie #		489	500
Virbac		433	433

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

LUNDI 15 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	20	20
Belvedere	◆	601	601
BVRP	◆	218,90	218,90
Coil	◆	137	137
Electronique D2	◆	720	720
FDM Pharma n.	◆	185	185
Genset	◆	393	393
Guyanor action B	◆	6,80	6,80
High Co.	◆	164,90	164,90
Infonie	◆	79	79
Joliez-Regol	◆	75	75
Mille Amis	◆	37	37
Naturex	◆	72,90	72,90
Olitec	◆	800	800
Picogiga	◆	170	170
Proxidis	◆	22	22
R21 Santé	◆	380	380
Stelax	◆	6,80	6,80

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

LUNDI 15 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	855	855
Crédit Gén.Ind.	◆	10	10
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	131,10	131,10
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	140,89	134,18
Agipi Actions (Axa)	◆	121,05	115,29
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◇	2473,44	2436,89
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14381	14381
Natio Epargne		2241,78	2219,58
Natio Oblig. M.T. C/D		868,86	860,26
Natio Ep. Croissance		3281,99	3217,64
Natio Ep. Patrimoine		141,80	139,02
Natio Epargne Retraite		163,59	160,38
Natio Epargne Trésor		11383,17	11360,45
Natio Euro Valeurs		1059,68	1038,90
Natio Euro Oblig.		1035,34	1025,09
Natio Euro Opport.		1054,64	1033,96
Natio Inter		1107,71	1085,99
Natio Opportunités		194,80	190,98
Natio Revenus		1115,07	1104,03
Natio Sécurité		11299,70	11299,70
Natio Valeurs		1382,09	1354,99
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93626,35	93626,35
Oblig. ttes caté.		278,67	274,55
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	862,93	837,80
Nord Sud Dévelop. C	◆	2591,44	2586,27
Nord Sud Dévelop. D	◆	2448,63	2443,74
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	316,79	310,58
Patrimoine Retraite D	◇	307,20	301,18
Sicav Associations C	◆	2446,76	2446,76
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	19917,59	19917,59
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19513,23	19493,74
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	289,06	283,39
Écur. Capitalisation C	◇	258,10	258,10
Écur. Expansion C	◇	84092,51	84092,51
Écur. Géovaleurs C	◇	3598,45	3527,89
Écur. Investis. D PEA	◇	230,63	226,11
Écur. Monépremière	◇	11478,16	11478,16
Écur. Monétaire C	◇	13178,10	13178,10
Écur. Monétaire D	◇	12214,69	12214,69
Écur. Trésorerie C	◇	323,46	323,46
Écur. Trésorerie D	◇	310,90	310,90
Écur. Trimestriel D	◇	2030,26	2030,26
Éparcourt-Sicav D	◇	195,09	195,09
Géoptim C	◇	13174,46	12979,76
Géoptim D	◇	12101,27	11922,43
Horizon C	◇	2299,93	2254,83
Prévoyance Ecur. D	◇	106,65	106,65
Sensipremière C	◇	13732,01	13697,77
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C	◇	12209,21	12184,84
Écur. Sécuripremière C	◇	12152,74	12140,60
CRÉDIT AGRICOLE (INDOCAM Asset Management)			
Amplia	◇	121203,24	121203,24
Atout Amérique		193,19	188,48
Atout Asie		86,95	84,83
Atout France Europe		862,91	841,86
Atout France Monde		219,22	213,87
Atout Futur C		826,27	806,12
Atout Futur D		777,83	758,86
Coexis		1981,17	1948,05
Dièze		2210,88	2173,92
Elicash	◇	962589,55	962589,55
Eurodyn		2683,46	2618,01
Indicia	◆	1749,70	1706,71
Moné.J C	◇	12088,18	12088,18
Moné.J D	◇	11703,90	11703,90
Oblifutur C		562,50	553,10
Oblifutur D		539	529,99
Oraction		1367,26	1333,91
Revenu-Vert		1196,59	1176,59
Sévéa	◆	118,33	115,44
Synthésis		18819,70	18486,94
Uni Associations	◇	122,03	122,03
Uni-Foncier		1435,68	1400,66
Uni-Garantie C		1932,78	1900,47
Uni-Garantie D		1478,26	1453,55
Uni-Régions		1637,36	1597,42
Univar C	◇	313,29	313,29
Univar D	◇	300,24	300,24
Univers Actions		248,63	242,57
Univers-Obligations		253,99	249,74
CIC BANQUES			
Francic		149,92	147,70
Francic Pierre		140,20	136,12
Europe Régions		234,86	231,39
CIC PARIS			
Associc	◇	1136,77	1136,77
Cicamonde		1564,67	1519,10
Converticic	◆	404,77	398,79
Ecocic	◆	1719,89	1669,80
Mensuelcic		10104,61	10004,56
Oblicic Mondial		3968,52	3909,87
Oblicic Régions		1202,83	1185,05
Rentacic		163,82	161,40
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1404,39	1390,49
Lion 20000 C		17346,96	17346,96
Lion 20000 D		16229,62	16229,62
Lion Associations C		11179,62	11179,62
Lion Associations D		11179,62	11179,62
Lion Court Terme C		26752,34	26752,34
Lion Court Terme D		24257,34	24257,34
Lion Plus C		1602,53	1571,11
Lion Plus D		1528,66	1498,69
Lion Trésor		2514,01	2489,12
Oblilion		2216,31	2194,37
Sicav 5000		733,04	718,67
Slivafrance		1242,20	1217,84
Slivam		592,98	581,35
Slivarente		251,22	246,29
Slivinter		812,92	796,98
Trilion		5180,26	5113,78
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2409,81	2362,56
CM Option Dynamique		135,80	133,96
CM Option Equilibre		268,42	265,43
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		160,76	156,46
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	929,73	929,73
Créd.Mut.Ep.Ind. C		145,54	141,64
Créd.Mut.Ep.J		23206,75	23206,75
Créd.Mut.Ep.Monde		1691,25	1645,99
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1908,40	1870,98
Créd.Mut.Ep.Quatre		1104,55	1082,89
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		103,11	102,09
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		551,34	527,60
Saint-Honoré Capital		20380,13	19786,53
St-Honoré March. Emer.		693,57	663,70
St-Honoré Pacifique		653,98	625,82
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◆	1851,08	1851,08
Stratégie Actions	◆	1153,83	1109,45
Stratégie Rendement	◆	2028,07	1964,23
LA POSTE			
Amplitude Amérique C	◆	119,93	117
Amplitude Europe C	◇	169,76	165,62
Amplitude Europe D	◇	166,92	162,85
Amplitude Monde C	◇	1016,05	991,27
Amplitude Monde D	◇	969,32	945,68
Amplitude Pacifique C	◆	91,96	89,72
Elanciel D PEA	◇	187,21	182,64
Émergence Poste D PEA	◇	154,20	150,44
Géobilys C	◇	684,62	674,50
Géobilys D	◇	647,74	638,17
Kaleïs Dynamisme C	◇	1112,49	1090,68
Kaleïs Équilibre C	◇	1082,91	1061,68
Kaleïs Sérénité C	◇	1049,06	1038,67
Latitude C	◇	150,21	150,21
Latitude D	◇	136,84	136,84
Oblitys D	◇	633,20	623,84
Plénitude D PEA	◇	208,77	203,68
Poste Gestion C	◇	15059,25	15059,25
Revenus Trimestr. D	◇	5222,06	5170,36
Solstice D	◇	2369,22	2363,31
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38441,09	38441,09
Actimonétaire D		30455,37	30455,37
Cadence 1 D		1065,85	1055,30
Cadence 2 D		1054,63	1044,19
Cadence 3 D		1043,68	1033,35
Capimonétaire C		415,43	415,01
Capimonétaire D		374,83	374,46
Sogeoblig C/D		9415,36	9322,14
Interoblig C		7613,23	7537,85
Intersélection France D		742,44	727,88
S.G. France opport. C		2129,51	2087,75
S.G. France opport. D		2032,88	1993,02
Sogenfrance C		1985,90	1946,96
Sogenfrance D		1815,20	1779,61
Sogépargne D		300,05	297,08
Soginter C		2396,56	2349,57
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1462,24	1433,57
Sogeliance D	◆	1713,12	1696,16
Sogenfrance Tempo D	◆	239,21	234,52

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS **Après avoir été perturbé par le mauvais temps, le Critérium de la première neige organisé à Val-d'Isère a été le théâtre d'une mauvaise comédie, dimanche 14 décembre, lors de l'unique course disputée. Le coureur le plus rapide du slalom géant, l'Autrichien Herman Maier, auquel il a été reproché d'avoir trop prestement exhibé un ski dans l'aire d'arrivée, a été disqualifié. ● CES TRACASSERIES réglementaires n'ont pas fait perdre à la nouvelle vedette autrichienne la tête du classement de la Coupe du monde de ski alpin. ● L'ÉQUIPE entraînée par Werner Magreider dispose en outre d'un tel potentiel de coureurs dans les vingt meilleurs mondiaux qu'elle fait d'ores et déjà figure de favorite pour les Jeux olympiques de Nagano, en février 1998. ● POUR LES FRANÇAIS, il s'agit de gérer au mieux la succession de Luc Alphand.**

Les Autrichiens accumulent les succès en Coupe du monde

Malgré un potentiel impressionnant, les « aigles » ont manqué les grands rendez-vous mondiaux et olympiques depuis 1993. Cette saison, ils comptent sur une sélection de coureurs plus polyvalents pour s'imposer aux Jeux de Nagano

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Rien n'arrête les Autrichiens depuis le début de la saison 97-98 de ski alpin. Pas même la surprenante disqualification de Hermann Maier, vainqueur du slalom géant de Val-d'Isère, dimanche 14 décembre : dépossédé des cent points de sa victoire, il n'a pas perdu sa première place du classement général de la Coupe du monde, où il devance son compatriote Stefan Eberharter, classé lui deuxième du géant devant un troisième Autrichien, Hans Knauss. Fidèles à une habitude à laquelle leurs adversaires ne parviennent pas à se faire, les membres de l'armada autrichienne ont abordé la saison olympique par une tonitruante série de succès, qu'ils ont conjugués cette année au pluriel : le 5 décembre, les « aigles » avaient placé cinq des leurs aux cinq premières places de la descente de Beaver Creek, aux Etats-Unis, avant de faire, le lendemain, au même endroit, main basse sur les quatre premières places du super-G.

Ces triomphes collectifs et répétés ne doivent pas grand-chose au hasard. Le « système » autrichien est ainsi fait qu'il ne produit que des très grands coureurs, et leur profusion dans ce pays où le ski alpin demeure le sport national crée une telle émulation que seuls les plus féroces compétiteurs ont quelques chances de se maintenir dans la sélection nationale. *« L'Autriche bénéficie d'un environnement très favorable pour le ski de haut niveau*, reconnaît Werner Magreider, le chef d'équipe autrichien. *Les skieurs connaissent un grand prestige et les parents n'hésitent pas à pousser leurs enfants vers ce sport. »* L'équipe nationale regroupe une élite de vingt-deux bagarreurs, qui ont appris à remettre chaque jour leurs ambitions sur le métier. *« Nous avons tellement de bons éléments que nous ne pourrions pas nous permettre de garder un coureur qui ne pourrait pas faire un podium »*, résume plus abruptement Hans Pum, le superviseur de l'équipe autrichienne.

Ainsi, un coureur aussi talentueux que Hans Knauss ne devait pas disputer la descente de Val-d'Isère. Et Gunther Mader, l'un des Autrichiens les plus chevronnés de l'équipe actuelle, ne devrait pas être aligné au départ de la descente de Val Gardena, en Italie, le 20 décembre. Chef d'équipe depuis 1992, Werner Magreider n'est plus étonné ni embarrassé par ce surnombre de talents. *« Mais ce qui est exceptionnel cette année*, assure-t-il à la manière d'un entraîneur de basket satisfait de la qualité de son banc de remplaçants, *c'est la profondeur de cette équipe. Habituellement, mes coureurs étaient classés entre la première et la cinquantième place de la Coupe du monde. Cette année, ils se retrouvent tous entre la première et la vingtième place de chaque discipline. »*

A Val-d'Isère, neuf d'entre eux figuraient parmi les dix-huit premiers de la liste de départ de la descente, finalement annulée pour cause de mauvais temps. Tant de domination impressionne, mais n'est pas toujours un gage de succès. Lors de la première descente de la saison, à Vail, dans le Colorado, dix Autrichiens s'étaient glissés dans les douze premières places du deuxième entraînement chronométré, mais le lendemain, aucun n'est monté sur le podium. *« Je dois toujours leur rappeler qu'il y a de bons coureurs chez leurs adversaires »*, dit Werner Magreider, que cette *« inconstance »* n'amuse guère.

SÉLECTION À OUTRANCE

Mais il y a plus grave : parce qu'elle repose sur une inaltérable pépinière de génies des planches, l'école autrichienne recèle deux défauts gênants. Sous la pression des jeunes, le renouvellement des effectifs est tel qu'il empêche parfois l'épanouissement des coureurs. Ils n'ont pas toujours le temps d'emmagasiner suffisamment d'expérience avant des grands rendez-vous comme les championnats du monde ou les Jeux olympiques. Depuis 1993, de Morioka à Sestrières en passant par Lillehammer et la sierra Nevada, le bilan autrichien se résume à une maigre moisson de médailles, sans aucune mesure avec l'incroyable potentiel des « aigles ».

Autre faute de goût, la sélection à outrance qui prévaut dans le ski autrichien a longtemps produit d'excellents spécialistes, au détriment des skieurs polyvalents. La dernière victoire d'un Autrichien, Karl Schrantz, au classement général de la Coupe du monde, remonte à 1970. *« Les spécialistes étaient devenus tellement forts dans leur discipline qu'ils bloquaient l'ascension d'autres coureurs plus complets »*, raconte Werner Magreier. Depuis son arrivée à la tête de l'équipe nationale, en 1992, le chef d'équipe s'efforce de modifier cet état de fait : *« J'ai réduit le nombre de sélectionnés de 31 à 22 et j'ai imposé de nouveaux critères*, résume-t-il. *Dorénavant, pour passer d'une équipe régionale à la sélection nationale, chaque skieur doit être très fort dans au moins deux disciplines. »* En cinq ans, la nouvelle donne n'a pas encore apporté le titre attendu par les supporters autrichiens. Werner Magreider ne semble pas inquiet : *« Il a fallu attendre que les spécialistes générés par l'ancien système laissent la place aux polyvalents »*. Même puni, Hermann Maier semble prêt à devenir le premier de cette nouvelle classe.

Eric Collier

Critères de sélection olympique

Michel Vion, directeur technique du ski alpin de la Fédération française de ski (FFS), a détaillé à Val-d'Isère les critères de *« sélectionnabilité »* des coureurs français pour les Jeux olympiques de Nagano. La FFS se donne jusqu'au 20 janvier pour attribuer les places dont le nombre maximal a été arbitrairement fixé à 24, même si, habituellement, les sélectionnés français ne sont pas plus de 17 ou 18. Feront partie du voyage olympique celles ou ceux qui ont terminé dans les huit premiers de leur discipline lors des championnats du monde de Sestrières, en février 1997, qui se sont classés dans les huit meilleurs de leur discipline lors de la Coupe du monde 1996-1997, qui auront terminé deux fois dans les quinze premiers ou une fois dans les dix premiers d'une épreuve de la Coupe du monde 1997-1998. Une exception « grand blessé » a été prévue, notamment à l'attention du descendeur Adrien Duvillard, de retour à la compétition après un accident à Wengen, Allemagne.

Michael von Grünigen, vainqueur après l'arrivée

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Rien ne sert de courir si l'on ne connaît pas les règles du jeu. En tout cas, pour les avoir ignorées, l'Autrichien Hermann Maier s'est vu privé de la victoire dans le géant de Val-d'Isère. Pour avoir déchaussé et levé un de ses skis trop prestement dans l'aire d'arrivée, dimanche 14 décembre, le nouveau prodige autrichien a été disqualifié au profit du Suisse Michael von Grünigen, perdant ainsi les 100 points qu'il aurait pu ajouter à son total du classement général de la Coupe du monde.

En deux manches, disputées sous un éclatant soleil, de la seule épreuve courue cette année à Val-d'Isère, Hermann Maier a imposé son style énergique, comme il avait déjà su le faire cette année dans le géant de Park City et le super-G de Beaver Creek. Sur la piste Oreiller-Killy, son engagement physique de tous les instants s'est révélé plus efficace que les virages élégants de von Grünigen, le seul concurrent en mesure de limiter les dégâts – le Suisse a fini à 40 centièmes de son rival. Mais, une fois franchie la ligne, Maier a confondu vitesse et précipitation pour exhiber son matériel.

Sur réclamation de l'équipe suisse, la FIS a décidé d'appliquer à la lettre l'article 630 1 11 de son règlement, qui stipule qu'un concurrent sera disqualifié s'il *« enlève les skis »* avant d'avoir franchi la ligne rouge placée à une centaine de mètres derrière la ligne de chronométrage de l'arrivée. Déjà incongrue, l'affaire a pris une tournure presque comique depuis que la Fédération autrichienne a déposé une contre-réclamation : selon les dirigeants autrichiens, Hermann Maier n'a levé qu'un ski et ne mérite donc pas son élimination puisque les textes évoquent *« les skis »*. La FIS devrait statuer sur ce cas étrange lors de sa prochaine réunion, à une date qui n'a pas encore été fixée.

E. C.

L'empreinte durable de Luc Alphand

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Il était à Val-d'Isère, bien sûr. Souriant et disponible. La barbichette taillée comme aux plus beaux jours, fidèle à son image shampouinée de la télé. En fait, depuis qu'il a raccroché ses skis, pour officiellement « [se] *consacrer à* [sa] *famille »*, Luc Alphand est partout. Le vainqueur de la Coupe du monde 1997 glisse désormais de séances de dédicaces en cocktails et de slaloms d'émissions de télévision en inauguration de magasin. Il dit : *« Je touche les dividendes de ce que j'ai fait. Je suis à 120 % heureux que tous mes partenaires aient continué à me faire confiance et que d'autres aient suivi. Je suis tranquille avec des contrats assurés jusqu'à l'an 2000. »* On l'aurait presque oublié : en France, le ski de compétition reste un formidable tremplin social pour celui qui gagne.

ANALYSE

Malgré son départ, sa réussite reste un accélérateur d'ambition pour l'équipe de France

L'exemple de la réussite sportive, commerciale et médiatique de Luc Alphand est un incontestable accélérateur d'ambition et constitue un argument de choix pour aiguillonner la motivation des skieuses et skieurs de l'équipe de France. En réalité, maintenant qu'elle est bel et bien terminée, la carrière d'Alphand propose un parfait cas d'école pour apprentis champions, tant elle fut longue et dense, tour à tour cahotante, brillante, épique, navrante, éblouissante... Elle est une source inépuisable d'enseignements sur l'alchimie complexe qui fait jaillir le succès ou l'échec. A ses anciens coéquipiers, d'abord déboussolés par son départ, Luc Alphand a laissé quelques aphorismes : *« Deux bras, deux jambes, pas plus con qu'un autre »* ou *« Ce n'est pas parce que l'« autre » est Autrichien qu'il sera forcément vainqueur »*.

Jean-Luc Crétier, aujourd'hui capitaine de piste du ski français, et qui dispute le leadership national à Sébastien Amiez, le slalomeur, analysait la situation sereinement avant les premières compétitions : *« Le retrait de Luc, finalement, nous a soulagés. Il était tellement fort, tellement insolent d'aisance, que les jeunes le regardaient comme un dieu, et, tous, on se contentait de s'abriter derrière ses résultats. Désormais, il nous faut voir la réalité en face ; ça nous pousse à sortir la tête de l'eau. Le groupe était fort grâce à Luc, il va être plus fort parce qu'il n'est plus là. A nous de nous débrouiller. »*

Cause ou effet ? Lors de la première descente de la saison à Beaver Crek (Etats-Unis), Jean-Luc Crétier est passé aux actes. Il a récolté une magnifique deuxième place et placé du même coup toute l'équipe sur une trajectoire conquérante, à tel point que quelques jours plus tard, à Lake Louise (Canada), Mélanie Suchet l'a joliment imité. Ces deux résulats, ajoutés à la victoire de Leila Piccard dans le slalom parallèle de Tignes, tombent bien à l'orée de cette saison olympique. Une fois encore, ce qui se passera à Nagano sera le baromètre du ski national. Les épreuves de Coupe du monde qui vont se succéder à foison d'ici au 7 février, jour de la cérémonie d'ouverture, serviront tout juste d'indicateur de tendance. C'est à l'aune seule de l'or olympique que tout se juge, avec toute l'injustice que cela peut comporter. Luc Alphand le sait plus que tout autre, lui qui a frôlé plus qu'à son tour le coup d'éclat dans les fameuses « courses d'un jour » qui peuvent changer le cours de toute une vie.

La *« glorieuse incertitude »* de ces courses-loterie n'est d'ailleurs pas étrangère à la décision du meilleur descendeur du monde de se retirer au sommet de son art. Luc ne voulait plus connaître l'affront d'être tenu pour nul à cause de quelques centièmes de trop. Il se souvenait trop des Jeux de Lillehammer (Norvège) de 1994, dernière référence olympique. Il avait terminé huitième de la descente, à 50 centièmes du vainqueur l'Américain Tommy Moe, et huitième du Super-G, à 86 centièmes de l'Allemand Markus Wasmeier. Survenue après des mois de galère et de rééducation pour guérir un genou déglingué, cette double performance à un poil des podiums avait belle allure, elle annonçait trois saisons de rêve. Et pourtant elle n'avait fait qu'allumer la mèche polémique des mécontents. *« Je n'ai probablement pas un buste à médaille »*, avait dit alors Luc Alphand, désabusé. Aussi, quand on lui rappelle qu'il a peut-être laissé passer une énorme chance d'être champion olympique à Nagano, il se contente de sourire : *« Je sais, j'ai été le meilleur lors du seul entraînement qui s'est déroulé sur la descente olympique en 1996. La belle affaire. J'avais gagné les essais aux championnats du monde de Morioka (Japon) et Sestrières (Italie), idem à Lillehammer. Ça ne m'a pas porté chance pour autant... »* A Val-d'Isère, Luc était venu pour être à côté de ses copains, les soutenir et les conseiller fraternellement. Il était là aussi pour faire passer à tous le message que le ski alpin a atteint un tel niveau de technicité et d'engagement que gagner est un art extrêmement difficile. Un appel à la modération de ton, en somme, alors que public et médias, désormais habitués à voir un Français gagner, en redemandent. *« Entre avoir le potentiel et concrétiser, il y a un pas »*, expliquait-il. *« Moi, ça m'a pris dix ans et je ne sais toujours pas pourquoi ! Je me souviens avoir terminé quatrième ou cinquième, après avoir fait une belle course, et on criait misère. Croyez-moi : rentrer dans les dix premiers, c'est un résultat de valeur. »* A défaut de victoires, les podiums de Crétier, Leila Piccard, Mélanie Suchet, et les bonnes performances de Amiez, Burtin, Ian Piccard ou Marin-Cudraz, sont donc synonymes de qualité et générateurs d'optimisme. Pour le ski français, il y aura bien une vie après Alphand.

Gilles Chappaz

www.SurfAndBuy.com

JOYEUX N@EL

Noël 97.

Votre premier

cyber-Noël !

-30 %* sur vos achats de Noël du 4 au 31/12/97 !

SurfAndBuy, c'est plus de 250 idées de cadeaux sur Internet.
Achetez vos cyber-cadeaux sur www.SurfAndBuy.com et SurfAndBuy vous rembourse jusqu'à 30 %. Vous pourrez en profiter pour faire d'autres heureux… ou vous offrir votre propre cadeau.
Et en plus, tous vos cadeaux seront livrés dans leur emballage cyber-Noël ! *Vous n'avez pas Internet ? Téléphonez au 01 47 39 49 14.*

*Offre valable du 4 au 31/12/97, hors produits exclus et soumise à conditions. Le remboursement, qui intervient dans un délai d'environ 4 semaines après livraison, est plafonné à 3 000 FF par foyer (même nom, même adresse). Le remboursement s'effectue sur la base du prix TTC, hors frais de livraison. L'opération, limitée à un budget global de remboursement, pourra être arrêtée par anticipation. Règlement complet disponible au 01 47 39 49 14 et sur le site.

Ogilvy & Mather
Lotus
YAHOO!
EUROPE 1
IBM
CA

Les arbitres, les penalties et Fabrizzio Ravanelli

L'attaquant marseillais s'est vu, face à Lens, pour la deuxième fois consécutive, refuser un coup de pied de réparation. Simulation ou véritable acte d'anti-jeu, la frontière est parfois mince

Si l'Olympique de Marseille a emporté, samedi 13 décembre à Lens, à l'occasion de la 20e journée du Championnat de France de première division, une victoire (1-0) qui lui permet de rester au contact des trois premières équipes du classement – Monaco, vainqueur de Rennes (1-0), Metz, auteur d'un match nul (1-1), à Paris et Paris Saint-Germain, – son avant-centre, l'Italien Fabrizzio Ravanelli, a une nouvelle fois posé l'éternelle question du penalty. La définition des dix fautes passibles de la sanction suprême est si floue qu'elle laisse un large champ d'interprétations. Difficile dans ces conditions de faire la part entre l'anti-jeu caractérisé et la simulation.

« PLUME BLANCHE » est fâché avec les hommes en noir. Fabrizzio Ravanelli ne supporte plus le comportement des arbitres et des publics adverses à son encontre. Samedi 13 décembre, à Lens, l'attaquant de l'Olympique de Marseille s'est vu, pour la deuxième fois consécutive, refuser un penalty. Accroché dans la surface de réparation par Jean-Guy Wallemme, l'Italien s'est écroulé. Un peu trop lourdement au goût de l'arbitre, Philippe Kalt, qui a suspecté la simulation sur ce geste.

L'action litigieuse n'a pas été sanctionnée et le jeu s'est donc poursuivi, provoquant l'écœurement de l'offensé. Fabrizzio Ravanelli s'est emporté, a pris à témoin la Bonne Mère, a fait mine de retirer son maillot, puis a demandé au banc son remplacement. L'ombrageux joueur avait menacé, il y a peu, de quitter la France s'il devait encore subir un arbitraire traitement arbitral. Samedi, à cet instant, on crut bien qu'il y avait dans l'air plus qu'un abandon de terrain, de la sortie de territoire.

Mais Rolland Courbis connaît également quelques ressorts de la commedia dell'arte. L'entraîneur phocéen sut trouver les gestes et les mots qui apaisèrent son joueur. Comble de civilité, il fit appeler courtoisement l'arbitre pour lui demander s'il souhaitait la substitution de cet homme qui semblait le déranger. M. Kalt déclina tout aussi poliment l'offre, mais comprit sans doute la fine allusion. Fin de la scène et Molière de la plus belle improvisation à maître Courbis. Finalement, l'Italien est resté sur la pelouse et l'OM l'a emporté (1-0). Dans les vestiaires, le personnage principal s'est voulu conciliant. *« Il ne faut pas dire que Ravanelli est un truqueur de matches,* a-t-il imploré. *Je ne veux pas jouer les victimes, mais c'est incroyable. Pour moi, mon but* [refusé pour un hors-jeu à la septième minute] *est valable et le penalty aussi. »* L'idole de la Canebière, celui qui fait chanter au Stade-Vélodrome l'hymne national italien, n'en finit pas de payer hors de ses pénates son plongeon du Parc des Princes, le 9 novembre, face au Paris-Saint-Germain. Suspecté de s'être sabordé dans la surface, il avait obtenu le coup de pied de réparation qui donna la victoire à l'OM (2-1).

Dimanche 14 décembre, les Parisiens, ceux-là mêmes qui criaient à l'avanie, au coquin de sort, il y a un mois, adoptaient le profil bas après le match nul (1-1) concédé sur leur pelouse face à Metz. Le score était décevant, mais, qui plus est, le but marqué par Raï, à la 63e minute, suivait une action pour le moins douteuse. *« Je me suis fait un peu accrocher »,* lançait mollement Florian Maurice pour justifier son spectaculaire crash dans les 6 mètres adverses.

Le ralenti ne décelait pourtant aucun contact flagrant avec le défenseur, l'attaquant ayant raté la balle et chutant comme s'il avait été poussé dans le dos. Marc Batta, arbitre qui a pourtant roulé sa bosse et son sifflet, s'était, semble-t-il, laissé abuser. Mais le match nul – Robert Pirès ayant fait justice cinq minutes plus tard – a paru équitable à tous les acteurs. Les Messins avaient obtenu ce qu'ils venaient chercher. L'affaire en resta là.

Penalty or not penalty ? Le dilemme est aussi vieux que le football. L'« affaire Ravanelli » s'ajoute à la longue liste des incidents sur le geste le plus sacramentel de ce sport. Entre l'indiscutable acte d'anti-jeu et la comédie caractérisée s'étend une gamme infinie d'hypothèses qu'il s'agit de juger dans l'instant. La définition des dix fautes passibles de la sanction suprême, établie dans la loi XII du jeu, est si floue qu'elle laisse un large champ d'interprétations.

Le coup franc indirect dans la surface, pourtant prévu par le règlement, est, lui, tombé en désuétude. Nul besoin non plus de promouvoir les vertus de la vidéo, puisque les autorités internationales en ont interdit le recours pour décider de situations de jeu. D'ailleurs, dans l'action litigieuse du Parc des Princes, en novembre, les bandes enregistrées, visionnées et revisionnées à l'infini, n'ont toujours pas élucidé clairement le mystère.

INFLUENCE DU PUBLIC

L'ennui, avec le penalty, c'est qu'il est tentant : 75 % des punitions sifflées par les arbitres depuis le début de la saison 1997-1998 de première division ont été transformées. Aucune action de jeu n'offre un tel taux de réussite. Après vingt journées en Championnat de France, sur les 423 buts marqués au total, 32 seulement l'ont été de cette manière. Mais plus de un sur trois a été décisif, c'est-à-dire qu'il a donné la victoire ou le match nul à l'équipe qui en a bénéficié. Surtout, près des deux tiers ont été obtenus dans la dernière demi-heure des rencontres. On notera encore que Marseille et Bastia ont déjà obtenu six penalties quand Châteauroux et Toulouse attendent encore le premier. L'influence du public est évidente, puisque les fautes capitales sont très majoritaiement sifflées à domicile. A Lens, samedi, l'hostilité constante du public à l'encontre de Fabrizzio Ravenelli n'a pu qu'influencer une décision prise de manière quasi instinctive. D'où l'entreprise psychologique de retournement de l'opinion entamée par l'OM, alternant menaces, complaintes et conciliations.

Les équipes savent mettre, en toute légalité, un arbitre sous pression. En Italie, l'Inter de Milan, pourtant en tête du championnat, s'est lancé dans une grande campagne à la suite de plusieurs jugements défavorables. Après qu'un penalty discuté a été accordé à la Sampdoria de Gênes, le dieu Ronaldo avait lâché qu'il allait à son tour apprendre à tricher. Son président, Massimo Moratti, avait critiqué vertement les directeurs du jeu, pourtant professionnels de l'autre côté des Alpes. Les deux boute-feux ont été convoqués la semaine dernière devant leur fédération nationale pour s'expliquer et s'en sont tirés avec un avertissement verbal. Mais, samedi, face à l'AS Roma, l'Inter, vainqueur (3-0), a ouvert la marque d'un penalty transformé par Youri Djorkaeff.

Benoît Hopquin

Le championnat de France de football de D1

20e JOURNÉE

Paris-SG-Metz	1-1
Monaco-Rennes	1-0
Lens-Marseille	0-1
Bordeaux-Cannes	0-1
Guingamp-Auxerre	1-1
Châteauroux-Bastia	1-1
Lyon-Le Havre	0-1
Nantes-Strasbourg	2-1
Toulouse-Montpellier	1-1

LES CARTONS

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	25
2 Monaco	0	32
3 Metz	0	33
16 Paris-SG	4	39
17 Bastia	5	45
18 Bordeaux	6	42

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Monaco	41	20	13	2	5	+ 16	=	GGGGG
2 Metz	39	20	11	6	3	+ 13	=	NGNGN
3 Paris-SG	38	20	11	5	4	+ 15	=	NPGGN
4 Marseille	37	20	11	4	5	+ 12	=	GPPNG
5 Lens	34	20	10	4	6	+ 5	=	GPGGP
6 Bordeaux	32	20	8	8	4	+ 4	=	NPNNP
7 Auxerre	30	20	9	3	8	+ 5	=	PGPGN
8 Bastia	29	20	7	8	5	+ 6	=	NGNNN
9 Lyon	26	20	8	2	10	- 1	=	GPGPP
10 Toulouse	25	20	6	7	7	- 6	=	PPGNN
11 Montpellier	24	20	5	9	6	- 2	=	NPNNN
12 Guingamp	24	20	6	6	8	- 4	=	GNNGN
13 Nantes	23	20	6	5	9	- 5	=	PPGPG
14 Le Havre	19	20	3	10	7	- 5	▲ 2	NNNPG
15 Châteauroux	19	20	5	4	11	- 14	=	PGPPN
16 Strasbourg	18	20	4	6	10	- 9	▼ 2	NGPPP
17 Rennes	17	20	4	5	11	- 13	▼ 1	PGPNP
18 Cannes	17	20	5	2	13	- 17	=	PGPPP

LES ATTAQUES 1 Monaco **34** buts • 2 Paris-SG • Auxerre **32** buts.

LES DÉFENSES 1 Marseille **14** buts • 2 Bastia **16** buts • 3 Paris-SG **17** buts

LES BUTEURS 1 Guivarc'h (Auxerre) **13** buts • 2 Ikpeba (Monaco) **12** buts
3 Laslandes (Bordeaux) • Trézéguet (Monaco) **10** buts.

21e JOURNÉE : jeudi 18 décembre • Metz-Monaco • Le Havre-Nantes • vendredi 19 décembre • Rennes-Paris-SG • Marseille-Guingamp • Bastia-Lyon • Auxerre-Bordeaux • Montpellier-Lens • Cannes-Châteauroux • Strasbourg-Toulouse.

François Pinault veut s'offrir le Stade rennais

RENNES
de notre correspondante

Trévérien (Ille-et-Vilaine), un discret village de 490 habitants situé non loin de la route reliant Rennes et Dinan, est le fief de la famille Pinault. C'est de là, sans doute, qu'est née pour le Stade rennais la sollicitude du patron, entre autres, de la FNAC. Lundi 15 décembre, François Pinault devait annoncer sa candidature à la reprise du club de football de la capitale bretonne, non pas au nom de son groupe, mais à titre personnel.

La municipalité souhaite en effet devancer la loi, qui prévoit la fin du financement direct du sport professionnel par les collectivités locales au 1er janvier 2000. La ville a donc lancé un appel d'offres avant de décider à qui elle cédera ses parts (49,9 %), le 1er avril au plus tard. *« M. Pinault est un partenaire de longue date, il semble être le favori,* concède Jeanine Huon, maire adjointe chargée des sports, *mais il n'est pas le seul intéressé. »*

« Il nous a toujours aidés, même lorsque nous étions en deuxième division. Je vois mal qui d'autre serait capable d'assumer l'avenir », estimait le président du directoire du club, René Ruello, vendredi 12 décembre sur les ondes de radio France Armorique. Comme pour prouver ses bonnes intentions, l'homme d'affaires vient de proposer un prêt destiné à recruter de nouveaux joueurs, *« d'au moins 25 millions de francs »*, avance M. Ruello. Les Bretons, qui stagnent en bas de tableau de première division, en auraient bien besoin. Mais Rennes a ses exigences : pas question de changer le nom du club ou son stade. D'autant que la municipalité a décidé, au début de l'année, une rénovation complète des installations sportives, des vestiaires aux parkings, en passant par de nouvelles tribunes couvertes. Le budget prévu est de 80 millions de francs. Et chacun se félicite de l'assainissement des finances du Stade rennais, qui a permis à la ville de commencer à se désengager.

Déjà réduite par rapport à 1996, la subvention de cette année (8 millions de francs) devrait être diminuée de moitié afin de soutenir des emplois-jeunes. Cette décision n'a pas suscité de protestations publiques de la part des dirigeants du club. *« Nous attendons un solide projet économique et même social : le Stade rennais représente actuellement une PME d'une soixantaine de personnes,* prévient Mme Huon. *Un bon programme sportif aussi... Nous évoluons en première division pour la quatrième année consécutive. »* Là réside sans doute la seule ombre du tableau : il n'est pas sûr que François Pinault ait envie d'investir dans un club relégué.

Martine Valo

Coupe du monde 98

La vitrine technologique

Un dossier réalisé par *Le Monde* en collaboration avec le Comité d'Organisation de la Coupe du monde 98

- L'enjeu des télécommunications
- Internet en première ligne
- Télévisions et radios à l'heure du tout-numérique
- La porte de Versailles, site stratégique de FRANCE 98

France Telecom
FRANCE 98 COUPE DU MONDE
OPERATEUR OFFICIEL DES TELECOMMUNICATIONS

A lire dans Le Monde
du jeudi 18 daté vendredi 19 décembre

L'OM reprend son ascension à marche forcée

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« L'OM a gagné tous les titres, eu tous les honneurs, et pourtant ce n'est pas un véritable club. Certains évoquent une reconstruction. C'est faux. Il faut plutôt parler de construction. Nous en sommes à poser les fondations. » Ainsi parlait Jean-Michel Roussier, directeur général du club phocéen, en janvier 1996. En ce temps-là, l'équipe commençait à sortir des turbulences de l'ère Tapie. Elle s'apprêtait à retrouver la première division. Près de deux ans ont passé. Jean-Michel Roussier est devenu président délégué. Mais cette promotion n'est pas le seul changement. Comme « son » stade Vélodrome, l'OM est en chantier. *« Nous avons énormément avancé,* assure M. Roussier. *Nous avons créé des bases suffisamment solides pour rendre le club pérenne. »* D'où un premier bilan de ce que l'on pourrait appeler « les dix travaux de l'OM ».

● **LE STADE.** Après s'être serré deux ans à 24 000 au milieu des gravats, le public va retrouver ses aises au Vélodrome. La capacité est déjà portée à 38 000 places depuis début décembre. Elle devrait atteindre les 60 000 places promises en mars 1998. Son ouverture à tous les vents lui a déjà valu un surnom : « l'enrhumeur ».

● **LES STRUCTURES.** Marseille a trouvé un patron : Robert Louis-Dreyfus. « Monsieur Adidas » n'a pas seulement apporté de l'argent. Il a rendu à l'OM une crédibilité. Aujourd'hui, les responsables attendent qu'une loi l'autorise pour se constituer en véritable société anonyme.

● **LE CENTRE DE FORMATION.** Une villa baptisée « Les Platanes », non loin du stade. L'OM vient de réhabiliter cette bâtisse cossue pour y installer son centre de formation. Ce dernier accueille vingt jeunes. Les responsables marseillais ont longtemps négligé la détection. D'Eric Cantona à Zinedine Zidane, des générations de minots ont échappé à leur sagacité. Les nouveaux dirigeants affirment vouloir mettre fin à ce gâchis.

● **LES « FILIALES » AMIS.** L'OM s'est décidé à sortir de son splendide isolement. Des accords ont été signés avec d'autres clubs de la région, d'Endoume (CFA2) à Martigues (D2), mais également avec des entités plus lointaines comme Mulhouse (D2). Le but est bien sûr de repérer les futures vedettes de l'OM, mais également de les aguerrir dans des divisions intermédiaires.

● **LES INSTALLATIONS.** Les locaux préfabriqués de la Commanderie, le camp d'entraînement, font pitié. Au mois de janvier 1998 devrait être réalisé un complexe, en dur, plus confortable. Le siège administratif de la rue Négresko n'est guère plus reluisant, avec ses marches ébréchées. Le club a donc racheté des terrains contigus au Stade-Vélodrome. Y seront érigés de nouveaux locaux, 2500 m² répartis sur deux étages. Dimanche 7 décembre, l'OM a également inauguré son musée, installé sous la tribune sud.

● **LES NOUVELLES RESSOURCES.** Le catalogue est en papier glacé. Sur cinquante-deux pages, on y trouve de tout, des maillots aux porte-clés, le tout aux couleurs ciel et blanc. Le club se lance en grand dans le marchandisage, ce qui lui permet d'attendre de solides revenus : 80 % des ventes se font hors de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La billetterie a également été repensée afin de trouver de nouveaux spectateurs pour remplir le stade. Le club compte déjà le plus fort taux d'abonnés en France et tente de développer cette fidélité.

● **LA TÉLÉVISION.** Marseille fait de l'Audimat et le sait. Canal Plus a déjà payé cher l'exclusivité des droits de retransmission en cas de qualification européenne. En championnat, l'équipe phocéenne est également une des plus regardées sur le *« pay-per-view ». « Mais pour le moment cela ne rapporte de l'argent qu'aux patrons de bar qui sont abonnés »*, constate M. Roussier. Les dirigeants commencent donc à s'interroger sur le bien-fondé de la création de leur propre télévision, suivant ainsi l'exemple de Manchester United.

● **LA BOURSE.** Le club envisage d'introduire dès que possible des actions sur le marché. Le président délégué étudie ce dossier depuis un an. On peut situer la valeur boursière du club dans les mêmes eaux que celle du Paris-Saint-Germain, qui table, lui, sur environ 2 milliards de francs.

● **LA FIERTÉ.** Mis un temps au ban de l'Europe, le club a purgé sa quarantaine. Avant même de les retrouver sur la pelouse, Marseille est redevenue une interlocutrice des grandes équipes étrangères. Ces dernières n'ont toujours pas renoncé à un super-championnat d'Europe et incluent à nouveau l'OM dans leur plan.

● **LE TERRAIN.** Marseille joue à nouveau les premiers rôles en championnat, 4e après la 20e journée. Roland Courbis, l'entraîneur, dispose d'un effectif important, qui devrait s'enrichir avec l'ouverture de la période de transferts de la trêve. Christophe Dugarry est ainsi sur le point de débarquer. En cela, le club n'a pas totalement mis fin à de tristes tropismes, notamment ce goût immodéré des vedettes. A chaque descente en deuxième division, les minots sont appelés à la rescousse avant d'être écartés au profit de mercenaires célèbres. Ces achats somptuaires ont un coût. Robert Louis-Dreyfus a déjà investi 160 millions de francs dans le club. L'avenir dépend, encore et toujours, du bon vouloir d'un homme. Mais les comptes seront déficitaires à la fin de la saison, grevés notamment par de lourds amortissements. Seule une qualification en coupe d'Europe pourrait permettre de les redresser rapidement.

B. H.

Les championnats de France de patinage donnent leur chance aux nouvelles lames

Laetitia Hubert et Thierry Cérez s'emparent des titres

Diminués ou malades, les vedettes du patinage sur glace français n'ont pas brillé lors des championnats de France de Besançon (Doubs). Surya Bonaly et Philippe Candeloro ont, de gré ou de force, passé le relais à leurs successeurs : Laetitia Hubert, vingt-trois ans, brillante lors du Trophée Lalique, et Thierry Cérez, vingt et un ans, qui a aligné sept triples sauts après avoir dominé le programme court.

TEMPSPORT

Thierry Cérez.

SURYA BONALY et Philippe Candeloro ont passé la main. Respectivement détenteurs de neuf et quatre titres nationaux, ils ont laissé place sur la première marche du podium à Laetitia Hubert et Thierry Cérez lors des championnats de France organisés du 12 au 14 décembre à Besançon, à quelques semaines des championnats d'Europe de Milan (Italie) et des Jeux olympiques d'hiver de Nagano (Japon).

Philippe Candeloro n'a pas perdu sa couronne à la régulière. Les yeux rougis par les larmes, la mort dans l'âme, il a dû se résoudre à déclarer forfait peu après l'échauffement précédant le programme libre. Le visage congestionné par les 39,5 d'une fièvre occasionnée par une angine, souffrant de nausées, et déjà dominé à l'issue du programme court par Thierry Cérez, il n'aurait pu donner toute la mesure du fougueux personnage qu'il a choisi d'incarner cette saison : d'Artagnan.

La seule place française disponible pour les Jeux de Nagano dans la catégorie messieurs devrait tout de même lui revenir, mais le vice-champion d'Europe souffre d'une angoisse bien légitime. A quelques semaines du rendez-vous japonais, il n'a encore jamais présenté son programme libre en compétition. Il dispose donc de très peu d'indications quant à l'appréciation des juges qui l'ont vu incarner successivement Napoléon Bonaparte et Lucky Luke.

Appelé plus tôt que prévu sur la glace, en raison du forfait de Philippe Candeloro, Thierry Cérez, vingt et un ans, ne s'est pas démonté : il enchaînait sept triples sauts, deux triples axels et deux combinaisons. Moins spectaculaire que Laurent Tobel, l'élève de Philippe Pélissier faisait cependant l'unanimité des neuf juges pour emporter le titre. *« Je suis champion de France sans Candeloro,* reconnaissait le lauréat, *mais je suis heureux d'être champion de France. De toute façon, je vise l'après-Candeloro. »* De l'épreuve dames, on retiendra surtout une embarrassante série de chutes imputables en partie au manque de concentration des concurrentes. Pour Surya Bonaly, Laetitia Hubert et Vanessa Gusmeroli (troisième), la sélection olympique était déjà acquise. Le seul véritable enjeu était les deux places pour les championnats d'Europe qui doivent avoir lieu à Milan du 11 au 17 janvier 1998. Elles devraient revenir à la nouvelle championne de France et à sa dauphine. Mais Didier Gailhaguet, directeur des équipes de France de patinage et coordinateur de la préparation olympique, l'a reconnu : *« Aucune des trois Françaises n'est actuellement médaillable. »*

Laetitia Hubert s'est imposée malgré un programme techniquement pauvre (seulement trois triples). Surya Bonaly, qui souffre toujours des séquelles d'une rupture de tendon d'Achille survenue en mai 1996, est encore incapable de réaliser deux sauts essentiels (triple flip et triple lutz). Comme souvent lorsqu'elle est en mauvaise posture, elle a évoqué, lors de ces championnats, des problèmes de lames de patin tordus. Vanessa Gusmeroli, en proie au doute depuis sa médaille de bronze au mondial de Lausanne en mars, continue d'accumuler les erreurs sur son programme court. Marie-Pierre Leray, la revenante (*Le Monde* du 11 décembre), a momentanément semé le trouble en terminant deuxième de ce même programme court, mais n'a pas résisté à la longueur du programme libre et s'est finalement classée quatrième.

Du côté des couples, Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis ont décroché leur cinquième titre, mais sans réussir toutefois la difficulté inédite qu'ils ont incluse à leur programme : un triple axel lancé. Sa réalisation, doublée d'un patinage irréprochable, pourrait pourtant bousculer les préjugés et les mener au moins au pied du podium olympique.

Patricia Jolly

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : dans le « choc » de la 14e journée** du championnat de France (Pro A), Villeurbanne s'est facilement imposé face à Pau (86-26). Avec 26 points au classement, les hommes de Grégor Beugnot, entraîneur de l'ASVEL, consolident ainsi leur première place. Le PSG-Racing, grâce a une victoire étriquée contre Nancy (68 à 63), est désormais seul second (22 points).

■ **FOOTBALL : lors du derby catalan de la 16e journée** du championnat d'Espagne, le FC Barcelone s'est imposé (3-1) face à l'Espanyol de Barcelone. Dans son stade du Camp Nou, le « Barça » a conforté, samedi soir, son avance en tête de la Liga, avec 37 points. Les buts de cette rencontre sont signés Luis Enrique, Giovanni et Sergi, contre un penalty d'Esnaider suite à une faute commise sur le Français Nicolas Ouédec. Quant au Real de Madrid, il a fêté timidement le 50e anniversaire du Stade Santiago-Bernabeu par une victoire (1-0) face à Merida, qui lui permet de conserver la deuxième place du classement.

■ **En s'imposant à domicile (3-2) contre le Borussia** Mönchengladbach, le Bayern Munich est revenu à 4 points du leader Kaiserslautern (38 points), samedi 13 décembre, lors de la 19e journée du Championnat d'Allemagne. La veille, le surprenant leader s'était laissé surprendre, sur son terrain, par le Hertha BSC Berlin (0-2).

■ **L'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite,** futurs adversaires de l'équipe de France au Mondial 98, disputent actuellement en Arabie saoudite, à Riyad, la Coupe des confédérations. A l'exception de l'Allemagne (remplacée par la République tchèque), cette épreuve, qui s'achèvera le 21 décembre, oppose tous les champions continentaux. Vendredi 19 décembre, en match d'ouverture, le Brésil avait facilement dominé l'Arabie saoudite (3-0). Le lendemain, dans le groupe B cette fois, l'Afrique du Sud et la République tchèque n'ont pu se départager (2-2). Dimanche 14 décembre, le Mexique a écrasé l'Arabie saoudite (5-0), pendant que le Brésil était tenu en échec par l'Australie (0-0).

■ **Après son large succès face à Saint-Etienne** (4-0), le club de Lorient possède désormais, au terme de la 25e journée, 4 points d'avance en tête du Championnat de France de deuxième division. Malgré leur faux pas à domicile face à Niort (1-1), les Nancéiens conservent la deuxième place, avec 47 points.

■ **HANDBALL : c'est dans une salle comble** (7 500 spectateurs) que l'équipe féminine du Danemark a remporté pour la première fois les championnats du monde, en battant la Norvège (33-20), dimanche 14 décembre, en finale à Berlin. L'Allemagne a pris la troisième place grâce à sa victoire sur la Russie (27-25). A la suite du meurtre de deux spectateurs par un homme en état d'ébriété armé d'un couteau, lors de la demi-finale Danemark-Russie (32-22) samedi, d'importantes mesures de sécurité avaient été prises pour la finale. Les entrées étaient filtrées à l'aide d'un détecteur de métaux et la consommation d'alcool avait été interdite dans l'enceinte. Quant à l'auteur des faits, il a été inculpé, puis placé en détention dimanche après-midi.

■ **SKI NORDIQUE : l'équipe de France féminine**, composée de Florence Baverel, Emmanuelle Claret, Christelle Gros et Corinne Niogret, a remporté le relais 4 × 7,5 km disputé à Oestersund (Suède), dimanche 14 décembre, et comptant pour la Coupe du monde de biathlon. Les Françaises ont devancé l'Allemagne et la Russie pour prendre, provisoirement , la tête du classement de la Coupe du monde de relais.

■ **SNOWBOARD : en remportant la cinquième épreuve de slalom géant à Whistler-Mountain, au Canada,** le Français Nicolas Conte s'est emparé, samedi 13 décembre, de la première place du classement provisoire de la Coupe du monde.

■ **VOILE : le bateau norvégien *Innovation-Kvaerner,*** en tête du classement général de la Whitbread, course autour du monde à la voile en équipage et avec escales, a été contraint à un arrêt de vingt-cinq minutes pour réparer des avaries constatées sur le mât au cours de la nuit de samedi 13 décembre à dimanche 14 décembre, lors de la troisième étape, entre Fremantle et Sydney (Australie), dont le départ avait été donné samedi.

Josiane Llado sort victorieuse de la boue des championnats d'Europe de cross-country

INVENTÉS en 1994, les championnats d'Europe de cross-country sont souvent considérés comme une occasion de se faire un nom ou d'étoffer son palmarès, en profitant de l'absence des as africains de la spécialité qui dominent traditionnellement les championnats du monde. C'est ce qu'a fait sans complexe la Française Josiane Llado, dimanche 14 décembre, sur les 5 450 m du parcours boueux tracé à Oeiras (Portugal).

On ne l'attendait pas. Joalsiae, la Bordelaise aux origines catalanes qui a elle-même francisé son prénom, n'y croyait guère plus, même si elle se sentait en grande forme après sa troisième place au cross sélectif de *Sud-Ouest* le 30 novembre à Gujan-Mestras (Gironde). L'an passé, elle avait dû renoncer à se rendre à Vittel pour le stage préparatoire des championnats d'Europe de cross à cause d'une mauvaise grippe. Elle était surtout très affaiblie par des troubles de l'alimentation qui ont perturbé toute sa saison dernière et constituent un véritable fléau chez les coureuses de fond.

Dans le bonheur de sa victoire, la Bordelaise de vingt-trois ans a préféré passer cet épisode sous silence et mettre son titre sur le compte du travail effectué en côtes depuis l'été avec son nouvel entraîneur, René Jourdan, et son physique poids-plume (40 kilos pour 1,60 mètre). *« J'ai démontré, quoi qu'en pensent certains, que j'étais forte mentalement,* s'est-elle contenté de souligner. *Il le fallait aujourd'hui. J'espère maintenant bien réussir aux championnats du monde* (à Marrakech, au Maroc, les 21 et 22 mars 1998) *avec une place dans les dix premières. »*

Josiane, qui n'en finissait plus d'être l'espoir non confirmé du cross français avec son titre et son record de France sur 5 000 m dans la catégorie espoirs, a volé la vedette à Yamna Oubouhou-Belkacem (7e), la spécialiste française la plus impressionnante à ce stade de la saison (*Le Monde* du 13 décembre). *« Je me baladais et j'ai même songé à m'échapper avant,* a confié Josiane Llado. *Mais j'avoue que ma victoire est une surprise. J'envisageais seulement de terminer dans les cinq premières, mais sur un tel parcours mon gabarit m'a avantagée. »*

D'abord étonné de la voir si à l'aise, José Marajo, l'entraîneur national du demi-fond français, est resté trés prudent. On avait vu Josiane Llado craquer dans le dernier kilomètre du Cross international de l'Acier (11e), le 16 novembre. Mais cette fois, tout allait bien. Quand José Marajo s'est finalement décidé à lui crier d'attaquer dans l'avant-dernier ou le dernier tour, la jeune femme était encore dans un état de fraîcheur stupéfiant. *« J'ai vu que j'étais en forme car je lui ai répondu »*, a-t-elle raconté.

En devenant la première Française à décrocher un titre européen individuel en cross, Josiane Llado a également permis à la France de conserver le titre féminin par équipe acquis l'an passé à la surprise générale. Mais les efforts de Yamna Oubouhou Belkacem, Fatima Yvelain (13e), Nathalie Téjera (18e) et Daniéla Nagel-Rodica (33e) n'y sont pas pour rien. Chez les hommes, cette même homogénéité a offert une nouvelle deuxième place par équipe, tandis qu'en individuel Mustapha Essaïd (4e) échouait au pied du podium.

P. Jo.

■ **LOTO : les tirages n° 100** du loto effectués samedi 13 décembre ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage :** 9, 24, 25, 29, 46, 49, numéro complémentaire le 18. Rapport pour six bons numéros : 2 460 350 F. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 125 780 F ; pour cinq bons numéros : 7 640 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 302 F ; pour quatre bons numéros de 151 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 30 F ; pour trois bons numéros : 15 F.

● **second tirage :** 3, 5, 9, 19, 27, 34, numéro complémentaire le 35. Rapport pour six bons numéros : 7 900 535 F ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 47 960 F ; pour cinq bons numéros : 2 835 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 158 F ; pour quatre bons numéros : 79 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 20 F ; pour trois bons numéros : 10 F.

Le Kenyan Paul Kosgei s'impose au bois de Boulogne

Cinq Kenyans aux cinq premières places. Le 37e Cross du Figaro, disputé dimanche 14 décembre au bois de Boulogne, a permis aux coureurs des hauts plateaux de confirmer une supériorité que ne leur aurait sans doute pas contestée l'élite européenne retenue au Portugal pour ses championnats continentaux. Cela fait six ans que les Kenyans remportent le Cross des As. Agé de dix-neuf ans, Paul Kosgei, détenteur du record du monde juniors du 3 000 m steeple, l'a gagné, parcourant les 12 kilomètres en moins de 37 minutes. Le Français Benoît Zwierzchlewski, classé septième derrière le quintet kenyan et l'Algérien Abaoub avouait : *« Ces Kenyans sont vraiment très forts... Chez eux, le réservoir est tel qu'ils pourraient constituer une trentaine d'équipes du niveau des nations européennes... »* Chez les dames, Lydia Cheromei l'a emporté, parachevant le triomphe kenyan. La première Française, Blandine Bitzner, s'est classée huitième.

www.SurfAndBuy.com

La meilleure @dresse pour des *cadeaux* venus du Web.

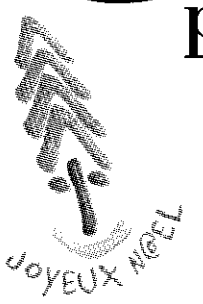

-30 %* sur vos achats de Noël du 4 au 31/12/97 !

SurfAndBuy, c'est plus de 250 idées de cadeaux sur Internet.
Achetez vos cyber-cadeaux sur www.SurfAndBuy.com et SurfAndBuy vous rembourse jusqu'à 30 %. Vous pourrez en profiter pour faire d'autres heureux… ou vous offrir votre propre cadeau.
Et en plus, tous vos cadeaux seront livrés dans leur emballage cyber-Noël ! *Vous n'avez pas Internet ? Téléphonez au 01 47 39 49 14.*

*Offre valable du 4 au 31/12/97, hors produits exclus et soumise à conditions. Le remboursement, qui intervient dans un délai d'environ 4 semaines après livraison, est plafonné à 3 000 FF par foyer (même nom, même adresse). Le remboursement s'effectue sur la base du prix TTC, hors frais de livraison. L'opération, limitée à un budget global de remboursement, pourra être arrêtée par anticipation. Règlement complet disponible au 01 47 39 49 14 et sur le site.

Ogilvy & Mather Lotus YAHOO! EUROPE 1 IBM CA

Pluie et neige au sud

UN VASTE anticyclone est centré à l'est de la Pologne et dirige sur la France un flux d'est à sud-est, avec de l'air froid. Mardi une dépression située sur l'Espagne favorise les remontées d'air doux de Méditerranée, donnant des précipitations sur le sud de la France.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, mais l'après midi les nuages deviendront nombreux, avec quelques flocons de neige en soirée sur le sud des régions. Le vent d'est soufflera fort près des côtes. Il fera de 3 à 6 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec de timides éclaircies par moment, mais aussi quelques flocons de neige au nord de la Loire. Il fera de -1 à 3 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel restera très nuageux, avec quelques flocons de neige. Il fera froid avec -1 à 2 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Midi-Pyrénées, le temps sera couvert, avec de la pluie et de la neige mêlée. La tramontane soufflera fort. Ailleurs, le ciel se couvrira le matin, puis l'après midi, il y aura quelques flocons sur Poitou-Charentes, de la pluie et neige melée sur l'Aquitaine. Il fera 3 à 7 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le ciel se couvrira le matin, avec quelques flocons l'après midi. Sur le sud de l'Auvergne, il neigera. Ailleurs, les nuages resteront nombreux, avec quelques flocons isolés. Il fera de 2 à 6 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, il pleuvra et il neigera à basse altitude. La tramontane soufflera à 120 km/h en rafales. Ailleurs, le ciel sera couvert, avec quelques flocons ou quelques pluies. Sur la Corse, il pleuvra avec de la neige à 600 mètres.

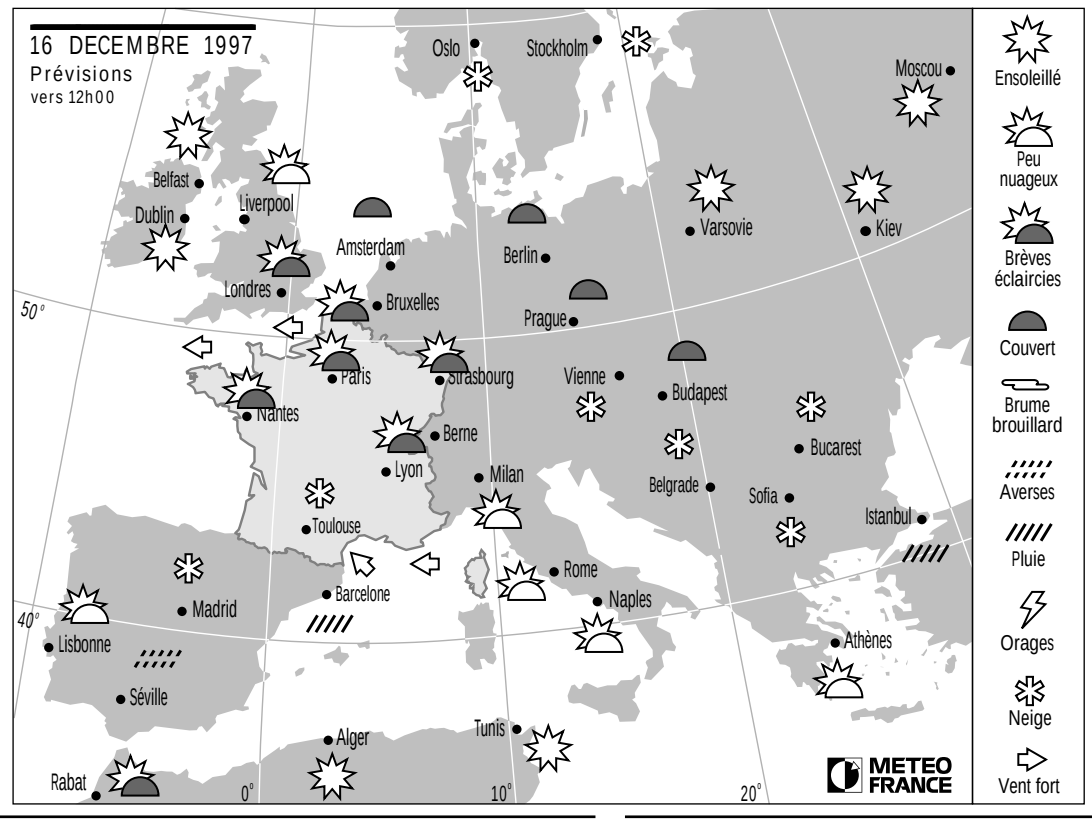

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Une série de grèves dans les transports perturbe les déplacements jusqu'à mercredi 17 décembre dans la Péninsule. Bateaux, trains et avions seront affectés par ces actions. La grève touchera les chemins de fer pendant quarante-huit heures à partir de lundi 21 heures. Mardi, les commandants et les machinistes des navires assurant les liaisons dans le golfe de Naples seront à leur tour en grève pour vingt-quatre heures. Le même jour le personnel à terre des compagnies aériennes étrangères en Italie observera une grève de 10 heures à 18 heures, alors que les contrôleurs de vol annoncent un mouvement de grève de 11 heures à 15 heures.

■ **GRÈCE.** Les hôtesses de l'air et stewards de la compagnie Olympic Airways ont entamé depuis dimanche 14 décembre une grève du zèle qui provoque des perturbations du trafic interieur et vers l'étranger.

PRÉVISIONS POUR LE 16 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	25/29	C	KIEV	-20/-18	S	VENISE	-3/3	C
AJACCIO	6/12	P	NANCY	POINTE-A-PIT.	22/30	S	LISBONNE	12/15	N	VIENNE	-7/-2	*
BIARRITZ	1/10	P	NANTES	ST-DENIS-RÉ.	23/29	N	LIVERPOOL	-3/1	S	AMÉRIQUES		
BORDEAUX	-2/3	*	NICE	EUROPE			LONDRES	-2/1	N	BRASILIA	20/26	P
BOURGES	-4/0	N	PARIS	AMSTERDAM	-6/-3	C	LUXEMBOURG	-5/-2	*	BUENOS AIR.	14/22	S
BREST	0/3	N	PAU	ATHENES	8/14	N	MADRID	5/12	*	CARACAS	24/29	S
CAEN	-3/1	N	PERPIGNAN	BARCELONE	4/11	P	MILAN	-2/4	N	CHICAGO	-3/2	S
CHERBOURG	-2/2	N	RENNES	BELFAST	-2/3	S	MOSCOU	-23/-18	S	LIMA	23/26	P
CLERMONT-F.	-4/0	*	ST-ETIENNE	BELGRADE	-4/1	*	MUNICH	-8/-4	C	LOS ANGELES	11/18	S
DIJON	-5/-1	N	STRASBOURG	BERLIN	-12/	C	NAPLES	6/12	N	MEXICO	3/21	S
GRENOBLE	-5/0	N	TOULOUSE	BERNE	-6/-2	C	OSLO	-2/3	*	MONTREAL	-5/-2	N
LILLE	-4/0	N	TOURS	BRUXELLES	-5/1	C	PALMA DE M.	5/14	N	NEW YORK	0/6	S
LIMOGES	-3/1	*	FRANCE outre-mer	BUCAREST	-10/-2	*	PRAGUE	-10/-4	C	SAN FRANCIS.	8/13	N
LYON	-4/1	N	CAYENNE	BUDAPEST	-6/-2	C	ROME	3/11	S	SANTIAGO/CHI	12/27	N
MARSEILLE	0/6	P	FORT-DE-FR.	COPENHAGUE	-4/-3	S	SEVILLE	11/16	P	TORONTO	-1/3	N
			NOUMEA	DUBLIN	-1/4	S	SOFIA	-7/-3	*	WASHINGTON	-3/9	S
				FRANCFORT	-5/0	*	ST-PETERSB.	-15/-5	*	AFRIQUE		
				GENEVE	-5/0	C	STOCKHOLM	-5/1	*	ALGER	8/19	S
				HELSINKI	-7/1	*	TENERIFE	15/19	N	DAKAR	21/27	S
				ISTANBUL	2/9	P	VARSOVIE	-18/-15	S	KINSHASA	22/28	P
										LE CAIRE	11/19	N
										MARRAKECH	7/16	S
										NAIROBI	16/24	N
										PRETORIA	18/32	S
										RABAT	12/18	N
										TUNIS	10/15	S
										ASIE-OCÉANIE		
										BANGKOK	22/36	S
										BOMBAY	21/29	S
										DJAKARTA	26/30	C
										DUBAI	16/24	S
										HANOI	20/26	N
										HONGKONG	17/24	C
										JERUSALEM	11/18	P
										NEW DEHLI	12/19	C
										PEKIN	-4/7	C
										SEOUL	-3/4	S
										SINGAPOUR	26/30	P
										SYDNEY	19/27	S
										TOKYO	5/11	S

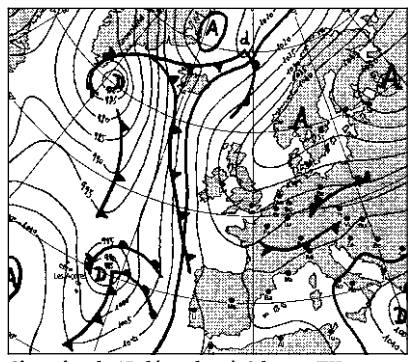

Situation le 15 décembre à 0 heure TU

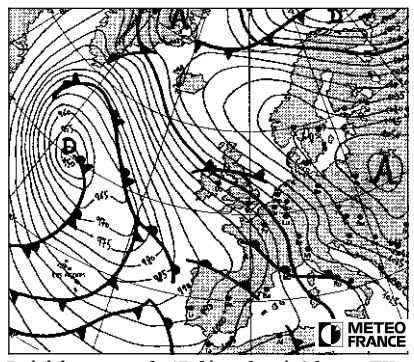

Prévisions pour le 17 décembre à 0 heure TU

INFORMATIQUE

L'ordinateur de réseau reste dans les limbes

DIX MILLE ordinateurs de réseau (NC), tout au plus, seraient en service actuellement, selon Ray Lane, vice-président d'Oracle. Une goutte d'eau par rapport aux dizaines de millions d'ordinateurs personnels (PC) vendus dans le monde chaque année. Le principe des NC (*network computers*) a été énoncé en 1995 par Larry Ellison, le patron d'Oracle. Il présentait alors ces machines comme la seule alternative à l'hégémonie des PC promus par le tandem Intel-Microsoft. En 1996, Oracle avançait des chiffres astronomiques de ventes annuelles (entre 30 et 80 millions) après l'an 2000.

Aujourd'hui, le discours a sensiblement changé. A première vue, la nuance est subtile. Ray Lane insiste plus sur l'informatique en réseau (*network computing*) que sur l'ordinateur de réseau. Mais lorsqu'il précise sa pensée, c'est l'existence même du NC qui semble remise en cause. Pour lui, *« il n'existe pas d'opposition entre le NC et le PC »*. Le vrai débat, c'est l'informatique en réseau, c'est-à-dire une architecture dans laquelle les applications (traitement de texte, tableur, gestion de fichiers) fonctionnent sur le serveur et non sur l'ordinateur de l'utilisateur. Ce principe continue à s'opposer à celui du PC surpuissant et entièrement autonome. Mais il ne semble plus induire obligatoirement le recours aux NC. *« Un PC doté d'un processeur fonctionnant à plus de 100 MHz et d'une mémoire limitée à 16 mégaoctets (Mo) suffit pour utiliser toutes les applications bureautiques actuelles »*, affirme Ray Lane. Rien à voir avec les machines équipées d'un Pentium II, d'au moins 32 Mo de mémoire vive, et d'un disque dur de 2 gigaoctets (milliards d'octets ou Go).

LA SIMPLICITÉ

Oracle indique ainsi aux entreprises que leur parc d'ordinateurs, qui semble obsolète au regard des performances des machines les plus récentes, est adapté au travail en réseau. Sans même avoir besoin de faire l'acquisition de NC, fussent-ils vendus à 500 dollars pièce (3 000 francs).

La formidable vitesse d'évolution technologique du marché informatique a probablement joué un rôle important dans ce revirement de stratégie. En deux ans, le paysage a été bouleversé par une chute des prix imprévisible. Certes, il est encore possible de payer un PC plus de 10 000 francs, mais on en trouve également entre 4 000 et 6 000 francs. D'ici à l'an 2000, des PC à 3 000 francs offriront la puissance nécessaire à la grande majorité des utilisateurs. L'un des principaux intérêts du NC, son faible prix de vente, est ainsi en train de se volatiliser.

Reste son second atout : la simplicité. Oracle continue à marteler l'argument du coût élevé d'entretien des PC dans les entreprises qui en possèdent des centaines, voire des milliers. Ray Lane souligne qu'*« il n'existe pas deux PC identiques »*. Selon lui, l'informatique en réseau réduit de 50 % le coût de l'infrastructure grâce à l'homogénéisation du parc et à la simplification de la maintenance des applications concentrées sur les seuls serveurs. Pour le public, ce principe supprime la délicate gestion du contenu du disque dur.

La capacité de plusieurs milliards d'octets de ces derniers favorise la multiplication des logiciels et des fichiers dont l'imbrication conduit souvent à une énorme pagaille qui finit par altérer les performances de la machine. Concentrés sur le serveur, les logiciels sont gérés par des professionnels : le service informatique dans une entreprise, un prestataire extérieur (comme le fournisseur d'accès à Internet) dans le cas d'une utilisation à la maison. Déjà, des outils comme les décodeurs Internet, tels que ceux fabriqués par l'entreprise française Netgem, appliquent un tel schéma de fonctionnement. Un PC aux performances moyennes peut également faire l'affaire. *Quid* du NC dans un tel contexte ? Son principe risque fort de s'imposer sans lui. Mais, pour Oracle, l'enjeu n'est guère décisif.

L'entreprise a créé une filiale, NCI, qui commercialise les systèmes d'exploitation destinés aux NC. Chaque logiciel vendu lui rapporte 25 dollars (150 francs). Une goutte d'eau par rapport aux revenus qu'Oracle tire des logiciels de gestion de bases de données qui sont installés sur les serveurs. Avec ou sans NC, les ventes de tels produits continueront à se développer pourvu que l'informatique en réseau s'impose.

Michel Alberganti

PRATIQUE

■ **JEUNES. Le sixième Festival du film d'exploration Jules Verne** aura lieu pendant les vacances de Noël, à l'Institut océanographique de la mer et des eaux (195, rue Saint-Jacques à Paris). Mardi 23, mercredi 24, vendredi 26, samedi 27, dimanche 28, mardi 30 et mercredi 31 décembre, séances à 14, 15 et 16 heures en semaine, à 15 et 16 heures samedi et dimanche.

■ **ADOLESCENTS. Le magazine *Okapi*, destiné aux 11-15 ans,** fait peau neuve, avec un grand format et de nouvelles rubriques : actualité, « Bouge ta tête » (musique, cinéma, livres, jeux vidéo, objets « tendance » dans les cours des collèges) et « On se dit tout » (*« Le foot, c'est aussi pour les filles ; Je ne peux pas sortir seul ; Je n'ai pas de meilleure amie »*...) Au sommaire du numéro de décembre : un « Cahier Doc » consacré à la collaboration, l'œil du cyclone, et une interview « historique » de Néfertiti intitulée *« J'ai régné dix-sept ans sur l'Egypte »*. *Okapi,* bimensuel, 68 p., prix de lancement, 15 F.

■ **CONSOMMATION. Dans son numéro de décembre, le magazine *Que choisir ?*** teste 70 champagnes à moins de 150 F, 24 appareils photo compacts et les jouets à piles. En ces périodes de fêtes, où La Poste doit faire face à l'afflux des colis, une enquête montre que, sur les 27 millions de paquets envoyés, 0,1 % (soit 27 000) disparaissent sans laisser de trace. Quant aux tarifs d'affranchissement et aux délais d'acheminement, ils sont parfois fantaisistes.

■ **VIDÉO. Pour faire découvrir les chefs-d'œuvre du patrimoine mondial** aux enfants, la Réunion des musées nationaux coédite avec le magazine *Astrapi* une série de cassettes vidéo combinant explications d'un tableau ou d'une gravure, technique et évocation succincte de l'artiste. Le tout agrémenté de musique de l'époque de l'œuvre, d'une chansonnette, du bruit de l'eau ou d'un chant d'oiseau. A partir de 5 ans. Cassette de 54 minutes et livret jeux de 16 pages, 139 F.

■ **EXPOSITION.** Consacrée à Charles Eames, créateur de meubles, qui fut une des personnalités marquantes du mouvement design, une exposition est organisée, jusqu'au samedi 20 décembre, à la galerie Down Town (33, rue de Seine, 75006 Paris). A voir notamment des sièges, et en particulier le célèbre fauteuil en fonte d'aluminium et cuir, avec son tabouret assorti, créé dans les années 60. Il s'agit uniquement de pièces originales (et non de rééditions), qui se vendent entre 5 000 et 20 000 francs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97279

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

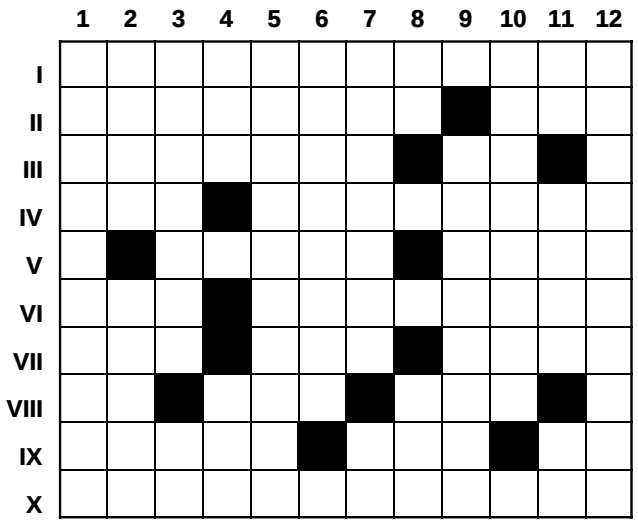

HORIZONTALEMENT

I. Un niveau qu'il ne faut pas atteindre. II. Peut facilement s'emballer. Porteur de charge. – III. Une peau qui a subi l'épreuve du feu. Personnel. – IV. Jamais, mais on ne le dit plus. Fait souffrir. – V. Une île partagée en deux républiques. Met un terme. – VI. Dans le fond. Passerait à l'huile. – VII. Pèsent à la longue. Protecteur d'espèces. Part de Belgique pour rejoindre la Seine. – VIII. Le choc des images et des mots. Part de Suisse pour rejoindre le Danube. Améliore le coup de patins. – IX. Lieu d'exploit pour Hercule. La mesure du temps. Possessif. – X. Rendisses plus aigu.

VERTICALEMENT

1. A beaucoup de connaissances, mais il n'est pas du genre à s'attacher. – 2. Lumière de la ville. Indicateur quand il se pointe. – 3. Porteuses d'eau. Est-il toujours protecteur en Egypte ? – 4. Ornement décoratif. Nous aide à mieux dépenser. – 5. Déjà citée. – 6. Méritée ou non, on la subit toujours. – 7. Facilite le transit. Appréciation dans la moyenne. – 8. Dans les règles. Proche du sultan. – 9. Ils attaquent à la moindre faiblesse. – 10. Travaillais comme un orfèvre. – 11. Le cobalt. Connues ou non, elles ne peuvent être ignorées. Personnel. – 12. Devras rembourser un jour ou l'autre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97278

HORIZONTALEMENT

I. Rodomontades. – Epicurien. Ut. – III. Natte. Enivra. – IV. Oc. Plombât. – Virole. Râ. Si. – VI. Affront. Trio. – VII. Ti. Sud-coréen. – VIII. EEE. La. Ni. Nn. – IX. Urinoir. Cane. –: X. Râleuse. Eger.

VERTICALEMENT

1. Rénovateur. – 2. Opacifiera. – 3. Dit. RF.Eil (lié). – 4. Octuors. Ne. – 5. Mue. Loulou. – 6. Or. Pendais. – 7. Niel. Tc. Ré. – 8. Ténor. On. – 9. Animatrice. – 10. Vb. Ré. AG – 11. Eurasienne. – 12. Stationner.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 48

Soirée mondaine

LORS DE cette soirée mondaine qui rassemble vingt-six invités triés sur le volet, Aline s'ennuie à mourir : elle ne connaît guère qu'une personne. Le deuxième invité, Bruno, est à peine mieux loti : il n'a déjà rencontré que deux des présents. Caroline, un peu plus heureuse, en connaît trois. Quatre des convives sont familiers à Dimitri. Eliane, la cinquième invitée, connaît cinq personnes, Fabrice six, et ainsi de suite, chaque invité connaissant un convive de plus que le précédent jusqu'à Yvonne, vingt-cinquième invitée, qui, elle, tutoie carrément tout le monde.

Mais combien donc de personnes connaît Zinedine, le vingt-sixième invité ?

Pour vous aider : si l'individu X connaît l'individu Y, alors Y connaît X.

Solution dans Le Monde *du 23 décembre.*

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

SOLUTION PROBLÈME N°47 (Paru dans *Le Monde* du 9 décembre.)

Nous avons trouvé sept solutions.

- 576 + 9 658 = 10 234
- 586 + 9 657 = 10 243
- 675 + 9 568 = 10 243
- 874 + 9 482 = 10 356
- 748 + 9 875 = 10 623
- 758 + 9 874 = 10 632
- 847 + 9 785 = 10 632

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

SPECTACLES
Réservez vos places de concerts, spectacles, théâtres, expositions... sur Minitel
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

TÉMOIN **L'écrivain Claude Roy s'est éteint, samedi 13 décembre, à son domicile parisien, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Selon ses proches, il serait *« mort d'épuisement ».* ● SOIGNÉ en 1982 pour un cancer du poumon, il avait bien avant cela évoqué sa propre disparition : *« Me faire ça à moi ! »,* écrivait-il en 1969 dans *Moi je,* premier des trois volumes de ses Mémoires. ● JOURNALISTE pendant la seconde guerre mondiale et à travers des livres-témoignages sur la Chine et les Etats-Unis, écrivain prolifique et touche-à-tout (poèmes, romans, œuvres pour enfants, théâtre...), Claude Roy aura été une des figures marquantes de la vie intellectuelle. ● PROCHE de l'Action française dans sa jeunesse, ancien communiste, déjà critique au sein de son propre parti, il n'a rien caché de ses aveuglements, marquant le désenchantement que lui inspirait finalement la politique.**

La mort de Claude Roy, poète ludique et désenchanté

L'écrivain est décédé samedi 13 décembre à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à son domicile parisien. Journaliste, passionné, touche-à-tout, il a trouvé dans la littérature son remède aux désarrois idéologiques

C'ÉTAIT il y a quelques années, dans le vent d'hiver. Claude Roy se rendait au comité de lecture de Gallimard, la messe du mardi, plaisantait-il. A son bras, souriait tendrement sa femme, la comédienne Loleh Bellon. Le couple arrivait d'un voyage lointain.

Il ne serait pas dit que son cancer du poumon priverait Claude de sa chère et vieille bougeotte ! Le mal n'avait pas pardonné cette bravade. Sous les mimiques rassurées perçait l'angoisse. Le souffle était court, le cheveu de même, comme au retour d'un bagne intérieur. Le regard, aussi, semblait quêter l'air libre.

Des projets ? Comme toujours, des mots : un livre sur l'épreuve qu'il venait de vivre, et qu'il faisait mine de croire close. Puis il a gagné la chapelle NRF, d'un pas parcimonieux d'hôpital, mais où se voyait encore la danse gaie des lointains cortèges au bras de Gérard Philipe, autour de la vie, tant aimée, autour des mots lutinés et butinés...

UNE FIGURE DE L'INTELLIGENTSIA

Tout le monde comparait Claude Roy, physiquement, à un boxeur, à cause de la silhouette brève, du cheveu qu'on eût dit bouclé par la sueur du combat, de l'œil bleu, en garde dans le visage roux et cabossé, à cause du nez aplati. Mais c'est plutôt la danse qu'évoquaient son être et son art. « Evoquaient» ! Cet imparfait grince sous la plume. Il faut dire que Claude était un ami ; pas intime, non, mais un ami, tous deux frères de certains Algériens emprisonnés, voisins de défilés, enfants de Vilar, petits-neveux de Giraudoux. A l'heure où le papillon Roy s'est immobilisé sur on ne sait quel pétale glacé, il n'est pas facile d'oublier ces parentés graves ou joyeuses et de jouer les journalistes à la page. Il faudrait savoir, comme lui, tourner autour des mots jusqu'à ce qu'ils cessent d'épouvanter et de tordre le cœur...

Peu de vies et d'œuvres se mêlent autant. Leurs entrelacs (toujours l'image du papillon) ont donné ce qui restera de lui le plus probablement, pour le témoignage et la grâce littéraire : ses Mémoires en trois volumes et repris en « Folio » *(Moi je, Nous, Somme toute).* Tout y est, d'une existence caractéristique de ce pays et de ce siècle, par son recours à l'enchantement des arts contre le désenchantement de la politique.

Claude Orland – qui deviendra Claude Roy – voit le jour sous le signe du malheur en sursis : son père l'a conçu pendant une permission, à l'automne 1914. Il aurait bien aimé, ce père, devenir peintre. On ne connaît de son talent qu'un portrait de son fils, sérieux comme un pape dans sa capote trop large de 1939. La famille est charentaise, d'un pays qui donne, à en croire Chardonne et ses admirateurs, le goût du bien-dire. Dès l'enfance, Claude poétise. En 1922, à sept ans, il écrit son premier poème : *La Rose est rose.* Ses lectures de lycéen ressemblent à des prémonitions, comme souvent chez les écrivains : ce sont *Les Tribulations d'un Chinois en Chine,* de Jules Verne ; puis, comme étudiant à Bordeaux, Nietzsche, Spengler, Baudelaire, Malraux, Gide, Proust, Lénine.

Quand il arrive à Paris, en 1935, il publie dans *L'Etudiant français,* organe des étudiants d'Action française, rencontre Thierry Maulnier, Robert Brasillach et collabore à *Je suis partout* (de 1937 à 1941). Les gens de droite prenaient plaisir à rappeler cette première inclination politique pour jeter le soupçon sur les suivantes. Claude Roy n'a jamais renié son bout de chemin avec l'AF, pas plus que les compagnonnages ultérieurs. Il est vrai que l'organe du « nationalisme intégral » s'entendait à séduire les jeunes gens fous de littérature et d'action radicale. De Maurras, aperçu deux fois, l'auteur de *Moi Je* trace un portrait d'une férocité digne de celle du modèle, mais sans reniement. L'axiome maurrassien selon lequel la cohérence doit aller jusqu'au crime – on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs –, Claude Roy n'allait-il pas le retrouver bientôt chez ses amis de l'autre extrême ?

Parmi ses parrains littéraires de l'entre-deux-guerres, également portraiturés avec brio dans *Moi Je,* il y a Jules Supervielle, Gide, Mauriac, Bernanos, Malraux, Aragon. Mais celui à qui Claude Roy doit sans doute le plus, c'est Giraudoux. Des premiers poèmes aux derniers écrits, et dans le moindre article de presse, on reconnaît des « giraldu-cismes» : *concetti* et *confetti* pour qui n'aime pas, et, pour qui aime, seule façon de ne pas désespérer de la vie, hymne à la nature, à toutes ses fleurs, y compris de rhétorique. C'est avec ce genre de fleur au fusil que le poète part pour la drôle de guerre. Fait prisonnier en Lorraine, il s'évade en octobre 1940, gagne la zone non occupée, y croise Aragon, Vailland. Il entre dans la Résistance et, en 1944, au Parti communiste.

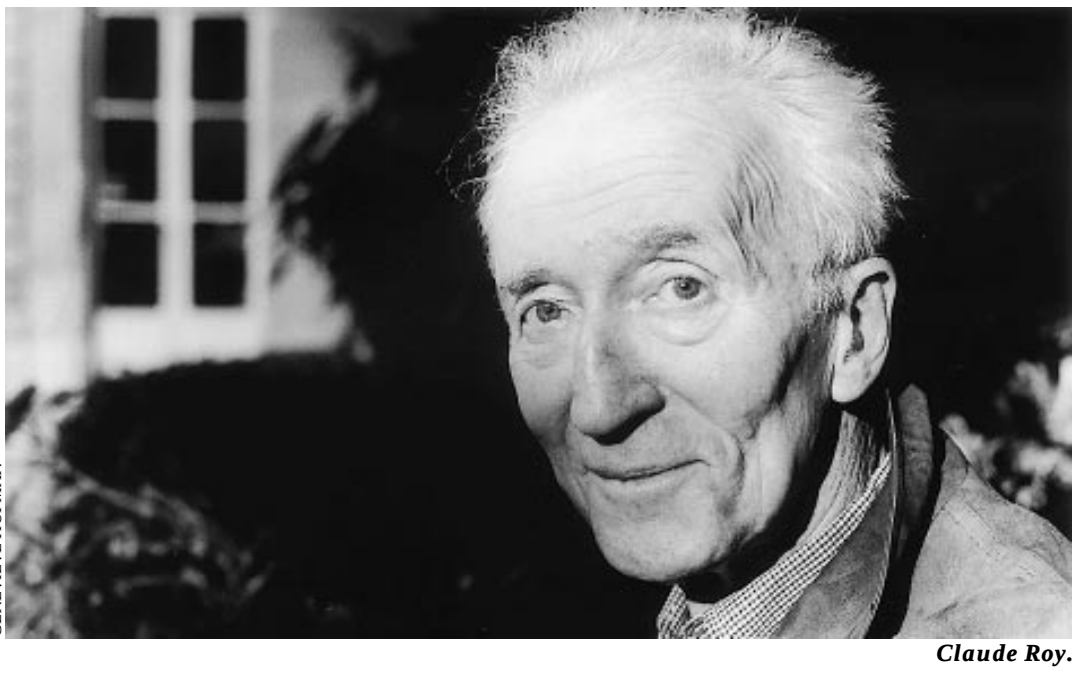

GENEVIÈVE HOFMAN

Claude Roy.

L'urgence sollicite d'abord son tempérament de journaliste, qui restera en alerte toute sa vie : correspondant de guerre durant la campagne d'Allemagne, il suit des procès pour le *Combat* de Camus, en 1944. Il sera chroniqueur au journal *Libération,* l'ancien, celui de d'Astier de la Vigerie, critique littéraire, d'art et de théâtre. Il a signé dans ces colonnes des dizaines de reportages ou de tribunes, notamment sur les pays de l'Est et le Parti communiste, qui l'a exclu en 1956 après ses critiques de l'invasion de Budapest par les Soviétiques. Présent dans tous les débats publics importants depuis cinquante ans, et jusqu'à l'extrême limite de ses forces, hier encore dans ses chroniques du *Nouvel Observateur,* il aura été une des figures marquantes de la vie intellectuelle.

Journaliste, Claude Roy le reste, au plus grand sens du mot, dans quantité de livres-témoignages rapportés de Chine, des Etats-Unis. Celui qu'à première vue on pourrait prendre pour un troubadour superficiel se montre un analyste profond des réalités vivantes – *Clés pour l'Amérique, Retour de Chine* – comme des courants littéraires – *Le Commerce des classiques, Défense de la littérature, Les Soleils du romantisme* –, philosophiques – *L'Homme en question, Les Chercheurs de dieux* –, artistiques – textes sur Klee, Picasso, les Baroques – et théâtraux – *Lire Marivaux, L'Amour du théâtre.*

SUPRÊME GARANTIE MORALE

Pour la scène, il adapte Peter Nichols, de vieux textes chinois. Il fait mieux qu'écrire pour les comédiens. Il les aime d'amour, à travers sa femme Loleh Bellon, rencontrée en 1958 dans une émission sur Fitzgerald. Il les aime d'amitié, à travers Gérard Philipe, dont il racontera, avec Anne Philipe, le rayonnement prodigieux, et à travers Jean Vilar, célébré aux temps héroïques du TNP, défendu aux heures indignes de la contestation gauchiste.

Touche-à-tout, Claude Roy ? Assurément, et fier de l'être, puisque c'est son plaisir. Il n'aura négligé aucun mode d'expression : les collages et la poésie pour enfants conviennent parfaitement à son émerveillement joueur. Sans être musicien, il a deviné les affres et les ravissements des compositeurs, dans une de ses dernières fictions, *La Traversée du pont des Arts.*

Car l'auteur de *Malheur d'aimer* s'est voulu très tôt, et jusqu'à la fin, un romancier. *La Nuit est le manteau des pauvres,* qui a marqué ses débuts en 1948, et que la collection « Folio » a repris en 1976, annonce son goût pour les personnages de femmes hors du commun ; ici, une amnésique aux identités multiples. On retrouvera cette prédilection dans *Léone et les siens,* où l'on est tenté de voir sa meilleure œuvre d'imagination. A New York, vers Queensborough Bridge, l'héroïne règne sur un petit monde de personnes déplacées, qui passent en chœur de l'été à l'automne, et de l'enchantement au désenchantement.

« Désenchantement » est aussi le maître mot des Mémoires déjà cités. Contrairement à tant d'autres anciens communistes, Claude Roy ne cache rien de ce qui l'a aveuglé, puis dessillé. Son témoignage sur les roueries et les traits de génie d'Aragon appartient déjà à l'histoire littéraire, à l'histoire tout court. C'est dans ces souvenirs que l'écrivain domine le mieux ses péchés mignons, la circonlocution, le jeu de mots autour de son sujet, l'allitération systématique, la pirouette jolie.

Cet affectif contradictoire souvent mal dans sa peau et égaré en politique demande à la littérature de l'aider à supporter ses manques, ses déconvenues. Il en fait un absolu, un peu à la manière de Sartre, dont la gloire sans façon le fascine. C'est son remède aux gueules de bois idéologiques, le *« plus court chemin d'un homme à un autre »,* la suprême garantie morale. L'écrivain, à l'entendre, a presque toutes les vertus, à peine moins innocent et resplendissant que l'acteur, c'est dire !

Cette haute idée de la profession littéraire, qui a résisté à cinquante ans d'activité en son sein, dans son saint des saints, Claude Roy la doit à son don d'amitié, épanoui avec Paul Eluard, Roger Grenier, et, pardessus tout, avec Roger Vailland, comme lui partisan d'un élitisme pour tous, et que la même maladie devait enlever.

Un poème revient en mémoire, qui récapitule Claude Roy, et lui ferait un juste tombeau – si ce mot ne lui allait pas aussi mal :

J'ai couru dix Claude à la fois
La chandelle par les dix bouts
Rêvé mes vies à haute voix
J'ai voulu tout
J'ai aimé à volées de cloches
Désiré les filles de l'air
J'ai mis le feu de proche en proche
A mes repaires
J'ai joué aux dés les avalanches
Parié mon vivre à quitte ou mort
Et reportant de passe en marque
J'ai cru à tort
J'ai donné jusqu'à mes mains
vides
Semant au vent le grain la paille
Je suis l'eau que son rire ride
Sans eau ni maille
Mais dans l'obscur de mort-miroir
Mais dans la cendre des défaites
Ma main te tient clarté du noir
Lampe-tempête.

Bertrand Poirot-Delpech

Repères bibliographiques

- **1942.** *L'Enfance de l'art.*
- **1943.** *Suite française.*
- **1944.** *La Mer à boire. Les Yeux ouverts dans Paris insurgé.*
- **1946.** *Le Bestiaire des amants. Saison violente.*
- **1947.** *Clés pour l'Amérique.*
- **1948.** *La nuit est le manteau des pauvres.*
- **1949.** *Le Poète mineur.*
- **1950.** *Premières Clefs pour la Chine.*
- **1953.** *La Chine dans un miroir.*
- **1955.** *A tort ou à raison. L'Opéra de Pékin.*
- **1956.** *Le Soleil sur la Terre.*
- **1958.** *Le Malheur d'aimer.*
- **1959.** *L'Homme déguisé en homme.*
- **1960.** *Le Journal des voyages.*
- **1963.** *Léone et les siens.*
- **1964.** *C'est le bouquet.*
- **1965.** *L'Amour du théâtre.*
- **1968.** *Défense de la littérature.*
- **1969.** *Moi Je.*
- **1972.** *Nous.*
- **1976.** *Somme toute*
- **1979.** *La Traversée du pont des Arts.*
- **1980.** *Sur la Chine.*
- **1981.** *Les Chercheurs de dieux.*
- **1982.** *Permis de séjour.*
- **1984.** *A la lisière du temps.*
- **1987.** *Le Voyage d'automne.*
- **1990.** *L'Etonnement du voyageur.*
- **1991.** *Le Rivage des jours.*
- **1992.** *L'Art à la source.*
- **1993.** *La Conversation des poètes.*
- **1995.** *Les Rencontres des jours.*
- **1996.** *Balthus.*
- **1997.** *Chemins croisés.*

(La plupart des livres de Claude Roy sont publiés chez Gallimard.)

« Me faire ça à moi ! »

« ON RETIRE sous moi le lit où je croyais reposer. On m'avait prêté ce que je croyais posséder. Les meubles, le papier peint, le livre sur la table de nuit, l'odeur de glycine, la lampe éteinte, tout fait seulement semblant d'être là. Je fais semblant d'être un enfant réveillé dans un lit qui fait semblant d'être un lit au milieu d'une chambre qui fait semblant d'être chambre, cerné par une nuit de pleine lune qui fait semblant d'être la nuit, semblant d'être la lune, dans le creux d'un été qui fait semblant d'être l'été.

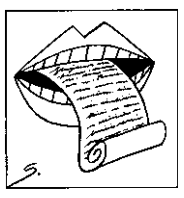

VERBATIM

» Les adresses que j'écris dans mes lettres d'enfant, lettres à moi-même, le ricochet sans fin (Claude Roy, à Saintonges, Charente, France, Europe, Terre, Univers), le perpétuel renvoi à l'infini, toutes les adresses sont fausses. Rien ne renvoie plus à rien. Rien ne repose plus sur rien.

» Je suis inconnu à l'adresse que je me donnais à moi-même.

» Vacillant, je suis. Dérouté. (De quelle route ?) Déjoué. (C'était donc simplement un jeu ?) Dépouillé. Du sol sur quoi peser. Démis. Démonté.

» On me précipite. Puis, dans le vide, on me frappe.

» Maman mourra. Papa mourra. Je mourrai. Alida mourra. Le coq sur la barrique mourra. La rivière mourra. La maison mourra.

» Soie je suis, qu'on déchire d'un bout à l'autre.

» J'ai déchiré du moi qui avait le temps, je n'ai plus temps.

» La déchirure est (simultanément) souffrance et séparation. Crissement cruel du déchiré. Et froid de chaque moitié de l'étoffe, qui jamais ne sera retissée à elle-même, à son autre moitié.

» Ma vie à moi n'est pas à moi. La vie de papa et maman n'est pas à eux. La vie de personne n'est à personne. Un banal couteau de cuisine, un couteau de quatre sous, celui que tout le monde connaît (dont chacun se sert) pénètre entre deux côtes en moi, jusqu'au cœur, royale épée glorieuse, sinistre. »

« Je savais qu'on meurt. Je savais que j'étais. Mais, entre l'un et l'un, je n'avais jamais accepté de faire le rapport.

» La jonction s'accomplit cette nuit entre ma future mort et moi.

» Je suffoque d'indignation, d'oppression : me faire ça à moi ! Qu'est-ce qui leur prend ? Il fallait prévenir ! Je n'ai rien fait pour mériter ça. Ce n'est pas de ma faute. La prochaine fois je ne le ferai plus, d'être ici. Mortel. On ne m'y reprendra plus.

» Je me lève, je cours pieds nus vers la fenêtre, j'ouvre impatiemment les volets qui grincent, s'écrasent sur la glycine. J'ouvre grand les persiennes comme celui qui manque d'air dénoue son col et sa cravate.

» A ne pas en croire ses yeux et ses poumons, la nuit de lune et lait. Dans la cour le figuier, la paroi de lauriers taillés qui protège le verger, le poirier, ne laissent pas une seule feuille frémir : ils sont immobiles comme les tuiles de la distillerie et de la grange : ils retiennent leur souffle, crainte qu'un seul froissement, si léger et furtif soit-il, ne trouble la limpidité de la lumière égale.

» De l'autre côté de la grille, l'eau de la rivière glisse en faisant la belle, en faisant miroir, en faisant celle qui se la coule fraîche et lisse. Les saules et les aulnes sont noirs, et l'eau très claire. Dans le ciel pâle, les étoiles palpitent imperceptiblement ici et là : parmi la fixité froide d'une poussière de planètes éparpillées, l'une cligne soudain, comme on respire. Ciel fait à Terre signe de vie. A moi. Nuit parfaite et déchirante. Nuit belle à en pleurer. Nuit bête à en pleurer. Nuit pour rien. Nuit pour nul. Nuit pour moi. Vaste et vaine (et précaire) beauté de la clarté de nuit sur la Terre. Emerveillée ? »

Extrait de *Moi je* (Gallimard, 1969).

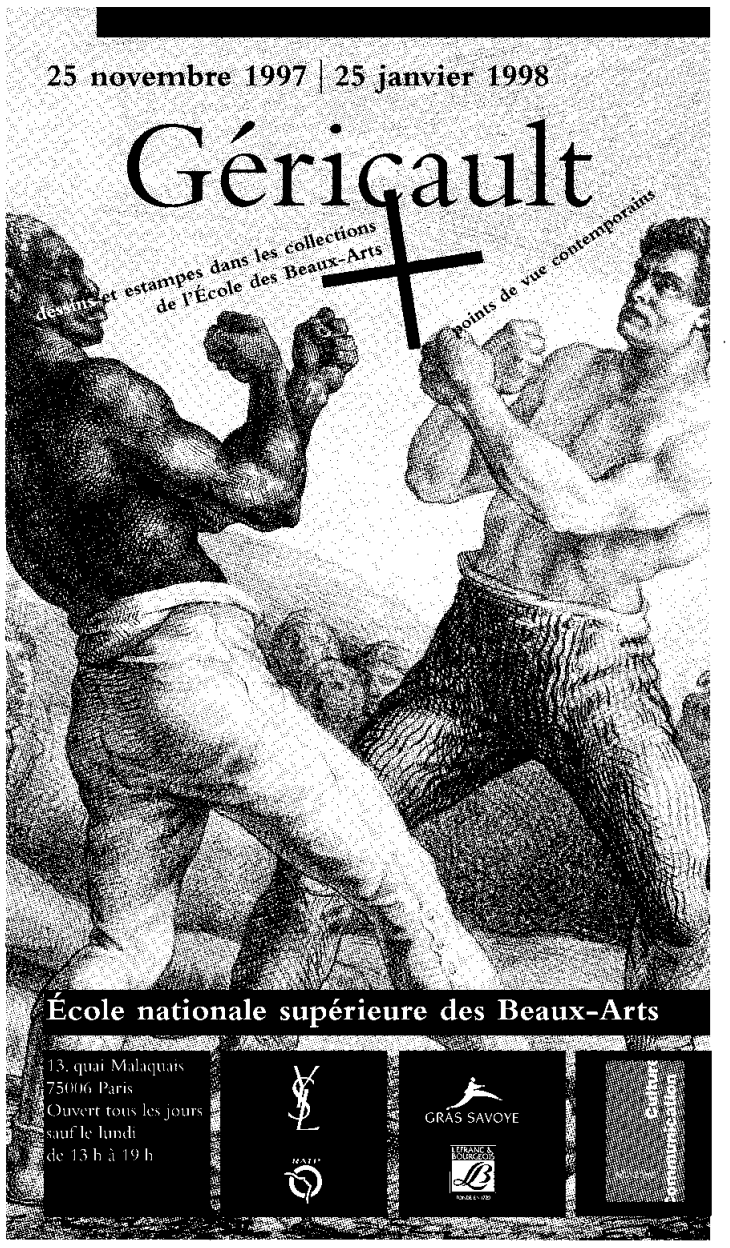

Granddady, l'art modeste des barbus de Modesto

Les Californiens privilégient l'émotion sur la perfection de la production

RENCONTRE-T-ON une congrégation de mormons ou un groupe de rock ? Trois des cinq membres de Grandaddy, dont le leader, Jason Lytle, ont laissé pousser une barbe vénérable. En feuilletant le grand album des icônes pop, on ne voit guère que les musiciens de The Band pour afficher une telle rusticité. Pas de missel pourtant dans la chambre de leur petit hôtel parisien, mais une paire de skateboards dont ils ne se séparent jamais. Leur musique est à l'avenant, croisement inattendu de maturité et de dérapage juvénile. Leur premier album, l'instable *Under the Western Freeway* (chez Big Cat/V2, *Le Monde* du 1er novembre), a procuré quelques-unes des plus vives émotions de cette fin d'année.

A une heure et demie de route de San Francisco, la ville de Modesto s'étire au cœur de la Californie agricole. Loin de l'agitation de la côte, on y ronronne, sans magasin de disques décent ni salle de concerts. En vingt-huit ans, Jason Lytle n'a pourtant jamais déménagé de son trou natal. *« Il ne se passe pas grand-chose à Modesto,* reconnaît-il. *J'ai souvent été tenté par les lumières et l'activité de San Francisco, mais j'ai eu peur aussi de la saturation des sens. Finalement, il est sans doute plus créatif de fantasmer sur ces plaisirs que de les vivre. »*

La plupart des membres de Grandaddy se sont rencontrés en surfant sur l'asphalte. *« Pour des millions de gamins,* explique Jason Lytle, *le skateboard est un refuge, une alternative à la dictature des sports d'équipe américains. Plus qu'un sport, c'est une activité physique qui est devenue un mode de vie et d'expression original. Les skaters forment un milieu libre et créatif, en particulier dans le domaine des fringues et de la musique. »* Loin de filer sur le bitume, les chansons de Grandaddy s'évanouissent comme des rêves. *« Quand je suis sur ma planche, je préfère écouter des musiques agressives. Mais personne ne passe vingt-quatre heures sur son skate. Nos chansons s'écoutent au repos. De toute façon, ce sport est l'ennemi des idées reçues. »*

BURE ET SOIE

Jason Lytle a toujours manié des instruments de musique. Une batterie d'abord, puis une guitare. Très vite, il a cherché à s'enregistrer. Sans oser, dans un premier temps, placer les aigus trop fragiles de sa voix. L'argent des petits boulots servira à remplir sa chambre de magnétophones, d'enceintes, de tables de mixage ancestrales. Cette économie de moyens déterminera l'esthétique d'un artisanat, plus soucieux d'émotions et d'idées que de perfection. D'autres groupes avant Grandaddy ont exploité les ressources du paupérisme et de l'inachèvement. On a baptisé *lo-fi* – pour *low fidelity*, « basse fidélité » – ce courant mené par Pavement, Sebadoh, Palace ou Giant Sand. Jason Lytle refuse pourtant de se laisser enfermer dans une école. *« J'écoute certains de ces groupes mais je me méfie du maniérisme* lo-fi, *cette façon forcée de dérailler dans le minimalisme. J'aime le côté imparfait de notre musique. Nous conservons sur nos enregistrements les accidents de parcours pour donner aux chansons une dimension humaine. Mais le but n'est pas d'afficher notre indigence. Nous essayons de faire le maximum avec des moyens limités. »*

Le Californien n'a pas les idoles qu'on lui imagine. A l'anarchie du punk rock, il a en fait toujours préféré la pop très orchestrée d'Electric Light Orchestra et les productions de son leader, Jeff Lynne. *« Ces disques me suivent depuis l'enfance. Les gens ont souvent une image fausse d'ELO. Avant de signer des tubes poppy comme* Don't Bring Me Down *ou* Last Train to London, *ce groupe a beaucoup expérimenté. Dans le milieu du skate, ce genre de passion n'était pas très avouable. J'en ai fait mon jardin secret. »* C'est tout l'art de Grandaddy de tisser une toile de ces matériaux disparates. Bure et soie, grunge et rêve baroque. Ignorant les chemins balisés, le groupe s'aventure sur des sentiers pierreux et tombe sur des pépites.

Le 4 novembre, on retrouvait le quintette en session à France-Inter à l'invitation de Bernard Lenoir. Sur la scène de l'auditorium de Radio-France, les barbus ont reproduit le bric-à-brac de leur *home studio*. Avec une timidité enfantine, Jason Lytle tente d'agencer ses univers bricolés. Le groupe piétine un pogo tendre (*Summer Here Kids*), s'emballe d'une joliesse naïve (*A.M. 180*). Puis soudain décolle sans qu'on puisse le rattraper. Un piano flotte sur un nuage. Entre Brian Wilson underground (leur reprise de *Fun Fun Fun* pose des roulettes sous la planche de surf des Beach Boys) et Neil Young éthéré, Jason Lytle s'échappe de l'attraction terrestre pour chanter ses rêves. *Nonphenomenal Lineage*, *Laughing Stock* sont d'une beauté immaculée. Démonstration remarquable de l'art modeste des artisans de Modesto.

Stéphane Davet

FRANCK COURTÈS

Grandaddy, entre Brian Wilson underground et Neil Young éthéré.

DÉPÊCHES

■ **VENTES : un ensemble de tableaux modernes, notamment de Pablo Picasso, d'Henri Matisse et de Jean Dubuffet** et d'œuvres contemporaines de César et d'Arman, a totalisé 40,7 millions de francs, lors d'une vente samedi 14 décembre à Drouot-Montaigne. L'œuvre-vedette de la vente, *Le Chant* d'Henri Matisse, huile de 1938, estimée entre 1,8 et 2,2 millions de francs, a été adjugée 3 millions de francs. Une gouache sur papier de Marc Chagall, *Amoureux au crépuscule*, de 1949, a atteint 1 million de francs, et un dessin à l'encre de chine de Picasso, *Femme nue debout*, a triplé son estimation, haute, à 1,85 million de francs. On notait une forte présence d'acheteurs étrangers et les Américains ont été les derniers enchérisseurs sur toutes les grosses pièces.

■ **ART : trois artistes mexicains ont été distingués par la biennale de Florence.** Ana Queral a reçu la médaille d'or pour la peinture, Alejandro Fuentes Gil pour la sculpture et Fernando Dias pour la gravure. La biennale de Florence a présenté neuf cents œuvres de deux cent quatre-vingt-deux artistes originaires de vingt-neuf pays.

Le « New York Times » reproche au chef d'orchestre Kurt Masur d'être allemand

LE *NEW YORK TIMES* n'est pas avare de commentaires sur la vie musicale internationale, la situation musicale française ayant fait les frais ces derniers mois d'articles sanglants. Cependant, notre confrère américain n'épargne pas certains acteurs de la vie musicale new-yorkaise. Dans son édition du 12 décembre, Kurt Masur, directeur musical de l'Orchestre philharmonique de New York depuis sept ans, vient d'être la cible de la plume sans états d'âme de Bernard Holland, premier critique musical du *Times*.

Entre quelques amabilités, le chef d'origine est-allemande en prend pour son grade : il lui est d'abord reproché d'être... allemand. *« Le saut culturel de Leipzig l'endormie à Manhattan la mégalopole n'est pas rien, et des signes, tant musicaux que personnels, montrent que ce pas ne sera jamais complètement franchi. Masur demeure allemand dans une New York inflexiblement non germanique, une ville profitant d'interactions de chaos et d'imagination créatrice. Masur est digne, droit, enclin à commander, tour à tour chaleureux ou acide selon la situation. Les obligations de relations publiques d'un directeur musical américain semblent davantage être une charge qu'un plaisir. Il n'a pas cherché à être une personnalité publique ici. »*

Sa germanité n'a pas que des inconvénients, note Bernard Holland, en rappelant que Kurt Masur n'est pas un *« client facile. Il est notoire que ses répétitions sont aussi tendues que ses concerts. On imagine difficilement les cuivres du New York Philharmonic lire des magazines pendant leurs séances du matin – attitude tolérée partout ailleurs aux Etats-Unis. (...) Les frictions de Masur avec l'administration de l'orchestre ont été largement rapportées, en particulier le commentaire livré il n'y a pas si longtemps à un journaliste à propos de son expérience passée avec la Stasi, la police secrète est-allemande, qui l'aurait préparé à travailler avec l'administration du Philharmonique ».*

Holland reproche à Masur son répertoire peu imaginatif (il n'aurait en fait jamais su imposer ses choix, à l'exception de quelques programmes spectaculaires, comme la *Psyché*, de César Franck), d'avoir transformé le *« son voluptueux »* obtenu par Zubin Mehta, précédent directeur musical, en son *« austère »* – chacun s'accordait cependant pour dire que l'orchestre était, au départ de Mehta, en ruine... – et de conforter l'orchestre et son public d'abonnés dans leur politique musicale conservatrice...

En niant le taux de remplissage (94 %) de la salle communiqué par la direction, Holland insinue que de nombreuses places *« non isolées, mais par blocs uniformes »* seraient achetées et délibérément non occupées. En rappelant la réaction du public juif new-yorkais lors de la venue à New York de Walter Gieseking ou d'Herbert von Karajan, Holland fait un amalgame douteux, et assène le coup de grâce: *« M. Masur a fait du bon travail pour New York, mais il sera toujours un invité de passage. »*

Renaud Machart

Jean Sibelius, un compositeur mal entendu

Deux disques rendent justice au musicien finlandais

LA FÊTE NATIONALE finlandaise a lieu le 6 décembre ; Jean Sibelius est né le 8 du même mois. La proximité de ces événements fait cadrer de manière symbolique le destin du compositeur avec celui de son pays. Le musicien est en effet le premier emblème culturel d'une nation indépendante depuis seulement quatre-vingts ans. Aujourd'hui, lorsque retentit *Finlandia*, tableau symphonique conçu par Sibelius en 1899, les Finlandais se dressent comme pour l'hymne national. Tout ce qui touche à la considération de ce créateur statufié de son vivant (né en 1865, il cessa de composer à la fin des années 20 et mourut en 1957) concerne l'homme de la rue.

Ainsi a-t-on frôlé, l'été dernier, le casus belli avec la Grande-Bretagne, après la publication d'un livre évoquant le rôle joué par l'alcoolisme et la dépression nerveuse typiquement nordiques dans l'originalité de Sibelius ! Les Finlandais devraient pourtant savoir que leur héros est sans doute le compositeur du XXe siècle le plus exposé aux malentendus. Le compositeur et chef d'orchestre René Leibowitz, célèbre disciple de Schoenberg, ne l'a-t-il pas désigné en 1955 comme *« le plus mauvais compositeur du monde »* ? Le musicologue Ilkka Oramo a depuis (lors d'un colloque organisé en 1992 par la revue française *Boréales*) cerné les limites de ce pamphlet publié à cinquante et un exemplaires lors du 90e anniversaire du compositeur. Oramo a alors démontré que Leibowitz connaissait mieux les écrits d'Adorno que Sibelius.

Les caractéristiques inexactes sont aussi le lot de gens bien intentionnés. Combien de fois, dans les notices discographiques, a-t-on vu Sibelius affublé du prénom Jan ? L'état civil le connaît sous l'appellation de Johan Julius Christian et ses proches savaient qu'il affectionnait le diminutif Janne. En 1886 apparaît pour la première fois l'usage du prénom français Jean, particulièrement difficile à prononcer pour un Finlandais. On lit aussi souvent que Sibelius est un compositeur finnois. Affirmation doublement erronée puisque seul le terme de « finlandais » prévaut pour la nationalité et que la langue maternelle du compositeur fut, de toute façon, le suédois et non le finnois.

L'identité de Sibelius pose davantage de problèmes sur le plan musical. Formé à Helsinki avant de séjourner à Berlin (1889-1990) puis à Vienne (1890-1991), il s'imposa dans son pays en 1892 grâce à *Kullervo*, œuvre de grande envergure à mi-chemin entre le poème symphonique et la symphonie avec voix. Inspiré du *Kalevala* (l'épopée mythologique finnoise), *Kullervo* s'inscrit dans le vaste mouvement artistique – le carélianisme – qui favorisa l'éclosion de l'Etat finlandais. La musique de Sibelius est-elle pour autant finlandaise ? Elle l'est dans le cas de *Kullervo* (comme celle de Wagner est allemande dans celui du *Ring*), mais pas dans le cas des œuvres ultérieures en quête d'universalité et de classicisme à travers un incomparable ensemble de symphonies et de poèmes symphoniques. L'interprétation de Sibelius dérape souvent sur ces considérations d'ordre national.

LÉGÈRETÉ INSAISISSABLE

Deux parutions discographiques récentes atteignent néanmoins un haut degré d'authenticité au service de partitions représentant les bornes extrêmes de la production de Sibelius. Le jeune Paavo Järvi restitue parfaitement la dialectique de *Kullervo*. Les volets strictement instrumentaux procèdent d'une expression sainement monumentale alors que les épisodes avec voix relèvent d'une exceptionnelle vérité dramatique. Parfois imparfaite dans le détail, la lecture de Järvi colle bien à la réalité d'une œuvre séduisante mais inégale dont le compositeur devait interdire, peu de temps après la création, toute exécution intégrale jusqu'à sa mort ! Les solistes estoniens (à l'aise avec le finnois, frère jumeau de leur idiome) égalent les prestations de référence signées jadis (EMI) par les Finlandais Hynninen et Naumanen-Saarinen sous la baguette de Paavo Berglund.

Ce dernier fait autorité dans une musique qu'il dirige depuis quarante ans. Sa conception des symphonies a étonnamment évolué. Le deuxième volume de la nouvelle intégrale qu'il réalise actuellement avec l'Orchestre de chambre de l'Europe confirme l'orientation entrevue avec le premier (*Le Monde* du 11 janvier). L'idéal ne se situe plus dans une austérité inébranlable mais dans une légèreté insaisissable. Comme Järvi dans *Kullervo*, Berglund respecte scrupuleusement les données parfois contradictoires de l'ouvrage. L'épisode pastoral de la *5e Symphonie* n'est pas aussi idyllique qu'à l'accoutumée ; sous une nappe de cordes finement brodée, on devine un bouillonnement existentiel qui confère à l'ensemble des allures de lutte entre l'être et le paraître. La trajectoire dessinée par Berglund prend alors le sens d'un retour progressif à l'air libre. Celle de la *7e Symphonie*, chef-d'œuvre de développement cellulaire, s'apparente à la fantasque circulation d'un flux qui se décante, se précipite et s'écume en mille détours semblables et toujours différents. Berglund rend alors parfaitement accessible l'originalité de Sibelius telle que le compositeur Hugues Dufourt a su la définir : *« L'identification de l'hétérogène et du continu ; un phénomène qui n'a jamais été repris au XXe siècle et surtout pas par les néo-avant-gardes. »*

Pierre Gervasoni

★ Disques : *Kullervo :* 1 CD Virgin Classics 7243 5 45292 2 1. *Symphonies nos 5 et 7 :* 1 CD Finlandia 0630-17278-2.
Concert : *Feria*, de Magnus Lindberg, *Concerto pour violon*, de Brahms, *Deuxième Symphonie*, de Sibelius : Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, Jukka-Pekka Saraste (direction). Théâtre des Champs-Elysées, le 15, à 20 heures. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Tél.: 01-49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Londres expose une autre histoire de la seconde moitié du XIXe siècle

Près de cent cinquante toiles, dessins et sculptures donnent une image singulière de cette période

A la Tate Gallery de Londres, une exposition fait le point – magnifiquement – sur ce que fut la peinture anglaise des préraphaélites aux symbolistes. Pour les yeux de Français habitués à l'impressionnisme de la seconde moitié du XIXe, cette manifestation offre, jusqu'au 4 janvier, une intéressante leçon d'histoire. Disposées avec soin, les œuvres exposées contribuent aussi à donner une belle démonstration de pédagogie.

LE TEMPS DE ROSSETTI, BURNE-JONES ET WATTS : LE SYMBOLISME EN GRANDE-BRETAGNE 1860-1910, Tate Gallery, Millbank, Londres. Mo Pimlico. Entrée : 6 livres (environ 60 francs). Tous les jours, de 10 heures à 17 h 40, fermé du 24 au 26 décembre. Réservation : 00-34-171-420-00-00. Jusqu'au 4 janvier. L'exposition sera présentée à Munich, Haus der Kunst, du 30 janvier au 26 avril ; à Amsterdam, Van Gogh Museum, du 15 mai au 30 août.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Exactement l'exposition qui délivre l'amateur français de ses habitudes. La seconde moitié du XIXe siècle en peinture ? L'impressionnisme, ses héros, ses héritiers. La gare Saint-Lazare, les bords de Marne, Maupassant, Renoir, le bonheur de vivre IIIe République.

Ici rien de tel : une autre histoire. Pas de plein air : des lueurs rares, du clair-obscur, les ténèbres, des salles chichement éclairées par une torche ou une étroite fenêtre. Rien d'actuel : l'intemporel d'un symbolisme qui s'approvisionne en mythes partout, en Grèce et en Scandinavie, en Egypte et en Allemagne, dans la plus haute Antiquité, dans le plus pathétique Moyen Age. Rien de réaliste, ou si peu : de jeunes Anglaises changées en héroïnes florentines ou en divinités assyriennes, des paysages métamorphosés par l'orage et la nuit, des créatures volantes, des grotesques.

L'histoire tient en une cinquantaine d'années, du préraphaélisme au style fin de siècle de Beardsley. Elle se joue à Londres et dans les principales villes de Grande-Bretagne en raison des expositions qui s'y tiennent. Elle tient en quelques noms, Dante Gabriel Rossetti, Edward Burne-Jones, Frederick Sandys, John Everett Millais, tous nés autour de 1830. Exception : George Frederic Watts, qui s'associe à ce groupe, est sensiblement plus âgé, né en 1817. Leurs points communs : une connaissance très attentive de la Renaissance et du classicisme, un goût prononcé pour la poésie et les récits légendaires, une pratique picturale dominée par la sujétion de la couleur – tempérée, étouffée – à un dessin qui détache, découpe, définit les formes.

Pour autant, ils ne se veulent pas indifférents à ce qui se peint au même moment en Europe. Souvent, dans l'exposition, s'intercalent entre deux de leurs œuvres Fantin-Latour, Khnopff, Böcklin, Redon, Previati – tous symbolistes qui ont entretenu des rapports avec les Britanniques, exposant avec eux, échangeant des dessins, tels Khnopff et Burne-Jones. Moins attendus, Courbet et Whistler sont ici à titre de comparaisons ou de références, assez convaincantes souvent. Tout cela fait une exposition précise, réfléchie, dense – près de cent cinquante toiles, dessins et sculptures –, disposée avec un grand souci de pédagogie. Donc, une excellente exposition.

LANGUE PERSONNELLE

Elle a pour héroïnes troublantes Marie-Madeleine, Lilith, Médée, Vénus, belles dangereuses. Elles séduisent, elles capturent, elles tuent. Les peintres leur prêtent naturellement les traits et les charmes de leurs maîtresses et font allusion à leurs propres aventures, malheurs, plaisirs, péchés. Rossetti fait l'éloge de ses amantes, qu'il choisit selon un type unique, une jeune femme rousse, au visage plein, aux lèvres épaisses. Burne-Jones se dépeint en Lancelot accablé par le remords pour avoir été adultère, comme il l'a été lui-même avec Maria Zambaco. Ignorerait-on ce détail, la toile passerait pour un exercice de style wagnéro-médiéval, ce qui serait l'appauvrir – comme ce serait se priver d'une clé qu'ignorer que le même Burne-Jones a conçu son cycle de Pygmalion pour la mère de la susdite Maria, laquelle Maria, de surcroît, pratiquait la sculpture et était d'origine grecque.

Bien des œuvres relèvent de telles lectures autobiographiques. Les symbolistes britanniques cherchent moins à imposer une langue commune accessible à tous, qu'à inventer, chacun selon ses besoins, sa langue personnelle, avec ses sous-entendus et ses allusions. Cela, aussi vrai d'un Böcklin ou d'un Redon, fait d'eux les adeptes d'une esthétique de la confession, de la vision absolument individuelle – esthétique qui préfigure le surréalisme. Il suffit d'étudier un autre Burne-Jones, *Les Ames sur les rives du Styx,* pour s'en convaincre.

Conséquence extrême de cette démarche : le code pictural devient si complexe et si personnel que l'œuvre échappe à l'analyse et oppose à l'œil des figures, des effets, une composition inexplicables – et d'autant plus intéressantes. Ainsi des gravures de William Strang, qui fait songer à Klinger. Ainsi des derniers tableaux de Watts, ténébreux, brouillés, chaotiques et dont les titres eux-mêmes n'expliquent plus rien. Ils scandent l'exposition comme autant d'énigmes. A défaut de les comprendre, il reste à en apprécier la puissante étrangeté.

Philippe Dagen

Morton Feldman et Luciano Berio jouent avec les apparences

Morton FELDMAN : *Coptic Light* (création française). *Chorus and Orchestra II* (création française). Luciano BERIO : *Alternatim* (création française). Christophe Desjardins (alto), Paul Meyer (clarinette), Barbara Hannigan (soprano), Chœur de la Radio de Berlin, Orchestre symphonique du Südwestfunk Baden-Baden, Michael Gielen (direction). Festival d'Automne à Paris. Cité de la musique, le 13 décembre.

« Morty avait l'air d'un simple d'esprit. Erreur ! Il était fin, rusé... » Signée André Boucourechliev – compositeur récemment disparu auquel fut dédié le présent concert –, cette caractérisation de Morton Feldman (1926-1987) vaut également pour sa musique. Ainsi *Coptic Light* (1986) apparaît-elle de prime abord d'une confondante ingénuité avec son imperturbable mouvement de pendule confié aux premiers violons. Inspirée par l'observation de tissus coptes anciens, l'œuvre concentre en réalité sa richesse dans un subtil renouvellement de la texture instrumentale et atteint dans une dynamique délicatement stable l'idéal de gradation infinitésimale obtenu par le *Boléro* de Ravel dans un gigantesque crescendo.

Le pari d'un fragile équilibre entre façade minimaliste (thématique réduite) et constitution monumentale (orchestre de cent six unités) n'a pas toujours été tenu par Michael Gielen au cours d'une interprétation parfois dépourvue de liant, peut-être pour n'avoir pas respecté le nombre de cordes prévu par le compositeur (qui demandait par exemple douze violoncelles et non six). L'Orchestre du Südwestfunk de Baden-Baden a néanmoins parfaitement servi la dimension lancinante de *Coptic Light*, entretenue comme une caresse tant du point de vue de l'excitation nerveuse (épiderme mélodique titillé jusqu'à l'exaspération par les cordes) que de celui du délassement musculaire (fuseaux harmoniques assouplis puis dilatés par des vents mercuriens et des percussions cristallines). Point de séduction sensuelle en revanche pour *Chorus and Orchestra II* (1972) ni même de satisfaction spirituelle tant l'œuvre hésite entre abstraction sacrée et religiosité kitsch.

Fondamentale chez l'Américain Feldman, la dualité gouverne également l'acte compositionnel de l'Italien Berio. *Alternatim* (titre qui se réfère à un procédé d'écriture responsoriale employé dans la musique du Moyen Age) en fournit une illustration des plus touchantes. Créé en mai à Amsterdam, ce concerto très mouvant associe la clarinette et l'alto – deux instruments privilégiés dans la production de Berio – de manière très organique. *« Ils figurent un double*, précise le clarinettiste Paul Meyer, *mais forment en même temps une entité. »* Les mesures d'introduction en témoignent : l'alto vient habiter l'espace ouvert par la clarinette. Les scènes qui résultent de leur rencontre se démultiplient instantanément sur un fond orchestral flamboyant, et ces réactions en chaîne évoquent celles engendrées par traitement en temps réel d'un son de soliste à l'aide d'un dispositif électronique ! La notion de dédoublement s'appréhende aussi sur un plan expressif. D'abord brillante et ludique, l'œuvre laisse peu à peu filtrer une mélancolie très mahlérienne. De fait, sous couvert de fantaisie sur une note (alpha et oméga d'une œuvre aux allures d'immense broderie), *Alternatim* semble animé d'une inquiétude existentielle. Paul Meyer est chargé de donner le change avec une suprême élégance tandis que Christophe Desjardins révèle avec humanité la teneur de tiraillements intimes à un orchestre qui tient magnifiquement le rôle de confident. André Boucourechliev n'aurait pas manqué de le souligner : avec le léger Berio aussi, il faut se méfier des apparences.

Pierre Gervasoni

Carlo Brandt donne vie aux carnets noirs d'Edward Bond

CHECK-UP, d'Edward Bond. Mise en scène et interprétation de Carlo Brandt. THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, 75020. Tél. : 01-44-62-52-52. Mo Gambetta. Mercredi au samedi à 21 heures. Mardi à 19 heures. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 21 décembre. 160 F.

Edward Bond, qui assume sans défaillance en Grande-Bretagne la charge d'ennemi des lois et du pouvoir, dresse, avec *Check-up*, son bilan de la santé du globe, Est et Ouest, sous la forme supposée de carnets intimes de Shakespeare, ou plutôt du peu qui en reste, sa femme les ayant utilisés *« pour allumer le feu à la cuisine »*, et le papyrophage incurable qu'était Shakespeare ayant mangé de nombreuses pages.

Un increvable, ce Shakespeare de Bond, puisqu'il prend note, au jour le jour, de faits d'aujourd'hui : *« La fin de la guerre froide n'a pas apporté la paix dans le monde. Les vainqueurs – l'Occident – se comportent comme des forces d'occupation ayant pour but de s'emparer des esprits et des biens. »* Ou, plus ambigu : *« Le mur de Berlin n'a pas été détruit quand il a été abattu. Il a été emporté dans les mains et les poches, et l'absence de liberté s'est répandue. »*

Tantôt Edward Bond noircit son pessimisme : *« Quand vous inscrivez une croix sur le bulletin de vote, vous cochez votre nom sur la liste des prisonniers »*, tantôt il l'adoucit : *« Bientôt les gens auront besoin d'interprètes pour comprendre les mots qui sortent de leur propre bouche. »* L'un des acteurs fidèles de Bond, le Suisse Carlo Brandt, a mis en scène *Check-up*. Il tend un tulle sur lequel il projette d'abord une perspective de la rue Malte-Brun (la rue du théâtre), filmée en temps réel, les passantes qui promènent leur chien, les spectateurs retardataires... Puis ce sont des photographies de Jean Mohr, surtout des regards d'enfants, de mères, saisis au Pakistan, à Jérusalem, à Genève, à Hébron, au Sri-Lanka, à Prague...

A travers ce tulle, à travers ces photos, nous percevons en même temps l'acteur, Carlo Brandt, qui se présente sous l'aspect d'un arbre-fantôme, monstrueux, dont les éraflures pendantes des écorces sont comme des lambeaux de plaies humaines. La plupart du temps, il est assis et lit le texte de Bond sur un pupitre de musicien, mais il peut aussi se changer en derviche tourneur, prestissime. Toutefois, Carlo Brandt s'égare peut-être quand il interrompt le théâtre pour tirer à bout portant sur la salle : sons assourdissants, projecteurs aveuglants, cela durant des minutes et des minutes ; nombre de spectateurs perdent les nerfs, se couvrent la tête de leur manteau. L'idée n'est pas sorcière : quittons les mots et les images pour passer un peu, sur ces privilégiés d'auditeurs, à l'action directe, montrons-leur un peu le mal qu'ils font aux autres, aux *« moins favorisés »*, comme dit le langage jésuite d'aujourd'hui, par exemple...

Carlo Brandt voit pourtant bien, puisqu'il le lit avec une précision et une clarté rares, que le texte de Bond suffit. Il est même, par moments, tant il est radical, un peu « simple » : *« Là où il y a des riches et des pauvres, personne n'est libre. »* De façon plus subtile, un prêtre anonyme de Bâle écrivait, au XVIIe siècle : *« Une personne qui se voit délaissée dans la misère ne regarde la charité que comme un paradoxe. »*

Michel Cournot

CONCERTS

CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
MARDI 16 DECEMBRE 20H
BICENTENAIRE FRANZ SCHUBERT
KREMERATA MUSICA
Gidon Kremer, violon
REIMANN, SCHUBERT
LOCATION 01 40 28 28 40

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Ensemble Intercontemporain
David Robertson, direction
Morton Feldman, Steve Reich, Frederic Rzewski, Charles Amirkhanian
19 décembre < 20h
George Crumb, David Soley, Josh Levine, John Adams
20 décembre < 20h

Conservatoire de Paris
Vitaly Kataev, direction
Gersende Florens, soprano
Magali Léger, soprano
Aurélia Leguay, soprano
Richard Strauss, Johann Strauss
21 décembre < 16h30

Porte de Pantin
01 44 84 44 84

SORTIR

PARIS

Daniel Petitjean
Gérard Siracusa
Il y a quelques mois, le saxophoniste Daniel Petitjean et le percussionniste Gérard Siracusa avaient fait le pari d'amener le jazz et la musique improvisée dans un lieu qui les reçoit rarement. Retour au même endroit, sous le même intitulé « Jazz ? ». L'un et l'autre fréquentent suffisamment de musiques pour que leur « jazz » se montre inventif et diversifié.
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 15 à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-46-50. De 60 F à 90 F.

Salaryman, Superchunk
On pourra risquer une oreille aux mélodies *noisy* et immuables de Superchunk, mais on ne manquera sous aucun prétexte Salaryman, révélation des dernières Transmusicales de Rennes. Originaire de Chicago, patrie du post-rock, ce trio de musiciens aux allures d'employés de bureau insuffle aux machines un groove sauvage, détournant le rock industriel, la rigueur hypnotique de pionniers allemands (Can, Kraftwerk...) et plein d'autres affriolantes bizarreries.
La Boule Noire, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. Tél. : 01-42-23-15-15. Le 15 à 22 heures. 70 F.

Adieu à l'Année Schubert ... et à l'Année Brahms
Le pianiste Jean-Claude Pennetier termine à sa façon l'Année Schubert et l'Année Brahms. Avec le pianiste Stéphane Leach et une équipe de chanteurs, il présente des Lieder et des œuvres pour piano à quatre mains de ces deux compositeurs. Les interprètes vocaux conviés sont Sophie Boulin, Catherine Hureau, Jacques Bona et Eric Trémolières.
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris-10e. Mo Jaurès. Les 15, 16 et 17 à 21 heures. Tél. : 01-42-45-18-20. 120 F.

Cuarteto Cedron
Entre classiques du genre et compositions récentes, notamment celles extraites de son dernier album *Para que vos y yo* (chez Mélodie), le quartet de Juan Cedron décline son tango tous les lundis dans le cadre intime du Sentier des Halles, qui lui sied à merveille.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. Tous les lundis à 20 heures, jusqu'à fin janvier. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Betty Boop Confidential
dessin animé de Max et Dave Fleischer (Etats-Unis, 1 h 24).

Le Cousin
d'Alain Corneau (France, 1 h 52), avec Alain Chabat, Patrick Timsit, Agnès Jaoui, Marie Trintignant, Samuel Le Bihan, Caroline Proust.

Happy Together
de Wong Kar-wai (Hongkong, 1 h 36), avec Leslie Cheung, Tony Leung, Chang Chen.

L'Homme qui dort
de Kohei Oguri (Japon, 1 h 43), avec Sung-ki Ahn, Christine Hakim, Koji Yakusho, Masao Imafuku, Akiko Nomura, Masako Yagi.

Milice, film noir
documentaire d'Alain Ferrari (France, 2 h 18).

Poussières d'amour
de Werner Schroeter (France-Allemagne, 2 h 12), avec Anita Cerquetti, Martha Mödl, Rita Gorr, Carole Bouquet, Isabelle Huppert.

Les Raisons du cœur
de Markus Imhoof (France-Suisse-Allemagne, 1 h 45), avec Elodie Bouchez, Laurent Grévill, Bruno Todeschini, Sylvie Testud.

La Souris du Père Noël
Dessin animé de Vincent Monluc (France, 30 min).

Spawn*
de Mark A. Z. Dippé (Etat-Unis, 1 h 30), avec John Leguizamo, Michael Jai White, Martin Sheen.

Tempête dans un verre d'eau
d'Arnold Barkus (France, 1 h 35), avec Jackie Berroyer, Arnold Barkus, Maria de Medeiros, François Dyrek, Simon Abkarian, Patricia Dinev.

Une vie moins ordinaire
de Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1 h 43), avec Ewan McGregor, Cameron Diaz, Holly Hunter.

XXL
d'Ariel Zeitoun (France, 1 h 35), avec Gérard Depardieu, Michel Boujenah, Elsa Zylberstein, Catherine Jacob, Gina Lollobrigida, Gad Elmaleh.

*Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Natalie Dessay (soprano)
Ruben Lifschitz (piano)
Œuvres de Poulenc, Debussy, Mendelssohn et Strauss.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 15 à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

Orchestre symphonique de la radio de Finlande
Lindberg : *Feria.* Brahms : *Concerto pour violon et orchestre.* Sibelius : *Symphonie no 2.* Christian Tetzlaff (violon), Jukka-Pekka Saraste (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 15 à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Le Kabuki
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 15 à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 250 F.

Compagnie Anne Dreyfus
Au-dessus du noir.
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 15 à 20 heures. Tél. 01-47-00-57-59.

Compagnie Larsen
Stéphanie Aubin : *La Théorie des quatre mouvements.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mo Cité-Universitaire. Le 15 à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. 110 F.

Miossec
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 15 à 19 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.

Chanson plus bifluorée
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. Le 15 à 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. De 120 F à 170 F.

Le Music-hall du lundi
avec Marianne James d'Ultima Recital.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. Le 15 à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Andrea Bocelli
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. Le 15 à 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 128 F.

Achille Tonic dans le Cabaret Citrouille
d'Achille Tonic, Ferdinand Lecomte et Vadim Sher, avec Corinne Bénizio, Gilles Bénizio, Isabelle Caubère, Luisa de Martini, Philippe Risler et Vadim Sher.
Chapiteau, 43, quai d'Austerlitz, Paris 13e. Mos Austerlitz, Quai-de-la-Gare. Le 15 à 20 h 30. Tél. : 01-45-85-19-09. 70 F et 100 F.

RÉSERVATIONS

Der Kirschgarten/La Cerisaie
d'Anton Tchekhov.
Mise en scène de Peter Zadek.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. Les 19, 20 et 21 décembre. Tél. 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Spectacle en langue allemande.

Et soudain, des nuits d'éveil
d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvres, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 26 décembre. Du mardi au samedi à 19 heures ; le dimanche à 13 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. 110 F et 150 F.

Flamenco
Carmen Linares (chanteuse), Eduardo Serrano El Güito (danseur) dans un spectacle intitulé *Raices gitanas.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Du 23 au 31 décembre à 20 heures, le 25 à 17 heures, le 27 à 15 heures et à 20 heures, le 28 à 15 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 210 F.

Juliette
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Du 18 au 31 décembre à 20 h 30 ; le dimanche à 16 heures. Tél. : 01-49-53-05-07. 110 F à 200 F.

Arthur H
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Du 23 au 27 décembre. Tél. : 01-49-87-53-53. 120 F.

DERNIERS JOURS

18 décembre : Apologétique
d'Olivier Py et Jean-Damien Barbin, mise en scène d'Olivier Py.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Mardi à 19 h 30 ; mercredi et jeudi à 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

20 décembre : A trois mains
de Bruno Bayen,
mise en scène de l'auteur.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures ; jeudi à 19 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

21 décembre : MAC 2000
Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 01-44-18-42-28. De 11 heures à 20 heures ; nocturnes mercredi 17 et vendredi 19 décembre, jusqu'à 22 heures. 45 F.

28 décembre :
Takashi Naraha
(lauréat du prix Bourdelle 1995)
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. 27 F.

EN VUE

■ Récemment, à Bruxelles, à la « réunion des amis du Congo », **Bizima Kalaha,** ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, était accompagné par un compatriote chargé de goûter les plats qui lui étaient servis dans les repas officiels.

■ *« A Washington, qui veut un ami sincère doit s'acheter un chien »,* disait **Harry Truman**. Millie, le cocker de **George Bush**, « écrivit » un livre de souvenirs qui se vendit mieux que la biographie de son maître. **Franklin Roosevelt** ne se séparait jamais de Fala, son terrier écossais, au point qu'un torpilleur dut, un jour, le lui amener au milieu de l'Atlantique, au cours d'une rencontre avec **Winston Churchill**, à bord d'un croiseur. **Ronald Reagan** finit par croire au fantôme d'**Abraham Lincoln**, parce que Rex grognait en passant devant la chambre du président assassiné. **Gerald Ford** possédait un retriever affectueux et stupide, qui renversait les potiches et pissait partout. **Bill Clinton** vient d'adopter un chiot.

■ les policiers, qui, depuis le 28 novembre, ont découvert à Castellon en Espagne, dans le « jardin de los horrores », devant le pavillon de **Pellicer Arias,** en fuite, plusieurs centaines d'os humains, mêlés à des squelettes d'animaux, viennent de déterrer l'épave d'un corbillard.

■ Mercredi 10 décembre, non loin de Varsovie, un obus, tiré au cours d'une manœuvre par un char M-72, a malencontreusement pulvérisé une maison de vacances après avoir ricoché sur son objectif. Le lendemain, dans l'Utah, un missile de croisière non armé, lancé d'un bombardier B-52 H, a dévié de sa trajectoire, transperçant deux caravanes avant de s'écraser devant un entrepôt de produits chimiques et bactériologiques. Pas un mort, pas une égratignure.

■ **Rebecca,** 18 ans, avait reçu deux claques de sa mère parce qu'elle ne voulait pas lui avouer où elle avait passé la nuit. Aussi sec, la jeune fille était allée pleurer dans le giron d'un psychologue scolaire, qui, sans tarder, avait alerté la police... Vendredi 12 décembre, le procureur **Pamela Maas** a accusé devant le tribunal d'Howell au Michigan, **Deborah Skousen,** mère de cinq enfants, en larmes dans le box, d'*« avoir dépassé les limites »* en faisant apparaître sur les joues de son enfant *« une rougeur »* et provoqué *« une douleur »*. L'inculpée risque un an de prison et 1 000 dollars d'amende.

■ Un homme avait regardé par une fenêtre une femme nue et couvert ses vitres de baisers. La police de Newport News, en Virginie, vient d'arrêter le voyeur grâce à l'empreinte de ses lèvres.

Christian Colombani

Le scandale des biens juifs vendus par les autorités néerlandaises

Un hebdomadaire d'Amsterdam, « De Groene Amsterdammer », révèle comment des objets précieux volés aux déportés ont été mis en vente après la guerre par le ministère des finances

***« QUI PEUT** offrir à son épouse une paire de boucles d'oreilles ayant appartenu à une femme juive gazée à Auschwitz ? »* demande le *Volkskrant* dans son éditorial daté du 11 décembre. Qui, effectivement ? Et pourtant ! L'hebdomadaire néerlandais *De Groene Amsterdammer* révèle dans sa dernière livraison une histoire édifiante : un département du ministère des finances a organisé, en 1968, une vente de bijoux, d'argenterie et d'autres biens qui avaient appartenu à des juifs déportés et dont l'origine n'avait pu être retrouvée. Les biens ont été vendus *« pour une bouchée de pain »*, car leur valeur avait été arrêtée par une expertise datant de 1958. *« Le jour de la vente, je suis parti. Mes collègues se montraient mutuellement leurs achats. L'une d'entre elles dansait, tellement heureuse de posséder de belles boucles d'oreilles. Les gens connaissaient l'origine de ces bijoux »,* affirme un témoin anonyme.

DOCUMENTS « OUBLIÉS »

Confronté à cette embarrassante révélation, le ministère des finances a effectué une rapide enquête et confirmé qu'une telle vente a bien eu lieu. *« Scandaleux »*, a commenté Gerrit Zalm, le ministre des finances, avant d'annoncer la nomination d'une commission d'enquête pour *« faire toute la lumière »* sur ces pratiques et répondre à plusieurs questions : qui a organisé un événement aussi indécent ? Avec quelles autorisations ? Où est passé le produit de la vente ? Cette affaire a fait surface grâce à la découverte de documents « oubliés » dans un bâtiment ayant appartenu au ministère des finances. Il y a quelques semaines, un gardien de l'immeuble avait retrouvé des armoires entières de dossiers, dont le contenu a été livré au *Groene Amsterdammer*. Ceux-ci contenaient, alors qu'on les croyait totalement perdues, une partie des archives juives de la banque Lippmann-Rosenthal, auprès de laquelle les juifs déportés avaient été contraints de déposer leurs biens tels que meubles, bijoux et œuvres d'art.

Convaincus qu'ils se sont mieux comportés vis-à-vis des juifs que d'autres pays européens, les Néerlandais sont peut-être sur le point de relire leur histoire. *« En 1997, les gens se rendent compte qu'un certain nombre de choses ont mal tourné dans la Hollande d'après-guerre »*, écrit le *Volkskrant*. Ainsi la télévision a-t-elle diffusé l'interview d'une vieille dame revenue des camps, totalement dépossédée et reconnaissant chez ses voisines ses bijoux qu'elle n'a jamais récupérés. Le *Volkskrant* décrit aussi à quelles difficultés ont été confrontés les survivants pour reprendre possession de leurs biens entre les mains de l'Etat, *« qui s'est conduit comme un comptable près de ses sous »*.

« Dans les années 50, presque tout le monde avait appartenu au camp des bons, seuls une poignée étaient du mauvais côté de la barrière », remarque Sietse Van der Zee, ancien rédacteur en chef du quotidien de la résistance *Het Parool*. Les Néerlandais renâclent toujours à se pencher sur les zones moins glorieuses de leur passé. La reine Beatrix a refusé de s'excuser pour les sanglantes opérations de police menées pour entraver la marche vers l'indépendance de la colonie indonésienne, mais elle a reconnu – en 1995 – que *« la collaboration néerlandaise a contribué au fort taux de déportation des juifs »*, rappelle un historien allemand dans *NRC Handelsblad*. L'affaire révélée par *De Groene Amsterdammer* obligera peut-être les amnésiques à se replonger dans ce passé douloureux.

Alain Franco

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES
Lionel Barber

■ Il y a eu un clair vainqueur à l'issue du sommet de l'Union européenne à Luxembourg : l'Allemagne. Sur l'élargissement vers l'Est, sur le futur « euro-club » et sur la Turquie, le chancelier Kohl a atteint les objectifs allemands en faisant le moins de vagues possibles, et en partie en tirant avantage des querelles entre Britanniques et Français (...). L'affrontement anglo-français à propos de l'accès à l'euro-x – le club informel des futurs membres de l'Union économique et monétaire – a permis à M. Kohl de jouer son rôle naturel d'arbitre. (...) L'accord formulé en termes vagues met en échec les ambitions françaises de présenter l'euroclub comme un contrepoids à la future banque centrale européenne (...). Il permet à Tony Blair, le premier ministre britannique, d'espérer que les pays initialement restés en dehors de l'Union monétaire ne seront pas exclus des domaines qui affectent leurs intérêts. Par-dessus tout, il garantit à l'Allemagne que (...) l'Ecofin, le conseil économique et financier qui réunit les ministres des finances des Quinze, restera la principale instance de décision en matière de politique macro-économique.

FRANCE INTER
Dominique Bromberger

■ Disons-le clairement, la Turquie ne fait pas partie de l'Europe, ni historiquement ni géographiquement. L'immense majorité de son territoire est en Asie. Vis-à-vis de l'Europe orientale et centrale, elle a été, de la Renaissance jusqu'à l'effondrement de l'empire ottoman, soit un ennemi, soit une puissance coloniale. (...) Aujourd'hui encore, la Turquie se comporte en puissance impériale quand elle pourchasse les Kurdes jusque sur le territoire de ses voisins. Et pourtant, depuis Ataturk, la Turquie a choisi l'Occident, la laïcité et dans une certaine mesure la démocratie. Elle fait partie de l'Alliance atlantique. Elle a été un pièce maîtresse de la coalition antisoviétique (...). Il était de notre devoir de favoriser les forces laïques et de lui offrir un véritable partenariat en montrant la considération que nous inspire son histoire et les efforts de ses dirigeants. Les partenaires de la France n'auraient pas dû imposer autant de conditions à la Turquie pour participer à une simple conférence européenne. Il s'agissait là de méthodes vexatoires. Et l'humiliation (...) va donner des arguments supplémentaires aux islamistes.

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ A Luxembourg, on a dit oui à l'élargissement à l'Est en remettant à nouveau à plus tard toutes les réformes nécessaires pour cela. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont signé des chèques sans provision avec l'espoir qu'au cours des nombreuses années nécessaires à la transition, de l'argent arrivera dans la caisse. (...) Les grands mots prononcés à Luxembourg sont en contradiction remarquable avec la disposition des gouvernements de l'Union à partager (les ressources) – pour mettre un terme au partage de l'Europe.

www.datanet.hu/artnet/beauty

Miss Cyberespace Hongrie sera élue par les internautes du monde entier

LE 31 DÉCEMBRE prochain, une reine de beauté hongroise va être élue sur Internet. Une centaine de candidates, dont les photographies sont disponibles sur le site Web officiel de la compétition depuis février dernier, rivalisent pour décrocher le titre envié de Miss Cyberespace Hongrie. La première édition du concours, en 1996, était restée confidentielle, mais cette année l'élection a déjà recueilli les suffrages électroniques de plus de 35 000 internautes de Hongrie et d'ailleurs. Ici, pas de défilé ni de cérémonie : pour faire leur choix, les électeurs n'ont droit qu'aux trois clichés affichés sur le site pour chaque concurrente, à savoir une photo de la belle tout habillée, une autre où elle pose en sous-vêtements et un gros plan du visage.

Tout est gratuit et les formalités sont réduites au minimum. Côté électeurs, les responsables du site se contentent de vérifier que le même internaute ne vote pas plusieurs fois. En ce qui concerne les candidates, hormis l'âge minimum, qui est de seize ans, il n'y a pas de restriction. Ce concours virtuel a donc suscité des vocations chez des jeunes femmes qui ne se seraient jamais présentées à une élection de Miss traditionnelle, où elles auraient dû apparaître en chair et en os devant la foule.

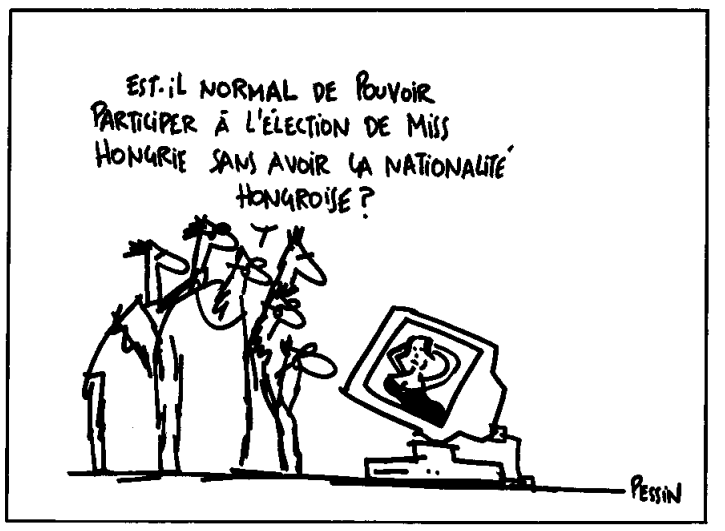

Si l'on en croit leur CV, la plupart d'entre elles fréquentent l'université. L'une des finalistes, Edit Kerekes, vingt-deux ans, est étudiante en économie à Miskolc, dans le nord du pays, et possède déjà un diplôme de professeur d'anglais. Interrogée par l'AFP, elle raconte son aventure : *« En mars dernier, je cherchais de la documentation pour un travail universitaire sur Internet, quand je suis tombée sur ce site. Ma mère a fait les photos, et voilà... Je n'aurais pas accepté de participer à un concours de beauté réel et en outre je suis mariée. »*

Car sur Internet, ni le célibat, ni les mensurations parfaites, du genre 90-60-90 pour un mètre quatre-vingts, ne sont obligatoires. Naturelles ou apprêtées, ces jeunes Hongroises ne répondent pas toutes aux critères de beauté exigés ailleurs. Ainsi Judit, 1,60 mètre et 96 centimètres de tour de poitrine, ressemble à une pin-up de calendrier. Moue boudeuse, Wonderbra et bas de soie, les prétendantes se prêtent pourtant au jeu comme des mannequins professionnels, à ceci près qu'elles ne risquent pas de faire fortune. Plus attirées par ce voyage virtuel insolite qu'avides de gloire, les trois gagnantes se partageront la modique somme de 500 dollars.

Anne-Laure Quilleriet

SUR LA TOILE

CYBER-SHOPPING

■ Le supermarché Hyper U de Parthenay (Deux-Sèvres) a ouvert sur Internet un *« hypermarché électronique »* permettant de passer commande à partir d'un catalogue de plus de 5 000 références. Les clients peuvent ensuite se faire livrer les marchandises à domicile ou passer les prendre, déjà prêtes et emballées. Parthenay, où se développe un projet-pilote de *« ville numérisée »*, compte 17 000 habitants, dont 15 % d'internautes. *www.district-parthenay.fr*

L'AVIS DES ÉLÈVES

■ Chargé par le ministre de l'Education nationale de rédiger un rapport sur *« la vie de l'élève et des établissements scolaires »,* René Blanchet, le recteur de l'académie d'Aix-Marseille, a créé un site Internet afin de se *« connecter »* avec toutes les personnes intéressées par le sujet. Le site, qui restera ouvert deux mois, s'adresse aux élèves et aux enseignants du second degré, qui sont invités à donner leur avis sur des sujets tels que la morale civique, la violence, le temps scolaire, le sport et les technologies de l'information. – *(AFP.)*
www.ac-aix-marseille.fr

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 450F d'économie soit 10 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

PROFITEZ DES ANCIENS TARIFS D'ABONNEMENT AVANT LEUR AUGMENTATION !

* Pour tout abonnement d'une durée de 1an.

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 536 F** au lieu de 585 F* ☐ **6 MOIS - 1 038 F** au lieu de 1 170 F* ☐ **1 AN - 1 890 F** au lieu de 2 340F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ **F** 701 MQ 007

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : |_|_|_|_|

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS -0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Une broutille à suivre *par Alain Rollat*

LE PRÉSIDENT du Front national, qui n'est plus à *« un point de détail »* près, s'est déclaré résolu, dimanche, sur France 2, où il était l'invité de « Polémiques », à *« ne plus répondre aux provocations des journalistes »*. Sage précaution de la part d'un expert en manipulation médiatique. Cela lui évitera d'avoir à s'expliquer sur les activités annexes du chef de son service d'ordre, Bernard Courcelle, conseiller municipal de Stains (Seine-Saint-Denis), accusé ce même dimanche, sur Canal Plus, par ce provocateur-né qu'est Karl Zéro, d'avoir participé à une escroquerie qui aurait coûté la bagatelle de 1 million de dollars aux autorités tchétchènes.

Car, si l'enquête menée à ce sujet par « Le Vrai Journal » relève d'une provocation, il faut bien reconnaître qu'il s'agit d'une provocation présentant les apparences d'un authentique travail journalistique. Témoignant à visage découvert, une ethnologue, Marie Bennigsen, interviewée à Londres, raconte de façon détaillée comment M. Courcelle, en sa présence, aurait négocié, en Tchétchénie, avant l'écrasement de Grozny par l'armée russe, la vente d'armes qui n'auraient jamais été livrées bien qu'elles aient été payées.

Si l'on en juge par les diverses photos présentées à la caméra par cette spécialiste du Caucase, qui affirme avoir servi d'interprète à M. Courcelle, la présence de ce dernier parmi les combattants tchétchènes ne fait aucun doute. Deux ordres de virement, reproduits à l'écran, donnent également à penser que la somme en question a bien été versée, en mai 1996, par la Société de banque suisse, en deux parties, l'une, d'un montant de 400 000 dollars, à un compte de la Zagrebacka Banka de Zagreb, l'autre, d'un montant de 600 000 dollars, au compte genevois d'une certaine Liffey SA-.Parmi les autres protagonistes de cette histoire, Mme Bennigsen cite, au nombre de ceux qui se seraient *« rempli les poches »*, le nom d'un autre élu de Stains, Hubert Signard, lequel se serait rendu à Istanbul pour se porter *« garant »* de l'exécution du contrat avant de se *« volatiliser »*. Le témoignage de cette universitaire est confirmé par l'ambassadeur de Tchétchénie à Londres. Celui-ci précise que M. Courcelle, arrivé dans son pays avec *« une équipe de soldats »*, se disait colonel, volontaire pour *« enseigner aux combattants tchétchènes les techniques modernes »*, et se prévalait de soutiens *« à l'Elysée »*.

Selon l'auteur de cette enquête, *« aucun des personnages incriminés »* n'a accepté de répondre aux questions soulevées par ces informations. Sans doute s'agit-il, aux yeux du chef du Front national, d'un autre *« sujet tabou »*...

LUNDI 15 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.10 Raï ■
De Thomas Gilou (France, 1995, 95 min). **RTBF 1**

20.30 La Bandera ■ ■
De Julien Duvivier (France, 1935, N., 100 min). **Ciné Cinéfil**

20.30 Le Cercle des intimes ■
D'Andreï Konchalovsky (Etats-Unis, 1991, 135 min). **Ciné Cinémas**

20.30 Docteur Françoise Gailland ■
De Jean-Louis Bertuccelli (France, 1976, 105 min). **Festival**

20.35 Le Choc ■
De R. Davis (Fr., 1982, 105 min). **TMC**

20.45 West Side Story ■ ■
De Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, v.o., 145 min). **Arte**

20.45 Madame Sousatzka ■
De John Schlesinger (GB, 1988, 120 min). **France Supervision**

20.50 Out of Africa ■
De Sydney Pollack (Etats-Unis, 1985, 170 min). **M 6**

21.00 Casino Royale ■ ■
De John Huston (Etats-Unis, 1967, v.o., 135 min). **Paris Première**

22.05 Coup de cœur ■ ■
De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1982, v.o., 110 min). **Canal +**

22.10 Appointment in London ■
De Philip Leacock (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 100 min). **Ciné Cinéfil**

22.20 Deux flics à Chicago ■
De Peter Hyams (Etats-Unis, 1986, 105 min). **TMC**

22.45 Le Lutin magique ■ ■
De Don Bluth et Gary Goldman (EU, 1994, 75 min). **Ciné Cinémas**

22.45 Les Affranchis ■ ■
De Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, 80 min). **Canal Jimmy**

23.00 Viva Villa ! ■
De Jack Conway et Howard Hawks (EU, 1934, N., 105 min). **Histoire**

23.15 Marie-Chantal contre le docteur Kha ■
De Claude Chabrol (France, 1964, 110 min). **Paris Première**

23.20 Le Ciel partagé ■
De Konrad Wolf (Allemagne de l'Est, 1964, v.o., 110 min). **Arte**

23.40 Le Visiteur ■
De Jean Dréville (France, 1946, N., 85 min). **RTL 9**

23.50 Quand la femme s'en mêle ■
D'Yves Allégret (France, 1957, N., 85 min). **Ciné Cinéfil**

23.55 L'Appartement ■
De Gilles Mimouni (France, 1996, 109 min). **Canal +**

0.00 Jésus de Montréal ■ ■
De Denys Arcand (Canada, 1989, 120 min). **Ciné Cinémas**

1.15 Mon gosse de père ■
De Jean de Limur (France, 1930, N., 85 min). **Ciné Cinéfil**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. **Canal+**
19.00 Envoyé spécial, les années 90. **Histoire**
19.00 Cap'tain Café. **France Supervision**
20.00 Thalassa. Aller simple pour Lampedusa. **TV 5**
20.00 20 h Paris Première. Philippe Noiret. **Paris Première**
21.00 Enjeux - Le Point. A la recherche du bonheur. **TV 5**
22.25 Le Droit de savoir. Les Coulisses de Marseille : enquête sur une ville rebelle. **TF 1**
23.05 D'un monde à l'autre. Comment vivre avec moins de 5 000 francs par mois ? Invitée : Maryse Le Branchu. **France 2**
23.40 Ex Libris. Rêves de grands chemins. **TF 1**
0.40 Jazz 6. Bobby McFerrin. **M 6**
0.55 Le Cercle des arts. Mime Marceau. **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.55 Les Musiciens du quatuor. [3/4]. Largo desolato, l'exil. **Muzzik**
20.00 Cercueils flottants. Les boat-people de la Méditerranée. **Arte**
20.35 La Mort mystérieuse d'un démocrate tchèque. **Planète**
20.55 Femmes et société. Greffes : une course pour trois vies. **Téva**
21.30 L'Allemagne, la France et l'Air du temps. [2/2]. **Planète**
23.45 Créateurs entre mode et tradition. [3/6]. Versace. **Planète**
0.30 La Case de l'Oncle Doc. Cluny, une lumière dans la nuit. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

15.45 Football. Coupe des Confédérations. Emirats arabes unis - Afrique du Sud. **Eurosport**
18.00 et 20.45 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs. **Eurosport**

DANSE

0.10 Le Lac des cygnes. Ballet. **Téva**

MUSIQUE

21.00 Didon et Enée. Par l'Orchestre et les Chœurs Collegium Musicum, dir. Richard Hickox. **Muzzik**
22.00 Joe Zawinul Solo. Munich Klaviersommer en 1985. **Muzzik**
22.45 Didon. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival d'Ambronay et de l'Académie baroque européenne, dir. Christophe Rousset. **France Supervision**
0.05 Patti Smith. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

20.10 Le Retour de Tom Sawyer et Huckleberry Finn. De Paul Krasny. **Disney Channel**
20.30 Le Génie de Beverly Hills. De Michael Marvin. **RTL 9**
20.50 ▶ Le Dernier Eté. De Claude Goretta. **France 3**
22.05 Le Corps du délit. De Boaz Davidson. **RTL 9**
22.15 Le Secret d'Elissa Rhaïs. De Jacques Otmezguine. **Festival**
22.55 Crime à l'altimètre. De José Giovanni. **France 3**

SÉRIES

18.05 Sliders. Un monde de jeunes. **M 6**
18.20 Vegas. Les épreuves. **Série Club**
19.00 Sentinel. La meute. **M 6**
20.50 Joséphine, profession ange gardien. Le Miroir aux enfants. **TF 1**
21.00 Le Caméléon. L'armée des lâches. **Série Club**
21.55 New York Police Blues. Alice a disparu. **Canal Jimmy**
22.15 Dark Skies, l'impossible vérité. L'ennemi de l'intérieur. **TSR**
23.40 Los Angeles Heat. ○ Le troisième suspect. **M 6**

NOTRE CHOIX

● 18.15 TMC
Les Gens de Mogador
Ce fut l'un des premiers feuilletons sur les « grandes familles » produits par la télévision française après le succès de « La Dynastie des Forsythe ». Inspiré de l'œuvre-fleuve d'Elisabeth Barbier, il retrace la saga d'une famille provençale propriétaire du domaine de Mogador de 1850 à 1925, à travers le destin de trois couples interprétés par Jean-Claude Drouot et Marie-José Nat, André Laurence et Marie-France Pisier, Paul Barge et Brigitte Fossey. Diffusé en 13 épisodes de cinquante-cinq minutes sur la première chaîne de l'ORTF en 1972-1973, « Les Gens de Mogador » fut choisi comme feuilleton de l'été 1995 par France 2 après que Robert Mazoyer eut procédé à un nouveau montage. *– J.-J. S.*

● 20.30 Ciné Cinéfil
La Bandera
Un homme qui a commis un meurtre à Paris s'engage dans la Légion étrangère espagnole. Un mouchard cherche à lui faire avouer son forfait. Intelligente adaptation du roman de Pierre Mac Orlan. Plus que le suspense et les scènes d'action, c'est la psychologie des personnages qui intéresse Duvivier. Gabin impose son image mythique d'individu socialement marqué et victime de la fatalité. *– J. S.*

● 0.00 Ciné Cinémas
Jésus de Montréal
Un jeune comédien chargé de mettre en scène une passion du Christ « rajeunie » réunit une troupe, assure le rôle de Jésus et le devient peu à peu dans sa vie, dans ses actes. Un grand film de moraliste s'élevant contre une société matérialiste et les fausses valeurs modernes. Ruptures de ton, interprétation remarquable. *– J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 22.45 **Météo.**
20.00 Journal, Coupe du monde 98 passionnément.
20.50 Joséphine, profession ange gardien. Le Miroir aux enfants.
22.25 Le Droit de savoir. Les Coulisses de Marseille : enquête sur une ville rebelle.
23.40 Ex Libris. Rêves de grands chemins.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Enquêtes à l'italienne. Le sculpteur mort de froid.
1.55 Histoires naturelles.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Quand la musique est bonne.
23.05 D'un monde à l'autre.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle des arts. Spécial mime Marceau.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.20 **Météo.**
20.05 Fa si la chanter.
20.35 ▶ Tout le sport.
20.50 ▶ Le Dernier Eté. Téléfilm de Claude Goretta.
22.30 Soir 3.
22.55 Crime à l'altimètre. Téléfilm de José Giovanni.
0.30 La Case de l'Oncle Doc.
1.25 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.**
20.30 Pas si vite.
20.35 Excès de confiance. Film de Peter Hall.
22.00 Flash infos.
22.05 Coup de cœur ■ ■ Film de Francis Ford Coppola (v.o.).
23.55 L'Appartement ■ Film de Gilles Mimouni.
1.45 Surprises.

ARTE

19.00 ▶ La Bible en images.
19.30 7 1/2.
20.00 Reportage. Les boat-people de la Méditerranée.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 West Side Story ■ ■ Film de Robert Wise et Jerome Robbins (v.o.).
23.10 Kinorama.
23.20 Le Ciel partagé ■ Film de Konrad Wolf (v.o).
1.10 Court circuit.
1.40 Kamel. Téléfilm de Mourad Boucif et Taylan Barman.

M 6

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Out of Africa ■ Film de Sydney Pollack.
23.40 Los Angeles Heat. ○ Le troisième suspect.
0.40 Jazz 6. Bobby McFerrin.
1.40 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Christine Shimizu.
21.00 Le Grand Débat. Jean-Paul II, vingt ans de pontificat [1/2].
22.10 Fiction. *Chameau*, de Patrice Thoméré.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Lindberg, Brahms, Sibelius.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Risset, Adams.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Martin, Bonnet, Fénelon, Fourès, Pesson, Grisey.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Cycle Beethoven. Chœur et Orchestre de Paris, dir. Wolfgang Sawallisch.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Schubert.

MARDI 16 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

14.00 Ce cher disparu ■ ■
De Tony Richardson (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 125 min). **Ciné Cinéfil**

14.30 Silent Running ■ ■
De Douglas Trumbull (Etats-Unis, 1972, 90 min). **Ciné Cinémas**

16.00 Bagdad Café ■ ■
De Percy Adlon (Allemagne, 1987, v.o., 90 min). **Ciné Cinémas**

16.05 Quand la femme s'en mêle ■
D'Yves Allégret (France, 1957, N., 85 min). **Ciné Cinéfil**

16.30 Coup de cœur ■ ■
De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1981, 110 min). **Canal +**

16.40 Docteur Françoise Gailland ■
De Jean-Louis Bertuccelli (France, 1976, 100 min). **Festival**

17.30 Appointment in London ■
De Philip Leacock (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 100 min). **Ciné Cinéfil**

17.30 Les Meilleures Intentions ■
De Bille August (Suède, 1991, v.o., 180 min). **Ciné Cinémas**

19.00 Viva Villa ! ■
De Jack Conway et Howard Hawks (Etats-Unis, 1934, N., 120 min). **Histoire**

19.10 Mon gosse de père ■
De Jean de Limur (France, 1930, N., 80 min). **Ciné Cinéfil**

20.10 Charlie et la chocolaterie ■
De Mel Stuart (Etats-Unis, 1970, 95 min). **Disney Channel**

20.30 Les enfants nous regardent ■ ■
De Vittorio De Sica (Italie, 1942, N., v.o., 85 min). **Ciné Cinéfil**

20.30 Le Temps des gitans ■
D'Emir Kusturica (Yougoslavie, 1989, 140 min). **Ciné Cinémas**

20.30 Drôles d'espions ■
De John Landis (Etats-Unis, 1985, 110 min). **RTL 9**

20.35 L'Histoire sans fin ■ ■
De Wolfgang Petersen (Grande-Bretagne, 1984, 100 min). **TMC**

20.50 Twist Again à Moscou ■
De Jean-Marie Poiré (France, 1986, 100 min). **TF 1**

20.50 Soleil rouge ■
De Terence Young (France - Italie, 1971, 120 min). **France 2**

21.55 La Bandera ■ ■
De Julien Duvivier (France, 1935, N., 100 min). **Ciné Cinéfil**

21.55 Le Pianiste ■
De Claude Gagnon (Canada, 1991, 100 min). **Festival**

22.30 La Désenchantée ■ ■
De Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min). **Paris Première**

22.30 Le Retour de la Panthère rose ■
De Blake Edwards (Grande-Bretagne, 1974, 115 min). **RTL 9**

22.50 L'Expert ■
De Luis Llosa (Etats-Unis, 1994, v.o., 110 min). **Ciné Cinémas**

22.55 A bout de souffle ■ ■ ■
De Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). **France 2**

23.35 The Blind Goddess ■
De Harold French (Grande-Bretagne, 1948, N., 90 min). **Ciné Cinéfil**

23.45 Le Syndrome de Stendhal ■ ■
De Dario Argento (Italie, 1996, 114 min). **Canal +**

0.40 Gremlins ■ ■
De Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 105 min). **Ciné Cinémas**

0.45 Le Bal ■ ■
D'Ettore Scola (France - Italie, 1983, 115 min). **France Supervision**

1.05 The Secret of Convict Lake ■
De Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). **Ciné Cinéfil**

1.05 Le Silence de la mer ■ ■ ■
De Jean-Pierre Melville (France, 1947, N., 85 min). **RTL 9**

5.25 Encore ■ ■
De Pascal Bonitzer (1996, ♦, 94 min). **Canal +**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Spécial procès Papon. **Histoire**

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. **La Cinquième**
13.40 Parole d'Expert. Invité : Frédéric François. **France 3**
15.10 Le Grand Forum. Invitée : Simone Veil. **Canal +**
17.00 Envoyé spécial, les années 90. **Histoire**
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Jacques Villeret ; Salary Man ; Christian Karembeu ; Bernard Lama ; Hazelle Goodman. **Canal+**
21.20 Défis. Albert Frère : du corsaire au baron. **RTBF 1**
22.30 Célébrités. Invités : Cachou ; Chevallier et Laspalès. **TF 1**
22.35 Bouillon de culture. Le corps dévoilé. **TV 5**
23.00 De l'actualité à l'Histoire. L'indépendance de la justice. La pilule contraceptive. **Histoire**
23.30 Nimbus. L'Egypte des pharaons entre science et croyances. **France 3**
0.40 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Olivier Roellinger. **France 2**

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Histoire oubliée. [3/6]. Les goumiers marocains. **Histoire**
19.15 Hong-Kong Hanoï. Retour des camps. **Planète**
20.10 Des hommmes dans la tourmente. [32/32]. Rommel *versus* Montgomery. **Planète**
21.00 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [1/2]. **Histoire**
21.30 Panama, le canal du défi. **Planète**
23.15 Mémoires d'une princesse des Indes. **TSR**
23.30 La Mort mystérieuse d'un démocrate tchèque. **Planète**
0.10 Femmes dans le monde. **Téva**

SPORTS EN DIRECT

15.45 Football. Coupe des Confédérations. 15.45 Arabie Saoudite - Australie. 18.00 Brésil - Mexique. **Eurosport**
21.00 Boxe. Championnat d'Europe. Poids lourds-légers : Johnny Nelson (GB) - Alexandre Gurov (Ukr). **Eurosport**

MUSIQUE

19.00 et 23.50 Ecoute le monde. Cheb Mami. **Paris Première**
19.35 Messe en sol majeur de Schubert. **Muzzik**
20.00 et 21.10, 22.00, 22.55 Musica. Macbeth. Mise en scène de Graham Vick, dir. Riccardo Muti. En direct de la Scala de Milan, diffusé en simultané sur France-Musique. **Arte**
21.00 Concert de Deauville. **Muzzik**
23.00 Brundibar. **Muzzik**
0.00 Jazz at the Smithsonian. Art Blakey. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

18.20 Le Secret d'Elissa Rhaïs. De Jacques Otmezguine. **Festival**
20.00 La Musique de l'amour. Robert et Clara Schumann. De Jacques Cortal. **TV 5**
20.30 Théroigne de Méricourt. De Miguel Courtois. **Festival**
20.55 Les Soupçons d'une mère. D'Eric Laneuville. **Téva**
22.45 Le Domaine de la peur. Δ De Brian Grant. **M 6**
23.40 ▶ Culpabilité zéro. De Cédric Kahn. **Arte**

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'envahisseurs. **M 6**
18.15 Friends. Celui qui s'énervait. **France 2**
19.00 Sentinel. Prométhée. **M 6**
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XV. **Série Club**
21.30 Twin Peaks. Episode nº 10. **Série Club**
21.45 Manimal. La femme louve. **M 6**
22.55 Angela, 15 ans. Tendres années (v.o.). **Canal Jimmy**
23.00 Les Charmes de l'été. [4/5]. **Série Club**
23.00 Nos meilleures années. On se reverra. **Téva**
23.40 Star Trek : la nouvelle génération. L'ennemi (v.o.). **Canal Jimmy**
1.35 Bottom. Terror (v.o.). **Canal Jimmy**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 1.05 TF 1
Reportages

A chacune son heure de gloire

QUE CELLES QUI n'ont pas su saisir leur chance à vingt ans se consolent : il n'est jamais trop tard pour devenir « Miss ». Les concours de beauté s'inclinent désormais devant la maturité épanouie des aïeules. Dans *Mamies Miss, la France aussi*, Laurent Lesage et Denis Bertrand honorent nos grands-mères en démentant les clichés traditionnels et surannés dont on les affuble.

Quand la joyeuse petite bande de Saint-Hiliaire, dans l'Aude, se rend à Montpellier pour assister à l'élection de la super-mamie du Languedoc-Roussillon, c'est l'effervescence. On rit, on s'interpelle, on plaisante. Dans les coulisses, on se maquille allègrement, on s'habille avec empressement. Sur le podium, on danse, on chante, on déborde d'énergie. La vie est belle. D'une coquetterie enfantine, toutes les participantes pétillent de bonheur et de bien-être. Du haut de ses quatre-vingt-un ans, Nadine se réjouit à l'idée d'entrer bientôt sur scène : *« On m'a conseillé de me présenter. Comme j'aime bien chanter, on m'a dit : "Allez-y !" »* Quant à Nénette, elle aime faire rire : *« C'est mon seul talent. Je ne sais pas chanter, je ne sais pas faire autre chose, je ne sais que faire rire. »*

Sans complexe, et sans prétention, les candidates se sont surtout présentées pour donner l'exemple de leur dynamisme et de leur joie de vivre. *« Ce qui me motive, c'est de faire voir aux personnes âgées qu'il faut remuer, qu'il faut savoir rire et jouir de la vie »*, explique l'une d'entre elles. Comme le dit Odette, ces grands-mères qui se retrouvent sur des airs de fête sont *« bien plus jeunes que certaines demoiselles de la nouvelle génération »... « On a créé cette élection pour mettre en valeur les notions de la famille, et on a choisi les mamies car elles sont les piliers de cette fameuse famille »*, ajoute Fabienne Ollier, présidente du Comité super-mamie français.

Mamies heureuses, mamies épanouies. On est touché par tant de dynamisme et de bonne humeur, et on les admire. Un véritable bain de jouvence, une bouffée d'air pur.

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque,
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 jeunesse.
17.10 Seaquest, police des mers.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 **Météo.**
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Twist Again à Moscou ■ Film de Jean-Marie Poiré.
22.30 Célébrités.
0.00 Le docteur mène l'enquête ○ Drôles de vacances !
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.05 Reportages. Mamies Miss, la France aussi.
1.30 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 et 14.55 **Derrick.**
16.00 Tiercé.
16.10 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.50 **Un livre, des livres.**
17.45 Chair de poule.
18.10 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Soleil rouge ■ Film de Terence Young.
22.55 A bout de souffle ■ ■ ■ Film de Jean-Luc Godard.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Olivier Roellinger, chef cuisinier à Cancale.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... Au-delà de la maladie, la solidarité.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.50 Un monde de chiens.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.55 **Météo.**
20.05 Fa si la chanter.
20.35 ▶ Tout le sport.
20.50 Ce soir, on passe à la télé.
23.05 Soir 3.
23.30 Nimbus. L'Egypte des pharaons entre science et croyances.
0.35 Magazine olympique.
1.00 Rencontres à XV.
1.30 New York District.

CANAL +

13.35 Mauvaises affaires. Téléfilm de Jean-Louis Bertucelli.
15.10 Le Grand Forum.
16.10 Surprises.
16.30 Coup de cœur ■ ■ Film de Francis Ford Coppola.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.**
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Empire Records. Film d'Allan Moyle.
22.00 Flash infos.
22.10 Les Affinités électives. Film de Paolo et Vittorio Taviani.
23.45 Le Syndrome de Stendhal ■ ■ Film de Dario Argento.
1.40 On m'appelle Providence. Film de Giulio Petroni.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Chasseurs de trésors.
14.25 Droit d'auteurs.
15.20 Churchill. [4/4].
16.25 Gaïa.
16.55 Cellulo.
17.25 Allô la Terre.
17.35 De cause à effet.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Tivaevae, l'artisanat au féminin.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 ▶ La Bible en images.
19.30 7 1/2.
20.00 et 21.10, 22.00, 22.55 **Musica.** *Macbeth*, opéra de Verdi. En direct de la Scala de Milan, diffusé en simultané sur France-Musique. 22.30 Archives.
20.55 8 1/2 Journal.
23.40 ▶ Culpabilité zéro. Téléfilm de Cédric Kahn.
1.15 Maestro. Un siècle de danse [2/4].

M 6

13.30 Une petite sœur trop séduisante. Téléfilm de Steven Hillard Stern.
15.10 Wolff, police criminelle.
16.10 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.45 Manimal. La femme louve.
22.45 Le Domaine de la peur. Téléfilm Δ de Brian Grant.
0.25 Zone interdite. Le cœur d'un autre. Mamans en prison. Escort Boy.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Gilles Beguin.
21.00 Poésie studio. Palden Gyal, poète tibétain.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Le silence des épices [1/2].
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Assouline.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Opéra. *Macbeth*, de Verdi. En direct de la Scala de Milan, diffusé en simultané sur Arte.
0.05 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. La Scola Cantorum. Œuvres de d'Indy, Albeniz, Magnard, Roussel, Satie, Auric, Martinu.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Haendel, Scarlatti, Abel, Haydn.

Le Monde

MARDI 16 DÉCEMBRE 1997

La Belle et la Bête

par Pierre Georges

ON SE DEMANDE parfois pourquoi les créateurs et réalisateurs de télévision se cassent la tête. De l'audience ? C'est tellement simple. Prenez quarante-quatre belles plantes originaires de nos régions. Réunissez-les à Deauville comme pour une vente de yearlings. Faites-les défiler en maillot de bain, en robe du soir, en simili panthère, en truc en tulle devant la fosse d'orchestre, la fosse aux lions. Faites-les causer un peu, de leur vie, de leur œuvre, de leurs projets, Jean-Pierre Foucault, hi-hi-hi.

C'est gagné. A vingt-trois heures trente, samedi soir, quinze millions de téléspectateurs ont assisté, sur TF 1, à l'élection de Miss France 1998. Un vrai record à une heure pareille. Quinze millions de Français rivés à leur poste pour voir couronner la belle des belles, Miss Lorraine, 1,80 m, vingt et un ans ! Quinze millions de jurés officieux pour approuver ou désapprouver le choix des jurés officiels, cette jeune Sophie Thalmann qui fait la fierté de Bar-le-Duc et bourgades environnantes.

Epoustouflant, non ? On croyait l'exercice un peu dépassé, de demi-genre, condamné par quelque évolution de pensée sur la place de la femme dans la société. Erreur ! Les Miss triomphent, reines de l'Audimat, à la Roue de la beauté. Et il reste, en l'an 2000 pratiquement, des citrouilles qui deviennent carrosses par la grâce de la fée Télévision.

Cet événement majeur nous ayant échappé, samedi soir, il ne nous reste plus, pour expier notre faute, qu'à retenir ce fulgurant dialogue qui, paraît-il, opposa la Belle, Sophie Thalmann, à la Bête, Foucault. Le malheureux ayant eu l'imprudence, sinon le génie, de lui demander ce qu'elle *« voulait faire dans la vie »*, elle rétorqua simplement : *« Prendre votre place ! »* Voilà qui était envoyé. Et déjà fait, d'ailleurs. Car on se doute bien que, si un quart du pays de France s'était mis précisément de quart jusqu'à des presque-minuit, ce n'était point pour les beaux yeux du seul Foucault. Et comme, dans la vie ordinaire, Sophie Thalmann étudie en faculté à Nancy la communication et l'audiovisuel, on voit combien son noir dessein progressa. Hi, hi, hi !

Devant semblable phénomène, il ne reste que deux solutions. Soit casser son poste. Soit carrément défroquer, abjurer sa foi télégénique et adhérer d'urgence à l'association des Amis du phare du bout du monde.

Il existe encore, dans notre univers, un endroit où les sirènes du samedi soir ne tourmentent pas les pauvres Foucault : le phare paumé au bout du bout du cap Horn. Un lieu totalement fou, pas humain, battu par les tempêtes et les vents, un lieu qu'un Français un peu givré s'est mis en tête de restaurer depuis quatre ans. André Bronner y œuvre, avec l'aide de l'association – 1 000 membres – et de quelques mécènes. Et ce phare, évoqué par Jules Verne dans un livre, devrait fonctionner à nouveau fin février.

L'exploit est d'autant plus méritoire qu'il est vain. D'autant *« plus utile qu'inutile »* précise André Bronner. Ce phare du bout de la terre, du bout de la folie ne sert plus à rien, les bateaux s'assurant, en ces rudes contrées, de leur positionnement par satellite. A rien donc. Si ce n'est à échapper au monde des Sophie. Et des Jean-Pierre.

Bosnie : Paris va demander des « explications » au procureur du Tribunal pénal international

Les déclarations au « Monde » de Louise Arbour suscitent une vive réplique du Quai d'Orsay

LES ACCUSATIONS à l'encontre de la France du procureur du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, Louise Arbour, dans *Le Monde* daté 14-15 décembre, ont suscité une réaction indignée du ministère des affaires étrangères, s'exprimant *« au nom des autorités françaises »* en l'absence de commentaire du ministère de la défense. Le Quai d'Orsay indique qu'il attend *« les explications nécessaires »* de Mme Arbour, qui doit rencontrer Hubert Védrine lundi 15 décembre après-midi.

Mme Arbour accuse Paris de refuser de coopérer avec le TPI, tant pour les enquêtes que pour l'arrestation des accusés. *« C'est dans le secteur français* [de l'OTAN] *que se trouvent beaucoup de criminels de guerre, et ils s'y sentent en sécurité absolue »*, affirme Louise Arbour, qui dit s'être *« toujours inquiétée des problèmes de coopération avec les militaires français »*. Le procureur y voit une *« politique concertée »* de la France, qui est *« inacceptable »*.

Le différend entre la France et le TPI a ressurgi avec le refus de Paris d'envoyer des généraux témoigner à la barre. Alain Richard, le ministre de la défense, a déclaré qu'ils ne se rendraient *« jamais »* à La Haye, et que le Tribunal pratiquait une *« justice spectacle »*. Louise Arbour a qualifié cette remarque de *« méprisante »* et a répondu que l'attitude française *« conduit à croire que l'intention véritable est de contrôler l'accès du TPI à la vérité »*.

DANS TOUS LES SECTEURS

Le ministère des affaires étrangères a estimé que *« toute accusation de non coopération est inqualifiable et surprenante »*. Le Quai d'Orsay a précisé que l'*« allégation »* du procureur sur le secteur français est *« dénuée de tout fondement »*. Au cabinet du ministère de la défense, on certifiait, lundi, que *« six à huit personnes recherchées se trouvent en secteur français, dix en secteur américain, et près de vingt-cinq en secteur britannique »*.

En Bosnie-Herzégovine, des criminels de guerre se trouvent dans tous les secteurs militaires. C'est à Prijedor, en zone britannique, que l'OTAN a mené en juillet la seule opération d'arrestation qui ait eu lieu dans le pays. Si le résultat fut mitigé (un homme tué, un autre arrêté et un troisième qui aurait échappé au commando), le raid a eu un retentissement spectaculaire. Les criminels de guerre ont frémi.

Certains inculpés de la région de Prijedor se seraient réfugiés à Pale et Foca après l'opération britannique, ce qui relativiserait les chiffres donnés par le cabinet de M. Richard. La principale raison serait que la police serbe fidèle à l'ex-« président » Radovan Karadzic y est plus sûre que la police de la région de Banja Luka, divisée entre le camp Karadzic et le camp Plavsic, celui de la présidente de la République serbe de Bosnie, qui veut collaborer avec la communauté internationale.

Reste que l'OTAN n'a pas réitéré l'expérience de Prijedor, à la satisfaction non dissimulée des militaires sur le terrain. Les Américains ne craignent rien tant qu'une opération qui se solderait par la mort d'un ou plusieurs de leurs hommes, et les Français sont opposés à des raids. Les Britanniques restent réservés ; mais leur nouveau chef de gouvernement, Tony Blair, a affiché clairement sa fermeté face aux criminels de guerre et son soutien au TPI.

Le comportement et les opinions des officiers français, s'ils s'expliquent notamment par les convictions pro-serbes remarquées par les observateurs durant la guerre, sont inexplicables lorsque l'on se souvient de leur enthousiasme après l'élection de Jacques Chirac et du net changement de cap qui a suivi. Les années Mitterrand, symbolisées par une opération de l'ONU humiliante pour l'armée, s'achevaient avec la bataille du pont de Vrbanja (un commando français reprenait les armes à la main un pont enlevé aux « casques bleus » par des soldats serbes) et par la création de la Force de réaction rapide.

Les temps ont de nouveau changé. A Foca, les criminels de guerre paradent. Y résident, entre autres, Dragan Gagovic et Janko Janjic, un ancien chef de police et un ancien chef de milice accusés d'avoir organisé des « camps de viols », Gojko Jankovic, un ancien sous-officier également accusé de viols, Radomir Kovac, un ancien chef d'unité paramilitaire accusé d'avoir réduit des femmes en esclavage... Foca fut le théâtre de l'un des plus atroces carnages qu'ait connus le pays. A l'époque, le chef politique serbe à Foca était Velibor Ostojic, accusé par les survivants d'avoir créé ces « camps de viols », mais jusqu'à présent épargné par le TPI. Il est aujourd'hui... président de la Commission des droits de l'homme des institutions issues de Dayton.

Radovan Karadzic lui-même se trouve à Pale, également en zone française. Jusqu'à l'été, il y circulait presque quotidiennement, allant de sa maison à son bureau devant les patrouilles de l'OTAN. Depuis l'opération de Prijedor, il semble qu'il ne quitte plus guère sa résidence, protégée par cinquante hommes.

La Bosnie-Herzégovine demeure, quel que soit le secteur militaire de l'OTAN, un refuge pour les criminels de guerre. Les patrouilles, de toute nationalité, ferment les yeux. Les criminels de guerre pensent-ils que les Français ne passeront jamais à l'action, alors que les Britanniques pourraient renouveler l'expérience de Prijedor ? C'est possible. Mais pour que Prijedor ne reste pas le lieu d'un unique soubresaut, encore faudrait-il que Washington, Paris et Londres décident que le transfert à La Haye des accusés est devenu une priorité. Ce n'est actuellement pas le cas.

Rémy Ourdan

Un magistrat opiniâtre et ferme

C'est en octobre 1996 que la Canadienne Louise Arbour a succédé au Sud-Africain Richard Goldstone au poste de procureur du Tribunal pénal international sur l'ex-Yougoslavie (TPI, basé à La Haye) et du Tribunal pénal international sur le Rwanda (TPR, basé à Arusha, en Tanzanie). Ces deux tribunaux ont été créés en vertu de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. S'appuyant scrupuleusement sur le mandat qui lui a été confié par les Nations unies, Mme Arbour a fait preuve, depuis qu'elle est installée à La Haye, d'une opiniâtre fermeté, dans un style assez différent de celui de son prédécesseur, et en particulier moins tourné vers les médias. Louise Arbour a enseigné à la faculté de droit de l'université d'York avant de devenir magistrat. En 1987, elle est devenue juge de première instance à la Cour suprême de l'Ontario, puis, en 1990, juge à la Cour d'appel de l'Ontario. Elle s'était fait connaître notamment par le rôle qu'elle avait joué en 1995 pour défendre la cause des détenues de la prison des femmes de Kingston, victimes de la violence de leurs gardiens.

Nouvelle progression à Paris

LES VALEURS françaises gagnaient du terrain, lundi 15 décembre, à la Bourse de Paris. L'indice CAC 40 s'appréciait de 0,30 % à 2 838,63 points à l'ouverture. Le Matif était orienté à la hausse. Le contrat notionnel, échéance décembre, gagnait 6 centièmes à 101,28. Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait sur une note stable, mettant un terme à trois séances consécutives de baisse. L'indice Nikkei a gagné 5,09 points (0,03 %) à 15 909,39 points. Les perspectives du marché demeurent toutefois moroses , car le climat des affaires s'est encore dégradé, selon l'étude trimestrielle publiée de la Banque du Japon (Tankan). Cette dernière montre que la confiance des entreprises nippones accuse une forte baisse, l'indice le mesurant étant tombé à – 11 en décembre contre + 3 en septembre. La Bourse de Séoul à regagné 7,22 % et celle de Hongkong a baissé de 1,7 %.

Sur le marché des changes, dès les premières transactions, le dollar s'appréciait face au franc à 5,9527 francs et au deutschemark à 1,7767 deutschemark. Le billet vert progressait également, face à la devise japonaise, à 131,27 yens pour un dollar.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10 h 15	15/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Danone	61508	65195568
Elf Aquitaine	61168	39095185
Axa	72122	32569738,80
Bouygues	42744	29143744
Carrefour	9014	26648077
Total	40751	24444088
Paribas	47453	24001609
Societe Generale	23077	19480791
Alcatel Alsthom	25742	18793569
France Telecom	82140	17342132,80

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/12	% 10/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8200	+ 0,04	322	346
Écu	6,6260	+ 0,17	....	....
États-Unis (1 usd)	5,9547	– 0,19	5,6700	6,2700
Belgique (100 F)	16,2300	+ 0,03	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,1300	+ 0,03	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4195	....	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9100	+ 0,03	82	92
Irlande (1 iep)	8,6755	– 0,25	8,2600	9,1000
Gde-Bretagne (1 L)	9,8420	+ 0,10	9,4300	10,2800
Grèce (100 drach.)	2,1300	+ 0,05	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,6000	....	70	80
Suisse (100 F)	413,6700	+ 0,12	400	424
Norvège (100 k)	82,2400	– 0,26	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5840	+ 0,04	45,6500	48,7500
Espagne (100 pes.)	3,9620	– 0,03	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2800	....	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1817	– 0,28	3,8900	4,4900
Japon (100 yens)	4,6064	– 0,69	4,4600	4,8100

PARITÉS DU DOLLAR	15/12
FRANCFORT : USD/DM	1,7745
TOKYO : USD/Yens	130,4600

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,31	5,39
Allemagne	3,43	5,39
Grande-Bretagne	6,94	6,39
Italie	6,63	5,85
Japon	0,52	1,87
États-Unis	5,47	5,88

MATIF

Échéances 11/12	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 97	106750	101,38
Mars 98	93810	100,90
Juin 98	102	99,96

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le lundi 15 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15909,39	+ 0,03	– 17,83
Honk Kong index	10435,15	– 1,69	– 22,42

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

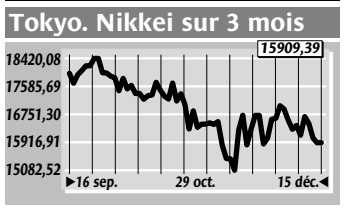

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/12	Var. en % 12/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2838,12	+ 0,28	+ 22,56
Amsterdam CBS	887,04	– 0,08	+ 36,84
Bruxelles	15724	+ 0,84	+ 48,75
Francfort Dax 30	....	....	....
Irlande ISEQ	3985,67	– 0,05	+ 46,23
Londres FT 100	5053,90	+ 0,17	+ 22,71
Madrid Ibex 35	....	....	....
Milan MIB 30	23382	+ 1,03	+ 48,96
Zurich SMI	6030,80	+ 0,20	+ 52,98

Tirage du *Monde* daté dimanche 14-lundi 15 décembre : 568 470 exemplaires. 1 3

L'état-major de l'OTAN se méfierait des militaires français

SARAJEVO
de notre correspondant

Les autorités militaires françaises à Sarajevo n'ont pas voulu commenter les accusations formulées par le procureur du Tribunal pénal international (TPI), Louise Arbour, dans *Le Monde* daté 14-15 décembre. Des officiers ont déclaré qu'ils ne réagiraient pas à l'*« allégation »* de Mme Arbour indiquant que *« les criminels de guerre se sentent en sécurité absolue dans le secteur français »* de l'OTAN. Le général Philippe Mansuy, commandant adjoint de la SFOR (Force de stabilisation de l'OTAN), n'a lui-même fait aucune déclaration.

Les militaires français se sentent néanmoins profondément irrités par les propos tenus par Louise Arbour tandis que leurs homologues anglo-saxons ne devraient pas cacher leur satisfaction. Car il existe un climat pour le moins délétère entre les contingents stationnés en Bosnie. Arrivés les premiers sous le béret bleu de l'ONU, en 1992, les Français possèdent un carnet d'adresses qui passe de main en main à chaque relève d'officiers et qui se referme dès qu'un Anglo-Saxon tente d'en déchiffrer certaines pages par-dessus une épaule. Cette façon de procéder a le don d'offusquer les Anglais et les Américains, qui accusent les Français de jouer dans *« leur propre cour et avec un seul camp »*.

Le carnet d'adresses en question renferme bon nombre de « contacts » serbes, et pas des plus fréquentables, puisque beaucoup d'entre eux ont activement participé au siège de Sarajevo. Ceux-là mêmes qui, pendant la guerre, d'une main levée, ordonnaient aux convois humanitaires de rebrousser chemin ont été réduits au silence par les accords de Dayton. Des officiers français ont, semble-t-il, décidé de leur redonner la parole quand, de leur côté, Anglais et Américains leur conseillent *« de se faire discrets, chanceux qu'ils sont de ne pas figurer sur une liste de criminels de guerre »*.

Les propos tenus récemment par un colonel basé à Rajlovac, le quartier général de la brigade franco-allemande situé dans les faubourgs de Sarajevo, illustrent cette proximité entre les Français et les Serbes : *« On devrait écouter un peu plus ce qui se dit et ce qui se passe en République serbe. Les Serbes sont les sacrifiés des accords de Dayton. »* Et le colonel de critiquer le programme américain *« Train and Equip »* d'aide militaire aux Bosniaques. *« On détruit les armes serbes et on en fournit des neuves aux Musulmans »*, dit-il. Cet officier prévoit une montée islamique dans la région, *« qui déstabilisera l'Europe »*. Il en prend pour preuve *« ces petites Serbes de Sarajevo que l'on oblige à porter le foulard à l'école »*, une information totalement fausse recueillie à Pale (fief des extrémistes serbes).

De là à dire que les bataillons français perpétuent le penchant pro-serbe que beaucoup de leurs prédécesseurs avaient affiché, il n'y a qu'un pas. Beaucoup le franchissent et les accusations proférées par Louise Arbour ne font qu'étayer les soupçons qui pèsent sur les gradés français.

La discordance constatée a atteint son apogée avant l'arrestation, en juillet, de deux criminels de guerre serbes à Prijedor. Selon un officier français de haut rang, l'opération devait être menée par des unités spéciales sous commandement français. Celles-ci étaient prêtes à intervenir. Cet officier affirme avoir eu la surprise d'apprendre, quinze jours plus tard, que l'opération serait conduite par des commandos britanniques avec un soutien logistique américain. Le procédé a choqué l'officier français, qui ne mâche pas ses mots : *« La portée de cette opération a été surévaluée. Une personne arrêtée, l'autre tuée, c'est maigre. Nous, nous aurions pris ces deux-là vivants, et d'autres auraient suivi. »*

Christian Lecomte

Contrat à terme ?
01.56.54.16.00
Toute la réglementation de la Bourse et des produits financiers en 35 rubriques alphabétiques
JOLY éditions
Le spécialiste du droit des sociétés

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : vingt-deux personnes ont été assassinées,** samedi 13 décembre, par des présumés islamistes armés, dans un quartier d'Alger et dans la région de Khémis-Miliana, ont rapporté lundi plusieurs journaux. – *(AFP.)*

■ **FAITS-DIVERS : dix voitures ont été incendiées dans l'agglomération strasbourgeoise** au cours des dernières quarante-huit heures, a-t-on appris lundi 15 décembre. De source informée, on souligne que ce phénomène *« n'est pas surprenant dans l'agglomération strasbourgeoise »*. Sept voitures avaient déjà été incendiées dans les quartiers périphériques de la ville en fin de semaine dernière. – *(AFP.)*

■ **ROUTIERS : le *Journal officiel* du dimanche 14 décembre publie** un arrêté qui étend à toutes les entreprises de la profession l'accord conclu le 7 novembre entre le patronat des transports, la CGC et la CFDT, et ayant mis fin au conflit des routiers.

Délit d'initié ?
01.56.54.16.00
Toute la réglementation de la Bourse et des produits financiers en 35 rubriques alphabétiques
JOLY éditions
Le spécialiste du droit des sociétés